TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 069 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 2 SEPTEMBRE 1980

Le président Bani Sadr « désapprouve » la composition du gouvernement iranien

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Le travail a repris à Gdansk et à Szczecin

La seule solution

Les grévistes de la Baltique ont apparemment remporté un succès total. Il y a une semaine, pour apaiser leur colère et les bercer d'espoir, le comité central du parti leur offrait la tête du premier ministre et remodelait le bureau politique. Cela ne servit à rien. Les remèdes qui, en 1956 et en 1970, avaient sauvé le régime ne provoquaient plus le choc psychologique attendu, sans doute parce que les ouvriers avaient le sentiment d'avoir été bernés à deux reprises. Il fallait une médication plus énergique pour juguler une crise aux conséquences politiques imprévisibles et qui, de jour en jour, aggravait le marasme économique. La direction s'est résignée à accepter, le 30 août, ce que M. Gierek jugeait impossible le 23. Elle a dit « oui » aux vingt et une conditions que posaient les grévistes, et d'abord à la formation de syndicats autogérés.

Les paradoxes n'ont pas manqué dans ces négociations. Pour conserver ses prérogatives essentielles, le P.C. a fait préciser que ces syndicats ne chercheront pas à constituer un parti. Il est piquant que ce mode d'emploi ait été inséré à la demande de communistes pour qui toute organisation syndicale, qu'elle le veuille ou qu'elle s'en défende, joue un rôle politique.

Autre paradoxe : les négociateurs gouvernementaux ont promis la liberté à ces mêmes détenus politiques dont les régimes communistes nient obstinément l'existence dans leur pays. Les autorités croient généralement se tirer d'affaire en affirmant qu'ils ont commis des délits de droit commun ou relèvent de l'hôpital psychiatrique. Les gouvernants polonais, il est vrai, ont eu moins qu'ailleurs recours à ces procédés méprisables. Et ce qui vient de se passer ne peut que les inciter à la prudence si jamais ils étaient tentés de confondre contestation et banditisme.

Les négociateurs gouvernementaux voulaient que ces syndicats d'un type nouveau en régime communiste restent localisés là où ils ont pris naissance, dans les chantiers navals, et qu'on renonce en *conséquence à leur prolifération* dans le reste de la Pologne. Mais les animateurs du comité de grève de Gdansk ont créé un précédent dont personne ne peut dire s'il restera unique.

En 1956 *déjà*, en 1970 encore, des travailleurs polonais avaient pu penser que leurs aspirations seraient comblées grâce à l'arrivée au pouvoir de personnalités avec lesquelles ils avaient fait cause commune. Il y a vingt-quatre ans, M. Gomulka est apparu comme l'homme des conseils ouvriers surgis pendant l'effervescence du « printemps en octobre ». De propos délibéré ou poussé par la logique de la situation, *il réduisit à néant ceux qui* l'avaient remis en selle et fit dépérir les institutions par lesquelles ils comptaient instaurer un socialisme nouveau. M. Gierek n'associa pas davantage aux responsabilités ceux dont l'action avait provoqué son accession au poste suprême.

Les contestataires de 1980 ont compris la leçon. Peu leur importe qu'un autre chef communiste remplace M. Gierek. Le premier secrétaire actuel n'est d'ailleurs pas, loin de là, le plus mauvais des dirigeants qui puissent prétendre à cette fonction. Ils n'ont pas réclamé le pouvoir pour leurs représentants ou pour des communistes de leur choix. Ils ont tout simplement exercé une parcelle du pouvoir, et en quelques semaines ils ont changé le paysage polonais.

Bien sûr, on peut se demander si le bureau politique ne va pas chercher insidieusement à reprendre ce qu'il lui a fallu lâcher. Et surtout si Moscou laissera une chance à l'expérience de réussir. La mise en accusation par la « Pravda » de ce lundi d'éléments « contre-révolutionnaires » est fort inquiétante à cet égard. La meilleure réponse appartient aux dirigeants polonais ; ils doivent rester unis, tenir parole, avoir le courage politique de commencer à appliquer réellement la seule solution raisonnable — hormis le chaos, le sang et les larmes.

- Des grèves se poursuivent dans les mines de Silésie
- Les libérations d'opposants ont commencé à Varsovie
- La « Pravda » continue à dénoncer les « éléments antisocialistes »

Le travail a repris ce lundi 1er septembre dans de nombreuses villes polonaises, notamment à Gdansk et à Szczecin. Mais, lundi après-midi, l'agence PAP a annoncé que des grèves se poursuivent depuis le 29 août dans huit mines du bassin de Haute-Silésie. Une commission gouvernementale, dirigée par le ministre des mines, M. Lejczak, examine les doléances des ouvriers. C'est la signature, dimanche après-midi à Gdansk, de l'accord approuvé samedi par un plénum du comité central, qui a permis la reprise. Ces accords de Gdansk prévoient en particulier la création de syndicats autogérés *indépendants des syndicats officiels* et un assouplissement sensible de la censure.

Le texte de ces accords, dont nous commençons la publication « in extenso » page 3, n'a été diffusé intégralement en Pologne que par la presse locale de Gdansk. L'organe du parti « Trybuna Ludu » les juge cependant « sages et sains ». Leur signature, affirme le journal, « confirme une nouvelle fois la position fondamentale du parti selon laquelle la crise ne peut être surmontée qu'en accord avec la classe ouvrière ». Le quotidien fait aussi allusion aux « éléments antisocialistes ».

Conformément à la promesse faite dimanche à Gdansk par le vice-premier ministre Jagielski, les autorités policières ont commencé à libérer, à Varsovie, les opposants qui avaient été arrêtés depuis une dizaine de jours. Les libérations semblent se faire par ordre alphabétique (MM. Jan Ajzner, Seweryn Blumstejn, Miroslav Chojeki et Jan Cywinski).

A Moscou, enfin, la « Pravda », ce lundi matin, ne fait pas état des accords de Gdansk, mais dénonce les « éléments antisocialistes » et « contre-révolutionnaires » en Pologne.

« J'accepte, je signe ! »

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Voilà, ça y est. Plus aucun point à marchander, tout est réglé : dans la petite pièce où se mènent les négociations, M. Lech Walesa, le chef du mouvement, invite la commission gouvernementale à venir signer l'accord devant les quelque mille délégués du comité de grève inter-entreprises (M.K.S.). *Depuis une semaine, ils ont suivi*, comme tous les ouvriers, l'ensemble des discussions radiodiffusées sur tout le chantier Lénine.

Comme d'habitude, ils sont assis, calmement, dans la grande salle de conférences aux rangées de tables alignées perpendiculairement à la tribune. Il est 16 h. 35, ce dimanche 31 août, et le vice-premier ministre, M. Jagielski, entre le premier, suivi de M. Walesa et de leurs suites respectives. *Pas un mot, pas un bruit*, et les officiels — car tous les négociateurs, ouvriers et ministres, sont désormais des officiels — prennent place derrière les micros.

M. Walesa est entouré de M. Jagielski et du premier secrétaire de Gdansk, M. Fiszbach. A leur gauche, Lénine en pied, imperturbable depuis le début de la grève, regarde toujours obstinément vers les fenêtres ; à côté de l'aigle polonais qui domine la pièce, le crucifix rajouté par les grévistes ; les trois emblèmes font bon ménage, et à ce moment chacun n'a qu'une pensée : pourvu que ça dure !

Le texte ? Où est le texte ? Il n'est pas prêt. Les secrétaires bénévoles ont encore besoin de quelques minutes. On passe tout de suite au discours que chacun a soigneusement préparé. M. Walesa : « *Nous avons prouvé que, lorsqu'ils le veulent, les Polonais peuvent se comprendre.* »

BERNARD GUETTA.

(*Lire la suite page 5.*)

« Mauvaises nouvelles »

par JACQUES DECORNOY

Les événements de Pologne constituent, à bien des égards, de mauvaises nouvelles pour ceux qui, en Occident et en France notamment, font mine de s'en féliciter : des directions du P.C.F. et de la C.G.T., qui opposent les discussions de Gdansk à la répression de nos pêcheurs, à la droite, qui se découvre soudain une *sensibilité ouvrière* dans les limites toutefois des frontières du pacte de Varsovie.

Mauvaises nouvelles, en effet, celles qui brisent les schémas des momies bureaucratiques, celles, aussi, qui brouillent les visions manichéennes des sociétés de l'Est et, en conséquence, rendent plus délicate l'offensive sans nuance lancée contre les adversaires socialistes pour mieux assumer la pérennité du système occidental en crise.

Une fois encore la dialectique permettra au P.C.F. d'enjoliver par des formules péremptoires l'affirmation du caractère « globalement positif » des régimes est-européens.

Les nouvelles venues de Gdansk ne sauraient pourtant réjouir MM. Marchais et Séguy. Car, si le rôle dirigeant du parti n'est pas officiellement remis en cause (comment aurait-il pu l'être sans risque d'écrasement du mouvement ouvrier ?), c'en est fini, juridiquement et non plus seulement dans les faits, de la trop idéale identité automatique entre la direction politique et la base prolétarienne, le parti et le syndicat.

(*Lire la suite page 3.*)

LIRE PAGE 8 :

M. BARRE ET LES « NANTIS »

L'ombre inversée de Napoléon III

par PHILIPPE BOUCHER

POINT

Vers l'indexation du pétrole ?

Indexer le prix du pétrole brut sur l'inflation mondiale ! L'idée n'est pas nouvelle. Voilà des années qu'elle revient régulièrement sur le devant de la scène. Proposée par certains pays consommateurs, notamment les Etats-Unis, lorsque le prix de l' « or noir » s'envole comme en 1974 et 1979 ; avancée par les pays exportateurs de pétrole quand le marché est à la baisse : on en arrivait à comparer l'indexation du pétrole à un serpent de mer.

Jusqu'à présent, on en restait au stade des déclarations d'intervention, des ballons d'essai. D'autant que l'unanimité sur le principe de l'indexation était loin d'être acquise au sein des deux camps. Or, il semble que les choses aient, cette fois, sérieusement avancé. Du moins sur le plan technique. Le comité de sept experts, présidé par Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, serait parvenu à un plan aussi complexe que détaillé, dont les grandes lignes viennent d'être publiées par le Sunday Times.

La formule d'indexation prendrait en compte trois facteurs : l'augmentation des prix des produits exportés par les pays industrialisés ; les changements de parité monétaire calculés à partir d'un panier de onze monnaies, plus le dollar ; l'accroissement en termes réels du produit national brut des pays industrialisés. Les ajustements des prix de l' « or noir » seraient effectués trimestriellement. Si une telle formule était appliquée, la hausse du « brut » atteindrait ainsi, au cours des prochaines années, 3 % en termes réels, ce qui mettrait le baril à 60 dollars vers 1985.

En d'autres termes, l'OPEP se garantirait ainsi une hausse régulière de son pouvoir d'achat par une ponction régulière sur la croissance des pays industrialisés. En contrepartie, ceux-ci se verraient assurer une certaine garantie de régularité de leurs approvisionnements.

Une telle indexation aurait, à coup sûr, le mérite d'éviter les hausses brutales qui désorganisent les économies des pays industrialisés. Mais, pour en être programmé, le prélèvement ainsi opéré par l'OPEP n'en serait pas moins, sur une longue période, tout aussi important.

Reste à savoir si l'OPEP, dont les ministres du pétrole examineront ce projet d'indexation dans quinze jours à Vienne, se décidera à sauter le pas.

Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ?

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a demandé à l'ensemble des services de son administration, au début de l'été, une enquête sur l'état de la psychiatrie française, en particulier dans le secteur public. Les résultats de ce travail, auquel ont participé pour la première fois toutes les directions du ministère, devraient être remis à M. Jacques Barrot à la fin de septembre.

Dans l'enquête dont nous commençons la publication, nous n'avons pas cherché à être exhaustifs. Cette étude nous a menés dans de nombreux départements, pas dans tous. Une question, pourtant, nous a semblé émerger en chacun des lieux que nous avons visités : faut-il supprimer les hôpitaux psychiatriques dans *leur état actuel* ? Se borner à *les amender*, en renforçant la politique dite « de secteur » ? Ou les remplacer par des structures radicalement nouvelles, comme tentent de le faire les Italiens ?

I. — Le meilleur et le pire

par CLAIRE BRISSET

« *Je les ai vus, couverts de haillons, grossièrement nourris, privés des choses les plus nécessaires à la vie, livrés à de véritables geôliers, enchaînés dans des antres où l'on craindrait de renfermer les bêtes féroces. Voilà ce que j'ai vu presque partout en France* », écrivait, en 1818, Esquirol au ministre de l'intérieur du placide Louis XVIII.

Enquêter sur les hôpitaux psychiatriques, c'est mettre ses pas dans ceux d'une cohorte d'administrateurs, d'inspecteurs ministériels, d'humanistes, de médecins qui, chacun, inlassablement, depuis plus de deux cents ans, ont dénoncé l'enfermement des malades mentaux sans jamais en venir à bout ; c'est aussi entrer dans un monde de peur et de souffrance. Peur de la violence, inhérente à l'asile ; peur du monde *extérieur : il nous* a fallu, à plusieurs reprises, recourir à des subterfuges pour entrer dans ce milieu clos. Souffrance du milieu asilaire, que la société rejette dans son entier en un mouvement archaïque mais permanent ; souffrance, enfin, qu'impose le discrédit où, bien souvent, sont tombées ces institutions.

Cent cinq mille malades vivent dans les hôpitaux psychiatriques. Qui, hors le milieu spécialisé, a présent à l'esprit ce chiffre effarant ? Près du tiers des lits des hôpitaux publics sont occupés par des malades mentaux. Trois fois la population des prisons...

Aussi, la vieille, la classique, la traditionnelle question : faut-il supprimer les hôpitaux psychiatriques ?, n'a-t-elle jamais été aussi actuelle. Est-il nécessaire de maintenir à l'intérieur de murs parfois infranchissables une telle population ? Est-ce justifié par les nécessités thérapeutiques ? Sinon, est-ce acceptable, humainement, socialement, économiquement ? La question, que beaucoup pensaient périmée, étonne, *tant on avait cru l'évacuer, incite*, ou bien déclenche des flots imprévus de parole non contenue.

(*Lire la suite page 11.*)

AU JOUR LE JOUR

Le coup du coût

Apprendre qu'en juillet l'augmentation du coût de la vie était en France de 1,5 % alors qu'elle n'a été que de 0,2 % en Allemagne fédérale donne un coup. Et amène à se poser cette question : est-ce que par hasard l'Allemagne fédérale n'importerait plus de pétrole ?

MICHEL CASTE.

LE « PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ » 1981

Une irrésistible escalade

« Le Monde, *quotidien fondé en 1944. Son audience le place aux tout premiers rangs de la presse française.* » C'est en ces termes que notre titre entre au Petit Larousse illustré 1981 (1).

Il n'y entre pas seul : escorté de 2 000 noms propres et de 6 000 mots nouveaux, sans compter quelque 5 000 expressions. Il n'y en avait guère plus d'une centaine l'an dernier. On imagine l'envergure de cette nouvelle et totale refonte d'un légendaire outil de travail qui se veut en même temps le reflet d'une époque en évolution constante.

Quelle avalanche, dira-t-on, quel *foutoir* pour user d'un vocable enfin admis !

JEAN-MARIE DUNOYER.

(*Lire la suite page 13.*)

(1) Sans doute *le Figaro*, « journal satirique hebdomadaire fondé en 1854 par H. de Villemessant, devenu en 1866 quotidien politique et littéraire », figurait en ces termes dès les éditions précédentes : parce qu'il appartient à l'histoire.

« Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

XI. - MON VIEUX CHRISTIAN

(Lire page 17.)

idées

RENTRÉE

C'est la rentrée... Il n'y a pas seulement de la nostalgie dans les esprits. Claude Mauriac, épinglant des thèmes d'actualité tous azimuts, estime que nous faisons du « surplace au bord de l'abîme », et Jacques Madaule trouve à l'atmosphère qui nous entoure un air lugubre. Jérôme Bindé, quant à lui, estime que le vide n'est pas du côté des pouvoirs publics et privés, « qui n'ont jamais été aussi puissants », mais plutôt dans notre tête et notre cœur. Au reste, « l'inacceptable, ce n'est pas le vide, mais l'oppression pleine comme un mur gris ».

Un air lugubre

par JACQUES MADAULE

APRES les jours somptueux qui ont suivi le 15 août, ces jours ponctués chez nous par la grève des marins-pêcheurs et le blocage des ports, mais surtout par le soulèvement ouvrier en Pologne — ah ! quelle belle balançoire ça faisait sous le soleil dans les colonnes de certains journaux ! Les bons et les mauvais : les bons ouvriers qui occupaient leurs usines en Pologne et les maudits pêcheurs qui bloquaient le trafic maritime au plus grand dam de l'économie et même de la réputation nationales. Pour la presse officielle de Pologne, bien sûr, c'était exactement l'inverse. Il y aurait bien des fables de La Fontaine à reprendre de nos jours : « Selon que vous serez ou de l'Est ou de l'Ouest... »

Mais enfin, après tout cela, il faut bien finir par rentrer, par réintégrer l'alvéole que l'on avait quitté le temps des vacances. On retrouve tout plus ou moins à la même place, mais dans l'intervalle le monde a bougé. Ça ne s'arrête pas, on l'a bien vu, même quand nous ne sommes pas là pour nous en occuper. Il y a les grandes affaires et les moins grandes qui semblent marcher toutes seules, et quelques-unes même prennent le galop pendant les vacances. Comme cette malheureuse université de Vincennes, par exemple. Il faut croire que les déménageurs ne prennent pas de vacances. Les démolisseurs, eux, attendent la rentrée pour se mettre à l'ouvrage et rendre les 4 hectares de Vincennes aux arbres, dont on sait que le maire de Paris leur porte un amour singulier.

C'en est donc fini de Vincennes, muté d'office à Saint-Denis et, du même coup, c'en est fini d'un très grand nombre de formations universitaires qui avaient fleuri un peu partout autour du printemps 68. Voilà pourquoi cette rentrée ne sera pas une rentrée comme les autres.

Vincennes est le symbole de bien des choses, qui sont fort loin d'être toutes universitaires. Nous sommes au début d'un phénomène pour lequel on a même trouvé un nom : le redéploiement. Etes-vous pour ou contre le redéploiement ? Cela ne sonne pas trop mal, et tout le monde sait bien ce que ça signifie. On ne dit pas repli, restrictions, diminution... Ce sont des mots malsonnants, tandis que redéploiement (qui ne figure pas encore dans le Robert) évoque la reprise, l'essor, l'envergure. Nous sommes experts en euphémismes.

Ronsard ne connaissait sûrement pas ce mot-là quand il adressait son pathétique appel au bûcheron de la forêt de Gâtine. Que de fois j'ai pensé que M. Raymond Barre, grand maître en redéploiement, devrait bien relire cette élégie :

« Escoute, bucheron, arreste un peu le bras,
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas,
Ne vois-tu pas le sang, lequel degoute à force
Des Nymphes qui vivoyent dessous la rude escorce ? »

L'emblème de la tronçonneuse

Voici quatre ans qu'ils sarcle et qu'il émonde, notre bûcheron national. On a toujours bien aimé émonder en France, j'en prends à témoins les innombrables troncs mutilés qui bordent nos routes. C'est une sorte de sport national, à quoi la tronçonneuse pourrait servir d'emblème. Il paraît que cet amaigrissement nous fera du bien et que l'industrie française ne se porte déjà pas si mal. Je veux bien le croire. Mais allez donc expliquer ces choses-là aux ouvriers du textile ou de la métallurgie qui ne trouvent pas de travail ou à ceux de Manufrance qui craignent pour le leur. Il se peut que ce soit la force des choses et que personne n'y puisse rien, ce qui est une vue bien fataliste... Du moins n'y a-t-il pas lieu de se réjouir, de rentrer le cœur en fête et de célébrer, par des acclamations, le quatrième anniversaire de l'avènement de M. Raymond Barre.

Ce n'est peut-être pas sa faute en vérité, mais on souhaiterait qu'il en prît moins gaillardement son parti. L'inaltérable bonne humeur du premier ministre, sa fermeté sans failles, sont des atouts dont il ne faudrait pas abuser en période de vaches maigres pour le plus grand nombre des Français. Car ce qui paraît manquer le plus à nos dirigeants actuels, c'est un contact réel et immédiat avec les gens de la rue. Le petit écran n'y suffit pas et il en est même à certains égards tout le contraire. A travers ce hublot, nos dirigeants ne cessent pas de nous faire la leçon, de nous dire ce que nous devons croire et penser de tout ce qui nous arrive. Mais justement ils ne le savent pas. Ils sont placés par leurs fonctions mêmes à un autre niveau. C'est pourquoi sans doute ils tiennent tellement à les conserver.

⁂

Voilà aussi ce qui donne cette dérisoire nuance d'irréalité à la campagne présidentielle qui va reprendre de plus belle. Il est un point, en effet, sur lequel la très grande majorité des Français est parfaitement d'accord : c'est que les vrais problèmes ne sont pas abordés. Passe encore pour Raymond Barre dont, après tout, ce n'est pas la fonction. Il gouverne au jour le jour, comme il peut. On aimerait cependant qu'il y montrât un peu plus de cœur. La chaleur humaine n'est ni méprisable ni négligeable. Mais le détachement souverain du chef de l'Etat ne fait plus recette depuis longtemps, pas plus que les perpétuelles invectives de Georges Marchais, la grandiloquence chiraquienne ou le ton de « Père Tranquille » de François Mitterrand. Je n'excepte pas le sourire astucieux de Rocard, qui a quand même ridiculement trébuché sur la Pologne.

Il y en a d'autres, je sais. Les candidats au pouvoir ne manquent jamais. Cet empressement à servir dans les conjonctures les plus difficiles aurait de quoi réconforter s'il ne trahissait surtout d'incroyables prétentions et une légèreté sans pareille chez des hommes qui voudraient pourtant être pris au sérieux. C'est justement le sérieux de la situation qui nous permet d'évaluer la véritable dimension de ces messieurs.

Et voilà bien aussi pourquoi cette rentrée est lugubre. Elle le serait moins, sans doute, si la gravité des périls qui nous menacent et des charges qui nous accableront aussitôt passé le cap de l'élection présidentielle incitait chacun de nous à exiger de ceux qui aspirent à nous gouverner demain que, au lieu des aliments surgelés dont ils nous régalent, ils aient le courage d'un grand dessein, d'une ferme volonté et d'un cœur chaleureux.

L'horreur du vide

par JÉROME BINDÉ (*)

UNE maladie étrange, qu'on croyait extirpée, frappe-t-elle à nouveau le pays ? Tout l'indique aujourd'hui : la France a l'*horreur du vide*. Elle est atteinte de cette affection « métaphysique » qu'on croyait oubliée depuis que les savants avaient purgé la science et la nature.

Il y a douze ans, comme l'écrivait Pierre Viansson-Ponté peu de temps avant Mai, notre société *s'ennuyait*. Aujourd'hui, un vide qui répand la nausée et l'horreur cause des vertiges. Le sentiment du vide, on le sait, est quelques chose qui fait « pâlir et suer » (1) : il ne laisse rien où se raccrocher. Le philosophe suspendu entre les tours de Notre-Dame, et pourtant en sûreté dans sa cage, est frappé d'épouvante, de tremblements. *« Quel vide ! »* s'écrie-t-il. — *« Vide ! »*, lui répond l'écho.

Cette rumeur de *« vacance »*, qui, par un jeu d'homonymie, bourdonne de plus belle en ces journées de chaises longues, touche aussi bien les gens que l'on dit simples que l'intelligentsia qui opine et gribouille, ou la classe politique en transit ; le bruit s'en répand du bureau au tréteau, de la piscine à la salle de rédaction. Le double foyer pathogène de cette épidémie serait déjà cerné : la vacuité du pouvoir politique, le vide de la télépensée. De ces foyers la maladie de la vacance s'étendrait par contagion : le vide produirait l'horreur. Les idées sont têtues, plus que les faits : il n'est pas de jour sans qu'un gaulliste, un Rocard, ou même un giscardien dénoncent le vide politique au pouvoir, l'absence de grand dessein, d'ambition collective. Et voici plus de deux ans que les penseurs les plus sophistiqués ont contracté l'*horror vacui*, et pensent plus ou moins, ou croient savoir, que le « vide » de la télépensée détruirait, comme un poste qui implose, la vie même de l'intelligentsia. Je n'en citerai qu'un exemple : *Critique*, revue chic parmi les plus chics, a, cette année, consacré tout un numéro spécial au « comble du vide » qui, selon elle, ravagerait l'intellectualité française (2).

Et si ce n'était pas le vide qui provoquait la maladie ? Nous savons, au moins depuis Montaigne et Pascal, que ce n'est pas la hauteur béante qui cause le vertige du philosophe mais l' « imagination », la folle du logis. Sa raison flageole, et pourtant ce vide tant accusé n'est qu'une chimère, un gouffre mythologique creusé par le vertige de ceux qui l'incriminent.

Fantasmes et métaphores du creux : le dix-huitième siècle, quand il voulait décrire le monde du sentiment, choisissait des métaphores spatiales. Le cœur était toujours représenté comme un récipient *vide* (3), qu'il fallait remplir d'*urgence*, sous peine d'ennui ou de mélancolie atroce. Le cœur s'était substitué en douce à la nature des métaphysiciens, il avait horreur du vide. Quant au désir romantique, il a inversé, selon le schéma de la projection dénégatrice, ce mécanisme. Son refrain ? *« Non, ce n'est pas mon cœur qui est vide, c'est le monde entier qui est désert quand mon cœur déborde, se vide et se dessèche à vouloir le remplir. »*

Faire la belle âme

Vouer à l'exécration publique le « vide » des autres, majorités aphasiques ou stars de la non-politique, princes du palais ou de la télépensée, ou simple frustrés et salariés, c'est pour les dénonciateurs offrir ses symptômes à l'analyse. Cela s'appelle faire la belle âme et avoir des vapeurs. Paraphrasons Hegel et Lacan ; en quête de « plein » politique ou de pensées « pleines », la belle âme qui dénonce le comble du vide dans le pouvoir politique ou culturel pourrait bien n'accuser que ce qui est au principe même de son être.

Projeter dans des boucs émissaires, de manière *acritique*, son propre « vide », c'est-à-dire son incapacité et son impuissance, c'est voir du vide quand les pouvoirs publics et privés n'ont jamais été aussi puissants, durs et pleins, quand les savoirs n'ont jamais été aussi redoutablement efficaces et assujettis à l'ordre social, aux « élites » alliées du pouvoir, de l'argent et de la connaissance. Cela s'appelle s'aveugler. Les yeux crevés, Œdipe ensanglanté ne voit que du vide, partout. La *haine du vide*, c'est une pensée qui tourne à vide, qui n'exhibe qu'un trou. Les « vidophobes », les destructeurs de néant feraient mieux de faire (ou de poursuivre) l'analyse concrète et la généalogie effective de notre soumission réelle et de notre aveuglement.

Car qu'est-ce que dénoncer le vide politique, sinon réclamer des idéaux célestes, de grandes ambitions mystifiantes, bref un nouvel évangile lyrique, un vieux texte replâtré au goût du jour ? Et qu'est-ce que dénoncer le vide conquérant de la télépensée sinon avouer le propre vide impuissant de son « bon » savoir, de sa recherche « pure », et l'incapacité de faire école, de faire *tache*, comme au temps des « Lumières » en lutte effective contre l'obscurantisme de la pensée officielle. Ou alors, est-ce défendre pied à pied les chefferies de son vieux clan ? de sa chaire ? Bataille lugubre de pontifes ! L'issue de cette lutte est indifférente si les intellectuels « en colère » ne se posent pas le problème concret des *mutations technologiques* et *ethnologiques*, de la tribu des clercs.

Bref, sur ce point, mieux vaudrait renouer avec la pratique des « encyclopédistes » et des « philosophes », avec leur capacité d'inventer de nouvelles formes de combat culturel, d'utiliser tous les médias du temps, tous les genres littéraires, comme autant d'armes *retournées* contre l'oppression. Paradoxalement, mieux vaudrait encore, par-delà les faux bulletins funèbres, redevenir marxistes ! Car Marx, au moins, posait des problèmes concrets, des questions en liaison étroite avec la *praxis*. Et il construisait non une rhétorique du vide ou de la décadence, mais une méthode d'analyse, dont même des conservateurs comme Claude Lévi-Strauss, de leur propre aveu, ont su tirer parti dans leur recherche.

Cessons donc d'exécrer le vide, à moins de mépriser celui de notre tête et de notre cœur. Ne voyons plus de la vacuité là où il y a un pouvoir mystifiant dont il faut déceler les « changeantes continuités » stratégiques et dont le réseau de fictions, s'il était analysé, révélerait sur quelle demande, sur quel manque et sur quels mythes il appuie sa domination. Et arrêtons de crier au vide du pouvoir politique et intellectuel, quand celui-ci aurait beau jeu de montrer que les « bons savoirs », ou les « discours pleins » des opposants-en-proie-au-vertige, ne doivent pas être analysés, sous peine qu'on découvre leurs machineries de pouvoir, l'« inanité » de leur rhétorique « garantie » compétente par les autorités scientifiques ou la mythologie technocratique, leur impuissance crasse et mélodieuse. Qui ne sait que la moindre prébende universitaire, le moindre article publié dans la plus « *scientifique* » des revues provoque des manœuvres politiques plus florentines que pour passer à « Apostrophes » ? Et que la connivence entre les potentats aux mains pures du savoir non servile et les princes qui nous gouvernent est *structurale* ? Un psychanalyste et professeur d'université le résumait, en 1968, avec humour : « Camarades, s'écriait-il, détruisez tous les ministères, mais surtout pas celui des finances ! »

Il y a peut-être plus grave : quand le *contempteur* du vide substitue sa nausée au courage de penser et d'agir, il est au bord de deux pièges qu'il devrait bien connaître, surtout s'il est un intellectuel. Le premier traquenard, c'est la quête *nostalgique* d'une légitimation, d'une langue scientifique officielle, serait-elle ultra-contemporaine, et qui *justifie* ou sanctifie l'ordre social et l' « ordre » intellectuel. Le second traquenard, et il n'est pas exclusif du premier, c'est que l'horreur du vide pousse le malade à sauter *les yeux fermés* dans les bras d'un chef encore plus féroce, de s'être fait passer pour un suprême sauveur ou un penseur incorruptible. L'horreur du vide, quand on y succombe en écervelé, cela s'appelle la fascination passive, prélude de tous les abandons et qui s'allitère avec les fascismes.

Que les contempteurs du vide regardent les dominateurs en face, et ne réclament pas, par-dessus le « marché », une Loi de fer, un Père implacable, un surcroît de despotisme éclairé ou de croyance. Qu'ils voient surtout que leurs discours se lézardent, parce que c'est ce « comble du vide », ce protecteur ou ce rival exécré qui maîtrise *effectivement* les rouages de la nouvelle idéologie : celle de la performance. Le « cinéma » de l'efficacité qui « justifie » de manière pseudo-immanente la dureté des profiteurs de crise, voilà l'ennemi. Les hommes et les femmes traités en déchets du système en témoignent tous les jours. L'inacceptable, ce n'est pas le *vide*, mais l'oppression pleine comme un mur gris. L'intolérable, c'est le cynisme hypocrite de la gestion qui fait de la vie humaine un torchon de papier, jetable à merci.

(1) Pascal, *Pensées*, section II, 82 (Edit. Brunschwicg).
(2) Edit. de Minuit.
(3) Comme l'a bien noté Robert Mauzi dans *l'Idée du bonheur au dix-huitième siècle* (Edit. A. Colin).

(*) Maître de conférences de littérature à l'Ecole polytechnique.

Plus ça change...

par CLAUDE MAURIAC

LE ministre des affaires étrangères israélien estime que les opérations menées au Sud-Liban contre les positions palestiniennes doivent continuer. « Devant cette situation, la France tient à condamner fermement les actes de violence entrepris contre le Liban, aussi bien que contre les populations auxquelles ce pays a donné asile. »

En Iran, la situation s'aggrave de jour en jour. Le pouvoir, ou prétendu tel, est décrit, par ceux qui essayent de l'exercer, comme un couteau auquel il manquerait la lame.

Le front des rebelles se prépare au Kurdistan à une guerre totale, après l'anathème lancé le 29 août par l'imam Khomeiny contre « les contre-révolutionnaires et insurgés kurdes ».

Selon des informations en provenance du Pakistan, les troupes gouvernementales afghanes ont subi, le 28 août, dans la province de Paktia, située au sud de Kaboul, de lourdes pertes. Les résistants auraient, d'autre part, abattu trois Mig-21 et plusieurs hélicoptères dans la même région.

Moscou met en garde l'Occident contre les dangers d'une coalition antisoviétique. Toute politique « visant à encourager les forces d'agression contre l'U.R.S.S. met la paix en danger ».

⁂

En France, MM. Mitterrand et Rocard continuent à s'opposer « sur la meilleure façon de redonner crédibilité au programme socialiste ». Bien que, il y a moins d'un mois, M. Marchais ait encore parlé de « magouilles d'états-majors », M. Mitterrand n'a pas renoncé à ressusciter l'union de la gauche.

Les députés communistes demandent la convocation anticipée du Parlement. M. Ballanger déclare : « Contrairement à ce que pensent certains, le plan Barre a parfaitement réussi. Sa politique est une réussite pour les intérêts des multinationales. »

M. Raymond Barre prévient : « Nous aurons pendant quelques mois une situation difficile. » Il rappelle : « Je ne l'ai pas caché. » Il répète : « Cette situation difficile tiendra au fait que nous aurons à payer le surcroît de la facture pétrolière, à ce que nous enregistrons une pression sur les prix, à ce qu'il y aura un certain ralentissement de l'activité économique que nous essayons de compenser par les mesures que nous prenons. Mais la France a des atouts. » Comme on lui fait remarquer, à l'occasion de l'anniversaire de son arrivée à Matignon, combien il est solitaire, tant en face de l'opposition qu'à l'intérieur de la majorité, il répond : « On est toujours seul au pouvoir. »

⁂

M. Michel Debré se veut porte-parole de l'opinion publique qui, selon lui, « éprouve incrédulité et inquiétude en face des promesses sécurisantes des uns et des promesses inquiétantes des autres ». Il compare la situation actuelle « à la IIIe République finissante, caractérisée par le refus des réalités ».

Jean Seberg meurt. Vous voulez dire Joe Dassin ?

Gilbert Cesbron disparaît. Vous voulez dire Max-Pol Fouchet ?

Non vous avez bien lu. Les dépêches d'agence et les extraits du Monde que je viens de citer datent tous des derniers jours d'août et des premiers jours de septembre 1979. Encore ai-je passé sous silence les divers attentats aux droits de l'homme commis en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et presque partout dans le monde.

Il est vrai que nous aurions sans doute pu faire la même expérience avec les informations de l'année précédente. Ce n'est pas en septembre 1980, ce n'est pas en septembre 1979, c'est en septembre 1978 que M. Michel Debré, déjà cité, déclare : « Nous avons le devoir de nous interroger sur les conditions de notre maintien dans la majorité, car nous sommes revenus dans un temps d'angoisse nationale. »

Reptations dans l'inanité. Surplaces au bord de l'abîme. Avec ce que charrient d'impalpables limons les flots de chaque jour. Et des surprises, parfois, comme actuellement en Pologne.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

L'ACCORD ENTRE LE POUVOIR ET LES GRÉVISTES EN POLOGNE

Outre la réaction extrêmement dure de la « Pravda » de ce lundi matin, les événements de Pologne ont entraîné de nombreuses réactions plus nuancées dans les pays de l'Est :

● EN ALLEMAGNE DE L'EST, l'annonce de l'accord de Gdansk a été donnée dès samedi par l'agence A.D.N., mais sans aucun détail sur le problème central des syndicats. Cela dit, la fin des grèves en Pologne est accueillie avec soulagement par les dirigeants, qui craignaient un effet de « contagion », la plus grande partie de la population étant parfaitement au courant de la crise polonaise grâce à la télévision ouest-allemande. Bien que le niveau de vie en Allemagne de l'Est soit nettement plus élevé qu'en Pologne, les observateurs relèvent avec intérêt que le responsable du parti du syndicat unique vient d'assurer les travailleurs, ces derniers jours, que leurs propositions et leurs critiques « seront soigneusement étudiées et si possible immédiatement appliquées » dans la préparation du prochain plan.

● EN HONGRIE ET EN TCHECOSLOVAQUIE, la presse et la radio ont brièvement annoncé la fin des grèves, sans autre commentaire. Là encore, aucun détail n'a été donné sur les problèmes syndicaux.

● EN YOUGOSLAVIE, la presse se félicite du réalisme de la direction polonaise et des dirigeants ouvriers. Les détails de l'accord sont publiés. Le quotidien « Politika » écrit : « Il s'est passé quelque chose dont il est difficile d'évaluer la portée, mais chacun sait que cela revêt une importance historique pour l'évolution du monde socialiste (...). »

● EN ROUMANIE, « Scinteia », l'organe du P.C., commentant le trente-sixième anniversaire de l'unification du mouvement syndical roumain, a écrit dimanche que le parti « accorde une attention particulière à l'amélioration continue de l'activité des syndicats, au renforcement de leurs liens avec les masses laborieuses, à leur bonne connaissance de la vie, des aspirations et des préoccupations des travailleurs ». Le journal ne mentionne que très brièvement la fin des grèves en Pologne.

Dans les pays occidentaux, les réactions officielles sont peu nombreuses encore :

● EN ITALIE, M. Colombo, ministre des affaires étrangères, a rendu hommage dimanche « au courage et à la prudence des ouvriers polonais, ainsi qu'au réalisme des dirigeants du pays (...). La victoire des ouvriers polonais, a-t-il ajouté, peut être considérée comme un événement d'importance historique (...). Les pays occidentaux ont contribué à cette victoire en gardant une attitude de prudente réserve ». De son côté, l'« Unita », le quotidien du P.C.I. écrit, après s'être félicitée de la victoire « de la confiance et du réalisme » : « Le soulagement d'aujourd'hui renforce les espoirs mais on ne doit pas oublier que la confrontation demeure et que la crise est encore profonde. »

● EN R.F.A., M. Brandt s'est déclaré dimanche « satisfait et soulagé » par la signature des accords après avoir été « angoissé et profondément ému par le soulèvement, plein de courage et d'une maturité admirable, des travailleurs polonais. J'espère, a-t-il ajouté, que la solution trouvée ne constitue pas seulement un ajournement du conflit, mais qu'elle conduira à de véritables réformes ». M. Genscher, ministre des affaires étrangères, a déclaré dimanche, après avoir évoqué le quarante et unième anniversaire de l'invation de la Pologne par les Nazis : « Nous sommes liés aux Polonais dans leur lutte pour davantage de liberté, mais nous sommes aussi liés en raison de l'histoire qui a été marquée par de nombreuses situations horribles. »

● AUX ETATS-UNIS, le secrétaire au travail, M. Marshall, a déclaré dimanche : « Il est bon pour nous tous que les Polonais aient pu trouver une solution en dehors de toute intervention. »

● A PARIS, plusieurs dissidents soviétiques exilés en Occident ont demandé aux chefs de gouvernement d'« aider non pas Gierek, mais le peuple polonais », dans un communiqué remis dimanche à la presse. « Nous nous adressons aux chefs de gouvernement qui s'empressent d'aider Gierek avec des crédits et des prêts. Aidez non pas Gierek, mais le peuple polonais », indique ce communiqué, signé notamment par Vladimir Boukovski, le général Piotr Grigorenko, Edouard Kouznetsov et Vladimir Maximov.

Le texte du protocole signé à Gdansk

Nous commençons la publication du protocole d'accord signé à Gdansk, le 31 août 1980, aux chantiers navals Lénine par le présidium du comité de grève inter-entreprises (M.K.S.) et la commission gouvernementale. La deuxième partie de l'accord sera publiée demain.

Pour les grévistes, ce protocole a été signé par MM. Lech Walesa, président, Andrzej Kolodziej et Bogdan Lis, vice-présidents, et par MM. et Mmes L. Badkowski, W. Gruszewski, A. Gwiazda, S. Izdebski, J. Kmiecik, Z. Kobylinski, H. Krzywonos, S. Lewandowski, A. Pienkowska, J. Przybylski, J. Sikorski, L. Sobieszek, T. Stanny, A. Walentynowicz et F. Wisniewski.

Pour la commission gouvernementale, ont signé : le président Mieczslaw Jagielski, vice-premier ministre, et MM. Zielinski, membre du secrétariat du comité central du POUP ; T. Fiszbach, président du conseil de woïwodie du parti pour Gdansk, et J. Kolodziejski, woïwode (préfet) de Gdansk.

La commission gouvernementale et le comité de grève inter-entreprises, après avoir analysé les vingt et une revendications des ouvriers grévistes du littoral, sont arrivés aux conclusions suivantes :

— *En ce qui concerne le point n° 1*, dont le texte est : « *Accepter les syndicats libres et indépendants du parti et des employeurs sur la base de la convention n° 87 de l'O.I.T., Organisation internationale du travail, ratifiée par la Pologne et concernant les libertés syndicales* », il a été entendu que :

1) L'activité des syndicats en Pologne populaire n'a pas répondu aux espoirs et aux aspirations des travailleurs. On estime qu'il serait utile de créer des syndicats nouveaux autogérés qui seraient une représentation authentique de la classe laborieuse. On ne met pas en cause le droit des travailleurs de continuer à adhérer à l'ancien syndicat et, pour l'avenir, la possibilité de coopération entre les deux syndicats sera étudiée ;

De nouveaux syndicats pourront être créés

2) En créant des syndicats nouveaux, indépendants et autogérés, le M.K.S. déclare que ces derniers respecteront les principes définis dans la Constitution de la Pologne populaire. Les nouveaux syndicats défendront les intérêts sociaux et matériels des ouvriers et n'ont pas l'intention de jouer un rôle de parti politique. Ils se fondent sur le principe de la propriété sociale des moyens de production, base du système socialiste existant en Pologne ; ils reconnaissent que le POUP (parti ouvrier unifié) joue un rôle dirigeant dans l'Etat et ne s'opposent pas au système existant des alliances internationales. Ils veulent assurer aux travailleurs les moyens convenables de contrôle, d'expression et de défense de leurs intérêts. La commission gouvernementale déclare que le gouvernement garantira et assurera le plein respect de l'indépendance et de l'autogestion des nouveaux syndicats, tant en ce qui concerne leurs structures d'organisation que leur fonctionnement à tous les niveaux de leur activité. Le gouvernement assurera aux nouveaux syndicats la pleine possibilité de remplir leurs fonctions fondamentales en ce qui concerne la défense des intérêts des travailleurs, afin de satisfaire les besoins matériels, sociaux et culturels des ouvriers. En même temps, il garantit que les nouveaux syndicats ne feront l'objet d'aucune discrimination ;

3) La création et le fonctionnement des syndicats indépendants autogérés sont conformes à la convention 87 du B.I.T. concernant les libertés syndicales et la protection des droits des syndicats et à la convention 97 concernant le droit à association et aux négociations collectives, ces deux conventions ayant été ratifiées par la Pologne. La pluralité de la représentation syndicale professionnelle exigera des changements d'ordre législatif. C'est pourquoi le gouvernement s'engage à prendre des initiatives au plan législatif concernant particulièrement ce qui concerne les lois sur les syndicats, sur les conseils ouvriers et sur le code du travail ;

4) Les comités de grève ont la possibilité de se transformer, au niveau de l'entreprise, en institution représentant les travailleurs, soit comme conseil ouvrier, conseil des travailleurs, comité ouvrier ou comité fondateur des nouveaux syndicats autogérés. Le M.K.S., en tant que comité fondateur de ces syndicats, a la liberté de choisir la forme d'un syndicat ou d'une association à l'échelle du littoral. Les comités fondateurs fonctionneront jusqu'aux élections statutaires des nouvelles autorités syndicales. Le gouvernement s'engage à créer les conditions permettant l'enregistrement des nouveaux syndicats en dehors du Conseil central des syndicats ;

5) Les nouveaux syndicats devront avoir la possibilité réelle d'intervenir dans les décisions-clés qui déterminent les conditions de vie des ouvriers en ce qui concerne les principes de la répartition du revenu national entre consommation et accumulation, la répartition du Fonds de consommation sociale dans des objectifs variés (santé, éducation, culture), les principes de base des rémunérations et l'orientation de la politique des salaires, particulièrement en ce qui concerne le principe de l'augmentation automatique des salaires selon l'inflation, le plan économique à long terme, l'orientation de la politique des investissements et les modifications des prix. Le gouvernement s'engage à assurer les conditions nécessaires à la réalisation de ces fonctions ;

6) Le comité inter-entreprises créera un centre de recherches socio-professionnelles dont le but serait une analyse objective de la situation des travailleurs, des conditions d'existence des ouvriers et des moyens de représenter correctement les intérêts des travailleurs. Ce centre fera aussi les expertises en ce qui concerne l'indexation des salaires et des prix et proposera des formes de compensation. Ce centre publiera les résultats de ses recherches. De plus, les nouveaux syndicats posséderont leurs propres publications ;

7) Le gouvernement assurera le respect de l'article n° 1, point n° 1, de la loi sur les syndicats datant de 1949, qui garantit aux ouvriers et aux travailleurs le droit de s'associer librement en syndicats. Le nouveau syndicat en création n'adhérera pas à l'association représentée par le Conseil central des syndicats (C.R.Z.Z.). Nous convenons que la nouvelle loi sur les syndicats respectera ces principes. En même temps, on garantira la participation des représentants du M.K.S. ou des comités fondateurs du syndicat autogéré et d'autres représentants des ouvriers à l'élaboration de cette loi.

— *En ce qui concerne le point n° 2*, dont le texte est : « *Garantir le droit de grève et la sécurité des grévistes et des personnes qui les aident* », il a été entendu que :

— Le droit à la grève sera garanti dans la nouvelle loi sur les syndicats. La loi devra définir les conditions permettant de proclamer et d'organiser des grèves, les méthodes par lesquelles on devrait résoudre les conflits et les pénalités en cas de violation de la loi. Les articles n°s 52, 64 et 65 du code du travail (interdisant la grève) ne sauraient être utilisés contre les grévistes jusqu'au moment de l'adoption de la nouvelle loi ; le gouvernement garantit aux grévistes et aux personnes qui les aident la sécurité personnelle et le maintien de leurs conditions de travail.

— *En ce qui concerne le point n° 3*, dont le texte est : « *Respecter la liberté d'expression et de publication garantie par la Constitution de la Pologne populaire et donc ne pas sévir contre les publications indépendantes et donner accès aux mass média aux représentants de toutes les religions* », il a été entendu que :

1) Le gouvernement introduira à la Diète — dans un délai de trois mois — un projet de loi sur le contrôle de la presse, des publications et des spectacles qui se fondera sur les principes suivants : la censure doit protéger les intérêts de l'Etat. Cela signifie la protection des secrets de l'Etat et des secrets économiques tels qu'ils seront définis plus précisément par la loi, la protection de la sécurité de l'Etat et de ses intérêts internationaux importants, la protection des convictions religieuses et, en même temps, la protection des personnes non croyantes, ainsi que l'interdiction de la distribution du contenu de publications qui constituent une atteinte aux bonnes mœurs.

Le projet de loi inclura le droit de porter plainte devant le tribunal suprême administratif contre les décisions des institutions du contrôle de la presse, des publications et des spectacles. Cette loi sera incluse dans le code d'activités administratives par un amendement.

2) L'utilisation de mass media par les associations religieuses dans le domaine de leurs activités religieuses sera réalisée par la voie des accords entre les institutions de l'Etat et les associations religieuses, tant en ce qui concerne les problèmes de contenu que l'organisation. Le gouvernement assurera la transmission par la radio de la messe dominicale dans le cadre d'un accord particulier avec l'épiscopat.

3) L'activité de la radio et de la télévision ainsi que de la presse et des maisons d'édition doit servir à l'expression de diverses pensées, points de vue et opinions. Elle devrait être soumise au contrôle social.

4) La presse ainsi que les citoyens et leurs organisations doivent avoir accès aux documents publics, surtout aux actes administratifs et aux plans socio-économiques, etc., qui sont publiés par le gouvernement et les institutions administratives qui lui sont soumises. Les exceptions au principe de la transparence de l'activité administrative seront définies dans la loi en accord avec le point n° 3, chapitre 1.

Libération des prisonniers politiques

— *En ce qui concerne le point n° 4* dont le texte est : « *a) rétablir les droits : des gens licenciés — après les grèves de 1970 et 1976, — des étudiants exclus des hautes écoles pour leurs opinions ; b) libérer tous les prisonniers politiques (y compris Edmund Zadrozynski, Jan Kozlowski et Marek Kozlowski) ; c) arrêter la répression pour opinion* », il a été convenu :

a) L'analyse immédiate de la justification des licenciements d'après les grèves de 1970 et 1976. Dans tous les cas présentés et s'il existe une injustice, réembauche immédiate, en tenant compte de leur nouvelle qualification, si les personnes intéressées le désirent. On appliquera le même principe dans le cas des étudiants.

b) Présentation du cas des personnes mentionnées dans le point b) au ministre de la justice qui, dans un délai de deux semaines, demandera à ses services de se pencher sur les dossiers ; dans le cas où les personnes mentionnées sont emprisonnées, il faut suspendre l'exécution de leur peine jusqu'au nouveau jugement.

c) L'analyse des motifs des arrestations temporaires et la libération de personnes mentionnées dans l'annexe.

d) Plein respect des libertés de l'expression des opinions dans la vie publique et professionnelle.

— *En ce qui concerne le point n° 5*, dont le texte est : « *Informer, par l'intermédiaire des mass média, de la création du M.K.S. et publier ses revendications* », il a été convenu que :

— Cette demande sera satisfaite par la publication dans les médias, à l'échelle nationale, de ce protocole.

(à suivre).

L'avertissement de la « Pravda » permet d'envisager toutes les hypothèses

De notre correspondant

Moscou. — Il est rare que l'agence Tass et la télévision fassent état à l'avance d'un article de la *Pravda*. C'est pourtant ce qui s'est produit dimanche soir 31 août. Il est vrai que cet article (*sur six colonnes, en bas de la cinquième page*) est signé A. Petrov, pseudonyme désignant le comité central du P.C.U.S.

Au début, comme ce fut le cas depuis l'origine de la grève de Gdansk, la *Pravda* cite son homologue polonais *Trybuna Ludu* : « *Les éléments antisocialistes cherchent dans certains endroits à poursuivre les grèves, en formulant à cette fin de nouvelles revendications, notamment politiques, en accentuant la tension. Ils méconnaissent le fait que cela détériore l'atmosphère politique dans le pays, risque de faire naître l'anarchie dans la vie sociale. Ils méconnaissent les conséquences éventuelles qui peuvent en résulter pour l'Etat et le peuple.* »

Mais, ensuite, l'organe central du P.C. soviétique, qui se garde bien d'indiquer que l'article en question, signé Ryszard Vojna, est paru il y a quatre jours, abandonne les citations et affirme : « *Il ressort des informations de la presse que les éléments antisocialistes sont parvenus à pénétrer dans plusieurs entreprises du littoral de la Pologne, en premier lieu à Gdansk, à abuser de la confiance d'une partie de la classe ouvrière, à exploiter les difficultés économiques dans leurs buts contre-révolutionnaires.* »

Après avoir évoqué le plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais du 30 août (de samedi), A. Petrov, qui semble donc écrire son article le même jour, poursuit : « *Les éléments antisocialistes continuent à pousser au premier plan des revendications politiques qui démontrent leurs véritables projets, étrangers aux intérêts économiques et sociaux de la classe ouvrière de la Pologne. La tactique de ce genre d'éléments, opérant dans plusieurs entreprises de la côte, vise pratiquement à prolonger les arrêts de travail et à désorganiser la vie du pays.* »

La *Pravda* poursuit : « *Ils* (les grévistes, les éléments antisocialistes et contre-révolutionnaires) *portent des préjudices très graves au socialisme réel en Pologne (...), ils veulent entamer les liens du parti avec la classe ouvrière, source principale de force du parti et de l'Etat polonais...* »

« Au centre de l'Europe »

Tout devient clair. Il suffit à Petrov de mettre dans un même sac antisocialiste les « *ennemis de la Pologne agissant de l'extérieur* », les « *organes d'information occidentaux* », les « *syndicats réactionnaires aux Etats-Unis* », la « *presse de droite* », le « *revanchisme* » en R.F.A., l'« *émigration polonaise réactionnaire* » et, finalement, les « *centres subversifs opérant en Occident* ». Tous ces milieux, poursuit l'auteur, « *s'assignent pour but de porter atteinte aux acquis socialistes du peuple polonais, essaient de détourner la Pologne de la voie dans laquelle elle s'est engagée par la volonté du peuple après la libération des envahisseurs fascistes allemands...* », avant de conclure, se référant à nouveau à *Trybuna Ludu* : « *La Pologne occupe une place importante en Europe et dans la politique européenne, elle est membre de l'alliance défensive des Etats du traité de Varsovie, elle fait partie du Comecon et elle joue un rôle important au centre de l'Europe en tant qu'élément de la paix et de la stabilité sur le continent européen.* »

Dimanche soir, dès qu'il a été rendu public, cet article a laissé perplexes la plupart des observateurs à Moscou et littéralement stupéfaits et consternés certains Polonais de la capitale soviétique. Sur le mécanisme même, rien de nouveau. Depuis le début, la presse soviétique a choisi (elle est coutumière du fait), de citer les autres : *Trybuna Ludu*, la presse polonaise en général, la presse de certains pays socialistes, notamment de R.D.A. et de Tchécoslovaquie, le président du parti communiste américain Guss Hall, ou encore, c'est le cas lundi matin, le parti socialiste australien.

Ce qui a surpris, c'est le moment ou plutôt l'heure choisie. Même si, au moment où cet article collégial était rédigé, l'issue de la crise paraissait incertaine, les responsables de l'*information* avaient largement eu le temps d'apprendre la signature des accords de Szczecin et de Gdansk et l'annonce de la fin de grève. A la limite, même si la diffusion de cet article dimanche soir par Tass et surtout dans le journal télévisé « Vremia » (enregistré au moins une heure avant sa programmation) ne pouvait être annulée, rien n'obligeait les Soviétiques à le rediffuser lundi matin dans la réédition de « Vremia ». Et surtout, note-t-on à Moscou, rien ne les empêchait d'annoncer la reprise du travail ou plutôt, selon la terminologie en vigueur, le retour à la situation normale. Dès lors, toutes les hypothèses sont possibles. — (*Intérim.*)

(Dessin de KONK.)

« Mauvaises nouvelles »

(Suite de la première page.)

L'hégémonie sociale du groupe dirigeant et de ses mille et un relais d'encadrement, si elle n'est pas brisée, est bel et bien fissurée par une poussée démocratique d'une rare maturité. Et le problème est posé de la future traduction d'un embryon de démocratie économique en une réelle démocratie politique. Les responsables communistes occidentaux ne *peuvent plus*, dans ces conditions, sauf à se discréditer plus encore, éluder les débats sur les rapports sociaux à l'Est. Or, ouvrir de telles vannes idéologiques, c'est, à terme, déboucher sur la remise en question des prétentions du P.C. à parler seul (ou par syndicat interposé) au nom de tous les travailleurs, de ses relations actuelles avec le mouvement ouvrier et de sa prétendue hantise de l'unité. C'est, en fait, réfléchir sur le mécanisme de fonctionnement du parti et, au-delà, sur la justification historique de son existence.

Les nouvelles sont tout aussi mauvaises pour la droite. Passons sur la contradiction entre les salutations à la classe ouvrière de Gdansk et la pratique quotidienne en France même. Tous les arguments sont bons en période électorale et plus encore *en situation de crise longue et profonde* pour perpétuer le *statu quo* politique et nier l'existence de divisions au sein de notre propre société. Au fur et à mesure que s'aggravent les difficultés, les tentatives de justification idéologique du système deviennent de plus en plus pressantes : ne voit-on pas le ministre de l'éducation rejoindre les affirmations de la nouvelle (?) droite pour dénoncer « *l'illusion marxiste* » selon laquelle l'origine socio-culturelle des enfants aurait quelque influence sur la vie scolaire et la vie tout court ?

En se réjouissant un peu trop vite des événements de Pologne et des craquements à l'Est, les hérauts du libéralisme avancé et du darwinisme social réussissent peut-être une opération payante à court terme. Ils font à nouveau l'amalgame qui ne peut que retomber sur la gauche — le P.S. *plus* que le P.C. — entre la recherche d'un socialisme démocratique et le communisme réel. Mais sont-ils conscients que dans des conditions certes difficiles naît à Gdansk une expérience (qui peut à l'évidence échouer) aussi dangereuse pour eux que pour les adeptes du léninisme ? Jusqu'à la preuve du contraire, les revendications polonaises n'ont pas pour but la résurrection du capitalisme mais l'instauration d'une pratique sociale. M. Beullac s'il tenait ses inquiétants propos sur le chantier Lénine serait sans nul doute prié de prendre la porte aussi rapidement que le furent *les dirigeants des syndicats officiels.*

***

Il est certain que la reconnaissance du droit de grève et de la *libre association*, *un acquis essentiel*, est loin de répondre à toutes les immenses questions posées par l'exercice de la démocratie dans les sociétés de la fin du vingtième siècle. Questions concernant notamment le mode de développement en soi et dans ses relations avec le tiers-monde, l'autogestion à l'ère de l'hypertechnicité et de la dispersion géographique d'entreprises *complémentaires, etc.*

Il est non moins certain qu'à Gdansk les hommes et les femmes qui ont décidé de vivre debout ne heurtent pas seulement de plein fouet les grands mandarins et les petits chefs du parti : ils remettent en cause tout mode d'organisation basé sur l'existence de citoyens de seconde zone. Une bien mauvaise nouvelle pour les gardiens de l'ordre.

JACQUES DECORNOY.

EUROPE

L'ACCORD ENTRE LE POUVOIR

— Libres opinions —

Ne pas croupir dans la routine

par PIERRE LI (*)

LE raz-de-marée qui déferle encore sur la Pologne est de plus *grande amplitude* que la lame qui avait soulevé la France en 1968. Une énergie considérable a emporté sur la Baltique des digues qui retenaient depuis trente-cinq ans les libertés syndicales. La vague des grèves a remonté les plaines de la Vistule et de l'Oder, atteint Bielsko-Biala dans les Carpates. Le paysage politique a été modifié jusqu'aux sommets.

De surcroît, aucun pays en Europe n'a connu ce dernier quart de siècle une telle succession de tempêtes ouvrières. Cet été polonais, les saisons qui l'ont préparé méritent d'être étudiées avec soin. Une expérience inédite dans le monde enrichit la classe ouvrière. Ses dirigeants politiques doivent être capables de prendre leurs responsabilités sans ambiguïté ni retard.

Les grévistes du littoral baltique ont remarquablement maîtrisé leur puissance, ouvrant sans violences des portes que l'on croyait bloquées par le système. Le pouvoir, malgré ses hésitations, a évité l'affolement. Personne n'a gratté l'allumette qui pouvait faire exploser un baril de colère plus bourré que jamais. Ni en 1956, ni en 1970, autant d'entreprises, de villes n'avaient été touchées par les grèves.

Mais une déflagration reste à craindre. L'influence de l'Eglise n'a pas désamorçé les luttes. Les victoires de Gdansk et Szczecin ne peuvent qu'encourager Wroclaw, Bydgoszcz ou Cracovie à s'assurer des mêmes droits syndicaux. Varsovie ne pourra longtemps contenir une exigence qui deviendra générale.

∴

Il serait dangereux que l'attente fût prolongée par des pressions extérieures. Le « *mais* » de Brejnev à Alma-Ata vendredi a été reçu *cinq sur cinq* dans toutes les capitales. (Nous ne nous ingérons *pas... mais* nous saurons défendre.) La *Pravda* le même jour s'est *irritée contre* des « éléments antisocialistes » en Pologne. Le lendemain *à Varsovie* étaient arrêtés pour trois mois les principaux animateurs du KOR, qui depuis les grèves de 1976 n'ont jamais caché *leur* solidarité active envers les ouvriers polonais.

Marquant une frontière à la liberté, cette répression, si elle était *confirmée, pourrait provoquer* des réactions plus vives que la pétition de deux cents intellectuels, dont les plus renommés, en faveur de ces mêmes dissidents dès qu'ils furent gardés à vue le 19 août.

Ce n'est donc pas depuis cette date, comme le suggère *l'Humanité* de samedi dernier, qu'ils ont pu influencer dans sa fermeté le M.K.S. (comité de grève inter-entreprises) de Gdansk.

Reste à savoir pourquoi des idées exprimées depuis quatre ans *par* le KOR se seraient emparées des masses polonaises. Reste à *comprendre* comment les ouvriers qui, à Gdansk en 1970, à Radom *en* 1976, incendiaient dans l'émeute les maisons du parti, en sont venus partout à occuper avec discipline leurs usines, ainsi que la tradition s'en était établie en France. Par qui leur est venu le dessein de rechercher des structures qui s'apparentent aux commissions ouvrières espagnoles, sans remettre en cause le système ?

Avant tout jugement de valeur, il faut avoir la curiosité des faits. Mais *l'Humanité* et les dirigeants du P.C.F. sont restés à la remorque de l'événement. Le quotidien communiste a tardé à reconnaître les grèves, à remarquer leur persistance, à déceler leur originalité, à *mesurer leur* étendue. Les vingt et une revendications de quatre cent mille ouvriers du littoral n'ont pas été imprimées dans le journal de la classe ouvrière. Il ignore que des journalistes des organes du parti polonais ont signé une pétition protestant contre l'entrave à l'information.

La présence de Wajda (réalisateur de *l'Homme de marbre*) aux chantiers Lénine, la finesse politique du premier secrétaire du parti à Gdansk, l'étonnante façon avec laquelle le pouvoir a facilité la venue sur place d'experts de l'opposition et tant d'autres faits si caractéristiques de l'événement, c'est *le Monde* qui nous les a appris.

L'Humanité persistera-t-elle à chausser à ses envoyés spéciaux les œillères d'une propagande polonaise dont les deux principaux responsables ont été limogés ? Fallait-il, donnant le beau rôle au pouvoir, emboîter le pas de ceux qui conseillaient aux grévistes de reprendre le travail ?

Qui s'en souvient ? Le 18 août dernier sur TF 1, Francette Lazard, membre du bureau politique du P.C.F., s'obstinait à dire à propos de la Pologne : pas de chômage, augmentation du niveau de vie de 50 %, volonté de dialogue. Interrogée sur les revendications de Gdansk, elle n'a pas desserré les lèvres.

Ensuite, pendant une semaine, les dirigeants du P.C.F. ont retenu leur souffle. Et quel soulagement à l'annonce d'élections libres dans les syndicats ! On s'est engouffré dans la porte enfoncée par les gréviste polonais, tout en félicitant ceux qui l'avient bloqué et longtemps.

On a opposé le calme de Gdansk aux brutalités d'Antifer, oubliant que la puissance nationale d'un mouvement revendicatif rend très risqué le recours à la violence. Comme en France, aux plus beaux jours de 1968.

∴

Même si Moscou a gardé le silence pendant le week-end, les craintes d'une aventure militaire restent légitimes. Souvenons-nous des embrassades entre Brejnev et Dubcek en 1968, quelques jours avant l'entrée à Prague des chars soviétiques. Certes, le prix à payer par l'U.R.S.S. en Pologne serait considérable, au moins politiquement. Mais c'est aussi inquiétant que rassurant.

Un tel séisme secouerait toute l'Europe. Le prévenir n'incombe pas aux seuls Polonais. Il faut être net et agir pour qu'aucune pression ou menace n'entrave le processus démocratique qui s'est mis en marche sur les rives de la Baltique. Il pourrait dénouer une contradiction entre les travailleurs et le pouvoir qui, jusqu'ici, n'a pas été surmontée en pays socialiste (même si elle apparaît ailleurs moins gravement qu'en Pologne). L'enjeu est sans précédent. L'information, les responsabilités ne sauraient croupir dans la routine.

(*) Ancien correspondant de *l'Humanité*, à Varsovie.

P.S. : un tournant dans un système jusqu'alors bloqué.

Le secrétariat national du P.S. a publié, lundi 1er septembre, la déclaration suivante : « *L'accord réalisé en Pologne constitue un acte important et très positif, qui traduit la maturité des aspirations démocratiques dans ce pays, et le sens aigu des responsabilités dont ont su faire preuve les travailleurs et le gouvernement polonais. La reconnaissance du droit de grève et la création de syndicats indépendants amorcent un tournant dans un système politique jusqu'alors bloqué. Cette avancée démontre que la transformation socialiste dans les pays de l'Est passe notamment par l'intervention d'un mouvement ouvrier puissant et organisé. Cet événement et ses prolongements peuvent renforcer les chances de la détente. Les socialistes feront en sorte que notre pays apporte toute sa contribution à l'organisation de la paix en Europe.* » Pour le P.S., « *le partage de Yalta ne saurait signifier en aucun cas le maintien du statu quo social : une France en marche vers le socialisme servirait mieux qu'une France conservatrice la détente, la coexistence pacifique et la perspective du dépassement de la logique des blocs* ».

● *M. Jean Charbonnel*, délégué national du R.P.R., a déclaré, dimanche 31 août à Brive : « *Les ouvriers polonais de Gdansk viennent de nous donner une leçon de gaullisme, non seulement par le style, le courage et l'abnégation, mais aussi par la nature même de leurs revendications, qui liaient étroitement la volonté de participation aux décisions qui les concernent à l'exigence d'indépendance.* »

● *M. Roger Garaudy*, candidat à l'élection présidentielle, ancien membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, dimanche 31 août, sur France-Inter, que les ouvriers polonais, en remportant « *une victoire exemplaire* », ont donné « *un exemple remarquable d'ouverture d'une brèche dans un système qui, jusque-là, était clos* ». M. Garaudy a souligné « *l'union profonde entre les exigences économiques et politiques et une certaine dimension de la foi* ».

TRIBUNE INTERNATIONALE

Que peut faire l'opposition ?

par ALEKSANDER SMOLAR (*)

NOTRE action — celle de l'opposition polonaise, — mène-t-elle quelque part ? Il y a encore quelques mois, *certains en doutaient. Certes, nous connaissions des succès : le* KOR *rassemblait des milliers de militants ; il existait un vaste circuit d'éditions clandestines — des dizaines de publications, revues et livres édités hors du contrôle de la censure ; il y avait des comités ouvriers* à Gdansk, à *Szczecin et* à *Katowice ; un milieu ouvrier s'était formé autour de la revue Robotnik (l'Ouvrier)*, édité par les militants du KOR et bon nombre d'ouvriers : il existait des comités d'autodéfense paysanne et d'autodéfense des croyants, des comités de solidarité estudiantine, l'université volante et d'autres.

Mais, plus le pouvoir semblait s'accommoder de ces îlots de liberté, plus la sortie de l'état de décomposition dans lequel avait sombré, avec l'économie, toute la vie sociale, paraissait hypothétique. L'ère de « *la petite Apocalypse* » avait sonné, celle d'un totalitarisme banal, ennuyeux, inefficace, libéral même, puisqu'il tolère l'opposition (1).

∴

Et voilà qu'éclate l'été polonais, qu'on voit se manifester l'expérience acquise par la classe ouvrière dans les *tragiques événements* de juin 1956, de décembre 1970 et dans les manifestations de juin 1976. On voit également l'importance du combat commun de l'intelligentsia et des ouvriers — c'est là que se sont formés, d'un côté comme de l'autre, bon nombre de militants d'aujourd'hui. Le pouvoir ne s'y est pas trompé lorsqu'il a fait arrêter, dans la crise actuelle, les militants du KOR.

Le découragement dont j'ai parlé, ce sentiment d'être à jamais installé dans une « petite Apocalypse » venait principalement de la conviction, fondée sur les événements de Hongrie en 1956 et de Tchécoslovaquie en 1968, que les limites du possible étaient atteintes : sans l'accord de l'Union soviétique, impossible d'aller plus loin. A la « petite Apocalypse », il n'y aurait qu'une seule alternative : la « grande Apocalypse », l'intervention soviétique et la guerre.

De nombreux Occidentaux partageaient, et partagent d'ailleurs toujours, cette conviction. Leur analyse, volontairement simplifiée, se ramène à ceci : lorsque les ouvriers réclament des syndicats autonomes, le droit de grève, la libération des prisonniers politiques et l'abolition de la censure, ils demandent, en fait, le renversement du système. Or, en admettant même qu'il y ait, au sein du pouvoir, des hommes chez qui le patriotisme l'emporterait sur leur adhésion au communisme, l'U.R.S.S. est là pour veiller à ce que rien ne change, à ce que le système reste en place.

Mais qu'est-ce que ce système ? Est-il immuable ?

Dans les années 50, toute une littérature, fort intéressante d'ailleurs, fut consacrée aux caractéristiques des systèmes totalitaires. Selon ces analyses, le système totalitaire se caractériserait par la mainmise de l'idéologie, créatrice d'un modèle de la société future auquel *devraient se conformer les organismes sociaux réels. La prise en main des individus dans un même moule se ferait* par la terreur physique (la police) et la terreur psychique (la *propagande*, le langage totalitaire annihilant la faculté de penser, la censure) ; dans ce système, l'Etat-parti remplacerait tous les véritables liens sociaux.

La Pologne actuelle répond-elle à ces critères ? La réponse à cette question nous enseigne quelque humilité. La terreur n'est, heureusement, qu'un odieux souvenir du passé. Passagèrement restaurée en 1970, lorsqu'elle fit des centaines de victimes parmi les ouvriers, elle se mue progressivement en un règne de l'arbitraire, où les hommes de l'opposition pouvaient s'attendre à être limogés, critiqués, mais pas à être emprisonnés pour longtemps. Les rares prisonniers politiques que compte la Pologne, tel le militant ouvrier Zadrozynski, ont été condamnés pour délits de droit commun : accusations fallacieuses certes, mais qui montrent les limites étroites du pouvoir, hors d'état d'avouer les véritables motifs des condamnations. La garde à vue des militants du KOR était certes scandaleuse, mais le pouvoir ne s'est-il pas engagé à les libérer ?

L'idéologie, autre facteur immuable du système, cette idéologie qui conférait un sens aux agissements du pouvoir et justifiait à ses propres yeux son caractère terroriste, n'est, elle aussi, qu'un pâle souvenir du passé. Finis les slogans du genre : « *Communisme, avenir radieux de l'humanité.* » De nos jours, on fait miroiter aux gens « *une seconde Pologne* », seconde non pas au sens de nouvelle, différente ou meilleure, mais parce qu'elle produirait plus d'acier et d'appartements, de saucisson et de police, d'hommes d'appareil et de voitures. Dans *l'Homme de marbre*, de Wajda, on voit, l'espace d'une séquence, une grande fonderie. Au loin, le mot d'ordre des années 70 : « *Le Polonais sait faire.* » On ignore ce qu'il sait faire, quand, comment et pourquoi ; on ne sait même pas si c'est bien ou mal. Cette incantation montre mieux que tout autre exemple l'actuel état d'esprit des détenteurs du pouvoir et le ridicule que revêt à leurs propres yeux tout appel de nature idéologique.

∴

Nul n'ignore l'état déplorable de l'économie polonaise. Il est à l'origine des grèves d'aujourd'hui. Mais regardons cette économie dans l'optique du modèle totalitaire. La planification de type soviétique, cette forme économique de la violence, est la cause principale de la désorganisation de l'économie. Les usines attendent interminablement les matières premières, l'énergie électrique manque, faute de centrales, le chômage dissimulé, phénomène constant de l'économie de type soviétique, prend des dimensions *effarantes*. Peut-on, parmi les économies capitalistes les *plus anarchiques, en trouver une seule qui serait aussi désorganisée que l'économie « planifiée »* de la Pologne d'aujourd'hui ? C'est qu'aspirer au pouvoir total ne mène qu'à l'impuissance totale.

Selon les théoriciens du totalitarisme, la prophétie marxienne a été réalisée d'une manière perverse : dans les pays de type soviétique, l'Etat, loin d'avoir disparu au profit de la société civile, l'engloutit, la détruit et l'incorpore en son sein. Tel était, indubitablement, l'idéal du socialisme stalinien. Mais le « système » polonais n'y correspond pas tout à fait : les paysans, soumis à la collectivisation dans les années 50, ont reconquis la liberté dès 1956. De cette même année date l'essor extraordinaire de l'Eglise, qui, après avoir survécu à la nuit stalinienne, a su se gagner une autorité et une force que l'Occident découvrit à l'occasion de l'élection de Karol Wojtyla sur le siège apostolique. C'est toujours 1956 qui a vu la naissance de l'opposition ; elle culmine, dans les quatre dernières années, dans une floraison d'institutions indépendantes, de nature politique ou pas. Tout cela *peut-il être considéré comme partie intégrante du « système » ? Cette effervescence sociale, ces révoltes ouvrières qui, à chaque fois, extorquent des concessions au pouvoir* et amènent des changements *d'équipe, les grèves incessantes des années 70, tout cela fait-il* encore partie du « système » ?

∴

La détermination, l'organisation et le réalisme des ouvriers, outre qu'ils sont proprement stupéfiants pour une classe ouvrière privée depuis trente-cinq ans de toute structure institutionnelle, montrent quelles sont les possibilités de changement du système, possibilités qui, hier encore, semblaient inacceptables pour Moscou aussi bien que pour le pouvoir à Varsovie.

Il y a quelques jours à peine, lorsque j'affirmais que rien ne s'oppose à ce que le pouvoir communiste accepte le droit de grève, on me traitait d'utopiste (2). Voilà qui est fait, dans le principe. Dans la réalité, les ouvriers polonais exerçaient ce droit depuis plusieurs années.

Il en va de même pour les syndicats autonomes. Il y a quelques jours encore, on les croyait inconcevables en système communiste. Ils constitueraient, pensait-on, une atteinte à son essence même. Voilà qui est fait officiellement, même si, bien sûr, on peut être sceptique quant à la durabilité des acquis des *ouvriers* ; le pouvoir fera tout son possible *pour* les émasculer. Leur *maintien* dépendra de la tenue future *des ouvriers*, de leur vigilance et de *leur* détermination.

Les militants de l'*opposition*, J. Kuron et A. Michnik *entre autres, ont* sans cesse *affirmé* que, *en dépit des divergences fondamentales entre les objectifs des Polonais et ceux du pouvoir communiste à Varsovie et à Moscou, il existait un terrain d'entente — le désir d'éviter une intervention soviétique. L'intervention, elle, signifierait non seulement la fin de l'autonomie précaire de la Pologne et de son pouvoir communiste, mais aussi, pour des raisons intérieures et extérieures, une entreprise à haut risque pour Moscou.* Les dirigeants du Kremlin se souviennent que la révolution de 1905 commença à Lodz. Ils gardent en mémoire les insurrections polonaises des dix-neuvième et vingtième siècles et les révoltes ouvrières d'après 1956. Les Polonais peuvent en profiter pour arracher au pouvoir des changements, certes lents, mais non dépourvus de signification. Ne comptons pas sur des élections libres, l'abolition de la censure et de la police politique ; la Pologne libre reste encore du domaine du rêve, mais la marge des réformes possibles et qui progressivement transformeront le rapport des forces entre la société et le pouvoir n'est pas négligeable.

∴

Les *réformes* économiques que Gierek avait promises, personne ne les prend au sérieux. C'est qu'une *réforme* économique est une entreprise politique, non pas technique. Pour y parvenir, il faut libérer l'économie de la planification de type soviétique et de l'interventionnisme permanent de la bureaucratie du parti, de la police et de l'administration. Il faudrait peut-être aussi revenir à l'idée des conseils ouvriers, née en 1956 et qui leur attribuait la gestion des entreprises, y compris le droit d'élire leur direction sur la seule base des compétences et des qualités humaines. Le système de la « *nomenklatoura* », faisant dépendre toute position de responsabilité du conformisme, est catastrophique et péniblement ressentie par l'ensemble de la société. Comment admettre que la majorité catholique soit pratiquement coupée de quelques centaines de milliers de postes-clés du pays ?

Toutes les revendications ouvrières reviennent sur le problème des privilèges de la classe dirigeante. Ces privilèges, les magasins spéciaux, le service hospitalier fermé, les retraites et allocations particulières, les logements accordés sans délais, alors qu'un Polonais moyen attend plus de dix ans, tout cela a pris une extension outrancière à l'époque de Gierek et doit disparaître.

De même, il est grand temps d'abandonner la politique de destruction pure et simple de la culture nationale. Les ouvriers demandent que le pouvoir de la censure soit limité. Il est trop tard pour passer sous silence des écrivains tels que C. Milosz, W. Gombrowicz, J. Andrzejewski, T. Konwicki, K. Brandys, L. Kolakowski et d'autres. Il n'est que temps, aussi, de réformer l'enseignement, voué de plus en plus au désapprentissage de la pensée, de *l'histoire et de la culture nationale* et universelle.

Dans cette nouvelle situation que peut faire l'opposition ? Elle ne manque pas de raisons de satisfaction. Ses analyses et sa stratégie se sont révélées justes. Nulle raison donc de les changer. Il lui faudra continuer dans des circonstances plus favorables. Elle restera une école de dignité et de pensée civique ; elle inspirera et contribuera à la création de nouveaux mouvements sociaux, visant à élargir la marge de liberté ; elle constituera le système nerveux d'une société polonaise qui a hâte de se rétablir.

(*) Economiste, chargé de recherche au C.N.R.S., représentant du KOR auprès de l'Internationale socialiste.

(1) *La Petite Apocalypse*, de Tadeusz Konwicki, publiée récemment par les Editions clandestines.
(2) Dans des déclarations à la radio française.

Deux mois de grève

JUILLET

1er et 2. — Des grèves éclatent à Ursus (banlieue de Varsovie) et à Tczew, dans la région de Gdansk, en raison de la forte augmentation des prix de la viande vendue directement aux ouvriers *sur les lieux de* travail. Les prix venaient d'être alignés sur ceux non pas des simples boucheries, mais des réseaux dits commerciaux, qui offrent, moyennant une surtaxe de 50 % à 100 %, une marchandise abondante et de meilleure qualité.

3-9. — L'agitation se poursuit : les ouvriers réclament des augmentations de salaires et l'annulation de la hausse des prix de la viande.

Dans un discours, M. Gierek affirme que toute hausse de salaires accélérera l'inflation.

10. — Deuxième vague de grèves : les vingt mille ouvriers de l'usine automobile Zeran arrêtent le travail, comme dans une trentaine d'autres entreprises.

15-18. — Le bureau politique lance un appel solennel à la discipline civique aux ouvriers de Lublin, dont la grève a paralysé pendant deux jours ce centre industriel de trois cent mille habitants. M. Jagielski, vice-premier ministre (et actuel négociateur à Gdansk), saura faire reprendre le travail.

Le bureau politique rappelle que les grèves étaient « de nature à éveiller l'inquiétude chez les amis de la Pologne ».

23. — Pour la première fois, la presse évoque les « arrêts de travail » et s'en prend aux cadres intermédiaires de l'administration pour leur bureaucratie.

31. — M. Gierek, en vacances en U.R.S.S., s'entretient en Crimée avec M. Brejnev, alors qu'en Pologne une centaine d'entreprises sont maintenant en grève.

AOUT

7. — Début d'une grève d'une semaine des éboueurs de Varsovie, alors que des arrêts de travail sporadiques ont lieu en différents endroits. La presse officielle reconnaît enfin que des « frustrations réelles » les motivent.

11-12. — Les chauffeurs d'autobus et de taxis de Varsovie cessent le travail.

Dans l'ensemble, les autorités réagissent de manière désordonnée en augmentant, par exemple, les salaires des grévistes davantage que ceux des non-grévistes.

Un groupe d'écrivains officiels se plaint de l' « humiliante » censure exercée par le gouvernement et de la petite part de la culture dans le budget.

12. — M. Lukaszewicz, membre du bureau politique et secrétaire à la propagande, convoque les correspondants étrangers pour dire que les « grèves massives » ont pris fin et qu'il n'y a plus que des « débrayages partiels à caractère économique ».

14. — Grève des dix-sept mille ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk pour protester contre le licenciement de Mme Anna Walentynowicz, la militante des « syndicats libres », dont un transfert avait déjà provoqué un arrêt de travail en février. Le lendemain, le premier ministre, M. Babiuch, en poste depuis février, s'adresse à la population et ne promet rien de particulier, sauf de ne pas augmenter les prix de la viande avant la récolte 1981.

M. Gierek rentre d'Union soviétique.

16. — Les entreprises de Gdansk créent un comité de grève inter-entreprises qui siège aux chantiers navals Lénine et qui élabore un cahier de revendications de vingt et un points, dont certaines sont nettement politiques. Les communications téléphoniques avec Gdansk sont coupées.

Le gouvernement nomme une commission gouvernementale pour examiner les revendications des ouvriers de la Baltique, présidée par M. Tadeusz Pyka, membre suppléant du bureau politique et vice-premier ministre. La grève s'étend aux transports publics de Gdansk. La population ravitaille les grévistes.

18. — M. Gierek, qui a ajourné son voyage à Hambourg, annonce qu'il satisfera certaines demandes matérielles des grévistes. Il évoque la situation géopolitique et fait une distinction entre travailleurs « honnêtes » et « éléments antisocialistes ». Il veut bien « débureaucratiser » les syndicats, mais il n'est pas question de créer des syndicats libres.

Pendant que les grèves s'étendent, les négociations piétinent : M. Pyka, le négociateur, refuse d'avoir affaire au comité inter-entreprises et convoque à la préfecture les représentants de certaines entreprises. Certains s'y rendent, d'autres pas.

20. — MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, une quinzaine d'animateurs du KOR, sont arrêtés, de même que des représentants d'autres groupes de dissidents. Soixante-deux intellectuels, dont des membres du parti, lancent un appel au gouvernement en faveur de la liberté syndicale.

L'U.R.S.S. commence à brouiller les émissions de la B.B.C., de Radio-Free Europe et des émissions allemandes.

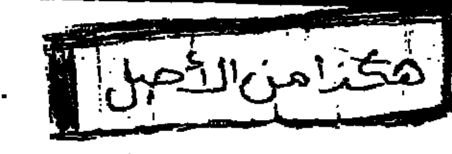
21. — M. Pyka est limogé et remplacé par un autre vice-premier ministre, M. Jagielski.

22. — M. Jagielski rencontre en terrain neutre trois émissaires du comité inter-entreprises et promet de se rendre le lendemain aux chantiers Lénine. Les négociations n'aboutissent pas et rendez-vous est repris pour lundi 25.

Le chancelier Schmidt, en raison de la situation en Pologne, ajourne la rencontre qu'il devait avoir avec M. Honecker en R.D.A., les 28 et 29 août.

Limogeages au sommet

DIMANCHE. — Session plénière du comité central du parti : M. Babiuch, premier ministre, donne sa démission ; il est remplacé par M. Jozef Pinkowski. Les organismes dirigeants du parti sont remaniés : retour au bureau politique, notamment, de M. Stefan Olszowski, qui en avait été exclu en février 1980, lors du VIIIe congrès.



EUROPE

POUVOIR ET LES GRÉVISTES EN POLOGNE

« J'accepte, je signe ! »

(Suite de la première page.)

M. Walesa poursuit : *« Chers amis nous avons pensé durant toute la grève aux intérêts de la patrie et c'est à cela que nous penserons en reprenant le travail demain, 1er septembre — une date dont vous connaissez toute la signification (1). Avons-nous tout obtenu ? Non, mais nous avons obtenu beaucoup, tout ce qui était possible dans cette situation. Le reste, nous pourrons le gagner tous ensemble parce que nous avons maintenant notre syndicat. Nous avons lutté pour l'avoir, non seulement pour nous, mais pour tout le pays. (...) Faisons tout pour préserver son indépendance. La grève est finie. »*

Toujours pas de texte à signer, la parole est à M. Jagielski : *« Chers tous (...). Nous nous sommes attachés à comprendre à chaque instant ce que vous voulez. Nous avons essayé de faire voir ce qu'il était possible de promettre et ce qui était irréaliste. J'approuve M. Walesa d'avoir dit que nous avions parlé comme des Polonais doivent parler*. (les applaudissements fusent). *Il n'y a ni gagnant ni perdant : l'essentiel est que nous soyons arrivés à cet accord. Il faut maintenant nous mettre au travail d'arrache-pied et ce sera la meilleure preuve de notre patriotisme* (applaudissements), *de notre volonté de servir notre patrie socialiste, la Pologne populaire »*, (applaudissements).

Le texte est arrivé ; chacun signe sous les caméras de la télévision polonaise et, comme un diable, un jeune gréviste bondit et distribue aux membres de la commission gouvernementale un jeu de *Solidarité*, le bulletin clandestin du mouvement. M. Walesa : « Solidarité *restera le journal de notre syndicat.* » Les délégués applaudissent à tout rompre. Les ministres rangent ces *samizdats* dans leur serviette. La salle, debout, frémissante, entonne l'hymne national, et les regards que l'on se jette crient : *« Pince-moi ! Dis-moi que je ne rêve pas... »*

Derrière les grilles du chantier submergé de bouquets de fleurs, la la foule hurle : *« Lechek ! Lechek ! »* M. Lech Walesa arrive, raconte, explique, répond aux questions *qu'on lui lance : « Et les prisonniers politiques ? — Parce que vous croyez*, réplique-t-il en riant, *qu'on aurait pu les abandonner ! »* On pleure, on rit, on saute, on s'embrasse, jeunes, vieux, enfants, couples, familles entières : une transe collective.

La plus longue grève (dix-huit jours) de l'histoire de la Pologne populaire, et du monde communiste sans doute aussi, vient de se terminer victorieusement sans qu'une goutte de sang ait coulé, sans même un carreau de cassé. Un miracle peut-être puisqu'on le dit ; un tournant historique certainement, mais avant tout, une éclatante preuve de l'intelligence et de la maturité politique de ce peuple et de ses dirigeants — de ceux du moins qui ont su imposer la raison contre la mitraille.

Ce pays à régime de parti unique depuis trente-cinq ans, totalement impréparé à la négociation et au *dialogue*, a su, en plein marasme économique, au milieu d'une crise politique sans précédent, innover, aller de l'avant : éviter un bain de sang et se projeter dans un avenir incertain mais prometteur.

Dans les rues, les visages épanouis disent l'apaisement et l'espérance de tous. Sur la route entre Gdansk et Varsovie, la station-service et, plus loin, la guinguette à saucisses, sont accrochées au transistor, pas à Radio Europe libre, à la radio polonaise qui retransmet les séances de signatures à Gdansk et à Szczecin, la veille samedi. A Szczecin, le représentant du gouvernement, M. Barcikowski, a dit : *« La nation et l'Etat ont besoin d'une classe ouvrière bien organisée et consciente »* ; et ensuite, à Gdansk, M. Walesa, sur les ondes officielles : *« Notre syndicat... »*

Oui vraiment, « *pince-moi !* », d'autant qu'on revient de loin, de trente-six heures, les dernières de la grève, qui ont semblé un siècle — haletantes, hésitantes, de coup d'accordéon en coup d'accordéon, et nerveusement épuisantes.

« Vous allez vraiment lire ça ? »

Samedi, à 10 h. 30, M. Jagielski arrive au chantier. La veille, les experts des deux parties se sont mis d'accord sur le problème numéro un, le problème des syndicats libres (*le Monde* daté 31 août-1er septembre). A la même heure, à Varsovie, on annonce officiellement, puis on se refuse tout aussi officiellement à confirmer, la prochaine réunion du comité central, qui aura pourtant bien lieu dans l'après-midi. Tout semble sur la bonne voie, mais on n'arrive pas, malgré tout, à y croire.

M. Lech Walesa : *« Nous allons lire le projet sur le point numéro un. »*

M. Jagielski : *« Vous allez vraiment lire ça ? »*

M. Lech Walesa : *« Naturellement, tout le monde doit être au courant. » (Un délégué lit le texte).*

M. Jagielski : « (...) *Ce point est la pierre angulaire de notre accord (...). Je tiens à souligner que le M.K.S. a pris une attitude nette en mettant l'accent sur le fait que la propriété sociale est la base de notre système, en reconnaissant le rôle dirigeant du parti et en soulignant la pérennité de nos alliances. Durant le plénum de cet après-midi, le parti va adopter une attitude de principe vis-à-vis des revendications ouvrières. Avec cette formulation, le parti va sûrement les accepter* (les correspondants d'agences se ruent téléphoner à Varsovie. Flash : *« Gdansk, l'accord est acquis »). Je propose que nous signions, Walesa et Jagielski, ce texte. Ensuite, je pars pour le plénum, les experts travaillent sur les autres points. Je reviens et je signe... »*

M. Lech Walesa : *« Le point deux* (N.D.L.R. : le droit de grève, l'impunité des grévistes et de *« ceux qui les aident »* — autrement dit les militants de l'opposition) *est prêt aussi. Je voudrais que vous l'acceptiez. »*

M. Jagielski : *« Avons-nous besoin de ces mots « et de ceux qui les aident » ?*

M. Lech Walesa : *« Oui ! »*

M. Jagielski : *« Bon, d'accord. (...) J'ai ici un projet de communiqué, le plénum s'ouvre à 3 heures : ne serait-il pas bien qu'un communiqué de principe soit signé ? (...) »*

M. Lech Walesa : *« Nous avons attendu si longtemps que nous pouvons discuter patiemment. (...) Bien sûr, nous reprendrons le travail lundi, mais nous voulons avoir tout, noir sur blanc, avant. »*

M. Jagielski (il veut arriver au plénum avec un communiqué annonçant la reprise) : *« Ce sera noir sur blanc ! »*

M. Walesa : *« Ce sera ! Il faut que ce soit ! Et d'ailleurs j'ai une demande : cessez d'arrêter les gens. Nous avons appris qu'on en a arrêté beaucoup hier à Varsovie* (N.D.L.R. : une vingtaine de militants de l'opposition). *On a arrêté aussi la délégation du M.K.S. de Wroclaw qui se rendait ici. Libérez-les ! Ils ne font rien de mal et, s'ils s'y mettaient, nous saurions leur dire de se calmer. »*

M. Jagielski fait mine de n'avoir rien entendu et lit son projet de communiqué : *« Signons aujourd'hui pour que la grève se termine. »*

M. Walesa : *De toute manière, demain c'est dimanche. Nous avons le temps de tout mettre au clair. On arrête la séance. »*

M. Jagielski s'en va. Dans l'après-midi, le comité central approuvera son rapport et celui de Barcikowski. Ça semble gagné et crac ! au *moment où la situation se débloque à* Varsovie, où M. Gierek, soutenu par M. Olszowski, et semble-t-il aussi par M. Kania, fait triompher non sans mal la sagesse, ça bloque à Gdansk. Délégués et grévistes de base sont moroses, méfiants, déçus : cet accord ne leur plaît pas et ils le disent de plus en plus fort, les heures passant.

Inconscience extrémiste ? Résultat d'une manipulation politique ? C'est ce que certains commencent à dire, mais il s'agit d'un phénomène beaucoup plus profond et beaucoup plus complexe.

Finir la fête ?

D'abord les gens ont peur. Tant que les grèves durent, qu'ils occupent les usines, ils se sentent en sécurité. Mais après, ils ont le sentiment que, atomisés, démunis, ils seront à la merci de la police et qu'on leur fera payer cher ce qu'ils ont fait. Alors, instinctivement, ils *veulent continuer*.

Ensuite, depuis huit jours que durent les négociations, les conciliabules d'experts et les tractations de couloir, le présidium du M.K.S. a, petit à petit, négligé informations et explications. On a commencé à dire dans le chantier *« ils »*, non seulement pour désigner les dirigeants du pays, *mais aussi ceux de la grève*. On ne comprend plus ce qui se passe et, soudain, on entend que le syndicat libre reconnaître le rôle dirigeant du parti. On en déduit — oubliant la fin de la phrase : *« dans l'Etat »* — qu'il sera subordonné au parti. On apprend aussi qu'aucune phrase ne dit explicitement que les syndicats libres pourront être créés dans tout le pays et pas seulement à Gdansk. Alors, tout ce qui le sous-entend et laisse la porte ouverte à cette possibilité, à défaut de la garantir, semble arguties, faux-semblants et tromperies.

Enfin et surtout, la fête de la grève, la rupture des normes, ne faisaient que commencer avec cet incroyable remue-ménage ; ces tracts qu'on s'arrache ; cette découverte — quel phénomène ! — de l'imprimerie artisanale bricolée et libre ; ces étrangers venus de partout avec de grands yeux ; cette gloire mondiale ; ces jeunes acteurs venus déclamer et chanter ; ces relations nouvelles qui se tissent entre les hommes ; cette liberté totale et grisante. Syndicats ou pas, victoire ou pas, *tout cela va finir et il faudrait* reprendre, pas tout à fait mais en fait, comme avant ?

Dur à admettre quand on avait fini par s'habituer au paradis. Dur à admettre surtout avec ces arrestations de la veille — de bien mauvais augure, — et ce qui s'est passé le matin même à Szczecin. L'opinion sur le chantier Lénine est unanime : là-bas, on les a roulés, on les a empêchés de faire venir leurs experts de Varsovie, ils n'ont pas vraiment obtenu de syndicats libres et ils ont repris (partiellement en vérité, mais on l'ignore) sans attendre la signature à Gdansk. N'est-ce pas la preuve de la mauvaise foi ?

N'est-ce pas la preuve de la mauvaise foi du parti ? *« Vous ne « les » connaissez pas, vous ne savez pas de quoi « ils » sont capables »*, répète sans cesse, les larmes aux yeux une institutrice venue là aider, depuis le début de la grève. Les délégués du chantier *Commune de Paris de Gdynia sont* désespérés et furieux : ils se sentent trahis, et, même le lendemain, feront encore grise mine. La tension monte, monte, quelqu'un s'empare du micro, celui qui diffuse sur tout le chantier, et lit un texte passionné en faveur des militants arrêtés du KOR, ceux de la veille et les vingt autres emprisonnés depuis quinze jours : *« Ils nous ont aidés après 1976, ils nous ont aidés maintenant, nous ne pouvons pas les abandonner, nous n'avons pas le droit de reprendre s'ils ne sont pas libres. »* Cinq minutes après, la voix de M. Walesa retentit sur tout le chantier. Il est cassant : *« Je ne veux plus entendre prononcer le nom du KOR ici. Nous sommes un syndicat. Nous défendons les gens emprisonnés injustement, mais nous ne défendons aucun groupe en particulier. On ne prononce plus le nom du KOR ! »*

Rien n'y fait et, en fin d'après-midi, M. Walesa reprend la parole et le mouvement en main, en déclarant que les négociations seront suspendues jusqu'à la libération des emprisonnés politiques. Il prononce e mot *« ultimatum »*. On l'ovationne. Dans leur bureau, les experts blémissent : un ultimatum maintenant, après ce feu vert du comité central ! Au point où on en est ! Impuissants, ils continuent de travailler mais s'attendent au pire. Quand M. Jagielski annonce qu'il est prêt à venir conclure, on lui répond d'attendre le lendemain. Ivre, le bateau tangue, et l'on commence à remettre en chantier une bonne moitié des textes préparés par les experts et approuvés par l'autre partie. On rajoute notamment la suppression pure et simple de toute censure préalable : *« En Angleterre, c'est comme ça ! »*

Plus tard arrive une délégation d'Ursus : là-bas les ouvriers ont débrayé deux heures, exigé de pouvoir s'exprimer à la radio du kombinat, ce qu'ils ont obtenu, comme la possibilité d'envoyer une délégation à Gdansk. On apprend dans le même temps que la grève commencée vendredi à Huta-Warszawa continue et que le travail a cessé à Huta-Katowice, la gigantesque aciérie silésienne. On se sent fort et sans la moindre envie de céder quoi que ce soit.

Dimanche matin, sur le chantier, la désormais traditionnelle messe en plein air bat tous les records d'affluence. Mais pendant que l'on prie, un service d'ordre rigoureux se met en place. Les consignes sont précises : seuls les délégués d'entreprise peuvent pénétrer dans la salle de conférences, et encore, après avoir fait retamponner leur laisser-passer.

Les militants de l'opposition, les intellectuels et les employés de Gdansk qui s'étaient joints au mouvement sont priés de rester dehors, ainsi que la presse étrangère qui doit attendre que les opérations de contrôle soient terminées.

M. Jagielski arrive à 11 heures, très pâle. La sonorisation est en panne, comme c'est souvent le cas, tous les délégués n'ont pas encore pu prendre place, la presse étrangère fait le pied de grue. Les négociations commencent. Les barrages cèdent, tout le monde entre : *« Où en est-on, que se passe-t-il? »*

Et bien, ça va très bien. On en est déjà au point cinq. Il n'y a pas *eu d'ultimatum sur les prisonniers* politiques mais M. Walesa a fait comprendre la situation, et il a été compris. La suppression de la censure préalable n'a finalement pas été demandée, ça avance. La sonorisation redémarre et on entend de fait M. Jagielski : *« J'accepte, le signe. »*

Point huit : l'augmentation des salaires. Le M.K.S. ne demande plus 2 000 zlotys pour tous, mais 1 000 pour ceux qui gagnent moins de 3 500 zlotys et 500 pour ceux qui gagnent plus. M. Jagielski argumente, chiffres à l'appui : *« Ce serait la ruine complète du pays. Ces négociations sont l'expression d'une incroyabe maturité politique. Je vous demande donc de réfléchir et de laisser le gouvernement préparer un plan d'augmentations graduelles par branche industrielle. »*

M. Walesa : *« On ne peut pas imprimer des billets s'il n'y a pas d'argent en caisse. Alors je propose qu'on accepte. Nous avons des syndicats indépendants, le droit de grève et nous verrons le moment venu si les promesses sont tenues. »* A M. Jagielski : *« Nous acceptons votre proposition. »*

Le 16 août, avant de décider malgré tout de continuer leur grève, les ouvriers du chantier Lénine avaient obtenu 1 500 zlotys d'augmentation pour tous. Financièrement non seulement ce mouvement ne leur aura rien apporté, mais leur aura même fait perdre — sans qu'ils songent à quelques exceptions près à s'en plaindre. On imaginait que les autorités puissent céder aux revendications économiques mais *jamais aux revendications politiques*. C'est l'inverse qui s'est produit et pour l'intérêt collectif cela n'a que du bon...

Point neuf : ce n'est plus l'échelle mobile tout court, mais une indexation des salaires sur l'évolution du prix des articles de première nécessité. M. Jagielski : *« J'accepte, je signe ! »*

Encore trois *« J'accepte, je signe »* et l'on arrive au point 13 : l'attribution des responsabilités selon les compétences et non l'appartenance au parti, et la suppression des privilèges des membres du POUP. Là, le M.K.S. a rajouté quelque chose dans la nuit : la suppression de la *« nomenclature »* (la liste des fonctions réservées). M. Jagielski : *« Je préférerais que nous n'abordions pas cela. »* Un membre de la commission gouvernementale, personnalité influente et visiblement très hostile à l'évolution de la situation : *« Les membres du parti ne bénéficient d'aucun privilège ! »* (rires et surtout sifflets dans la salle). M. Jagielski : *« J'accepte, je signe ! »*

Tout va si vite qu'on ne peut plus suivre, *qu'on n'entend plus que ce* leitmotiv : *« J'accepte, je signe »*, répété encore sept fois. Lorsqu'on en arrive au vingt et unième et dernier point, d'un seul souffle, le vice-premier ministre lance sans placer une virgule : *« J'accepte je signe, et maintenant le communiqué ! »*

M. Walesa (s'adressant en fait à l'extérieur) : *« Nous avons obtenu satisfaction sur nos revendications. Maintenant leur réalisation concrète dépend de notre solidarité et de notre vigilance. Je propose dix minutes de suspension »*

M. Jagielski : *« Le texte est prêt ! »*

M. Walesa : *« Alors nous avons le temps, vingt minutes de suspension. »*

Un autre membre du présidium : *« Pendant la suspension de trente minutes, M. Jagielski pourra aller téléphoner à Varsovie pour se renseigner sur les arrestations, et ensuite nous signerons tout dans la grande salle. »*

Ainsi fut fait. A 15 heures, cent cinquante minutes plus tard donc, M. Jagielski revient, déclare que d'ici ce lundi midi la procurature aurait fait libérer toutes les personnes concernées ; il est cru sur parole et l'on connaît la suite. Entre-temps, M. Lech Walesa a annoncé que le syndicat autogéré et indépendant a un siège à Gdansk, mis à sa disposition par la municipalité — au numéro 13 de la rue Marchlewski : *« C'est provisoire »*, dit-il, *« nous trouverons plus grand bientôt. »*

La nécessaire pondération dans l'audace

Une page est tournée mais il est évident que l'on n'a pas fini d'écrire ce chapitre de l'histoire polonaise. Il faudra d'abord voir ce lundi si tout le monde est libéré et si la reprise se fait sans difficulté à Gdansk. Puis savoir ce qui va se passer dans les autres usines et villes en grève : reprise ou pas ? Dans *quelles conditions ? Création* de syndicats ou pas ? Et il restera alors la grande question : l'alerte passée — si elle passe — les autorités sauront-elles ne pas oublier ? Tenir leurs promesses et leurs engagements ? Jouer vraiment le jeu de la concertation et du dialogue auquel aspirent les Polonais ?

Plusieurs dirigeants et *non des* moindres affirment avoir compris et la profondeur des mutations indispensables, et le bien qu'elles pourraient apporter au pays. Ils disent, en promettant de neutraliser les éléments les plus conservateurs du parti, que la vague de grèves a ouvert de nouveaux horizons et que bien des choses vont se faire. Certains pensent même, au bureau politique, à laisser mourir de leur belle mort les syndicats officiels et à négocier la remise en ordre de l'économie avec des hommes qui auront la confiance des ouvriers.

M. Gierek se dit en privé fermement décidé à rester en place, à ne jamais laisser le sang couler et à couvrir de son autorité internationale le nécessaire cours nouveau. En tout état de cause, il va maintenant falloir faire preuve d'encore plus de sagesse et de pondération dans l'audace que durant ces dix-huit derniers jours.

BERNARD GUETTA.

(1) Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissaient la Pologne, c'était le début de la guerre mondiale.

grève et de négociations

Dans son discours devant le plénum, M. Gierek a annoncé un changement de la politique économique du gouvernement, mais n'accepte pas l'idée de syndicats indépendants et continue à prôner une évolution des syndicats officiels « vers une défense authentique des intérêts des travailleurs ».

A Gdansk, l'évêque Kaczmarek demande aux grévistes de reprendre le travail.

A Moscou, la presse, qui jusqu'alors n'a fait que de discrètes allusions aux arrêts de travail, publie le discours de M. Gierek. Un commentateur de Tass condamne les « ingérences » occidentales dans les affaires intérieures d'un « pays socialiste souverain ».

26. — Les grévistes réagissent avec prudence aux promesses et refusent de reprendre les négociations tant que les communications téléphoniques de Gdansk avec le reste du pays ne seront pas rétablies. Elles le seront, mais pas avec l'étranger.

M. Lech Walesa et le présidium du comité de grève inter-entreprises à Gdansk négocient avec M. Jagielski, qui accepte de reconnaître le droit de grève et ajourne les pourparlers.

Des négociations parallèles ont lieu dans l'autre grand port de la Baltique, Szczecin, situé à la frontière de la R.D.A., où le M.K.S. (comité inter-entreprises) négocie avec un autre vice-premier ministre, M. Barcikowski.

Les grévistes à Gdansk demandent l'assistance de plusieurs intellectuels de Varsovie, dont certains ont signé le fameux appel des 62 du 23 août. Les autorités acquiescent.

Un ton nouveau apparaît à la télévision. Le nouveau ministre des finances précise pour la première fois officiellement que l'endettement du pays envers l'Occident est de 20 milliards de dollars. Le secrétaire du parti à Gdansk disculpe les « dissidents » arrêtés entre-temps de toute responsabilité dans les événements de la Baltique. Le Conseil central des syndicats (officiels) élit à sa tête pour remplacer M. Szydlak, écarté du bureau politique, un homme qui n'a aucune position importante dans le parti, M. Jankowski, jusque-là président de la fédération de la métallurgie.

Le cardinal Wyszynski, primat de l'Eglise catholique en Pologne, lance un appel à la fin de la grève. L'homélie du primat devant les pèlerins à Czestochowa est diffusée par la télévision.

L'intervention du cardinal

27. — A Gdansk, les experts continuent à négocier.

28. — Les grèves continuent de s'étendre, notamment aux aciéries de Nowa-Huta et à Wroclaw, où un comité inter-entreprises est formé. M. Jagielski revient aux chantiers Lénine : on tente d'y définir ce que seraient les syndicats libres, appelés « indépendants ».

L'épiscopat annonce que le cardinal Wyszynski a été censuré par la télévision et rappelle « les droits inaliénables de la nation ».

A Moscou, Tass dénonce pour la première fois « l'activité subversive d'éléments antisocialistes » qui « s'efforcent d'unir leurs efforts pour éloigner le pays du système socialiste ».

Un commentateur polonais réputé, M. Rakowski, fait une mise en garde à la télévision de Varsovie contre l'enchaînement menant à l'« autodestruction » du pays.

A Gdansk, les pourparlers piétinent. A Varsovie, « Trybuna Ludu », organe du parti, explique qu'il ne saurait être question de pluralité syndicale, alors que le directeur de l'agence Interpress dénonce l'« escalade » à laquelle se livreraient « les éléments antisocialistes et les groupes extrémistes ».

A Bonn, le chancelier Schmidt annonce que le président Carter lui a écrit pour se déclarer favorable à une aide économique à la Pologne, tandis qu'on apprend que Varsovie a demandé à Washington une augmentation de 20 % des crédits destinés à l'achat de céréales.

La situation semble tellement inquiétante que l'on veut obtenir du M.K.S. de Gdansk qu'il lance un appel à la reprise du travail, car les grèves continuent à s'étendre dans différentes villes et même aux mines de cuivre de Basse-Silésie. Le M.K.S. accepte, mais le pouvoir renonce finalement à *laisser diffuser* un tel appel à la télévision.

29. — Journée de négociations sérieuses à Gdansk et à Szczecin *pendant que des rumeurs* d'une démission de M. Gierek, aussitôt démenties, circulent. A Berlin-Est, l'agence A.D.N. reproduit un article de M. Gus Hall, secrétaire général du parti communiste américain, critiquant indirectement M. Gierek.

M. Brejnev prononce un long discours à Alma-Ata, mais ne souffle mot de la Pologne.

30. — Vers 11 heures du matin, la radio de Szczecin annonce que la signature d'un accord sur les revendications du M.K.S. avec le négociateur, M. Barcikowski, a eu lieu à 5 heures du matin. A Gdansk, deux heures plus tard, on annonce un accord entre le M.K.S. de M. Lech Walesa et le négociateur, M. Jagielski, sur la création de syndicats « autogérés ».

Un plénum du comité central siège le samedi après-midi ; selon un communiqué, il a entériné les accords conclus.

31. — Négociations au finish à Gdansk, alors que le travail reprend partiellement à Szczecin, mais pas encore aux chantiers navals de l'Oder. En fin d'après-midi, tous les autres points ont été négociés et l'accord M.K.S.-commission Jagielski est signé. « La grève est finie », annonce M. Lech Walesa. Les autorités commencent à libérer certains dissidents, dont plusieurs avaient été arrêtés encore samedi et d'autres inculpés vendredi d'« associations de malfaiteurs » ou d'« activités antisocialistes ».

Des grèves ont lieu depuis trois jours dans des mines de charbon en Silésie

Varsovie (A.F.P., Reuter). — Lundi 1er septembre, au début de l'après-midi, l'agence PAP a annoncé que le travail n'avait pas repris lundi matin dans plusieurs entreprises de Haute-Silésie, notamment dans huit mines de charbon où des grèves avaient été déclenchées le 29 août.

Ce mouvement de grève a un double caractère : solidarité avec les grévistes de Gdansk et revendications propres aux mineurs. L'agence a précisé qu'une commission gouvernementale conduite par le ministre des mines, M. Wlodzimierz Lejczak, a été formée pour examiner une plate-forme d'accord élaborée par les grévistes.

On avait cru jusqu'à présent que seule la Basse-Silésie et certaines mines de cuivre avaient été atteintes par les grèves. Il apparaît que l'ancien fief de M. Gierek, en Haute-Silésie, et les mines de charbon autour de Katowice, dont les travailleurs ont le niveau de vie le plus élevé du pays, n'ont pu échapper au mouvement. En tout cas, jusqu'à présent, rien n'avait transpiré de ce qui se passait en Haute-Silésie. Selon l'agence Reuter, il y aurait, dans la région, trente mille grévistes qui veulent que les accords de Gdansk soient étendus à toute la Pologne.

D'autre part, à Gdansk, le président du M.K.S., M. Walesa, a annoncé que les dix-huit membres du présidium du comité de grève inter-entreprises avaient donné leur démission des entreprises qui les employaient pour devenir des permanents des nouveaux syndicats indépendants et autogérés. Au cours d'une conférence de presse, la première, au siège des nouveaux syndicats (l'ancien appartement d'un médecin), M. Walesa a précisé que ces permanents auraient un salaire de 7 000 à 8 000 zlotys par mois (le salaire mensuel moyen est de 5 000 zlotys).

EUROPE

L'ACCORD ENTRE LE POUVOIR ET LES GRÉVISTES EN POLOGNE

Dans la presse parisienne...

L'HUMANITE : l'ouvrage n'est pas terminé.

Dans l'*Humanité*, où M. Roland Leroy, directeur du quotidien et membre du bureau politique du P.C.F., consacre un article à la situation française, les accords signés à Gdansk sont qualifiés de « *positifs* » dans le titre de première page et ainsi commentés, en éditorial, par José Fort :

« Disons-le tout net : les développements qu'a connus, en cette fin de semaine, la situation en Pologne et la signature d'accords entre les grévistes et le gouvernement polonais nous réjouissent. (...) L'ouvrage, toutefois, n'est pas terminé. (...)

» Malgré leur exceptionnelle importance, les accords de Gdansk et de Szczecin ne mettent pas un point final à une situation qui ne manquera pas d'avoir des prolongements. »

L'envoyé spécial du quotidien à Varsovie, Jacques Estager, écrit pour sa part :

« Les journaux ne paraissant pas le dimanche, il n'y a aucun commentaire sur l'évolution de la situation et sur ses derniers développements. Il est significatif toutefois que, tout au long de la semaine écoulée, on n'ait pas observé de signe de soutien populaire à l'action gouvernementale. C'est dans le mouvement gréviste que la classe ouvrière et l'opinion en général ont vu surtout les espoirs et les garanties du changement. Cela signifie pour le moins que la crise de confiance n'est pas surmontée, qu'il faudra du temps et que, dans cette situation, les actes et les décisions compteront beaucoup plus que les déclarations d'intention. (...)

» Les engagements pris par le gouvernement, sur toutes les revendications présentées par les travailleurs et l'opinion en général, ne peuvent pas ne pas être tenus parce que ces revendications sont des exigences de la société tout entière, reconnues comme telles par le pouvoir politique. Tout engagement non tenu rouvrirait d'ailleurs la crise. »

LE MATIN DE PARIS : l'enjeu est grave.

« Où va la cohésion politique, économique et militaire des pays du Comecon et du pacte de Varsovie si les principes sur lesquels elle repose continuent d'être bafoués par la classe ouvrière polonaise ?... L'Occident se tait, la Pologne prie et c'est à Moscou que se trouve à présent la réponse. Les Russes se contenteront-ils de sauver les apparences et, satisfaits de conserver la boîte, affecteront-ils d'ignorer le détail de ce qu'elle contient ? Ou bien attendront-ils avec patience, comme ils ont l'habitude de le faire, pour ne réagir par la force qu'après avoir reculé jusqu'aux limites de ce qu'ils estiment pouvoir tolérer? L'enjeu est tellement grave qu'on ne doit pas s'étonner de la réserve qu'ils affichent. »

(J.-L. ARNAUD.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : inquiétude.

On peut craindre que l'accord conclu entre le gouvernement de Varsovie et les ouvriers polonais ne soit qu'un leurre. (...)

» Comment l'U.R.S.S. saura-t-elle longtemps tolérer cette exception de caractère réformiste à la règle idéologique rigoureuse qu'elle soumet à sa loi impérialiste ? Il semble impensable que la nouvelle expérience polonaise puisse se poursuivre et se développer sur une longue période. (...)

» Mais cette inquiétude ne doit pas altérer une certitude désormais acquise : à terme, la victoire des ouvriers portera des fruits décisifs. Le communisme vient de subir pour la première fois de son histoire un coup exceptionnellement grave, dont les sursauts de Moscou et de ses alliés ne suffiront plus à conjurer les effets. »

(PHILIPPE TESSON.)

LE FIGARO : un pari.

« Ce qui s'est passé en Pologne, et plus encore ce qui va s'y passer, intéresse (...) passionnément tout le monde communiste. Si la réforme se poursuit et aboutit progressivement à plus de démocratie et de bien-être, le pari des grévistes polonais et de ceux qui les ont soutenus sera gagné. Si le pouvoir en place, sous des pressions intérieures ou extérieures, essaye de « noyer le poisson », de reprendre les concessions faites, une autre crise, autrement redoutable, éclatera. Et il est probable que cette fois l'U.R.S.S., qui a affiché ces temps-ci la plus grande sérénité, voudra rétablir son orthodoxie par la pression politique ou la force militaire. »

(SERGE MAFERT.)

...et étrangère

THE TIMES (Londres) : les chances d'une évolution pacifique.

« Le contrôle soviétique sur l'Europe de l'Est (...) ressemble plus à un accident de la guerre, historiquement parlant, qu'à une évolution naturelle. A un certain point, il suivra le chemin de tous les empires. Ce que nous ignorons, c'est le temps que prendra ce processus, et s'il peut être évité qu'il conduise à la guerre, comme l'ont fait dans le passé la plupart des empires en train de mourir.

» Les extraordinaires événements de Pologne de ces dernières semaines ne donnent aucune réponse à cet égard, mais ils accroissent légèrement les chances d'une évolution pacifique. Ils montrent pour l'instant qu'une pression populaire peut être organisée sans que l'ordre soit rompu, qu'un régime peut y répondre sans tomber, et que Moscou peut être convaincu qu'il y a moins de risques à accepter un changement qu'à intervenir pour l'empêcher. C'est pourquoi l'issue pacifique de la grève doit être saluée, pour des raisons qui vont au-delà du fait que les grévistes ont, sur le papier, obtenu les syndicats indépendants qu'ils réclamaient. »

THE GUARDIAN (Londres) : les leçons du passé.

« En dix-sept jours, Gdansk a changé le visage de l'Europe de l'Est. Sans effusion de sang, sans émeutes — toutes les leçons du passé ont été entendues, — un régime communiste supposé omnipotent (...) a été contraint de concéder ce qu'il avait juré ne jamais concéder : le droit, pour les travailleurs, de s'organiser de façon libre et indépendante. (...) Bien sûr, la Pologne est, à l'Est, un cas d'espèce, solide dans son nationalisme et dévoué à l'Eglise catholique ; mais la capacité de ses ouvriers (par l'organisation calme et la résistance obstinée) à tenir en échec l'appareil d'Etat est un message de peur pour MM. Brejnev, Honecker et les autres. Des groupes d'intellectuels dissidents peuvent causer une irritation. On peut aussi les boucler (comme la Pologne elle-même l'a encore fait ce week-end). Mais les gens ordinaires qui font véritablement la nation constituent un plus puissant défi, que l'on ne peut ignorer. Nul ne peut, cependant, supposer pour l'instant que les luttes soient finies. »

THE DAILY TELEGRAPH (Londres) : l'Occident doit cesser de payer la note.

« M. Brejnev devrait être très soulagé, que le pire ne soit pas arrivé en Pologne. Cependant, dans un langage codé, il a exprimé son mécontentement devant le prix qu'il a fallu payer (...). M. Gierek devrait chercher un emploi de retraité. Car, loin d'annoncer une détente sur son empire trop étendu, il semble que, pour M. Brejnev, les concessions faites à la Pologne devront être compensées par une politique plus dure partout, en Russie comme à l'étranger (...). Le fardeau économique du système communiste continuera de peser lourdement sur la Pologne comme ailleurs. L'Occident doit cesser de payer la note pour le soutenir. »

LE SOIR (Bruxelles) : pour la première fois...

« Une série de précédents historiques viennent d'être créés à Gdansk et à Szeczecin. Pour la première fois, le droit à la grève et à un syndicat autonome a été reconnu dans un pays membre du bloc communiste, et cela sous la pression ouvrière ; pour la première fois, une délégation gouvernementale, dirigée par un membre du bureau politique théoriquement dépositaire de la totalité du pouvoir en Pologne, a négocié d'égal à égal avec un groupe d'ouvriers dépourvus de toute existence légale ; pour la première fois, un Etat communiste disposant de tous les moyens d'oppression et de mystification a été contraint de conclure avec un groupe de grévistes un accord en bonne et due forme, de le signer enfin comme s'il s'agissait d'une rencontre au sommet devant les caméras de la télévision nationale, et légalisant ainsi une autre source parallèle et indépendante du pouvoir dans un pays dont un des fondements est précisément le refus de tout partage du pouvoir. »

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (Francfort) : un système qui a fait faillite.

« Qui le régime a à ses côtés, voilà qui est clair. Mais sur qui les ouvriers de Pologne peuvent compter n'est pas sûr. Il peut s'agir des socialistes du monde entier, de leur « Internationale socialiste » et, au-delà, des gouvernements à direction social-démocrate ; ils devraient accorder leur soutien pour que les Polonais ne soient pas privés des fruits de leur grève. Ces jours derniers, le chancelier Schmidt a montré un peu plus de sympathie et de respect pour leur lutte en faveur d'une parcelle d'autogestion. Mais les Polonais sont désormias avertis qu'ils sont soutenus, eux personnellement et non leur système, qui, économiquement, politiquement et moralement, a fait faillite. »

DIE WELT (Bonn) : plus d'humanité en Europe.

« Désormais, l'aspiration à des syndicats indépendants entre Rostock et Vladivostock ne s'éteindra plus. Au contraire, elle se manifestera plus souvent et continuera de s'élargir. Et même si on devait éteindre cette étincelle par la violence, elle se ranimera ailleurs (...). La liberté est plus forte que la tyrannie. (...) A Dantzig, en 1980, s'amorce le tournant vers plus de liberté et d'humanité en Europe. »

M. STASI : la France l'a échappé belle...

M. Bernard Stasi, député U.D.F. de la Marne, président délégué du Centre des démocrates-sociaux, a déclaré dimanche 31 août à Sévrier (Haute-Savoie), où était réunie l'université politique d'été des Jeunes Démocrate sociaux : « *Comment ne pas évoquer avec honte, avec tristesse et indignation, les propos des dirigeants communistes français qui ont l'audace de proposer en exemple au gouvernement français le comportement du gouvernement polonais. Voici donc un régime qui, il y a quelques années, a fait tirer sur les ouvriers en grève — et l'on ne saura jamais combien de centaines de personnes ont été tuées. Voici donc un régime qui, pour arrêter la grève, fait peser la menace de l'intervention du grand frère soviétique. Voici donc un régime qui, contraint d'accorder quelques libertés sous la pression populaire, déclare cyniquement que ces libertés ne doivent pas être utilisées à mettre en cause le système socialiste, ce qui revient à reconnaître que toute vraie liberté est un poison mortel pour un système de cette nature. Et c'est ce régime-là, ce gouvernement-là, que les dirigeants communistes français nous proposent comme exemple ! Décidément, en faisant le choix que l'on sait en 1978, la France l'a échappé belle.* »

Suisse

DE NOUVELLES MANIFESTATIONS DE JEUNES ONT EU LIEU A ZURICH ET A BERNE

(De notre correspondant.)

Berne. — Après quelques semaines d'accalmie estivale, de nouvelles manifestations de jeunes mécontents viennent d'éclater en Suisse alémanique. Samedi 30 août, dans l'après-midi, un millier de manifestants s'étaient réunis dans le centre de Zurich pour protester contre la construction d'appartements de luxe aux dépens de logements à loyer modéré. Des heurts se sont produits lorsque la police est intervenue pour disperser la manifestation, qui avait été interdite.

Les échauffourées avec les forces de l'ordre se sont poursuivies jusque tard dans la nuit. Le calme est ensuite revenu, mais plusieurs personnes ont été blessées et cent trente jeunes gens ont été interpellés, avant d'être, pour la plupart, relâchés. Comme au début de l'été, cette manifestation s'est soldée par des bris de vitrines, des voitures endommagées et d'autres dégâts.

Deux jours auparavant, des affrontements analogues avaient eu lieu à Berne, où quelque deux cents jeunes gens étaient descendus dans la rue pour réclamer la création d'un centre pour la jeunesse. Une cinquantaine de manifestants avaient été arrêtés, puis remis en liberté. — J.-C. B.

DIPLOMATIE

M. ALAIN PIERRET EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE AU NIGER

M. Alain Pierret a été nommé, dimanche 31 août, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France au Niger, en remplacement de M. Henri Costilhes.

[Né le 16 juillet 1930, M. Pierret a été premier secrétaire à Freetown de 1961 à 1963, puis deuxième secrétaire à Pretoria de 1963 à 1966. Nommé chevalier de l'ordre national du mérite en 1966, il a occupé le poste de deuxième conseiller à l'ambassade de Moscou (1969-1972), puis à celle d'Helsinki (1972-1975). M. Pierret a été membre de la délégation française à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki, puis à Belgrade, où il était premier conseiller depuis novembre 1975.]

PROCHE-ORIENT

Iran

La liste des membres du futur gouvernement est « désapprouvée » par le président Bani Sadr

Le président iranien, M. Bani-Sadr, a adressé deux lettres au Parlement exprimant sa « *désapprobation* » de la liste ministérielle soumise dimanche par le premier ministre, M. Radjaï, indique lundi le journal de langue anglaise *Teheran Times*, citant M. Reza Taqavi, chef du cabinet du président.

D'autre part, une haute personnalité du cabinet présidentiel, qui a demandé à garder l'anonymat, a déclaré au même journal, selon l'A.F.P., que, à sa connaissance, aucun accord n'était intervenu entre MM. Bani Sadr et Radjaï sur cette liste.

« *La Constitution, dont la rédaction est inspirée par le sang de soixante-dix mille martyrs de la révolution, est en jeu* », aurait dit cette personnalité.

Aux termes de la Constitution, la liste des membres du cabinet établie par le premier ministre doit être approuvée par le président.

Le ministre des affaires étrangères sortant, M. Ghotbzadeh, a déclaré pour sa part au journal tenir du président Bani Sadr qu'aucun accord sur la liste ministérielle n'était intervenu entre lui et le premier ministre.

L'opposition de M. Bani Sadr au premier ministre s'est manifestée à propos de l'attribution des portefeuilles. Aux termes de la Constitution, le président est « *coresponsable* » du choix des ministres, le gouvernement n'étant plus, par la suite, responsable que devant le Parlement. M. Bani Sadr avait fait savoir dès le début qu'il se réservait le choix de deux ministres, ceux de la défense et de l'intérieur. Pour le premier, rien n'a été encore résolu puisque le poste demeure pour l'instant sans titulaire. Pour le second, un compromis semble être intervenu puisque M. Bani Sadr a réussi à récuser la nomination au poste-clé de l'intérieur de l'ayatollah Nategh Nouri, qui aurait été le seul dignitaire religieux du cabinet, et l'ancien titulaire de l'intérieur, M. Hossein Mossaui Khamenei, a été reconduit dans ses fonctions.

« Le destin du peuple »

Le désaccord demeure cependant sur le choix des autres ministre, qui sont, pour la plupart, des personnalités proches du parti républicain islamique. M. Bani Sadr, encouragé par les mouvements populaires en sa faveur à l'occasion de plusieurs tournées dans les provinces, avait pendant une semaine résisté à toutes les pressions. Il semble qu'une longue réunion chez lui, avec l'hodjatolislam Ahmad Khomeiny, fils de l'imam, et les directives personnelles du « guide de la révolution », avec lequel le président de la République eut une ultime audience, samedi, aient eu raison de ses résistances. Dimanche, en effet, la liste des membres du nouveau cabinet était enfin publiée, dans une lettre adressée par le premier ministre au président du Parlement.

Cette procédure était anormale, car c'est M. Bani Sadr qui devait présenter le gouvernement, et elle a soulevé des questions au Parlement : M. Salamatian, un des conseillers du président, et l'ayatollah Khalkhali se sont élevés contre un cabinet qui n'aurait pas l'agrément du président de la République. Un communiqué publié samedi soir, après une réunion entre MM. Bani Sadr et Radjaï, annonçait du reste que le chef de l'Etat présenterait lui-même au Parlement la liste des ministres. Mais l'avis défavorable de M. Bani Sadr sur le cabinet de M. Radjaï était rendu public clairement dimanche soir, dans son journal *Révolution islamique*, ainsi que sa réponse à une lettre jugée « *insultante et calomnieuse* » des moudjahidin de la révolution (groupe proche du parti de la République islamique) au Parlement, accusant M. Bani Sadr d'empêcher le fonctionnement des institutions et l'installation d'un gouvernement révolutionnaire.

Sans attendre que le refus du cabinet par M. Bani Sadr soit officiellement annoncé, et que la lettre du chef de l'Etat adressée au Parlement soit rendue publique, M. Radjaï a réuni son cabinet, dimanche, et enregistré pour la radio et la télévision une longue déclaration où il justifie sa position. Il accuse le président Bani Sadr d'avoir manqué à sa parole, d'être intervenu dans le choix des ministres, et de faire au gouvernement des procès d'intention en rappelant, selon lui hors de propos, que le premier ministre doit respecter la Constitution.

La plus grande incertitude règne donc encore à Téhéran en attendant que le Parlement se réunisse, mardi matin, pour examiner la liste des ministres et le programme de gouvernement. « *Je n'ai pas besoin d'approbation tapageuse*, a déclaré M. Radjaï dans son allocution radio-télévisée, *ce qui m'importe, c'est le destin du peuple.* »

La composition du cabinet

Voici la liste des ministres proposés par le premier ministre, M. Radjaï :

Economie, finances, plan et budget : M. Mohamed Nourbakhch ; *Affaires étrangères* : M. Hossein Mossavi Khamenei ; *Intérieur* : M. Mohamed Reza Mahdavi Kani (*) ; *Santé* : docteur Manafi ; *P.T.T.* : M. Mahmoud Gandhi ; *Transports et communications* : M. Moussa Kalantari (*) ; *Sciences, culture et arts* : docteur Hassan Arefi ; *Commerce* : M. Sayed Assadolah Ladjevardi ; *Industrie* : M. Nemath Zadeh (*) ; *Education* : M. Mohamed Ali Radjaï (premier ministre) ; *Agriculture* : M. Mohamed Salamati ; *Travail* : M. Ahmad Tabakoli ; *Pétrole* : M. Asghar Ebrahimi ; *Energie* : M. Hassan Abaspour ; *Orientation* : M. Abbas Douzdouzani.

Ministres conseillers :

Au plan : M. Sayed Esmahim Davoudi ; *Au bien-être* : M. Mohamed Ali Fayazbakhch ; *Aux affaires exécutives* : M. Behzad Nabavi ; *Au logement et urbanisme* : M. Mohamed Chaab Gonabadi.

(*) *Faisaient partie de l'ancien gouvernement.*

Les principaux ministres

● M. Hossein Mossavi Khamenei *est une des figures dominantes du parti de la République islamique (PRI) majoritaire au Parlement. Né en 1941 à Tabriz il a fait des études d'architecture à Téhéran et a fondé à cette époque la première association islamique universitaire. Il a ensuite dirigé une entreprise de bâtiment tout en s'engageant dans la lutte clandestine contre le régime du chah. Au début de 1973, ses activités lui ont valu d'être arrêté par la SAVAK, ainsi que tous les employés de son entreprise. Libéré quelque temps après, il a enseigné à l'université de Téhéran à partir de 1974. En 1976, il a créé le « Mouvement des musulmans iraniens ». Après la révolution et la mise en place officielle du PRI, il est entré au conseil central du parti et a fondé simultanément le quotidien* République islamique, *dont il devient le rédacteur en chef avant de faire partie, de mai à novembre 1979, du Conseil de la révolution.*

● M. Mohamed Nourbakhch, *né à Ispahan en 1948. Il a fait ses études à la faculté de Téhéran, puis aux Etats-Unis, d'où il est revenu avec un diplôme de docteur en économie. Lors de son séjour aux Etats-Unis il a milité dans les associations islamiques d'Amérique du Nord. Après la révolution, il a créé à Téhéran un bureau de coordination entre les étudiants iraniens et l'étranger. Plus récemment, il a participé à la mise en place d'un groupe de recherche sur l'« économie islamique ».*

● M. Abbas Douzdouzani. *Né en 1942 à Tabriz, a fait des études universitaires à Téhéran. A partir de 1963, tout en étant employé au ministère de l'éducation nationale, il devint cette année-là membre de la branche armée du « parti des nations islamiques ». Il fut arrêté une première fois en 1965 pour six mois et licencié du ministère de l'éducation. Arrêté à nouveau, en 1967, sous l'accusation d'avoir voulu assassiner le chah et sa famille, il ne resta cette fois que quarante jours en prison. Il fut incarcéré à nouveau en 1972 par la SAVAK et resta en prison jusqu'en 1977. En 1969, il a adhéré « Parti de Dieu », puis a dirigé les Pasdaran (gardiens de la révolution) qu'il a contribué à créer jusqu'à son remplacement, le 23 mai dernier, par le commandant Abou Charif. Il sera chargé notamment des problèmes de la presse étrangère en Iran.*

● Dr Hadi Manafi. *Né en 1941 à Tabriz. Il a fait ses études de médecine en Turquie et a occupé les fonctions de directeur du centre des urgences de Téhéran.*

● M. Mahmoud Gandhi. *Né en 1944, il a obtenu une maîtrise d'électronique à l'université de Téhéran et un doctorat de l'université de Californie. De 1971 à 1978, il enseigne à la faculté technique et à la faculté des télécommunications dont il devient, par cooptation, le directeur après la révolution.*

● Dr Hassan Arefi. *Né en 1936 à Téhéran, il a obtenu son diplôme de médecine à l'université de la capitale, avant de se spécialiser, aux Etats-Unis, en pédiatrie et cardiologie. De retour en Iran en 1975, il devint assistant à la faculté de médecine, puis, après la révolution, doyen de la faculté. Nommé récemment recteur de l'université de Téhéran, il est le médecin personnel de l'imam Khomeiny.*

● M. Sayed Assadolah Ladjevardi. *Né en 1935 à Téhéran, il a fait partie, en 1963, du comité central de l'Union des sociétés islamiques. Emprisonné deux ans à la suite de l'assassinat du premier ministre Mansour, il a participé à plusieurs manifestations anti-israéliennes, dont le plasticage du bureau de la compagnie El Al, à Téhéran. Emprisonné de nouveau pendant quatre ans et torturé, il a perdu un œil. Une nouvelle fois emprisonné en 1974, il a été de nouveau torturé et condamné à dix-huit ans de prison, il fut libéré en automne 1978.*

● M. Asghar Ebrahimi. *Né en 1953 à Ispahan, il a été précédemment gouverneur de la province d'Ilam (frontalière de l'Irak). Il a été victime de la SAVAK sous l'ancien régime. Il a fait des études de pétrochimie à Abadan et en Californie.*

● M. Hassan Abaspour. *Né en 1944 à Téhéran, il a obtenu un diplôme d'ingénieur en électricité de l'université de Londres, où il a résidé de 1972 à 1975. Il fut l'un des fondateurs de l'Association islamique universitaire sous le régime du chah et est devenu après la révolution membre du comité central et administrateur du groupe de recherches politiques et économiques du parti de la République islamique.*

● M. Mohamed Salamati. *Né en 1946 à Kashmar, à l'est de l'Iran, il est diplômé d'économie. Il a été emprisonné pendant quatre ans sous l'ancien régime pour ses activités politiques et fut chargé, après la révolution, de diriger l'académie militaire à Téhéran.*

AFRIQUE

Le conflit saharien

Le Front Polisario presse le Maroc de négocier avec lui à Freetown

Alger *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — *M. Omar Mansour, membre du* bureau politique du Front Polisario et chef de la mission sahraouie à Alger, a tenu, dimanche 31 août, une conférence de presse au cours de laquelle il a pressé le Maroc de participer, du 9 au 12 septembre à *Freetown*, aux travaux du « comité des sages » de l'O.U.A. chargé de préparer une réunion au sommet de toutes les parties intéressées au conflit du Sahara occidental qui devrait se tenir dans la capitale de la Sierra-Leone vers le 4 octobre.

Cette réunion, décidée par le sommet ordinaire de l'O.U.A. (*le Monde* du 5 juillet), prévoit, en principe, des négociations politiques et la présence, pour la première fois autour du tapis vert, de délégués marocains et sahraouis. M. Mansour n'a pas précisé ce que serait l'attitude de son mouvement au cas où serait également invitée, en plus de l'Algérie et la Mauritanie, pays normalement prévus, l'Aosario, association d'originaires du Sahara occidental favorables aux thèses de Rabat.

M. Mansour a distribué des documents prouvant, selon lui, que l'accord de pêche entre le Maroc et l'Espagne s'étend aux côtes du Sahara occidental. Saisis par les Sahraouis sur des chalutiers espagnols arraisonnés par eux, ces documents se réfèrent à des accords transitoires de pêche signés en juin et en décembre 1979 et en mars 1980 entre Rabat et Madrid. M. Mansour a assuré que la libération des quatorze membres du chalutier espagnol *Cargomar*, capturés en mai par le Front Polisario, « *dépend du gouvernement espagnol* ».

Le *Cargomar* est le premier des cinq chalutiers détruits depuis le mois de mai : un portugais arraisonné en juin dont l'équipage a été libéré (*le Monde* du 26 juillet), un marocain et un sud-coréen dont les trente membres d'équipage ont été capturés en juillet, et un autre marocain, le *Sindbad - Javons*, attaqué le 25 août (*le Monde* daté 31 août-1er septembre).

Enfin, un communiqué militaire sahraoui a annoncé dimanche la mort de vingt-six militaires marocains dans différentes opérations menées entre le 23 et le 27 août au Sahara occidental et dans le sud marocain, notamment à Sabti, à Smara, à Guelta et à Gourayet.

PROCHE-ORIENT

Israël

Plusieurs ministres s'opposent au transfert des bureaux de M. Begin à Jérusalem-Est

De notre correspondant

Jérusalem. — Trois familles arabes de Jérusalem-Est viennent de recevoir une *« lettre d'avertissement »* confirmant l'expropriation de leurs maisons qui se trouvent à proximité immédiate des nouveaux bâtiments administratifs où M. Begin veut installer prochainement ses bureaux. Cette mesure, à laquelle les propriétaires entendent résister, prouve que le projet du gouvernement reste à l'ordre du jour. Mais il semble à ce sujet que plusieurs ministres manifestent maintenant des hésitations, sachant que ce transfert pourrait provoquer une vague de protestation internationale bien plus grave encore que celle qui a marqué l'adoption de la loi sur l'annexion de la partie orientale de Jérusalem et entraîné le départ de la plupart des ambassades installées dans la ville.

La Bolivie a annoncé à son tour le déménagement de son ambassade vers Tel-Aviv. C'est le onzième pays sur treize à avoir pris une telle décision. Seuls le Guatemala et la République Dominicaine n'ont pas encore suivi le mouvement.

La presse a souligné que le ministre de l'éducation, M. Zevulun Hammer, venait de se prononcer publiquement contre le transfert des bureaux de M. Begin et des locaux du conseil des ministres, car le moment ne lui paraît pas « opportun ». M. Hammer a précisé qu'il était, « en principe », en faveur du projet, mais il a ajouté : « *Le monde est contre nous (...). Mais nous ne devons pas nous mettre dans une situation impossible et nous devons clairement savoir ce qui est important et ce qui ne l'est pas.* » Pour les mêmes raisons, M. Hammer s'est déclaré opposé « pour le moment » à l'annexion du plateau du Golan, envisagée par de nombreux députés à la Knesset.

C'est dans ces circonstances, pour le moins délicates, et alors que les points de vue égyptien et israélien sur l'autonomie ne se sont pas rapprochés après les nombreux échanges de lettres entre MM. Sadate et Begin, que l'ambassadeur itinérant des États-Unis au Proche-Orient, M. Linowitz, est arrivé le 31 août à Jérusalem pour examiner les possibilités d'une reprise prochaine des négociations. Dans les milieux politiques israéliens, personne ne pense qu'il puisse parvenir à un résultat rapide, et la plupart des commentateurs soulignent que sa venue n'a actuellement d'intérêt que pour le gouvernement américain, dans le cadre de la campagne présidentielle : il s'agirait, pour la Maison Blanche, de montrer que le processus de Camp David, dont M. Carter est l'initiateur, n'est pas définitivement arrêté.

FRANCIS CORNU.

● *M. Thorn souhaite se rendre dans les territoires arabes occupés.* — A l'issue de sa visite en Egypte, qu'il a qualifiée de *« très satisfaisante »*, M. Gaston Thorn a déclaré, dimanche 31 août, qu'il allait entreprendre, en tant que président en exercice de la C.E.E., les démarches nécessaires *« pour compléter sa tournée* (le Monde daté 31 août-1er septembre) *en visitant les territoires arabes occupés et en s'entretenant avec leurs représentants »*. — *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● DEUX PRETRES CATHOLIQUES AMERICAINS ont été arrêtés le 22 août par les autorités militaires boliviennes et sont toujours détenus depuis cette date sans qu'aucune charge ait été retenue contre eux, a annoncé dimanche un porte-parole du département d'Etat. Il s'agirait des révérends Gerald Leclerc, quarante-cinq ans, et Ronald Rusk, trente-huit ans. — *(A.F.P.)*

● CAMPS DE CONCENTRATION POUR OPPOSANTS. — M. Jaime Paz, ancien candidat à la vice-présidence de Bolivie, a déclaré samedi 30 août à Caracas que le gouvernement militaire installait des camps pour les opposants détenus depuis le coup d'Etat du 17 juillet. Ces camps seraient situés dans la région nord du pays. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DEUX MOUVEMENTS D'EXTREME DROITE, l'Alliance apostolique anticommuniste et le Bataillon basque espagnol, ont revendiqué dimanche 31 août la responsabilité de l'assassinat, la veille à Ondarroa, au pays basque espagnol, d'un propriétaire de cabaret, M. Angel Echaniz. — *(Reuter.)*

● LES EVEQUES D'ANDALOUSIE ont signé, samedi 30 août, une lettre pastorale dans laquelle ils expriment leur préoccupation pour *« la situation de milliers de familles qui souffrent du chômage »*. Les évêques de Jaen, Almeria, Cadix, Malaga et Murcie demandent aux pouvoir publics *« de faire tout leur possible pour trouver des solutions raisonnables et durables »*. L'agitation se poursuit dans plusieurs secteurs d'Andalousie où un mouvement de grève de la faim s'est développé depuis deux semaines. — *(A.F.P.)*

Namibie

● M. WALDHEIM, *secrétaire général des Nations unies* a rejeté samedi 30 août les accusations de *« partialité »* formulées à son égard par Pretoria à propos du conflit namibien. Dans une lettre remise vendredi à M. Waldheim, le ministre sud-africain des affaires étrangères avait écrit qu'*« à l'origine de la menaçante impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur la Namibie, il y a le fait que les Nations unies devaient jouer un rôle neutre pendant la période de mise en place de ce plan alors qu'elles se sont faites les plus ardents partisans de la SWAPO »* (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). La veille, Windhoek avait annoncé que l'explosion de deux mines avait provoqué la mort de quatorze civils dans le nord namibien. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tchad

● M. MISKINE, vice-président du conseil de commandement des Forces armées du Nord, dont le chef est M. Hissène Habré, a accusé, la semaine dernière à N'djamena, la France de livrer des armes et des munitions aux forces du président du Tchad, M. Goukouni Oueddei. D'autre part, selon des témoins, la grande mosquée de la capitale tchadienne aurait été bombardée vendredi, à l'heure de la prière, à partir de la présidence de la République, tenue par les partisans de M. Goukouni. Ces tirs auraient fait de nombreux blessés. Enfin, à Dakar, où il séjourne depuis samedi, M. Hissène Habré a été reçu par le président Sekou Touré de Guinée, actuellement en visite au Sénégal. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● DEUX PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77, Mme Marie Hromadkova et M. Milos Rejchrt, ont été relâchés le 31 août, à Prague, après quarante-huit heures de garde à vue. Il leur était notamment reproché d'avoir adressé un message de soutien en Pologne au comité de grève de Gdansk. D'autre part, l'ancien journaliste Jiri Lederer, l'un des fondateurs de la Charte 77, a décidé d'émigrer à Munich, à la suite du refus des autorités tchécoslovaques de prolonger le permis de séjour de sa femme, de nationalité polonaise. Il devait arriver ce lundi en R.F.A. M. Lederer avait été condamné une première fois en 1972 à deux ans de prison pour des articles publiés en 1968, puis avait purgé une deuxième peine, de janvier 1977 à janvier 1980, pour ses activités *« nuisant aux intérêts de la République »*. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● *M. ANDREI SAKHAROV ET DIX-SEPT AUTRES DISSIDENTS SOVIETIQUES* ont protesté le 30 août contre les condamnations infligées au prêtre orthodoxe Gleb Yakounine et à Mme Tatiana Velikanova (*le Monde* du 30 août). Le communiqué indique que les charges retenues contre les deux accusés sont fausses et que leur procès viole la loi soviétique et les conventions internationales signées par l'U.R.S.S. — *(U.P.I., Reuter.)*

ASIE

Chine

AUX PRISES AVEC L'INFLATION

Le gouvernement de Pékin révise en baisse pour 1981 les objectifs de sa politique économique

De notre correspondant

Pékin. — L'économie chinoise entre, tous freins serrés, dans la décennie des années 1980. Le président de la Commission de planification d'Etat, M. Yao Yilin, a non seulement confirmé, samedi 30 août devant l'assemblée nationale, la prolongation de la période de *« réajustement »*, mais a fixé, pour l'année 1981, des objectifs d'une extrême rigueur. Un taux d'accroissement de 5 % est ainsi projeté pour l'ensemble de la production agricole et industrielle, alors que les taux de 12,3 % et 8,5 % avaient été atteints respectivement en 1978 et 1979.

Les sacrifices les plus sévères sont demandés à l'industrie lourde : la production d'acier sera pratiquement la même en 1981 qu'en 1979 (35 millions de tonnes au lieu de 34,5 millions). Mais ils atteignent aussi le secteur de l'énergie. Avec 106 millions de tonnes, la production de pétrole restera inchangée pour la troisième année consécutive, de même que celle du charbon (620 millions de tonnes), une modeste augmentation étant seulement prévue pour la production d'électricité (4 %). Il y a là des choix sans doute raisonnés, mais dont les conséquences à terme risquent d'être très lourdes. La majorité des usines chinoises ne peuvent déjà, à l'heure actuelle, tourner à pleine capacité, faute d'énergie.

L'agriculture : + 4 % seulement

M. Yao Yilin se propose d'encourager au maximum une politique d'économie dans ce domaine. On peut se demander si, dans des unités souvent vétustes, de notables ressources pourront être dégagées de manière suffisante pour assurer un décollage industriel qui reste à faire.

L'industrie légère n'est elle-même que modestement favorisée. On lui propose un taux de croissance de 8 % qui sera inférieur de plus d'un point et demi à ce qu'elle a réalisé en 1979, si l'on en croit les statistiques officielles. On fabriquera, en 1981, près de quinze millions de bicyclettes, soit deux fois plus qu'en 1977, mais cent soixante mille automobiles seulement, soit vingt-six mille de moins qu'en 1979. Même pour des articles de première nécessité et très demandés, comme les machines à coudre, l'augmentation de la production est sensiblement inférieure à celle des années précédentes. L'agriculture, enfin, qui est censée être prioritaire dans la politique de *« réajustement »*, devra surtout compter sur ses propres forces pour augmenter sa production de 4 %, objectif identique à ceux des années précédentes, mais largement inférieur aux résultats effectivement obtenus en 1978 et 1979. Non seulement la Chine fabriquera, en 1981, près d'un quart de tracteurs en moins qu'en 1979, mais, pendant cette période de deux ans, la production d'engrais chimiques ne devra augmenter que d'un pourcentage inférieur à celui réalisé lors de chacun des trois exercices annuels précédents. S'agissant des céréales, M. Yao Yiling a confirmé que, en raison de conditions climatiques défavorables, la récolte de 1980 serait sans doute inférieure à celle de 1979 ; mais un retour à une progression normale, avec plus de 340 millions de tonnes, est projeté pour 1981.

Un budget en déficit

Les raisons de cette politique sont assez claires. Le « réajustement » est en cours depuis près de deux ans, mais on savait déjà que les objectifs fixés pour l'exercice 1979 avaient été, en réalité, dépassés dans de nombreux cas, et qu'il n'y avait pas là matière à seulement se réjouir, dans la mesure où, trop souvent, ces dépassements correspondaient à des investissements plus ou moins « hors plan ». On a eu samedi la confirmation de ce motif d'inquiétude avec la révélation par le ministre des finances, M. Wang Bingquian, que l'exercice budgétaire 1979 s'était soldé par un déficit de plus de 17 milliards de yuans, soit quelque 15 % des dépenses initialement prévues par l'Etat. Il s'agit là d'un phénomène nouveau dans l'histoire du régime qui, l'an passé encore, pouvait faire état, au moins sur le papier, d'un excédent budgétaire de l'ordre d'un milliard de yuans.

Que s'est-il passé ? M. Wang Bingquian a énuméré une série de mesures — créations d'emplois pour les jeunes, aide à l'agriculture, augmentations de salaire, indemnités aux cadres réhabilités qui, jointes à 2 milliards de dépenses excédentaires pour la défense nationale (suites, apparemment, de la guerre avec le Vietnam), justifient environ les deux tiers de ce déficit. Et le reste ? Le ministre des finances a déployé des trésors d'éloquence *pour démontrer que cette situation* n'avait pas entraîné un usage immodéré de la planche à billets.

Il n'en a pas moins admis que le déficit budgétaire avait eu un effet inflationniste certain, puisqu'il « se reflétait » dans l'augmentation de certains prix, de nouvelles augmentations étant d'ailleurs annoncées cette année pour les prix de divers produits industriels. Le ministre a, de surcroît, annoncé que des « impasses » *budgétaires de 8 milliards* de yuans et cinq milliards de yuans étaient prévues pour les exercices 1980 et 1981.

Tout indique, en fait, que la République populaire, soit pour corriger de récentes erreurs de gestion, soit à titre d'expédient politique, soit encore de manière délibérée, pour financer à court terme une étape de son développement, a rompu avec une tradition de trente années pour recourir à des procédés inflationnistes qu'elle espère certainement contrôler mais dont l'ampleur, l'an passé, a déjà dépassé ses prévisions. En pensant à l'expérience d'autres pays socialistes, on ne peut que rapprocher ce phénomène de l'apparition, également nouvelle, d'une dette extérieure dont le montant, selon le ministre des finances, s'établira à la fin de l'année en cours à 3,4 milliards de dollars, soit un peu plus de 5 milliards de yuans.

Vers une révision de la Constitution

Lors de la séance inaugurale de l'Assemblée, le maréchal Ye Jiangying, en sa qualité de président du comité permanent de cet organisme, a, d'une part, confirmé pour la première fois officiellement qu'un nouveau premier ministre serait nommé au cours de cette session parlementaire, et, d'autre part, annoncé qu'une commission allait être formée *« pour la révision de la Constitution »*. Cette révision est indépendante de celle de l'article 45 de la Loi fondamentale — qui doit notamment supprimer formellement le droit à l'affichage de dazibaos, — et pourrait porter à la fois sur certaines références personnelles à Mao Zedong comme à la révolution culturelle conservées dans le texte de 1978 et sur l'éventuel rétablissement d'une fonction de chef de l'Etat. Ce dernier point, probablement laissé en suspens pendant la présente session pour des raisons de personnes et d'équilibre politique interne, constitue un problème dont la solution ne peut être indéfiniment ajournée.

Le maréchal Ye Jiangying a confirmé les intentions réformatrices du gouvernement en souhaitant qu'un terme soit mis *« à l'état de choses caractérisé par le cumul de trop de fonctions dirigeantes et la concentration excessive des pouvoirs »*. Il a en outre exprimé le vœu que puissent être choisis *« des cadres d'élite qui, jeunes, compétents et éprouvés dans la pratique, bénéficient du soutien des masses, pour les porter à des postes de direction »*.

Au second rang de la tribune, parmi les principaux membres du bureau politique du parti, le futur premier ministre, M. Zhao Ziyang, en chemisette blanche et d'allure très sportive, suivait en élève studieux chaque discours.

Les observateurs étrangers étaient admis pour la première fois depuis vingt ans à assister à cette séance inaugurale.

On a remarqué notamment la présence parmi ses pairs, en uniforme, du général Xu Shiyu, membre du bureau politique, ancien commandant de la région militaire de Nankin, sans affectation précise à l'heure actuelle, et sur lequel ont couru récemment des rumeurs de disgrâce. On a pu également apercevoir, tirant *sur sa cigarette, M. Chen Yonggui*, le *« paysan de Dazhai »*, aujourd'hui sévèrement critiqué (sans être nommé)) et qui, de l'avis général, a très peu de chances de conserver au-delà de cette session parlementaire le titre de vice-premier ministre qui lui fut donné en janvier 1975, un an et demi avant la mort de Mao.

ALAIN JACOB.

LE GOUT FINANCIER DES RÉHABILITATIONS

Pékin *(A.F.P.)*. — *Les réhabilitations massives de victimes de la révolution culturelle ont coûté 1 milliard de yuans (666 millions de dollars) à l'Etat en 1979.*

M. Wang Bingqian, ministre chinois des finances, a précisé, samedi 30 août, à Pékin, devant l'Assemblée, que ces dépenses avaient servi a couvrir les arriérés de salaires dus aux personnes réhabilitées ainsi qu'à accorder des aides à celles éprouvant des « difficultés passagères ».

Ces dépenses, qui ont dépassé celles prévues dans le budget, ont permis, a expliqué le ministre, de mobiliser la population chinoise « afin que celle-ci travaille d'un seul cœur et d'une même voix » *pour la modernisation du pays.*

La vague de réhabilitations avait commencé après la chute de la bande des quatre, *en octobre 1976. Selon des statistiques officielles, plus de 90 % des cas litigieux, hérités des diverses campagnes politiques lancées en Chine depuis la fin des années 50, avaient été réglés à la fin de l'année dernière.*

Les Nations unies prévoient d'aider trois cent dix mille Cambodgiens à se réinstaller dans leur pays

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le Haut Commissariat pour les réfugiés (H.C.R.) installe une antenne au Cambodge. A la demande des autorités de Phnom-Penh, et après des mois de négociations, l'organisation des Nations unies compte mettre en place un programme qui *prévoit* l'assistance à trois cent dix mille personnes : cent quinze mille rentrées du Vietnam, vingt mille du Laos et cent soixante-quinze mille de Thaïlande, pays où ils auraient cherché temporairement asile avant ou après 1979. Les premiers avaient fui le régime des Khmers rouges, les derniers avaient fui l'insécurité le chaos et la famine consécutifs à l'invasion des forces armées de Hanoï. Le H.C.R. soumettra un projet de budget de quatorze millions de dollars lors de la réunion des gouvernements qui financent l'opération de secours aux Cambodgiens, le 3 septembre prochain à New-York.

Outre le fait qu'elle est conforme à son mandat, et que le régime de Phnom-Penh aurait tort de se priver de cette caution et de cette action internationales supplémentaires, l'intervention du H.C.R. pourrait influer sur l'évolution du problème frontalier et de la tension internationale qu'il perpétue. Dans les milieux de l'organisation internationale, on parlait, en effet, de fixer des objectifs dépassant de loin la simple fourniture de couvertures et de moustiquaires.

Par sa présence et son action rassurantes, le H.C.R., opérant en étroite coopération avec l'UNICEF et le C.I.C.R. dans les provinces limitrophes de la Thaïlande, cherche visiblement à créer un nouveau pôle d'attraction de nature à favoriser un reflux des populations agglutinées depuis des mois le long d'une frontière malsaine et sanglante, et que Bangkok ne veut pas déplacer vers l'intérieur de son territoire. On pense ici aux milliers de paysans qui ont fui la famine, *qui ne sont pas engagés dans des* mouvements de résistance et qui, contrairement à plusieurs dizaines de milliers de leurs compatriotes « éduqués », hébergés dans des camps en Thaïlande, n'ont aucune chance d'être sélectionnés et admis par des pays tiers. Ce reflux est déjà amorcé. Plusieurs dizaines de milliers de civils à la fois conscients de l'amélioration de la situation au Cambodge et victimes des rivalités et du chaos perpétués depuis un an sur la frontière par divers groupes armés se disputant leur contrôle et celui des aides internationales, ont regagné le Cambodge.

Ce courant est renforcé par deux facteurs complémentaires. D'abord la volonté de l'UNICEF et du C.I.C.R. de réduire du côté thaïlandais des distributions fondées jusqu'en juin, sur des chiffres de populations « plus que gonflés » et utilisés pour le plus grand profit des éléments armés et des racketteurs. Ensuite, l'augmentation des contributions du côté de Phnom-Penh, l'aide internationale n'intéressant plus ici qu'une centaine de milliers de civils au lieu de quatre à cinq millions au Cambodge.

Si les organisations internationales paraissent aller dans le sens des demandes formulées pour résoudre les problèmes frontaliers par le plan de paix indochinois de juillet (rejeté par la Thaïlande et les pays de l'ASEAN), et si les « humanitaires » tendent objectivement à se substituer aux « politiques » pour *sortir de l'impasse où ces derniers se sont enfermés*, c'est qu'il n'existe guère d'autre solution. Ce faisant, les organisations humanitaires affaiblissent la position des mouvements de résistances khmers rouges et khmers sereï (anticommunistes) pour qui le contrôle des populations frontalières et celui de l'aide qui leur est destinée restent vitaux. Elles affaiblissent aussi la position de négociation des gouvernements qui soutiennent ces mouvements antivietnamiens et plus particulièrement celle de la Thaïlande, qui s'est efforcée, avec l'appui des Etats-Unis, de regrouper les *Khmers de la frontière dans une* « zone de paix neutralisée » propre à internationaliser le conflit.

R.-P. PARINGAUX.

OCÉANIE

Vanuatu

L'arrestation de M. Jimmy Stevens met fin à la tentative de sécession de l'île de Santo

La « sécession » de l'île d'Espiritu-Santo au Vanuatu (Nouvelles-Hébrides), a pris fin le dimanche 31 août à l'aube, après l'assaut donné par le contingent de Papouasie-Nouvelle-Guinée contre le village de Vanapo, où *s'était retranché le chef* rebelle Jimmy Stevens. Celui-ci a été arrêté avec soixante-dix de ses partisans et incarcéré à la prison de Luganville. M. Walter Lini, premier ministre, avait déclaré, le samedi soir 30 août, que M. Stevens serait exilé ou condamné à une lourde peine de prison.

L'assaut avait été retardé de vingt-quatre heures en raison de la mort d'Eddie Stevens, fils du chef rebelle, tué par une grenade, le vendredi 29 août, alors qu'il tentait de forcer un barrage de l'armée (*le Monde* daté 31 août-1er septembre). Les forces qui ont investi le village de Vanafo n'ont pas rencontré de résistance, hormis celle d'un tireur isolé, a déclaré le commandant des troupes de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

De son côté, M. Fred Tikamata, ministre de l'intérieur du Vanuatu, a précisé qu'il restait une ou deux *« poches de résistance »* sur l'île de Santo, qui seraient *« nettoyées »* dans les prochains jours. Il a indiqué que trois responsables de la rébellion, dont deux Français, avaient réussi à s'enfuir peu avant l'attaque et qu'ils s'étaient probablement réfugiés dans le village de Port-Orly.

La rébellion de Santo avait débuté le 28 mai avec l'arrestation à Luganville, par des militants du mouvement autonomiste francophone Vemarana, des fonctionnaires du gouvernement central de ce qui était encore le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Inquiète pour son avenir, la minorité francophone réclamait, avant l'indépendance prévue pour le 30 juillet, un statut d'autonomie au sein d'une fédération.

M. Lini avait alors ordonné le blocus de l'île de Santo et demandé l'aide des puissances tutrices pour réduire la rébellion. Le 24 juillet, une force conjointe composée de deux cents parachutistes français et fusiliers marins britanniques avait débarqué sur l'île.

A la demande du gouvernement du Vanuatu, cette force s'était retirée le 19 août. Un contingent militaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée avait pris la relève à la demande de Port-Vila. Il devait finalement réussir à réduire la rébellion. Plusieurs ressortissants français, accusés d'avoir aidé les « sécessionnistes », avaient été arrêtés puis libérés avant de gagner la Nouvelle-Calédonie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le Monde

politique

M. BARRE ET LES « NANTIS »

L'ombre inversée de Napoléon III

par PHILIPPE BOUCHER

Un réactionnaire avéré ne dit pas nécessairement que des sottises. M. Raymond Barre vient de le prouver. N'en déplaise aux organisations syndicales et aux partis de gauche qui n'ont pas péché par excès d'analyse ou de subtilité en tirant à boulets rouges sur ses propos concernant les « revendications des nantis ». Car si partis de gauche et syndicats avaient raison, en principe, sur un point, ils étaient loin d'être bien inspirés de ne pas tenir compte du reste de la déclaration du premier ministre.

Assurément, M. Barre avait tort de paraître écarter de tout droit à la revendication ces « nantis », au demeurant plus prétendus que réels. D'une manière générale, *les salariés ne font pas fortune et leurs traitements sont dans l'immense majorité des cas loin d'approcher certains revenus tirés des professions libérales et commerciales, pour ne rien dire des agriculteurs dont la participation à la solidarité nationale, par la voie fiscale, a été naguère officiellement mise en cause.*

Il reste que si les prétendus nantis doivent ad aeternum s'en tenir à ce qu'ils reçoivent, ils ne peuvent à terme que dégringoler du piédestal financier sur lequel ils sont, paraît-il, perchés. Ne serait-ce que par l'instabilité monétaire, que seul *M. Barre empêche d'être plus perverse, bien entendu.*

Mais il n'est pas moins vrai que, dans la mesure où l'on ne peut pas contenter tout le monde et son père, on ne peut pas davantage augmenter les hauts salaires et, simultanément, faire en sorte de mettre fin au scandale des bas salaires qui sont le lot de millions de travailleurs en France. Surtout dans la situation de capitalisme rude où, chaque mois qui passe le montre, ce pays retourne, même si le discours officiel soutient le contraire.

De même lorsqu'on réclame un resserrement de l'éventail des salaires, cela implique évidemment d'augmenter les plus faibles, mais aussi de modérer l'accroissement des plus importants. Mis à part le *maintien* du revenu par l'existence partielle d'une indexation de fait sur l'érosion monétaire, toute application systématique d'une *amélioration* en pourcentage aggrave les disparités de revenus. Par suite, les bas salaires ne sont que nominalement relevés et demeurent en fait ce qu'ils étaient. Chacun sait cela.

Mais comment méconnaître que le premier ministre dit vrai lorsqu'il distingue les salariés de la fonction publique et ceux du secteur privé ? Bien sûr le cynisme n'est pas absent de cette remarque, puisqu'elle émane d'un homme sous la direction duquel cette distinction connaît les applications les plus cruelles. Cependant, abstraction faite du cynisme, qui n'est pas la moindre des qualités de M. Barre (avec la confiance en soi), cette déclaration ne fait que reprendre une analyse régulièrement entendue à l'extrême gauche sur les travailleurs à statut et les travailleurs qui en sont dépourvus.

La ligne de partage entre les deux catégories passe alors entre les salariés, privés ou publics, *titulaires d'un contrat de travail de droit commun, c'est-à-dire à durée indéterminée, et ceux qui n'en bénéficient pas, parmi lesquels on compte notamment les intérimaires, les travailleurs au noir, ou les employés clandestins d'ateliers qui ne le sont pas moins. Le clivage est encore plus flagrant lorsqu'on s'en rapporte à ce qu'a dit le premier ministre.*

Certes, une trop grande proportion de salariés du secteur public ont un *revenu qu'on dirait presque de famine* tant il est éloigné de satisfaire les exigences légitimes et mesurées qui peuvent être formulées au sein de la société française. Ils n'ont pas dans ce cas une situation financière plus enviable qu'une large partie des salariés du secteur privé. A ceci près que les premiers ne courent pas de risques que leur traitement, fût-il à bon droit jugé maigre, se tarisse du jour au lendemain pour des raisons qui, de plus, ne sont pas toujours évidentes ou honnêtes, ni même dictées par la logique de la seule entreprise qui licencie ou ferme ses portes.

Un ballon d'essai ?

Car il n'est pas prévu, à moins que M. Barre ne vienne de lancer un ballon d'essai dans cette direction, que l'Etat réduise le nombre de ses agents. Tant il est vrai que l'Etat seul est affranchi des cruautés économiques dont on ne se fait jamais faute, au gouvernement, de rappeler les nécessités. Lui seul peut, comme on le voit, ordonner durablement des productions suivies de vente à perte, ou bien ne pas payer dans des délais convenables les entreprises auxquelles il fait appel, les contraignant parfois à une injuste faillite ; quand ce ne sont pas ses propres agents qui sont rémunérés des mois après le « service fait ». Mme Françoise Giroud n'avait pas tort, lorsqu'elle eut une connaissance directe des mécanismes étatiques en 1974, de dire que n'importe quelle entreprise gérée à l'instar de l'Etat tomberait en déconfiture à brève échéance.

Ce mépris de l'Etat pour des règles qu'il impose si durement en dehors de sa propre zone d'activité n'en rend que plus fondée la « sortie » de M. Barre devant les jeunes du C.D.S. Mais il n'a pas lieu de s'en flatter. Si tant de gens, et pas seulement chez les plus démunis, envisagent régulièrement, et sans plaisir, de se retrouver sans emploi, il ne paraîtra pas injuste de signaler la responsabilité directe sur ce point d'un homme chargé de conduire l'économie depuis quatre années révolues. Alors qu'au même moment le gouvernement, au nom de la sécurité, obtient qu'on lui accorde tous les moyens, même les plus contestables, et bientôt les pires, tandis qu'il démontre, par sa politique générale, que la préservation de l'emploi pour chacun n'est pas un élément de la sécurité.

En sorte que M. Barre invoque un argument, ou plutôt agite une menace, qui est la conséquence directe de sa gestion. Il en vient à se flatter d'une situation de péril qu'il n'a pas été en mesure d'empêcher alors que c'était son rôle premier. *De son échec, il fait une arme possible pour d'éventuels conflits sociaux avec le secteur public, qui serait présenté aux autres salariés comme un club de profiteurs que rien ne peut repaître. Il avait d'ailleurs déjà parlé de la sorte, mais jamais aussi nettement.*

Le premier ministre rappelle que désormais (ou de nouveau) la qualité d'un emploi se marque moins par l'importance du revenu qu'il implique que par la certitude de son titulaire de ne pas en être privé. En quoi la situation du salarié se trouverait ramenée pour ainsi dire à ce qu'elle était au Second Empire, quand la redistribution de l'économie se faisait à coup de destruction de quartiers urbains, d'hommes ou de secteurs d'activité. Il n'est pas jusqu'à la difficile construction de cette voie à grande vitesse entre Paris et Lyon qui n'incite à voir des analogies entre la France de 1980 et celle de Napoléon III, quand s'épanouissaient le P.L.M. et le P.O.

A cette réserve que, sous ce régime, pour ce qui concerne l'action ouvrière et les libertés en général, l'empire libéral a suivi l'empire autoritaire et qu'on paraît aujourd'hui assister à une évolution exactement inverse, où l'on répéterait le règne de Napoléon III, mais en ombre inversée. Cela est une autre histoire, qui ne concerne plus le seul M. Barre.

● *M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale,* a répondu samedi 30 août aux propos tenus par M. Christian Beullac à Sélestat (Bas-Rhin), au cours du campus d'été du Mouvement des jeunes giscardiens (*le Monde* daté 31 août-1er septembre).

« *Il est amusant mais un peu navrant,* a-t-il déclaré, *de voir le ministre de l'éducation sombrer dans des délices politiciennes quelque peu démagogues et de se déguiser en grand inquisiteur chargé d'extirper l'hérésie de l'école tout en utilisant les méthodes du P.C.F. qu'il prétend combattre.* » S'adressant à M. Raymond Barre, après ses déclarations sur les « *nantis* » de la fonction publique, M. Henry a réaffirmé l'attachement de la FEN au « *droit de grève intégral* ». — (Corresp.)

« LA LETTRE DE LA NATION » : les croquemitaines.

Dans la Lettre de la Nation, organe du R.P.R., qui reparait lundi 1er septembre après un mois de suspension, Pierre Charpy écrit :

« *Coucou ! les croquemitaines sont arrivés. Quels croquemitaines ? Nos ministres. On nous les a bien changés pendant les vacances. Eux qui ne pensaient qu'à ne pas détonner se mettent à tonner. (...) Comme il est naturel, le premier d'entre eux s'est spécialement fait remarquer par une réflexion sur les « nantis », peut-être inspirée par ses vacances sur la Côte d'Azur, mais qui, appliquée aux travailleurs de la fonction publique, ne laissera pas moins de traces que sa phrase immortelle sur les chômeurs qui n'ont qu'à créer des entreprises. (...)*

» *Nous voilà bien loin du programme de travail que le président de la République avait assigné au gouvernement pour le mois d'août dans sa lettre du 5 juin dernier au premier ministre.*

» *En félicitant Raymond Barre pour le quatrième anniversaire de son accession à la tête du gouvernement, le président de la République apparaissait bien conscient de faire rire plus ou moins jaune l'ensemble des Français. Expert comme il l'est à traduire les mots en chiffres, il savait mieux que personne que chiffrer son propos, c'était le démentir. Comment, par exemple, célébrer la transformation en profondeur de l'économie française alors que l'indice des prix du mois de juillet montre clairement que cette fameuse « purge » des causes internes de l'inflation, annoncée depuis quatre ans, n'a pas vaincu la constipation de nos prix ?*

» *Quand on est impuissant contre les faits, que reste-t-il à faire d'autre que d'imputer à d'autres la responsabilité de cette impuissance ?* »

SOUS L'ÉGIDE DU P.S.

Des responsables politiques et des intellectuels socialistes vont ouvrir des « dialogues méditerranéens »

Le P.S. organise du 12 au 14 septembre « une grande manifestation méditerranéenne » destinée, selon l'expression de M. Jack Lang, délégué national du P.S. à la culture, à jeter les bases des « Etats unis de la Méditerranée ».

Cette manifestation, à la fois politique et culturelle, doit se dérouler *en deux temps* : un colloque international, à l'abbaye de Saint-Maximin (Var), présidé par *M. Léopold Sedar Senghor, président* de la République du Sénégal, et auquel doivent participer les représentants de dix-huit pays riverains de la Méditerranée, suivi le dimanche soir 14 septembre, à Marseille, au théâtre du Faro, *d'un grand meeting public* présidé par M. François Mitterrand.

Le premier *objectif* de ces « dialogues méditerranéens » est culturel : montrer que la Méditerranée peut devenir « *un foyer de résistance au nivellement des cultures* ». Le chef de l'Etat sénégalais (qui dirigera les travaux du *colloque international*) sera d'ailleurs présent en sa qualité d'homme de culture, et non en tant que responsable politique. Le rapport introductif, centré sur ce thème, sera présenté par M. Jacques Berque, professeur au *Collège de France, qui sera entouré* d'intellectuels de renom (1). Le second rapport, préparé par M. Jacques Delors, président de la commission économique de l'Assemblée européenne, traitera des questions économiques, et analysera *le rôle que la Méditerranée pourrait jouer* dans le dialogue Nord-Sud.

L'ambition des organisateurs est grande, puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, d'affirmer la nécessité de « rendre la Méditerranée à ses riverains ». Selon M. Jack Lang, il faut, « *à l'instar de la conscience européenne qui a précédé les révolutions en Europe, affirmer une conscience méditerranéenne, un vouloir-vivre méditerranéen* » qui permette de se dégager de la tutelle du « *condominium américano-soviétique* ». Ces trois journées internationales doivent d'ailleurs *s'achever par la présentation,* le dimanche soir à Marseille, d'un projet de charte de l'« organisation des peuples unis de la Méditerranée ».

A cette occasion, M. *François Mitterrand doit prononcer* « un *grand discours* de politique étrangère », entouré des leaders socialistes de la Méditerranée (2). Le fait que le premier secrétaire du P.S. ait prévu d'intervenir de façon quelque peu *solennelle* met en *lumière des objectifs* de politique intérieure dans la perspective de l'élection présidentielle. Il s'agit d'abord, pour les socialistes français, d'affirmer qu'une grande politique extérieure doit avoir un axe *méditerranéen*.

Il s'agit ensuite, et surtout, de montrer que face à un pouvoir qui, par son attitude récente, notamment à l'égard de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun, paraît privilégier l'Europe du Nord, le P.S. choisit délibérément l'Europe du Sud. Enfin, il s'agit de faire la preuve que le P.S. est encore un foyer de rayonnement intellectuel et qu'il dispose, dans des domaines variés, de nombreux *soutiens à l'extérieur*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Parmi les personnalités qui devraient être présentes à Saint-Maximin, on relève notamment les noms de plusieurs écrivains tels qu'Alberto Moravia, Leonardo Sciascia (Italie), Raymonda Tawil (Palestine), Amos Kenan, Amos Elon (Israël), Juan Goytysolo (Espagne), Yaçar Kemal (Turquie), Rachid Boudjedra (Algérie) ; parmi les metteurs *en scène*, Giorgio Strehler, Dino Risi, Luigi Comencini, Carlos Saura ; parmi les personnalités françaises, on relève les noms d'André Miquel, Jacques Lacarrière, Jean Lacouture, Jean Daniel, Alain Bombard, Régis Debray, Jean-Paul Aron, René Allio, etc.

(2) Devraient être présents MM. Mario Soares (*P.S. portugais*), Felipe Gonzalez (P.S.O.E.), Bettino Craxi (P.S.I.), Dom Mintof, premier ministre de Malte, ainsi que MM. Lissaridès, *secrétaire général du P.S.* chypriote, et Kurtovic, président de l'Alliance socialiste yougoslave.

Un sondage IFOP-« le Point »

M. GISCARD D'ESTAING L'EMPORTERAIT DANS TOUTES LES HYPOTHÈSES

L'hebdomadaire « le Point » publie lundi 1er septembre un sondage réalisé par l'IFOP entre le 18 et le 22 août auprès de mille huit cent vingt-quatre personnes âgées de dix-huit ans et plus. Selon les résultats de cette enquête, M. Giscard d'Estaing est considéré comme le meilleur candidat de la majorité par 66 % des personnes interrogées. M. Chirac recueille 14 % des suffrages ; M. Debré, 6 %. Dans l'opposition, M. Rocard surclasse nettement M. Mitterrand puisqu'il est considéré par 43 % des personnes interrogées comme *le candidat qui peut le mieux la conduire à la victoire*. M. Mitterrand recueille 30 % des suffrages.

Les hypothèses retenues pour un premier tour simulé font apparaître que M. Michel Debré, *candidat en même temps* que M. Chirac, obtiendrait 5 % des voix, le président du R.P.R. en recueillant 11 % ou 10 % selon que le P.S. est représenté par M. Mitterrand (18 %) ou M. Rocard (19 %). Si M. Debré était seul représentant des gaullistes, il obtiendrait 7 % ou 8 % des voix selon que le candidat socialiste serait M. Rocard (20 %) ou M. Mitterrand (19 %). M. Giscard d'Estaing recueillerait 40 % dans la première hypothèse et 42 % dans la *seconde*.

M. Chirac, s'il était seul candidat gaulliste, obtiendrait 12 % des voix, quel que soit le représentant du P.S., et le score de M. Giscard d'Estaing ne serait plus que de 38 %. Dans cette hypothèse, M. Mitterrand réussirait avec 19 % des voix une meilleure performance que M. Rocard (18 %).

Au second tour, l'actuel chef de l'Etat l'emporterait sur M. Mitterrand par 61 % contre 39 % (60 %-40 % en juin dernier, 57 %-43 % en novembre 1979) et sur M. Rocard par 57 % contre 43 % (56 %-44 % en juin 1980 et 53 %-47 % en novembre 1979).

M. BARIANI : le parti radical renouvellera sa confiance au chef de l'Etat.

(De notre correspondant.)

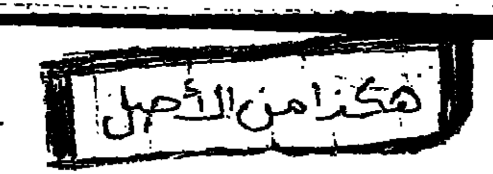
Toulon. — L'université d'été du parti radical s'est ouverte samedi 30 août à La Garde, dans la banlieue est de Toulon. M. Didier Bariani, président du parti, a *ouvert* les travaux en évoquant l'élection présidentielle de 1981. Il a rappelé que, lors du congrès national, qui siégera en octobre à Aix-en-Provence, le parti radical définira « *un certain nombre de priorités vitales pour le pays* » et fixera son attitude en conservant « *son entière identité* ». Toutefois, M. Bariani a *précisé* par la suite : « *Il ne faut pas maintenir de secret de polichinelle. Il m'étonnerait beaucoup que le parti radical ne renouvelle pas sa confiance au chef de l'Etat en tant que candidat.* »

M. STASI REGRETTE QU'IL N'Y AIT PAS DE « VRAI DIALOGUE » ENTRE LA MAJORITÉ ET L'OPPOSITION.

(De notre correspondant.)

Sévrier. — M. Bernard Stasi, président délégué du Centre des démocrates sociaux, a lancé, dimanche 31 août, un appel au R.P.R. Devant l'université politique d'été des jeunes démocrates sociaux, réunie à Sévrier (Haute-Savoie) il a déclaré : « *Nous espérons que nos partenaires de la majorité montreront leur attachement aux institutions en ne se laissant pas aller, à l'occasion de la campagne présidentielle, à des surenchères démagogiques qui affaibliraient le pays.* » M. Stasi a poursuivi : « *En ce qui nous concerne, nous considérons que cette campagne présidentielle, temps fort de la vie politique française, est ouverte dans les faits comme dans les déclarations des leaders politiques nationaux. Nous y participerons activement. Elle sera pour nous l'occasion privilégiée de nous interroger avec les Français sur le destin de notre pays (...). Les deux thèmes que le C.D.S. développera seront : le dialogue entre les Français et le partage plus équitable des richesses.*

» *Le dialogue entre les Français doit s'établir entre les partenaires sociaux — et nous sommes très attachés à la concertation. Mais c'est aussi le dialogue entre l'opposition et la majorité. Malgré les efforts du président de la République, il n'y a pas de vrai dialogue dans ce domaine et ce n'est pas sain pour la démocratie. Après l'élection présidentielle, les conditions seront peut-être favorables.* »



Le Monde

société

JUSTICE

Alors que la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence va examiner la demande d'extradition formulée par Rome

M. Affatigato insiste sur le caractère politique des faits qui lui sont reprochés

De notre correspondant régional

Marseille. — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence examine, mardi 2 septembre, la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien contre M. Marco Affatigato, le militant d'extrême droite arrêté à Nice le 6 août, quatre jours après l'attentat commis à la gare de Bologne. M. Affatigato, qui a été transféré à la prison des Baumettes de Marseille le 22 août, est recherché par les autorités italiennes pour les délits et crime de vol et falsification de pièce d'identité, reconstitution de parti fasciste et recel de malfaiteur.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence doit émettre un avis motivé en se fondant, d'une part, sur la légalité de la procédure et, d'autre part, sur l'exactitude matérielle et la vraisemblance des accusations portées contre M. Affatigato.

Le premier motif d'extradition retenu contre le jeune extrémiste italien se rapporte au vol d'un permis de conduire, d'une carte d'identité et de chèques bancaires appartenant à un certain Michele Lagana, ancien militant du Front de la jeunesse. Ce délit, selon les autorités italiennes, aurait été commis *« avant le 12 janvier 1977 »*. M. Affatigato aurait ensuite falsifié le permis de conduire de Lagana *« entre le 12 janvier 1977 et une date à déterminer, non postérieure au 17 avril 1980 »*. C'est le 17 avril 1980 que l'intéressé avait été trouvé en possession dudit permis, lors d'un contrôle effectué par la police monégasque.

Pour *« reconstitution du parti fasciste dissous à travers une nouvelle organisation dénommée Front national révolutionnaire »*, qui s'était substituée au mouvement Ordre nouveau (mis hors la loi le 23 novembre 1973), M. Affatigato a été d'autre part condamné par la cour d'assises de Florence, le 30 novembre 1977, à une peine de quatre ans de détention, confirmée par la Cour de cassation italienne le 1er décembre 1978. Quant au délit de recel de malfaiteur, il a valu au jeune extrémiste toscan, reconnu coupable d'*« avoir prêté aide, assistance et recours »* au terroriste Mario Tutti, après l'évasion de celui-ci, le 24 janvier 1975, une peine de trois ans et six mois d'emprisonnement prononcée le 8 juillet 1980 par le tribunal correctionnel de Pise.

Prescription ?

Aux termes de la loi française du 10 mars 1927, l'extradition n'est pas accordée *« lorsque le crime ou délit a un caractère politique ou lorsqu'il résulte de circonstances telles que l'extradition est demandée dans un but politique »*. Le défenseur de M. Affatigato, Me Gabriel Dufaure de Citres, de Nice, se propose de démontrer, en l'occurrence, que les deux derniers motifs invoqués par les autorités italiennes sont en contradiction manifeste avec les dispositions de ce texte. Il a également l'intention de faire valoir que le recel de malfaiteur n'est pas visé dans la convention franco-italienne d'extradition du 12 mai 1870 et que le crime de reconstitution du parti fasciste est ignoré par la loi française.

Reste le délit de vol et falsification de pièces d'identité, dont le caractère de droit commun n'est pas en revanche contestable. M. Affatigato se défend à ce sujet d'avoir subtilisé un document quelconque à Michele Lagana *et d'avoir procédé à la falsification du permis de conduire litigieux*. Il affirme que celui-ci lui aurait été remis par l'un de ses amis pour l'aider à quitter le territoire italien à la suite des condamnations dont il avait fait l'objet et des poursuites engagées *à son encontre pour ses opinions* extrémistes. Me Dufaure de Citres estime, en outre, que ces délits sont prescrits.

Les débats devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence vont permettre de mieux cerner la personnalité de M. Affatigato et de connaître ses activités après son départ d'Italie. Arrêté dans son pays le 24 septembre 1976, il avait été mis en liberté provisoire le 9 mars 1977 pour remplir ses obligations militaires (si l'on en croit ses déclarations, il était affecté à Bologne à la surveillance d'un dépôt d'armes et de munitions...). Il se serait enfui le 4 novembre 1978 pour venir à Nice, où, dès le 8 janvier 1979, il se faisait embaucher comme ouvrier d'entretien dans une grande teinturerie de la ville sous sa véritable identité.

A Nice, M. Affatigato avait noué des relations avec les milieux extrémistes de droite, notamment avec le Parti des forces nouvelles et la Fédération d'action nationale et européenne (FANE). Selon un rapport de police du commissariat de Bologne, les policiers monégasques, qui l'avaient interpellé le 17 avril 1980, auraient découvert sur lui, outre le permis de conduire falsifié de Lagana, un second permis vierge (no B. 161-3061), soustrait, onze jours auparavant aux services de la motorisation civile de Cosenza. Aucune explication n'a été donnée sur ce fait étrange, qui n'a pas plus ému les autorités monégasques que les polices italienne et française.

M. Affatigato aurait également eu des contacts en Corse — où il avait travaillé comme serveur de restaurant dans la période allant de janvier 1975 à septembre 1976 — avec le mouvement anti-autonomiste Francia. Quant à l'attentat de Bologne, il n'en sera pas question au cours du procès d'Aix-en-Provence. Lorsqu'il avait été arrêté à Nice, M. Affatigato était le suspect numéro un. Il est devenu depuis *« une piste comme les autres »*.

GUY PORTE.

POUR ABUS DE BIENS SOCIAUX

Trois inculpations dans l'affaire du Crédit agricole de Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — L'enquête ouverte à Toulouse depuis le mois d'avril dernier consécutive à la faillite de deux sociétés de publicité agricole en dépit d'un prêt que leur avait consenti la caisse régionale du Crédit agricole (« le Monde » daté 9-10 mars), vient d'aboutir à l'inculpation de trois anciens dirigeants de ces sociétés : MM. Jean de Loppinot, ancien président de la caisse du Crédit agricole de Toulouse, Jacques Decrusel, directeur de la chambre d'agriculture, et Jean-Robert Petit, ex-président-directeur général de l'une des sociétés en cause. Ces inculpations visent les délits d'abus de biens sociaux, banqueroute frauduleuse et infractions à la législation sur les coopératives.

L'affaire s'était déroulée en deux temps. Président-directeur général de l'Office de publicité du Sud-Ouest (OPSO), régie chargée de rechercher des annonceurs pour un certain nombre de journaux agricoles du Sud-Ouest, M. Jean-Robert Petit avait d'abord consenti une aide à une autre régie de publicité en difficulté, l'Inter-Sud publicité (I.S.P.), ce qui n'avait pas empêché le dépôt de bilan de cette dernière.

Par la suite, l'Office de publicité du Sud-Ouest devait à son tour connaître ses propres difficultés de trésorerie. M. Petit, contraint de se retirer, fut remplacé par M. Jean de Loppinot qui devait, en 1977, être élu président de la caisse régionale du Crédit agricole de Toulouse sans pour autant abandonner ses fonctions à l'OPSO. Or, cette caisse régionale allait consentir, avec l'accord de son conseil d'administration, un prêt à court terme de 850 000 F à l'OPSO.

En dépit de cette aide, la société devait déposer son bilan avec un découvert de 400 000 F auquel s'ajoutait le montant du prêt de 850 000 F.

Du coup, M. de Loppinot démissionnait en février dernier de la présidence du Crédit agricole de Toulouse, où il était remplacé par M. Henri Cénac. Cependant, l'enquête judiciaire suivait son cours.

De son côté, M. Jean-Baptiste Doumeng, en sa qualité de sociétaire de la caisse régionale du Crédit agricole de Toulouse, devait constituer le 3 juin dernier un Comité de défense des usagers du Crédit agricole dans le grand Sud-Ouest qui compte déjà plus de sept cents adhérents.

« Nous voulons, a déclaré l'homme d'affaires surnommé « le milliardaire rouge » en raison de son appartenance au parti communiste, *nous opposer à tout détournement de l'utilisation des biens sociaux. Le fonctionnement de plus en plus étatique et centralisé du Crédit agricole conduit au risque de dévoiement des biens des sociétaires, soit au bénéfice de la Caisse nationale, soit pour des opérations aventureuses ou douteuses. »* — L. P.

A Nice

L'ancien P.-D.G. du Palais de la Méditerranée est inculpée d'abus de biens sociaux

De notre correspondant régional

Nice. — *Mme Renée Le Roux, ancien président-directeur général du Casino du Palais de la Méditerranée à Nice — fermé depuis le 14 avril 1978 — a été inculpée vendredi 29 août par M. Michel Mallard, juge d'instruction au tribunal de grande instance de cette ville d'abus de biens sociaux et délits connexes parmi lesquels celui de banqueroute. Il est reproché à Mme Le Roux, déjà condamnée par la cour d'appel d'Aix-en-Provence le 22 mai 1980 à trois mois d'emprisonnement avec sursis pour émission de chèque sans provision, d'avoir commis de graves irrégularités de gestion dans le cadre d'une* « opération charters » *destinée à attirer des joueurs italiens.*

Mme Le Roux dont le groupe détenait 50 % des actions du Palais de la Méditerranée, avait pris la direction effective de l'établissement le 17 juillet 1975. Elle en avait été évincée le 30 juin 1977 à la suite du vote de sa fille Agnès en faveur des deux autres groupes d'actionnaires liés à M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du casino Ruhl.

Celui-ci devait être inculpé par la suite d'infraction à la loi sur les sociétés pour s'être assuré, pour une somme de 3 millions de francs, du vote d'Agnès Le Roux, afin de prendre le contrôle de son concurrent. Celle-ci devait disparaître le 30 octobre 1977 sans que sa trace n'ait été retrouvée depuis cette date (une double information est en cours dans cette affaire).

Les faits dont est accusée Mme Le Roux avaient été mis en évidence dans un premier rapport établi en août 1977 par un mandataire de justice M. Georges Féa, puis relevés en avril 1978 par les commissaires aux comptes du casino, avant que le magistrat instructeur ne désigne deux experts, MM. Afacchi et Labrosse qui lui ont remis un volumineux dossier de 250 pages. Entre novembre 1976 et juin 1977, Mme Le Roux avait mis en place un réseau de prospection de joueurs concernant plus particulièrement l'Italie. Cette opération devait se révéler très lourde financièrement pour le casino, auquel elle coûta près de 10 millions de francs. Sur cette somme, les experts auraient notamment constaté la disparition de 930 000 francs, laissés en dépôt par trois inetrmédiaires italiens le 29 juin 1977. Le 1er juillet, la caisse de l'établissement n'était pas en mesure d'en opérer le remboursement, ce qui laisse supposer qu'il en avait été disposé au même titre que les fonds appartenant en propre à la société.

Mme Le Roux affirme que cet argent avait été remis au casino en paiement de dettes de jeu et qu'il n'y avait pas lieu de le rembourser aux intéressés, comme le tribunal de commerce de Nice devait l'ordonner, le 27 janvier 1978. Elle met en doute, d'autre part, l'impartialité des experts et souligne que l'« opération charters » décidée par son conseil d'administration n'aurait produit son plein effet qu'au cours de la saison d'été. Le magistrat instructeur lui a donné un délai de trois mois pour qu'elle puisse faire valoir ses arguments. — G.P.

UNE CAMPAGNE DE PUBLICITÉ BÉNÉVOLE

« Il y a toujours une porte ouverte »

La femme comme l'homme, encore jeunes, portent sur leur visage toute la détresse du monde. En haut de ces deux affiches un même slogan, comme un appel mystérieux : *« Quand tout est noir, il y a toujours une porte ouverte. »* Sans doute a-t-on remarqué dans certaines stations de métro et gares de la banlieue parisienne cette *campagne publicitaire* pas comme les autres.

On a choisi le noir et blanc et un lancement en été, à une époque où la pression publicitaire se relâche. Surtout, elle constitue une de ces « grandes causes » qui effacent sur leur chemin toute aspiration mercantile.

Il ne s'agit pas de vanter les mérites d'un produit de *consommation*. Bien au contraire, la Porte ouverte est une association qui a pour vocation d'offrir des endroits *« où quiconque veut venir peut être accueilli et écouté, quels que soient son comportement, ses convictions, son origine, son passé »*. Fondée en 1971 à l'image de ce qui existait déjà dans plusieurs pays d'Europe, la Porte ouverte s'est implantée dans plusieurs villes de province (Lyon, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Rennes, Dijon, Lille, Nice, Toulouse), et dispose de deux locaux à Paris (1).

Dans ses « boutiques », décorées sobrement, une soixantaine d'« accueillants » bénévoles, mais dûment formés, se relaient chaque jour de quatorze à vingt-quatre heures. Ils ne proposent aucune aide matérielle ni même des conseils. Simplement, ils sont là pour écouter, *« avec intérêt et sympathie, le temps qu'il faut et dans le plus strict anonymat »*, ceux qui n'ont même plus quelqu'un à qui parler. *« Nous ne voulons surtout pas être des techniciens de la psychologie »*, affirme Mme Denise Rosen, une des animatrices de la Porte ouverte.

Bien que cette formule ait fait ses preuves, le bouche à oreille ne suffisait pas. Suivant l'exemple de S.O.S.-Amitié, d'Amnesty International, de Médecins sans frontières, les responsables de la Porte ouverte se sont donc tournés vers une agence réputée, Lintas, qui a accepté de prendre en charge gratuitement une campagne d'envergure. Les différents supports contactés, radios périphériques, magazines et surtout afficheurs, ont réagi de même.

« Tout s'est fait grâce à des contacts personnels, explique Mme Christine d'Allens, qui a dirigé l'opération chez Lintas. *C'est, par exemple, notre directeur des médias et son assistante qui ont posé. Mais les gens ont surtout suivi parce qu'ils y croyaient. »* Un tel mécénat est-il totalement désintéressé ? *« Il est probable que tout cela rejaillira sur la manière dont nos clients et futurs clients percevront l'agence »*, reconnait Mme d'Allens.

Il reste que la Porte ouverte, grâce à cinq cents panneaux bien placés, a pu se faire connaître du grand public. Elle n'a eu à s'acquitter que des inévitables taxes. *« Cette campagne constitue pour nous un tournant et un précieux encouragement*, confie Mme Rosen. *Nos permanences n'ont jamais été aussi fréquentées. D'ailleurs, pour Noël, nous préparons une seconde vague. »*

STÉPHANE BUGAT.

(1) 21, rue Duperré, 75009 Paris, métro Pigalle ; 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris, métro Saint-Michel.

ÉDUCATION

Mme SAUNIER-SEÏTÉ JUSTIFIE LES SUPPRESSIONS DE FORMATIONS UNIVERSITAIRES

« Trop de professeurs, maîtres-assistants (voire assistants ou vacataires) considèrent que leur propre « séminaire » ultra spécialisé doit aboutir à une licence, une maîtrise, un diplôme d'études approfondies (D.E.A.), ou un diplôme d'études supérieures spécialisées », déclare Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, dans un entretien publié par *le Figaro* du lundi 1er septembre. Evoquant les raisons qui l'ont amené à *« remodeler »* la carte des formations universitaires de deuxième et troisième cycle (*le Monde* du 28 août), le ministre explique que *« pour des raisons d'effectifs des enseignants et des étudiants, les petites universités ne peuvent assurer valablement autant d'enseignement que les grandes »*.

Elle met aussi en cause l'*« individualisme des enseignants »* qui, selon elle, avait conduit à la multiplication des diplômes dans les grandes universités.

Interrogée sur les critères retenus pour la mise en œuvre de cette *« réforme »*, Mme Saunier-Seïté énonce sept *« séries de critères »* : *« l'équipe des enseignants et des chercheurs ; les équipements scientifiques disponibles dans l'établissement ; le contexte régional (environnement économique et culturel) ; les effectifs d'étudiants ; la nécessité de maintenir certaines spécialités comme le latin et le grec, sources de l'humanisme français ; la nécessité de promouvoir des langues vivantes trop rares en France (arabe, chinois, japonais), des sciences de pointe ou des sciences nouvelles (énergie solaire, économies d'énergie...) ; la coopération scientifique et pédagogique internationale »*.

Le ministère des universités supprime l'enseignement de Mme Macciocchi

Le ministre des universités vient de mettre fin brutalement aux fonctions de Mme Maria Antonieta Macciocchi, professeur associé de sciences politiques à l'université Paris-VIII (Vincennes-Saint-Denis). Intellectuelle italienne de renommée internationale, ancien député communiste de Naples, *exclue du parti communiste italien en 1977*, Mme Macciocchi enseigne en France depuis le 27 octobre 1972. Signifiée le 15 juillet dernier par une lettre de M. Paulin Luzi, directeur de l'administration des personnels enseignants et techniques au ministère des universités, à l'administrateur provisoire de l'université Paris-VIII, cette décision invoque comme raison l'élection de Mme Macciocchi à l'Assemblée des Communautés européennes, *où elle a succédé le 30 septembre* 1979 à l'écrivain Leonardo Sciascia, démissionnaire et élu comme elle sur la liste du parti radical italien.

Sans évoquer d'arguments juridiques particuliers, M. Luzi se contente d'« estimer » que ce mandat « ne peut, sans remettre en cause le fonctionnement normal du service, être cumulé avec des fonctions de professeur associé ». Mme Macciocchi a écrit le 27 août à Mme Simone Veil, président de l'Assemblée européenne, pour lui faire part de son indignation et envisage un recours devant le Conseil d'Etat. Les autorités italiennes ne cachent pas leur étonnement et *ont entamé*, par l'intermédiaire des *services culturels* de l'ambassade d'Italie à Paris, des démarches officieuses.

Il y a la loi et la manière. Pour motiver la décision prise à l'encontre de Mme *Macciocchi*, la *loi* reste incertaine, sinon muette. Quant à la manière employée, elle est à la limite de l'impolitesse.

« C'est invraisemblable et scandaleux », n'hésite pas à dire M. Jean-Marie Vincent, qui fait fonction de directeur de l'U.E.R. de sciences politiques à l'université Paris-VIII. *« Je suis bouleversée, commente* pour sa part Mme Macciocchi. *Il n'y a aucun respect ni de la personne ni du Parlement européen. C'est d'un dédain total. »* Elle n'est pas loin d'y voir *« un règlement de comptes politique »* et une illustration de la *« politique de nouvelle xénophobie à l'œuvre en France »*. Ni le député européen ni l'Université française ne semblent avoir été respectés en cette affaire.

Mme Macciocchi n'a jamais été avertie personnellement du *non-renouvellement* de ses fonctions. La décision est rétroactive pour l'année 1979-80 : comment peut-on demander, sinon par pure brimade, à un enseignant, de rembourser le salaire perçu pour des cours qu'il a effectivement dispensés ? D'autre part, les responsables de l'université Paris-VIII n'ont jamais été consultés. *Or*, commente M. Jean-Marie Vincent, *« qui peut être juge de l' « intérêt du service » invoqué par le ministère, sinon les universitaires eux-mêmes ? »* Il assure que, cette année, *« le fait d'être député européen n'a pas empêché Mme Macciocchi d'animer son séminaire »*.

Restent les questions de fond. Les responsables du ministère des universités défendent la décision prise en invoquant la législation française en matière de cumul et d'incompatibilités. L'article 142 du code électoral, *dont l'application* a été étendue par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1977 à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes, précise *que « l'exercice des fonctions publiques non électives est incompatible avec le mandat* de *député »*. Mais la législation est en fait fort libérale pour la fonction *enseignante puisque* le *même* article établit une dérogation pour les seuls professeurs de l'enseignement supérieur. *« Les professeurs qui, à la date de leur élection, étaient titulaires de chaires ou chargés de direction de recherches »* peuvent cumuler un mandat de parlementaire avec l'exercice de leur fonction (article 12 de l'ordonnance du 21 octobre 1958). Entre autres, MM. Edgar Faure, député du Doubs, et Roger-Gérard Schwartzenberg, élu M.R.G. à l'Assemblée européenne, bénéficient de ces dispositions.

De plus, cette situation dérogatoire des enseignants du supérieur au regard du droit commun sur le cumul d'activités s'étend aux *professions* libérales et à l'exercice d'une seconde fonction publique (décret du 29 octobre 1936). Depuis un décret du 2 septembre 1971, les personnels de l'enseignement *supérieur* occupant un second emploi public perçoivent non un second traitement mais une indemnité, fixée à 60 % du traitement du second emploi. *Commentant ces* dispositions, M. Joël-Yves Plouvin, auteur d'un ouvrage sur le régime juridique des universités, publié, selon sa préface, *« grâce à l'appui de Mme Alice Saunié-Seïté »*, affirme que *« de telles dérogations au droit commun permettent d'assurer une précieuse contribution des enseignants à la vie sociale* (1). »

Une législation complexe

L'évocation du cumul dans le *cas de Mme Macciocchi* paraît donc quelque peu hypocrite. Toutefois, il est vrai que la possibilité de cumuler un mandat parlementaire et un emploi d'enseignant *du supérieur ne* vaut que pour les professeurs *titulaires*. Egalement député à l'Assemblée européenne, M. Jacques Delors en a fait l'expérience puisqu'il a dû renoncer *à son poste d'enseignant associé* à l'université de Paris-IX-Dauphine. Mais, pour Mme Macciocchi, il s'agit là d'un véritable cercle vicieux : étrangère et professeur associé, elle se heurte à une législation universitaire qui rend extrêmement difficile et exceptionnelle la titularisation d'un enseignant étranger (2). Bien qu'ayant poursuivi toute sa carrière universitaire en France, obtenu un doctorat d'Etat en *février 1977*, publié *tous* ses travaux et séminaires directement en langue française, tous ses espoirs en ce domaine ont été vains.

Enfin, même au regard de cette restriction, le cas de Mme Macciocchi est particulier et différent de celui de M. Delors. En effet, elle ne cumule pas deux salaires *français : sa rémunération* de parlementaire européen lui est versée par le ministère du Trésor italien, alors que la législation concerne le cumul des rémunérations *au sein de la fonction* publique française (3). Toute argumentation juridique se heurte donc à la nouveauté de l'institution européenne. *« Il n'y a pas de texte qui s'applique directement au cas de Mme Macciocchi »*, reconnaît M. Eric Barrault, chef du bureau de gestion des enseignants en droit au ministère des universités. *« Cela dit, il est un peu anormal qu'un député étranger exerce une activité professionnelle en France. On ne peut tout faire à la fois... »*

Toute la question est là. Egalement *élue au Parlement* italien, Mme Macciocchi en a démissionné le 10 janvier 1980, malgré un vote unanime de la Chambre des députés qui lui demandait de revenir sur sa décision (*le Monde* du 30 janvier 1980). *« J'ai alors volontairement fait le choix culturel et politique de la nouvelle Europe*, explique-t-elle. *Or je me heurte aujourd'hui à une décision qui est en contradiction flagrante avec les discours sur l'unité européenne. »* Discours que le ministre des universités a, d'ailleurs, tenu, le 4 août dernier, à Lisbonne, devant les Etudiants démocrates d'Europe (4), lors d'une rencontre dont les participants ont souhaité la construction d'une *« Europe des universités »* où règnerait *« la libre circulation des hommes et des idées »*. *« Une politique universitaire commune doit venir*, a déclaré Mme Alice Saunier-Seïté. *L'Europe industrielle ne peut se passer de l'Europe universitaire. (...) L'Université ne peut pas rester et ne restera pas dans des tours d'ivoire nationales »*.

La *décision* prise à l'encontre de Mme Macciocchi contredit cette profession de foi.

EDWY PLENEL.

(1) Joël-Yves Plouvin, *Le régime juridique des universités depuis la loi d'orientation*, Economica, Paris, 1980.

(2) Selon un décret du 2 juin 1976, les enseignants de nationalité étrangère peuvent être nommés professeurs titulaires *« lorsque leurs titres et leurs services le justifient, à la condition d'avoir fait l'objet d'une proposition à a fois des instances compétentes de l'université dans laquelle ils seront appelés à exercer et du comité consultatif des universités »*.

(3) *Comme élu italien* à l'Assemblée européenne, Mme Macciocchi perçoit un traitement mensuel de 1 707 545 *lires*, soit *8 367* francs. Ce salaire est très inférieur à celui d'un élu français à la même Assemblée, qui, en 1979, s'élevait à 16 710 F.

(4) L'association European Democrate Students (E.D.S.) compte parmi ses membres le collectif des étudiants libéraux de France (CELF), organisation créée par des militants du Mouvement des jeunes giscardiens

RELIGION

● *Le trois cent huitième chapitre général de l'ordre des Dominicains s'ouvrira le 2 septembre à Walberberg*, près de Cologne. C'est la première fois que cette réunion des provinciaux de l'ordre des prêcheurs se tient en Allemagne depuis la Réforme.

Les dominicains de France seront représentés par les trois prieurs provinciaux : les Pères Jean-René Bouchet (Paris), Jean-Luc Vesco (Toulouse) et Dominique Motte (Lyon). Un cinquième des membres du chapitre vient du monde francophone, et son président, le Père Vincent de Couesnongle, maître général de l'ordre, âgé de soixante-trois ans, est Français.

DÉFENSE

Le porte-avions soviétique « Minsk » réapparaît après treize mois d'immobilisation

Après treize mois d'absence des mers, le porte-aéronefs soviétique *Minsk*, qui jauge *44 000 tonnes* à pleine *charge*, a *été* repéré, voguant vers la mer de Chine orientale, par la marine japonaise. C'est le premier voyage de ce bâtiment de guerre *depuis* juillet *1979*, date à laquelle il avait rejoint son port d'attache de Vladivostock. Le *Minsk* a été repéré vers le détroit de Tsushima.

Ce porte-aéronefs, lancé en 1974, est avec *le Kiev, en service depuis 1976, et* le *Kharkov*, qui sera opérationnel en 1981, le navire de guerre de la flotte soviétique du Pacifique dont l'armement *surface-air* et *surface-surface* est le plus important. Selon les spécialistes, ces porte-hélicoptères et porte-avions à décollage et atterrissage verticaux servent au *commandement* d'une force d'intervention et à la lutte anti-sous-marine.

Accompagné par le navire amphibie *Ivan-Rogov*, qui, depuis, a été aperçu au printemps en océan Indien, *et par le* croiseur *lance-missiles Petropavlosk*, qui a fait de fréquentes apparitions en mer du Japon et en mer de Chine orientale, le *Minsk* était rentré en juillet *1979* à Vladivostok pour n'en plus ressortir jusqu'à aujourd'hui. Les états-majors occidentaux se posent des questions sur les raisons de son retour à son port *d'attache* et *sur* la durée de son immobilisation qui a donc dépassé une année.

Il se peut que le porte-aéronefs ait subi des réparations ou des modifications à la suite de la découverte de certaines insuffisances lors *de* ses dernières patrouilles à la mer. Les Soviétiques paraissent avoir beaucoup de difficultés à mettre sur pied une aéronavale opérationnelle. Dans un passé récent, du reste, les porte-aéronefs de cette classe ont déjà enregistré des modifications, la dernière en *date* ayant *été* la suppression d'une porte à l'arrière de la coque et d'un radier se prolongeant par une rampe, vraisemblablement destinés à la *mise* à l'eau de chars amphibies.

Les experts occidentaux sont très attentifs aux travaux accomplis en arsenal sur les unités soviétiques. De même, ils ont noté *l'absence, cette année*, de *toute grande* manœuvre navale de l'U.R.S.S., du type de celle qui avait été organisée, sur toutes les mers du monde simultanément, en *1970* et en *1975*. *La périodicité* quinquennale de cet important exercice, baptisé Okean par l'OTAN, avait fait croire en l'organisation d'une manœuvre identique en 1980. *Or il n'y a eu* aucun Okean soviétique durant ce printemps.

Parallèlement, les services alliés de renseignements ont observé, *depuis quelques semaines* en *Méditerranée*, un net ralentissement des activités de l'escadre soviétique et, même, une sensible diminution du nombre de ses bâtiments.

Cette évolution est probablement liée au fait que l'U.R.S.S. a préféré dégarnir sa flotte de la Méditerranée pour accentuer sa présence navale en mer de Chine et en océan Indien. Ne pouvant tenir plusieurs fronts à la fois, la marine soviétique agit, comme les marines occidentales, en déplaçant ses bateaux au gré de l'importance *attribuée momentanément* aux différents théâtres d'opérations.

SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE BASTELICA ?

Un colonel de gendarmerie s'étonne de sa mutation de Corse en Picardie

La nomination du colonel Robert Brossard, commandant la légion de gendarmerie de Corse, *à un poste semblable* en Picardie a été accueillie par l'intéressé lui-même comme une sanction déguisée. *« Victime des événements, victime des hommes, lettre de cachet, caprice de Marianne » ?*, s'est-il demandé, vendredi 29 août, dans son discours d'adieu, en présence du préfet de région, M. Claude Vieillescazes. Parlant de *« manœuvres obliques »*, à propos de sa nomination, le colonel Brossard, déçu, a annoncé son intention de se retirer, le moment venu, à Papeete, où, a-t-il expliqué, *« je méditerai, à l'ombre des cocotiers, sur la fragilité des choses humaines et la vanité des honneurs et des promesses »*.

Pour les personnes présentes à cette cérémonie d'adieu, le commandant de la légion de gendarmerine *de Corse a laissé entendre* qu'on voulait le rendre responsable des événements de janvier dernier, à Bastelica, puis à l'hôtel Fesch d'Ajaccio, où, à la suite d'une *prise d'otages*, deux civils et un C.R.S. ont été tués. Les auteurs de ces incidents n'ont pas été appréhendés.

Avant son cas personnel, le colonel Brossard avait *évoqué* celui du lieutenant-colonel François Pietri, chef du groupement de gendarmerie de la Corse-du-Sud, affecté à l'état-major central de la légion de gendarmerie à Ajaccio, pour les quelques mois le séparant de la retraite. Le colonel Brossard a déclaré : *« Vous avez devant vous deux officiers supérieurs, amoureux de leur arme et de la Corse, déçus et même éconduits, et qui n'ont pu obtenir d'explications sur leur disgrâce. »*

[En poste en Corse depuis septembre 1978, le colonel Brossard, ancien officier de la Légion étrangère qui a longtemps servi dans le Pacifique, *commandait la légion de gendarmerie de la Corse*, soit deux groupements et un escadron de mobiles totalisant 884 hommes, aidés le cas échéant de renforts venus du continent. A la tête de la légion de Picardie, il commandera *trois groupements* départementaux et un groupement mobile, soit 2 673 hommes au total.

Le lieutenant-colonel Pietri, en poste en Corse depuis avril 1977, doit partir à la retraite en novembre prochain. Il a demandé à bénéficier de *l'article 5 (loi de dégagement* volontaire des cadres dans les armées, dont relève la gendarmerie) et dispose d'un congé de six mois, dit « congé aux affaires », qui le place *dans une* position administrative d'attente avant la retraite.]

SCIENCES

M. ROGER MONIER EST NOMMÉ DIRECTEUR SCIENTIFIQUE AU C.N.R.S. POUR LES SCIENCES DE LA VIE

M. Roger Monier, jusqu'alors directeur de l'Institut de recherches sur le cancer du Centre national de la *recherche* scientifique à Villejuif, vient d'être nommé, par arrêté du ministre des universités, directeur scientifique du secteur des *sciences* de la vie au C.N.R.S. Il succède à ce poste à M. André Berkaloff.

[Né le 16 novembre 1924 à Paris, ingénieur de l'Institut national *agronomique, docteur ès sciences* naturelles, M. Roger Monier devient en 1955 chargé de recherche au C.N.R.S. et chef du laboratoire de biochimie de l'institut du radium. En 1958-1959, il fait un séjour à Harvard comme Rockefeller *fellow* et research fellow in medecine. En 1960, il devient maître de conférences de chimie biologique, puis, en 1963, professeur à la faculté des sciences de Marseille.

Nommé en 1971 professeur à l'université Paris-VI, il dirige depuis 1972 l'institut de recherches scientifiques sur le cancer du C.N.R.S. à Villejuif. M. Monier est président *du conseil scientifique de l'Organisation* européenne de recherche en biologie moléculaire (EMBO). M. Monier a notamment travaillé sur les acides ribonucléiques de transfert, sur les ribosomes. A Villejuif, l'équipe qu'il dirigeait s'intéresse à la transformation des cellules en cellules tumorales sous l'influence d'un virus.]

FAITS DIVERS

DIX PERSONNES INCULPÉES EN FRANCE APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN TRAFIC DE DROGUE EN SICILE

Après les interpellations à Marseille et à Paris de personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau international, dont neuf membres ont été arrêtés en Sicile la semaine dernière (*le Monde* des 28 et 29 août), dix d'entre elles ont été inculpées samedi 30 août par M. Pierre Michel, juge d'instruction au tribunal de Marseille, d'association de malfaiteurs pour produire et exporter des matières stupéfiantes illicites. Sept de ces trafiquants de drogue avaient été arrêtés à Marseille. Il *s'agit* de Stéphane Guiragossian, trente ans, patron de bar, qui aurait joué un rôle important notamment dans l'approvisionnement en *morphine-base*, de Pietro Doré, quarante ans, de nationalité italienne, de Jean-Marc Pache, trente-huit ans, carrossier, *de Jean-Marie Genovesi*, trente-cinq ans, de Martin Bartoli, cinquante-deux ans, de Kersam Ichkanian, et d'Emile Diaz, trente-sept ans, arrêté jeudi 28 août à l'île du Levant *et* frère de Paul Diaz, quarante-deux ans, condamné le 9 mai 1975 à dix-huit ans de réclusion criminelle *par* le *tribunal* de grande instance de Marseille pour trafic de drogue.

Trois autres personnes arrêtées à *Paris sont actuellement* incarcérées dans la capitale et font l'objet d'un mandat d'amener. Il s'agit de Gérard Curbaille, trente-trois ans, de Laurent Adamsky, trente-deux ans, et Dominique Quilichini, vingt-huit ans.

Tous sont impliqués à des titres divers dans l'acheminement de la *morphine-base* aux deux laboratoires de Carini et San-Onofrio-di-Trabia, situés à une trentaine de kilomètres de Palerme (Sicile) ainsi qu'au convoyage de l'*héroïne raffinée* à travers l'Europe *et* les Etats-Unis. De source policière, on indique que le coup de filet est loin d'être complet et que cette affaire pourrait connaître *d'autres développements*.

● *Quarante et un kilos de résine de cannabis*, d'une valeur de quelque 600 000 francs, ont été saisis vendredi 29 août à l'aéroport *d'Orly. Le voyageur* de nationalité kenyane qui les transportait, M. Stephen Vaz, quarante-quatre ans, qui arrivait de Nairobi (Kenya) sur un vol d'Air France, a *été interpellé par deux* inspecteurs de la police de l'air et des frontières. M. Vaz a déclaré être propriétaire d'une société spécialisée *dans* la location des bateaux, au Kenya, et a affirmé que les valises saisies ne lui appartenaient pas. Il devait cependant être placé en garde à vue avant d'être déféré au parquet de Créteil (Val-de-Marne).

Dans le golfe du Mexique

DEUX ACCIDENTS SUR DES PLATES-FORMES DE FORAGE

Deux morts, trois disparus, sept blessés, tel est le bilan de l'explosion puis de l'incendie qui ont détruit, dimanche 31 août, une *plate-forme de* forage située dans le golfe du Mexique, au large des côtes texanes. La veille de l'accident qui est survenu samedi, vingt-huit ouvriers et techniciens avaient été évacués car des pressions anormales avaient été relevées dans les conduites de cette plate-forme spécialisée dans l'exploration des poches de gaz. *Après avoir brûlé* pendant vingt-quatre heures l'ouvrage a fini *par* s'effondrer sur lui-même soufflant l'incendie qui sans cela aurait pu durer plusieurs mois.

Dans la *journée* de dimanche un autre sinistre s'est déclaré sur une plate-forme de forage pétrolier travaillant à 20 kilomètres de la côte du Texas. Quarante-sept personnes ont pu quitter les installations à bord de canots de sauvetage ou en se jetant à la mer d'une hauteur de 12 *mètres*. *Cinq* d'entre elles ont été blessées.

Ce double accident fait suite à une véritable série noire puisque *depuis le début* de l'année trois autres sinistres, qui ont fait huit morts, sont survenus sur des plates-formes *off shore* dans le *golfe du Mexique*. Deux ont explosé et la troisième a été heurtée par un pétrolier qui, lui-même, a pris feu. Rappelons que *c'est également* dans cette mer à demi fermée que le puits de pétrole Ixtoc One avait explosé en juin 1979.

MÉDECINE

Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ?

(Suite de la première page.)

Evreux. Bizarrement, l'hôpital psychiatrique s'appelle « Navarre ». Six cents malades vivent là. Selon les *services, selon* les ailes, selon les médecins-chefs, le sort réservé à chacun d'eux change du tout au tout. Plusieurs services sont modernes, flambant neufs, pour *certains dynamiques* ; une importante activité extra-hospitalière s'y développe. « *J'ai fait sortir récemment*, nous dira un médecin-chef, *une malade qui était là depuis 1934...* »

« C'est l'enfer »

Plus loin, un autre service d'une *extraordinaire vétusté*. Là, comme nous l'avait dit un interne, « *c'est l'enfer* ». Des dizaines de malades parqués *dans des* salles communes, en bleu de travail. Des hommes, exclusivement. Nous traversons le *service* en compagnie de deux infirmiers qui souhaitent, disent-ils, nous montrer « *le pire* ». Le pire est une salle dont les murs et le plafond sont totalement recouverts d'excréments. Y gisent, à même le sol, des malades hébétés. Certains sont nus et rouges comme s'ils avaient été brûlés. Pourquoi ? « *Ils déchireraient leurs vêtements*, nous dit-on ; *et ils sont rouges à cause du soleil. Les médicaments sont photo-sensibilisants.* » L'odeur est irrespirable. « *Le matin à 6 heures*, disent les infirmiers, *nous lavons le sol, nous nettoyons un peu le bas des murs ; mais les plafonds...* » Les cellules où dorment les malades sont dans le même état. Les excréments envahissent les rares lavabos. Les douches sont dans un autre bâtiment, situé de l'autre côté d'un porche, ouvert à tous vents. « *Nous les y emmenons une fois par semaine.* » Restent huit lavabos collés les uns aux autres dans un réduit. C'est là qu'il faut se laver. Plus loin encore, isolé dans une stalle, gît *nu, accroupi dans une encoignure*, celui que les infirmiers désignent comme « *le jaune* ». Tout cela est rigoureusement fermé à clé.

Les infirmiers n'ont pas pris leur parti de cette situation. « *Bien souvent*, disent-ils, *nous sommes deux pour quatre-vingts malades...* » Dans un tract virulent, la section C.G.T. écrit : « *En fait, nous faisons de la serpillothérapie et du gardiennage, belle humanisation !* »

Le mot, évidemment explicite, de « serpillothérapie » fait sursauter le directeur. « *C'est vrai*, dit-il, *nous manquons de personnel, parfois. Il y a de temps en temps des trous. Mais on ne peut pas les empêcher de se marier et de prendre des congés...* » Ce sera son seul commentaire, avec cette formule : « *Vous comprenez, ces gens sont vraiment des malades...* »

Les sentiments de la majorité des internes, enfin, se résument dans ce mot de l'un d'entre eux : « *On n'a qu'une envie : filer.* » C'est précisément ce qu'ils font. « *On les appelle « les internes turbo »*, disent en souriant les infirmiers, qui, eux, sont là à demeure. « *Ils arrivent de Paris par le turbotrain, à 10 heures ; ils repartent à midi.* »

Dynamisme et enthousiasme

La Roche-sur-Yon. Six cents malades. Pas de mur d'enceinte. De l'herbe, des arbres. De petites *maisons neuves. Quelques vieux* bâtiments modernisés. Le tout ouvert sur la ville et la campagne avoisinante. De l'asile traditionnel, plus rien. Là, une équipe soudée, active, enthousiaste, travaille depuis vingt ans : le résultat est éclatant. L'hôpital de jadis, *l'un des plus vieux asiles* de France, a radicalement mué. Chaque malade, quels que soient son état et son âge, est pris en charge, individuellement. Tout porte la marque d'une intense activité thérapeutique et sociale. Les malades qui le peuvent travaillent en ville, dans des ateliers de couture, de serrurerie, de ferronnerie. Les activités extra-hospitalières se sont multipliées : dispensaires, hôpitaux de jour, visites à *domicile*. Des antennes *se sont* organisées en divers points du département : aux Sables-d'Olonne, à Fontenay-le-Comte. Un centre pour arriérés profonds a été créé dans l'école désaffectée d'un village. Des équipes itinérantes sillonnent les campagnes. *L'une d'entre elles se rend régulièrement* à l'île d'Yeu pour soigner à domicile les malades que l'on évite, ainsi, d'hospitaliser : l'équipe prend le bateau, enfourche des vélos, travaille avec les sœurs, les pêcheurs, les maires.

Dans *l'hôpital lui-même*, les activités sont intenses et multiples : ergothérapie, musicothérapie, psychothérapies. Les familles des malades sont — fait unique — représentées au conseil d'administration de l'hôpital. Régulièrement, les patients, sous la conduite d'une équipe soignante, se rendent au bord de la mer, pêchent la *crevette*, cueillent les champignons, participent à des camps de voile avec l'association locale des P.T.T.

Sur le plan architectural, rien n'a été laissé au hasard. Quelques dizaines de lits seulement restent à moderniser. Ce sont les malades *eux-mêmes* qui, *sous* l'œil vigilant des soignants, ont abattu, armés de pioches, l'énorme mur d'enceinte qui clôturait jadis l'hôpital.

Le personnel soignant, les représentants des syndicats participent à l'enthousiasme général. « *Jamais la direction*, disent-ils, *ne nous a mis de bâtons dans les roues.* » Les internes restent dans ce gros village de campagne qu'est La Roche-sur-Yon — où l'on vient *de loin* — *deux* ans, voire quatre. « *On ne peut pas vivre ici*, nous dit l'un d'eux, *et rester indifférent. Alors on reste, on apprend, on soigne, on s'attache définitivement à la psychiatrie.* »

« Le meilleur d'entre nous »

Rien de tout cela n'aurait été possible *sans* une osmose *totale* entre l'équipe médicale — les docteurs Nicole et Michel Horassieus et Pennec notamment — et le directeur de l'hôpital, M. Mazurelle, *dont* les psychiatres disent : « *Il est le meilleur d'entre nous...* » Ensemble, depuis vingt ans, avec l'aide des élus locaux et malgré l'opposition, parfois, de la Sécurité sociale, ils ont tout à la fois radicalement transformé la vieille structure *asilaire de gardiennage en* un lieu de soins intensifs et fait éclater leurs activités dans tout le département. « *On a voulu*, dira un infirmier, *créer une atmosphère de joie.* » De joie et de soins.

L'immense majorité des hôpitaux psychiatriques se situent semble-t-il, entre ces deux extrêmes. Parfois, dans le même établissement, coexistent la vétusté la plus inacceptable, le quasi-abandon des malades, et le modernisme architectural, le dynamisme thérapeutique. Comment expliquer, malgré des structures jacobines, centralisées, homogènes et bureaucratiques, une telle hétérogénéité ? Comment la même administration, les mêmes *structures*, autorisent-elles l'inacceptable à Evreux et dans quelques autres hôpitaux psychiatriques restés à l'écart de tout mouvement d'ouverture, et le progressisme éclatant, épanoui, de La Roche-sur-Yon ?

A Sainte-Anne, à Ville-Evrard, à Villejuif, pour ne citer que ces exemples, le pire continue à côtoyer le meilleur, dans une étrange atmosphère où se mêlent la *dépression et l'enthousiasme*, la violence et le dévouement, le silence et la parole, l'abandon et l'activisme.

CLAIRE BRISSET.

Une immense garderie

Il faut, pour arriver à l'hôpital de La Cellette (Corrèze), montrer beaucoup de ténacité. « Avez-vous l'autorisation du préfet ? » De préférence, se mettre en route à la belle saison et louer une voiture. Il faut aussi s'attendre à remonter dans le temps, au dix-neuvième siècle pour le moins. Il faut, enfin, savoir que, si l'établissement continue d'exister, c'est largement grâce au soutien du député, M. Jacques Chirac.

L'hôpital est situé au fond d'une gorge, où coule un torrent, où poussent les sapins, loin, très loin de toute habitation. Le site est aussi sublime qu'angoissant. C'est une gigantesque bâtisse de pierres noires, volcaniques, surmontée d'une énorme statue de la Vierge : l'hôpital appartenait, jusqu'en 1971, aux frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui, à court de vocations, l'ont revendu au département.

C'est à l'intérieur, pourtant, qu'éclate la révélation de ce qu'a dû être, dans son sens le plus *inacceptable, la psychiatrie* asilaire : cinq cent cinquante malades et... deux *psychiatres, dont le médecin-directeur*, qui consacre le plus clair de son temps à administrer. Un *médecin généraliste* à temps partiel « passe » régulièrement, et cinq internes, exilés là — de Paris, de Limoges, de Toulouse ou de la Martinique — par les hasards de leurs choix universitaires, attendent d'en partir au plus tôt. Pas un seul médecin du cadre des psychiatres des hôpitaux.

Des dortoirs immenses — quarante lits pour certains, — des « cours » soigneusement séparées les unes des autres et grillagées, des réfectoires sinistres, le tout consciencieusement fermé et refermé à clé derrière les rarissimes visiteurs. Y vit une population — des hommes en grande majorité — à qui l'asile a donné un visage curieusement homogène et que l'administration fournit généreusement en « *uniformes* » (le bleu de travail et le béret basque), ce qui évite, nous dit-on, « les problèmes de buanderie ».

Quels soins ?

Les soins ? Quels soins ? « Oui, disent les infirmiers, nous distribuons les médicaments. » Que faire d'autre, effectivement ? Du gardiennage ; des soins corporels élémentaires. Et aider les malades à attendre la mort. Plus le temps passe, nous dit-on, plus la population internée vieillit, plus les déments séniles remplacent les malades dits « évolutifs ». Par conséquent, admet le directeur, nous ne pouvons guère faire de psychiatrie active.

C'est un *euphémisme*. La Cellette est une immense garderie où travaillent, dans une position ambiguë, plus de trois cent cinquante personnes. Ambiguë parce que, dans leur majorité — y compris le directeur, — les soignants savent la formule indéfendable ; ils constatent journellement les résultats désastreux de la relégation, de l'isolement, de l'enfermement. Mais ils savent aussi que La Cellette est l'un des rares « poumons » du département. Certes, la population de l'hôpital a décru : il y avait cent malades de plus en 1975. Mais la hantise des responsables est de la voir décroître encore au profit des *petits services de psychiatrie* qui s'ouvrent dans les hôpitaux généraux du département. Des *lits vides, des ressources amoindries*, donc un prix de journée — déjà bas : 250 frances — *contesté* par l'administration, et c'est la mort de l'institution.

Telle est précisément la solution qu'avaient souhaitée certains, il y a peu. M. Chirac, alors à la tête du conseil général du département et du conseil d'administration, y a mis le holà : l'hôpital a été racheté aux frères et maintenu, contre vents et marées. M. Chirac ne se prive pas de téléphoner au ministère de la santé pour empêcher la fermeture de lits supplémentaires à La Cellette.

Nulle part, peut-être, autant que dans cet hôpital, les ambiguïtés de la politique menée depuis vingt ans par les pouvoirs publics ne deviennent évidentes à ce point : il faut, avait-on décidé en 1960, humaniser les hôpitaux psychiatriques et développer les activités extra-hospitalières, rapprocher les *lieux de soins des lieux de* vie, bref « sectoriser ». A La Cellette, on n'a jusqu'à présent *pratiquement* rien « humanisé » : 85 % des lits sont en salles communes. On n'a *développé aucune activité* extra-hospitalière sinon une vague, très vague, ergothérapie. Et *pourtant on* a peur que l'hôpital — donc les emplois — ne fasse un jour les frais du *modernisme théorique affiché* par le ministère. Il y aura bientôt, nous annonce-t-on, des travaux, une modernisation. Une affirmation qui recueille le scepticisme de bien des infirmiers. Telle est précisément la question : faut-il moderniser une telle structure ? Ou bien l'abandonner ? — C. B.

Prochain article :

ENCOMBRÉS DANS UNE FRANCE SURÉQUIPÉE

Le Monde

sports

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME

Hinault les a tous usés...

Sallanches. — En devenant champion du monde des routiers professionnels, dimanche 31 août à Sallanches, Bernard Hinault (1) a atteint l'objectif qu'il convoitait depuis ses débuts et il a réalisé de surcroît l'une des plus belles performances de sa carrière pourtant riche d'exploits. *Le coureur breton est en effet sorti vainqueur d'une impitoyable course d'usure disputée sur un circuit d'une sévérité* exceptionnelle et d'une signification exemplaire. Il a pris l'initiative avec autorité, il a contrôlé la totalité des mouvements offensifs, il a progressivement éliminé ses adversaires dans la longue côte de Domancy — 2 700 mètres à 8 % — qu'il fallait gravir à vingt reprises. Bref, il a réussi un parcours sans faute, ce qui rehausse singulièrement la valeur de sa victoire.

De notre envoyé spécial

De toute évidence Bernard Hinault évoluait ici sur un terrain à sa mesure, choisi à dessein par le directeur *technique* national, Richard Marillier. Encore devait-il aborder ce championnat du monde en bonne, *sinon en parfaite condition physique. On pouvait douter de ses* chances après son échec assez inquiétant du Tour de France et surtout après son abandon dans *le récent* Tour du Limousin, abandon consécutif à des troubles gastriques. Mais le leader du groupe Renault-Gitane — et *pour l'occasion* de l'équipe de France — a démontré une fois de plus qu'il possédait des facultés de récupération hors du commun et qu'il *restait l'homme* des grands rendez-vous.

Animé *de* l'esprit revanchard qui le caractérise, soucieux de faire taire les bruits qui circulaient concernant son éventuel *déclin, épaulé enfin par une formation* homogène, il a frappé fort et nous a restitué l'image du champion ponctuel, dont l'activité est *minutieusement programmée*.

Quinze rescapés

Au treizième des vingt tours, soit à 95 kilomètres de l'arrivée, *seuls Baronchelli*, Pollentier, Van de Velde, Battaglin, Panizza, Vinsentini et l'Espagnol Ruperez (vainqueur de la Vuelta) demeuraient à *ses* côtés. Hinault *étaient* débarrassé de Moser, de Sarroni, de Knetemann et du Belge de Muynk avec lequel il s'était échappé... dès le départ. *Raas*, le *champion du monde sortant* avait abandonné ainsi que Zoetemelk. Cependant, le Français se trouvait dangereusement isolé, du *moins en apparence, contre* quatre Italiens réputés pour leurs talents de grimpeurs. On peut imaginer que ceux-ci ne surent pas exploiter l'avantage du *nombre, qu'ils manquèrent d'inspiration* et peut-être d'audace. A la vérité, il semble que Baronchelli, Battaglin, Panizza et Visentini, même en conjugant leurs efforts, ne pouvaient rien contre *la puissance* et l'efficacité du Français, lequel grimpait les côtes en force, indifférent aux subtilités tactiques.

Baronchelli, le dernier à soutenir le rythme imposé par Bernard Hinault, fut lâché sur une simple accélération dans l'ultime ascension de la rampe de Domancy. Bien qu'il ait couru à l'économie en refusant systématiquement de participer à l'action décisive, il devait perdre... une minute en l'espace de 6 kilomètres.

Sur cent sept partants, quinze coureurs seulement ont terminé. Parmi *eux on ne dénombre* que deux Belges (De Vlaminck, De Muynk), un Néerlandais (Pronk), un Britannique (d'ailleurs excellent, *Robert Millar*), *un* Américain (Boyer) et... un Français. Le mérite de ce championnat du monde excessivement difficile, auquel *assistèrent*, nous dit-on, *cent cinquante* mille spectateurs, est d'avoir consacré non seulement le meilleur homme du jour mais aussi — contrairement à ce *qui s'est trop souvent produit* par le passé — le meilleur routier sur l'ensemble de la saison. La défaite enregistrée par Hinault *dans le Tour de France ne doit* pas faire oublier qu'il a gagné cette année Liège - Bastogne - Liège, le Tour de Romandie, le Tour d'Italie et qu'il occupe la *tête des challenges de régularité.* Il tentera de compléter cet éloquent palmarès en gagnant une nouvelle fois le Grand Prix des Nations.

JACQUES AUGENDRE.

(1) Bernard Hinault est le sixième Français champion du monde sur route professionnel après Georges Speicher (1933), Antonin Magne (1936), Louison Bobet (1954), André Darrigade (1957) et Jean Stablinski (1962). Le dernier titre mondial remontait donc à dix-huit ans.

UNE AMÉRICAINE SUR LE PODIUM

Sur quatre tours du même *circuit de Sallanches* (53,600 kilomètres), la jeune Américaine Beth Heiden, âgée de vingt ans, qui n'est autre que la sœur du *champion olympique de patinage* de vitesse Eric Heiden, lauréat de cinq médailles d'or à Lake-Placid, a remporté l'épreuve féminine en battant, *samedi* 30 août au sprint, la Suédoise Jahre, la Britannique Jones et l'Italienne Galli, après avoir remarquablement *escaladé la côte* de Domancy tandis que la Française Jeannie Longo, retardée par une chute, se classait dixième.

Cette victoire de la grâce, de *la fraîcheur et de la qualité* athlétique récompense une sportive accomplie qui avait déjà obtenu une médaille de bronze en patinage de vitesse *lors des* Jeux d'hiver de Lake-Placid (résultat relativement décevant pour elle, puisqu'elle avait été championne du monde sur les quatre *distances*, à La Haye, en 1979). Beth Heiden s'était préparée avec soin sur les routes montagneuses du Colorado, comme *l'Américain Jack Boyer*, *l'une* des meilleures individualités du Championnat du monde professionnel.

Le résultat de Sallanches élargit l'audience internationale *du cyclisme qui offre* aujourd'hui l'aspect d'un sport en pleine mutation. — J. A.

AUX CHAMPIONNATS DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Noah et Portes face à Borg et Mc Enroe

New-York. — Pour la première fois depuis la *glorieuse épopée des « mousquetaires »* (1), deux Français participeront aux huitièmes de finale des championnats internationaux de tennis des Etats-Unis. Yannick Noah et Pascal Portes se sont, en effet, qualifiés ce week-end aux dépens de Mel Purcell (4-6, 6-2, 6-4, 6-4) et de Victor Amaya, tête de série n° 16 (6-2, 2-6, 7-6, 6-3), deux Américains originaires du Kentucky. Thierry Tulasne, troisième et dernier *Français en lice, s'est logiquement incliné devant le Tchèque Ivan Lendl* (6-2, 6-0, 6-1) avant de se blesser au cours d'un match de double qui, aux côtés de Patrice Dominguez, l'opposait en soirée à McNamara et McNamee.

Les autres matches du troisième tour disputé les 30 et 31 août n'ont pas provoqué de surprise. Borg et McEnroe ont néanmoins concédé chacun un set à leurs adversaires (Peter *McNamara et Rich Meyer*), *tandis que Jimmy Connors et Roscoe* Tanner poursuivaient un parcours « sans faute ». En huitièmes de finale, Noah et Portes doivent respectivement rencontrer Borg (ce lundi) et McEnroe (mardi). Mission (presque) impossible.

Dans le tournoi dames, Christ Evert continue de faire grande impression : elle n'a perdu que six jeux en trois matches et a remporté, face à Wendy White, sa trente-huitième victoire *sur* trente-neuf matches consécutifs (*elle fut seulement* battue *dans* la finale de Wimbledon par Evonne Cawley-Goolagong, absente de l'U.S.-Open. Tracy Austin, tenante du titre, n'a pas fait preuve de la même autorité, besognant pour parvenir à bout, au premier tour, de sa compatriote Ann Smith, et, au troisième, de l'Allemande de l'Ouest, Sylvia Hanika.

De notre envoyé spécial

Groupies s'abstenir ! Côté charme, le week-end fut plutôt triste. Il y eut Borg : inutile pour *Playgirl*, la *gazette* le dit plus que jamais époux modèle et très « *gentil petit couple* ». Il y eut Connors : bouille ronde et joues pleines, il se laisse pousser le poil et joue les méchants de série B, à faire pâlir quelques mauvais garçons sur un trottoir de la 42e Avenue. Il y eut Lendl et *Tulasne* : *une leçon de choses* sur la croissance rapide et l'acné juvénile. Et Amaya... Modèle standard pour la Villette, deux mètres et un *quintal*, voûté par le complexe des grands *et* le regard plus brumeux que son coup droit. Las ! Pecci n'a, une fois de plus, fait que passer. Un petit tour pour ces dames.

Qu'importe les groupies, mais le public new-yorkais, venu nombreux en ce dernier long week-end de vacances, n'a guère eu l'occasion de vibrer davantage : au-delà de la qualité technique du jeu pratiqué, l'U.S.-Open ne lui a encore offert aucun de ces éclairs, aucun de ces drames en cinq actes, alchimie subtile d'agressivité et de retenue, de violence et d'intelligence, qui donnent une mémoire au tennis et permettent aux seuls grands *tournois* d'échapper à la triste litanie des scores, à la compilation des *statistiques, à la* rigueur sèche d'un claquement.

La longue et belle bataille de Pfister chassant Gerulaitis nous en avait donné le goût (*le Monde* du 30 août). *Un avant-goût* seulement. La suite se fait attendre. Même si un Portoricain, aux faux airs de Pancho Vila, Francisco *Gonzales* (rien à voir avec l'autre Pancho...), a donné samedi des sueurs froides à Guillermo Vilas, poussé jusqu'au cinquième set, besogneux derrière sa ligne, sur cette surface âpre qui interdit la glissade et casse les jambes des coursiers-renvoyeurs. Un Vilas *qui retrouvait juste à temps la vigueur* de ses retours et la précision de ses passing-shots pour ne pas sombrer avant l'heure.

Même si, deux sets durant, Peter *McNamara* a *osé contester* la suprématie de Bjorg Borg, assailli de coups droits tranchants, donnant de lui-même l'image enfin humaine de *l'homme qui, l'espace d'un* instant, renonce, bras ballants, à retraverser le court, trop sûr de finir dans les toiles. Mais qui *doutait vraiment de la suite ? « J'ai forcé au début du troisième set »*, a commenté Borg, le ton égal et l'œil fixe, au cours *d'une de ces* interviews d'élève modèle et *appliqué qu'il concède* — gratuitement — après match.

Oui, rien qu'un avant-goût. Car *Connors*, caracolant, sautant, frappant fort et plat, *n'a fait que* boxer un sparring-partner. Car McEnroe n'avait guère à craindre d'un Rich Meyer. Car Noah cognait, à coup sûr, *trop fort pour* Mel Purcell, balayé par une douzaine d'aces... dont les trois quarts sur deuxième balle !

Un avant-goût, sauf... Ce n'est peut-être qu'une tendresse chauvine, qu'importe. Pascal Portes a bien joué. Il a joué son tennis, celui qu'il *sort* quand il oublie sa peur, ses humeurs et l'enjeu. Un tennis vif, incisif, tout en jambes, à petits pas et sur la pointe des pieds, avec du souffle, du cœur et de l'inspiration.

Réplique idéale contre un Amaya au jeu moulé à sa carrure, bref, massif et violent, mais réplique d'autant plus difficile que l'Américain, haut de filet à mi-cuisses et paraissant armé d'une raquette de squash, n'est pas homme à dialoguer : il rompt, passe ou casse, mais ne laisse jamais à l'adversaire le temps *de se* régler. Un tie-break sans faute — 7 à 0 — au troisième set a survolté le Français. Vingt minutes plus tard, sa raquette a tremblé pour la troisième balle de match. Une seconde pour la peur, à la *quatrième, il a serré*, et Amaya s'est voûté un peu plus.

Thierry Tulasne est sorti muet, amer, d'un grand central baigné *de torpeur humide*, où *Lendl* venait de le balayer en trois sets des plus succincts. Meurtri ?

Le Tourangeau aurait tort. Son tombeur avait, voilà trois ans, un *palmarès étonnamment* comparable au sien. Comme lui, il avait gagné l'Orange Bowl de Miami, les Championnats juniors d'Italie et de Wimbledon. Sa progression, depuis, n'a pas cessé. Mais ce Tchèque, un rien stakhanoviste, mange du tournoi à cœur damné. A dix-sept ans, le jeune Français *ne cache pas non plus ses* propres ambitions. A son âge, à son niveau, il y a pléthore en Amérique. Mais la France en tient un, *et le montre déjà, en barboteuse* entre frère et sœur, au tenant sa première raquette sous le regard inquiet et attendri de *maman. Bref ! « A star is born »* très « *made in France* ». Est-ce le servir ou le tuer ? Tulasne à l'âge des boutons et son médecin lui *promet* encore 8 bons centimètres.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Le bureau de la Fédération française de tennis*, réuni samedi 30 août sous la présidence de M. Philippe Chatrier, a décidé d'ouvrir une *enquête* sur le dopage à la suite des déclarations de Yannick Noah (*le Monde* du 29 août). Dans son communiqué, le bureau fédéral précise *qu'« aucun exemple de dopage n'a été constaté dans le tennis. Mais, à toute fins utiles, il décide d'ouvrir en France une enquête au fond sur le problème du dopage, d'en publier les conclusions et de proposer qu'une enquête soit ouverte sur le plan international »*.

AUTOMOBILISME

La victoire de Nelson Piquet à Zandvoort relance l'intérêt du championnat du monde

Amsterdam. — Remporté dimanche 31 août à Zandvoort, l'une des plages d'Amsterdam, par le Brésilien Nelson Piquet (Brabham) devant René Arnoux (Renault) et Jacques Laffite (Ligier), le Grand Prix des Pays-Bas a aussi et surtout été marqué par l'impétuosité maladroite et surprenante de l'Australien Alan Jones, contraint de perdre beaucoup de temps dès le deuxième tour de l'épreuve pour faire remplacer sur sa Williams une jupe souple de bas de caisse à la suite d'une manœuvre trop hardie. Désormais, alors qu'il reste trois grands prix à disputer — Italie, Canada, Etats-Unis côte Est. — Alan Jones ne précède plus Piquet que de deux points au classement du championnat du monde. Jacques Laffite et René Arnoux ont aussi comblé une partie de leur handicap et comptent respectivement quinze et dix-huit points de retard sur Jones.

La formule 1 toujours en crise

De notre envoyé spécial

Plus que le résultat ponctuel d'un grand prix et quelle que soit son incidence sur le Championnat du monde — en l'occurrence, les ennuis de Jones ont en partie relancé son intérêt, — on a surtout beaucoup reparlé à Zandvoort de la *querelle qui oppose* la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et son président, M. Jean-Marie Balestre, à la Formula One Constructor Association (FOCA) et son président, M. Bernie Ecclestone. Dimanche matin, entre deux averses et sous les nuages roulant bas au-dessus des *dunes* de la *mer du Nord*, *les deux parties ont encore durci* leurs positions. Désormais, si rien n'intervient pour pousser la FISA et la FOCA à la négociation, il n'est pas impossible de penser que deux championnats du monde, parallèles et rivaux, pourraient être organisés en 1981. *L'un dans le cadre de la légalité sportive par la FISA, l'autre, forcément pirate*, par la FOCA. La répartition des écuries dans l'une et l'autre compétition, pour l'instant et dans la pire des hypothèses, serait la suivante : dans le championnat FISA essentiellement les trois grands constructeurs, Renault, Ferrari et Alfa-Romeo. Dans le championnat *FOCA, tous les autres. Williams, Tyrrell, MacLaren, Brabham,* A.T.S., Fittipaldi, Lotus et... Ligier.

La fidélité de Ligier et de Lotus au camp FOCA *pose, au demeurant, des problèmes aux patrons de ces deux écuries*, Colin Chapman et Guy Ligier. Essex, le commanditaire de Lotus, souhaite que Colin Chapman reste dans le cadre légal et reconnaisse l'autorité de la FISA tout comme Talbot qui, comme on le sait, a pris le contrôle de Ligier-sport. Dimanche soir à Amsterdam, *Guy Ligier était dans un tel état de fureur* à l'égard de M. Jean-Marie Balestre et de la FISA qu'il est allé jusqu'à assurer que, « *si on l'y forçait, c'est-à-dire à défaut d'avoir les coudées franches, il préférerait renoncer à toute association...* ». Deux heures avant, Guy Ligier et Jean-Marie Balestre avaient eu, il est vrai, en public, à Zandvoort, un échange *de propos* peu aimables après que le président de la FISA eut fait part des dernières dispositions prises pour le Championnat du monde en 1981.

Une décision irrévocable

De *quoi* s'agit-il en fait ? La FISA et la FOCA sont en guerre ouverte depuis le début de l'année sur un point technique précis. La FISA entend supprimer les jupes mobiles afin de ralentir les voitures en virage et de renforcer la sécurité des pilotes. *La FOCA considère, au contraire, que cette préoccupation* de la FISA *vise, en réalité*, à procurer un avantage aux constructeurs disposant ou étant appelés à disposer rapidement de puissants moteurs turbo-compressés, c'est-à-dire Renault, Ferrari, Alfa-Romeo et... Talbot. Dimanche, juste *après le Grand Prix des Pays-Bas, le communiqué* de la FISA *a remis* le feu aux *poudres*. La suppression des jupes, peut-on y lire, est une décision irrévocable (1) et toutes les parties prenantes, pilotes, constructeurs, concurrents, organisateurs, devront souscrire avant le 1er décembre à cette nouvelle réglementation qui *est pourtant en contradiction avec les dispositions habituelles de stabilité. En clair*, cela veut dire que chacun doit s'engager, avant cette date, à s'incliner devant le diktat de la FISA, à présenter des voitures en conformité technique — sans jupes, — à conduire ces voitures « *en conformité technique* », à organiser des épreuves avec ces voitures « *en conformité technique* »...

Si les constructeurs sont à ce point en colère et vont jusqu'à envisager de créer un championnat parallèle, c'est que, en plus, la plupart sont déjà bien avancés dans la construction de leurs modèles 1981, que presque tous ont été conçus pour recevoir des jupes *mobiles* et que les conceptions de *l'un et l'autre* type de voitures bien distinctes. Il leur reste donc peu de temps pour se décider. Compte tenu de l'intransigeance de la FISA *l'alternative consiste à se soumettre ou à faire sécession* et donc à essayer de monter, avec tous les risques que cela comporte, une autre compétition. Pour ne rien arranger, la FISA semble faire tout son possible pour pousser les récalcitrants, comme les hésitants, sur *la dangereuse voie de la rébellion. M. Balestre a, en effet, annoncé* à Zandvoort son intention de contrôler, à l'avenir, le financement des grands prix, privilège réservé jusqu'à présent à la FOCA et qui y tient comme à la prunelle de ses yeux.

Qui a raison, qui a tort ? Gérard Larrousse, directeur sportif de la régie Renault, qui s'est rangé sans réserve aucune sous la bannière de la FISA (2), fait, semble-t-il, la part des choses. « *Il est normal*, dit-il, *que l'organisation du sport automobile et de la formule 1 passe par la FISA. Mais je ne voudrais pas que l'on croie que la FISA sert les intérêts des grands constructeurs et que nous applaudissions à toutes ses initiatives.* Personnellement *je crois que M. Balestre joue avec le feu et que, s'il échoue, si deux championnats sont organisés, c'est lui qui portera une bonne part de la responsabilité de l'éclatement de la formule 1. Il y avait un autre moyen technique de s'entendre avec la FOCA et je regrette que l'on n'ait pas voulu retenir la solution des pneus de plus faible dimension plutôt que de supprimer les jupes dès l'an prochain.* »

FRANÇOIS JANIN.

(1) Le 30 juin, la FISA et la FOCA étaient tombées d'accord pour reporter à une date ultérieure la suppression des jupes.

(2) Les grands constructeurs, Renault, Ferrari, Alfa-Roméo, Talbot, qui ont *des activités automobiles* multiformes (circuits, rallyes, etc.), et qui dépendent en conséquence beaucoup plus de la FISA que des constructeurs-artisans de la formule 1, n'ont d'autre choix que celui de la légalité.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES PAYS-BAS A ZANDVOORT

1. Piquet (Brabham) ; 2. Arnoux (Renault), à 12 sec. 96 ; 3. Laffite (Ligier), à 13 sec. 43 ; 4. Reutemann (Williams), à 15 sec. 29 ; 5. Jarier (Tyrrell), à 1 min. ; 6. Prost (Mac Laren), à 1 min. 22 sec. 67, etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Jones, 47 pts ; 2. Piquet, 45 ; 3. Reutemann, 33 ; 4. Laffite, 32 ; 5. *Arnoux, 29 ; 6. Pironi, 23, etc.*

Cyclisme

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR ROUTE A SALLANCHES

1. Bernard Hinault, 268 km en 7 h. 32 min. 16 sec. (moy. 35,554 km à l'heure) ; 2. Baronchelli (It.), à 1 min. 1 sec. ; 3. Fernandez (Esp.), à 4 min. 25 sec. ; 4. Panizza (It.) ; 5. Boyer (E.-U.) ; 6. *Pronk (P.-B.)* ; 7. De Vlaeminck (Belg.) ; 8. Marcussen (Dan.) ; 9. Nilsson (Suède), à *4 min. 52 sec. ; 10. Battaglin (It.)*, à 8 min. 34 sec. ; 11. Millar (G.-B.) ;

DAMES

1. Beth Heiden (E.-U.), 53,600 km *en 1 h. 45 min. 15 sec.* (moyenne 30,535 km à l'heure) ; 2. Jahre (Suède), m. t. ; 3. Jones (G.-B.), m. t. ; 4. *Galli* (It.), m. t. ; 5. Hopkins (E.-U.), à 25 sec. ; 6. Prim (Suède), à 1 min. 14 sec. ; 7. Top *(G.-B.), à 1 min. 49 sec.* ; 8. Strong (Can.), à 2 min. 11 sec. ; 9. Van Lienden (P.-B.), m. t. ; 10. Longo *(Fr.), à 2 min. 17 sec.*

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (quatrième journée)

GROUPE A

*Montpellier b. Besançon	2-0
*Marseille et Cannes	1-1
*Libourne et Angoulême	0-0
**Avignon b. Ajaccio*	5-0
*Toulouse b. Montluçon	4-0
Martigues b. *Corbeil	4-0
*Grenoble b. *Gueugnon*	2-0
*Tavaux et Thonon	2-2
*Saint-Dié b. Béziers	1-0

Classement. — 1. Montpellier, 7 pts ; 2. Avignon, 6 ; 3. Martigues, Toulouse, Cannes, Angoulême et Saint-Dié, 5 ; 8. Thonon, Besançon, Montluçon, Ajaccio et Marseille, 4 ; 13. *Grenoble*, Gueugnon, Libourne et Béziers, 3 ; 17. Tavaux, 2 ; 18. Corbeil, 1.

GROUPE B

*Thionville et Nœux	0-0
*Abbeville b. Blois	3-0
*Châteauroux et Reims	1-1
*Guingamp et Montmorillon	1-1
*Rouen b. Dunkerque	1-0
Le Havre b. *Orléans	2-1
*Brest b. *Caen*	2-0
Quimper b. *Limoges	1-0
*Paris-F.-C. b. Rennes	1-0

Classement. — 1. *Thionville, Rouen* et Châteauroux, 6 pts ; 4. Guingamp, Nœux, Brest, Le Havre, Quimper et Blois, 5 ; 10. Paris-F.-C., Montmorillon et Abbeville, 4 ; 13. Orléans, Reims et Limoges, 3 ; 16. Rennes, Caen et Dunkerque, 1.

Marche

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 50 KILOMÈTRES

1. Gérard *Lelièvre* (Grand-Quevilly), 3 h. 58 min. 30 sec. ; 2. Decosse (Flers), 4 h. 24 min. *18 sec.* ; 3. Saint-Martin (Marseille), 4 h. 25 min. 12 sec. ; 4. Chebassier (Angoulême), 4 h. 26 min. 52 sec. ; 5. Dumont (Dijon), 4 h. 27 min. 53 sec., etc.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR (première journée)

POULE A

*Dax b. Bayonne	42-19
**La Rochelle* b. Mont-de-M.	36-29

POULE B

*Béziers b. Narbonne	12-8
**Grenoble* b. La Voulte	29-13

POULE C

*Pau b. Perpignan	29-12
Graulhet b. *Auch	18-6

POULE D

*Stade toulous. b. Angoulême	25-7
**Saint-Jean-de-Luz* b. Bègles	42-4

POULE E

*Agen b. Brive	26-15
**Montferrand* b. Aurillac	19-8

POULE F

*Toulon b. Romans	30-10
Racing-C.-F. b. *Valence	16-13

POULE G

*Carcassonne b. Tarbes	17-13
*Lourdes b. Oloron	28-16

Tennis

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS A FLUSHING MEADOW

SIMPLES MESSIEURS

Troisième tour. — Borg (Suède) b. McNamara (Austr.), 7-6, 1-6, 6-2, 6-0 ; Noah (Fr.) b. Purcell (E.-U.), 4-6, 6-2, 6-4, 6-4 ; Tanner (E.-U.) b. Van Dillen (E.-U.), 7-6, 6-1, 6-2 ; Teacher (E.-U.) b. V. Amritraj (Inde), 6-7, 6-4, 7-6, 6-2 ; Vilas (Arg.) b. Gonzalez (Par.), 3-6, 3-6, 6-4, 6-4, 6-2 ; Fibak (Pol.) b. Van Winitsky (EU), 3-6, 6-1, 6-1, 7-6 ; Mottram (GB) b. Pfister (EU), 7-6, 4-6, 6-4, 3-6, 6-4 ; Teltscher (E.-U.) b. Ocleppo (It.), 7-5, 6-0, 6-2 ; Mitton (Afr.-S.) b. Sammy Giammalva (E.-U.), 6-3, 2-6, 6-2, 6-3 ; Portes (Fr.) b. Amaya (E.-U.), 6-3, 2-6, 7-6, 6-3, Lendl (Tch.) b. Tulasne (Fr.), 6-2, 6-0, 6-1 ; McEnroe (E.-U.) b. Meyer (E.-U.), 6-1, 6-1, 4-6, 6-2 ; Kriek (Afr. S.) b. Tony Giammalva (E.-U.), forfait ; Solomon (E.-U.) b. Simpson (N.-Z.), 6-7, 6-3, 4-6, 6-0, 6-2 ; Connors (E.-U.) b. Moor (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-1 ; Gottfried (E.-U.) b. Case (Austr.), 6-0, 6-7, 6-2, 6-4.

SIMPLES DAMES

Troisième tour. — T. Austin (E.-U.) b. S. Hanika (R.F.A.), 6-4, 6-4 ; V. Ruzici (Roum.), b. P. Teeguarden (E.-U.), 6-2, 2-6, 6-3 ; P. Shriver (E.-U.) b. B. Bunge (E.-U.), 6-3, 6-3 ; D. Fromholtz (Aus.) b. S. Leo (Aus.), 6-0, 6-2 ; C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. W. White (E.-U.), 6-1, 6-1 ; J. Russell (E.-U.) b. S. Mascarin (E.-U.), 6-3, 3-6, 6-2 K. Jordan (E.-U.) b. B. Potter (E.-U.), 7-6, 6-3 ; M. Jausovec (Youg.) b. K. Latham (E.-U), 6-4, 6-4 ; A. Jaeger (E.-U.) b. R. Nagelsen (E.-U.), 6-4, 6-2 ; R. Tomanova (Tch.) b. S. Margolin (E.-U.), 6-3, 6-3 ; I. Madruga (Arg.) b. K. Sueman (E.-U.), 6-3, 6-1 ; L. Romanov (Roum.) b. V. Wade (G.-B.), 4-6, 6-2, 6-0 ; H. Mandlikova (Tch.) b. P. Smith (E.-U.), 6-2, 6-3 ; B. Hallquist (E.-U.) b. W. Turnbull (Austr.), 7-5, 6-1 ; M. Navratilova (apatr.) b. L. Morse (E.-U.), 6-4, 6-2.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES

GARÇONS

Juniors. — Potier (Paris) b. Leconte (Paris), 7-5, 4-6, 7-5.

Cadets. — Courteau (Paris) b. Benhabiles (Hauts-de-Seine), 6-3, 6-7, 6-3.

FILLES

Juniors. — S. Amiach (Côte-d'Azur) b. M.-C. Calleja (Languedoc), 6-1, 6-0.

Cadettes. — C. Tanvier (Languedoc) b. I. Vernhes (Prov.), 6-4, 6-4.

Tir à l'arc

CHAMPIONNATS D'EUROPE A COMPIÈGNE

MESSIEURS

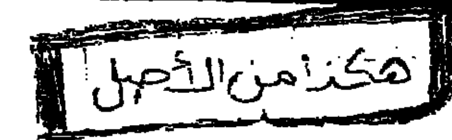
1. Verrinck (Belg.), 1 239 pts ; 2. Pjerendahl Gert (Suède), 1 235 ; 3. Pjerendahl Gorand (Suède), 1 231 ; 4. Aulov (U.R.S.S.), 1 229 ; 5. Ferrari (It.), 1 224 ; ...25. Simon (Fr.), 1 198.

Par équipes. — 1. Suède, 3 678 ; 2. U.R.S.S., 3 671 ; 3. Belgique, 3 652 ; ...France, 3 514.

DAMES

1. Butuzova (U.R.S.S.), 1 234 pts ; 2. Rogova (U.R.S.S.), 1 234 ; 3. Cikovska (Pologne), 1 224 ;

Par équipes. — 1. U.R.S.S., 3 680 ; 2. Finlande, 3 563 ; 3. Pologne, 3 502 ; ...7. France, 3 401.



MUSIQUE

Les métamorphoses de Penderecki

Créée le 1er mai au Lincoln Center par le New York Philharmonic, en clôture de sa cent trente-huitième saison, la Symphonie n° 2 de Penderecki vient de connaître la consécration de trois grands festivals européens : Edimbourg le 24 août, Lucerne le 27 et Salzbourg le 30. Comme elle était annoncée chaque fois en « Première audition européenne », cela ajoutait encore au prestige de l'événement. Après le succès de Thrène à la mémoire des victimes d'Hiroshima, de la Passion selon saint Luc, de l'opéra les Diables de Loudun, succès d'autant plus retentissant qu'il s'agissait à première vue d'une musique volontiers agressive, Penderecki trouve normalement sa place dans les manifestations musicales prestigieuses. Il faut croire que le public, si facilement rebuté par des œuvres qui demandent seulement de la concentration et de la sensibilité, aime bien, quelquefois, être un peu bousculé. Le fait n'est pas nouveau, mais il étonne toujours.

Diffusée samedi soir en direct depuis Salzbourg, cette nouvelle composition de Penderecki est partie du même coup à la conquête des mélomanes français, et il est hors de doute qu'elle a fait des heureux. Pourtant, la première réaction de l'auditeur ouvrant son poste à l'improviste ressemblerait plutôt à de l'indignation : on avait encore modifié le programme à la dernière minute, car, décidément, cela ne ressemblait guère à de la musique d'avant-garde ! Brückner ?

Il n'orchestre pas comme cela. Berg ? On croit reconnaître un écho de Lulu, mais il n'a pas écrit de symphonie. Chostakovitch alors ? On ne trouve pas cette touche personnelle, cette dérision tragique. Non, ce dramatisme-là est au premier degré. Reste Szymanowski, puisqu'on le connaît si mal en France… Allons, c'est peut-être bien Penderecki tout de même ; d'ailleurs, si cela sonne « vieux », ce n'est pas désagréable pour autant ; il y a même quelques passages saisissants, d'un lyrisme irrésistible. Qu'importe après tout que cette musique-là soit aussi tonale que les symphonies les plus académiques du tournant du siècle et dont personne ne veut plus entendre parler ! Schoenberg n'a-t-il pas dit qu'il restait beaucoup de belle musique à écrire en do majeur ? L'esthétique de l'Art de la fugue, au moment où il a été composé, était si périmée que l'éditeur n'en a pas vendu dix exemplaires, la première symphonie de Brahms a été jugée trop explicitement décalquée de Beethoven, le Concerto à la mémoire d'un ange était tenu pour suspect par les fidèles du domaine musical…

Ainsi, deux opinions semblent se dégager. La première consiste à estimer qu'un artiste est toujours libre d'utiliser le langage qui lui semble le mieux adapté à son propos. Si l'œuvre s'impose, elle restera, sinon cela n'a aucune espèce d'importance. C'est là sans doute l'attitude la plus raisonnable mais, en même temps, la plus confortable : cela revient à n'avoir pas d'opinion du tout ; dans bien des cas cela vaut mieux que de lancer des jugements péremptoires sans se donner la peine de réfléchir. Cependant, il est tout aussi légitime d'estimer qu'une telle prise de position supporte des exceptions et, dans ce cas précis, on est en droit de s'interroger sur l'étonnant volte-face d'un compositeur qui, il y a quinze ans, ne trouvait trop cruel aucun artifice d'orchestration, écrivait les accords par taches et n'utilisait de préférence les instruments que pour leur faire rendre l'âme, et qui vogue à présent à pleine voile sur la vague déferlante du post-romantisme le plus académique. A-t-il fait comme Stravinsky, tournant le dos, avec Pulcinella, aux audaces du Sacre du printemps, comme Richard Strauss, ajoutant du sucre à Elektra pour donner le Chevalier à la rose ? C'est tout à fait possible, d'autant que dans un cas comme dans l'autre une telle évolution semble, avec le recul, inscrite dans les audaces du début. On peut admirer Salomé et ne pas pouvoir supporter Arabella, ne pas se lasser de redécouvrir Pétrouchka alors que le Baiser de la fée vous fait dormir, et il y a pourtant un tronc commun.

Ainsi en sera-t-il peut-être de Penderecki. Encore que cette complaisance dans la laideur, qui a fait crier certains au génie dans les années 60, parce qu'on ne trouvait alors plus assez de verges pour se battre, soit assez suspecte. Si on ne s'en est pas rendu compte immédiatement, c'est que, alors, on se maltraitait un peu soi-même régulièrement en prévision des nouvelles conquêtes de l'avant-garde qu'on supposait plus radicale encore que celle de Boulez, de Xénakis ou de Stockhausen, et on avait trouvé en Penderecki un fouetteur tout à fait convenable. Peu à peu certains ont repris leurs esprits, peut-être parce que le compositeur, devenu plus sage, frappait moins fort, et ils ont entrepris de dénoncer la supercherie. On les a alors accusés de mauvaise foi, de snobisme voire de masochisme outrancier : blâmer un artiste parce que sa musique devient trop agréable à entendre après avoir applaudi à ses cacophonies les plus incompréhensibles, n'est-ce pas le comble de la perversité ?

Certainement pas. Tant qu'on a pu croire qu'il y avait au-delà de cet extrémisme une expression musicale personnelle, l'effort d'adaptation avait un sens, mais dès lors qu'il est clair que pour Penderecki le langage n'est qu'une façade soigneusement repeinte tous les dix ans au gré des modes, l'auditeur devrait pouvoir en user avec de telles productions comme avec des gadgets de luxe qu'on jette et oublie après s'en être amusé. Il n'en est rien, hélas ! et c'est bien parce que cette Symphonie de Noël va faire carrière qu'il y a lieu de s'en formaliser. Ce n'est pas seulement de la musique inutile, elle est nuisible puisqu'elle vient nécessairement prendre la place d'une autre, le critère de choix n'étant plus dans l'intérêt artistique, mais dans l'opportunisme et la mode.

GÉRARD CONDÉ.

JAZZ

LUBAT, PORTAL...

En famille à Uzeste

Tous les ans, vers la fin de l'été, Uzeste, petit village à l'orée des Landes de Gascogne, fait la fête. Du 29 au 31 août, on s'est donc pressé, cette année encore, dans une cour de ferme pour écouter un quatuor de saxophonistes bordelais ou un groupe de chanteurs occitans ; on s'est rassemblé devant l'église gothique pour assister à des spectacles de théâtre musical ou des « opéras artifices », et les mânes du pape Clément V, enseveli dans le chœur, ont cru voir revenir chaque soir les huguenots sataniques qui ont profané son tombeau. Ou bien encore, on a dansé avec le Sporting Occitan Swing Orchestra.

A Uzeste, pendant ces trois jours, le café-restaurant L'Estaminet, au bout de la rue, fait des affaires, et, sur la place, Le Café du Sport ne désemplit pas. Les vieux du village sortent leur chaise devant leur porte et écoutent. La musique fait assez de bruit pour qu'ils l'entendent sans payer, sans aller s'entasser avec tous ces jeunes venus d'ici et d'ailleurs. Ils rigolent, les vieux, quand ils entendent ce vacarme, ces *roulements* de tambour et ces saxophones criards. L'ancien menuisier, qui fait visiter l'église et dont le père fabriqua le cercueil où reposent, après maintes tribulations, *les restes de Clément* V son père (qui les a vus de ses yeux, les ossements), dit que, cette année au moins, il y a de la musique classique, parce que tous ces « bang-bang »… Mais les gens du village sont de bonne humeur car tout cela c'est un peu la famille.

La famille, c'est d'abord celle de Bernard Lubat. C'est son père qui joue de l'accordéon *dans le groupe Lous* Pignadas et c'est son cousin qui a prêté la cour de sa ferme, où les poules vont faire de drôles de couacs quand tout sera fini. Bernard Lubat, c'est l'*enfant du pays et* le maître des cérémonies.

C'est vrai, pour en revenir aux huguenots, qu'ils ont quelque chose de pas catholique ces musiciens de jazz *qui font les clowns, se déguisent* en bébé ou se griment en sauvage. A-t-on idée de brutaliser le piano, de hurler des sons inarticulés, de casser toute mélodie qui viendrait à naître, comme le font des compères de l'ami Lubat ?

C'est cela aussi la famille de Lubat, les Portal, Chautemps, Guérin, Auzier, Di Donato, des musiciens qui aiment à sortir des sentiers battus, qui interprètent du jazz et du classique (pour faire plaisir à l'ancien menuisier), qui jouent avec les sons comme avec des images entre théâtre et musique, qui donnent à l'improvisation sa vraie dimension d'invention et de liberté.

***

Difficile à raconter le spectacle de la Compagnie Lubat — *Papa, c'est quoi la culture ?* — car ce collage sans queue ni tête, où une machine à coudre voisine avec un appareil à fabriquer des macaroni, sur une scène que parcourent en tous sens des saxophonistes vêtus tantôt d'un habit noir, tantôt d'une combinaison de motocycliste, tantôt d'un simple pagne de feuillage. Cette fantaisie qui mêle la danse, le cri, c'est cela la culture, selon Lubat, et cela ne se résume pas comme un *récit classique*.

La musique selon Portal, ce n'est pas triste non plus. Il n'est guère facile de parler de *Création tardive, opus I*, sa dernière composition, qui *était attendue et qui fut, samedi soir*, le grand moment du festival. Comme une longue mélopée, ce chant pour quatre clarinettes basses déploie d'abord ses rudes accents aux impeccables harmonies, se déchaîne ensuite en suscitant des échanges frénétiques entre les quatre musiciens, unit enfin toutes sortes d'instruments, voix comprises, en un tohu-bohu intense, et s'achève joyeusement au rythme d'une valse lente. La force de ce torrent sonore emporte tout sur son passage, et les auditeurs sont bousculés, ravis, conquis.

Le public fait, lui aussi, partie de la famille. Ils étaient près de deux mille en 1979 et, cette année, certainement beaucoup plus. C'est tant mieux pour le festival, dont la subvention, en 1980 (60 000 francs répartis entre l'Etat, le conseil général, Radio-France, la SACEM), couvre à peine plus du tiers des dépenses (150 000 francs en 1979). Ils reviendront l'an prochain avec leurs amis. Entre temps, ce sera, comme l'indique la *dernière ligne du programme*, le silence uzestois. Mais, à Uzeste, comme partout, le silence est aussi de la musique.

THOMAS FERENCZI.

■ La troupe Tupac Tosco donnera une représentation exceptionnelle de son spectacle « la Raison de la mémoire », au profit d'Amnesty International, le 8 septembre 1980, à 20 h. 45, au Théâtre Fontaine.

DANS « LE MONDE DE LA MUSIQUE »

Brahms, Balanchine, Szymanovsky...

« Brahms n'est pas misanthrope, d'ailleurs je l'ai rencontré et nous avons longuement parlé ensemble » : *telles furent les premières paroles de Marcel Weiss à son retour de Hambourg et elles auraient bien pu être les dernières, car on le croyait fou, si, après vérification, toutes les déclarations du célèbre compositeur allemand ne s'étaient révélées rigoureusement authentiques. Par quel procédé peut-on envoyer un journaliste faire une interview dans le passé, c'est là un mystère dont le* Monde de la musique *garde jalousement le secret. Ainsi, après Berlioz, Wagner, Scriabine et tant d'autres, Johannes Brahms parle à cœur ouvert du temps où il gagnait sa vie en jouant du piano sur le port au milieu des marins et des prostituées, de sa passion pour la lecture, du récent fiasco de son premier concerto pour piano — nous sommes en 1863, — de tout et de rien enfin, comme il se doit.*

Le Monde de la musique *se tourne également du côté de la danse, avec un grand dossier Balanchine et du compositeur polonais méconnu Karol Szymanovsky, tout en gardant un œil pour l'opéra (les Troyens de Berlioz, un entretien avec Jean-Pierre Ponnelle) et l'oreille tendue vers l'Orient : Narendra Bataju, virtuose du sitar qui vit en France depuis dix ans. Il y a aussi le blues, le rock et même l'accordéon qui connaît une nouvelle jeunesse, les disques, les livres…*

★ *Le Monde de la musique*, n° 25, 9 F.

MERCREDI



CINÉMA

« LE BAR DU TÉLÉPHONE »

de Claude Barrois

Les petits jeunes contre la vieille garde, tel est un peu le sujet du *Bar du Téléphone*. On y voit des truands respectables mis à l'amende, battus en brèche par un tueur diabolique et séduisant, et des amateurs de lait-fraise qui viennent apporter leur grain de folie furieuse. Claude Barrois mélange ainsi les genres avec une habileté qui fait le charme de son film : ses despérados de banlieue en blue-jeans sont bien d'aujourd'hui, ses malfrats à grande surface sociale sont issus de la meilleure tradition des « polars », tandis que Tony Véronèse, le solitaire, appartient à une certaine lignée du film policier où la psychologie l'emporte sur l'action elle-même.

Une demande d'interdiction a été déposée contre le film (*le Monde* du 29 août) — un massacre a réellement eu lieu dans le Bar du Téléphone, à Marseille, et le héros du film porte le nom d'une personne impliquée dans le drame —, mais le scénario, en fait, a peu à voir avec le fait divers dont il semble s'inspirer.

Ce scénario n'est pas des mieux construits. On a laissé ici et là des longueurs, des répliques inutiles. Tony Véronèse se lance dans un règlement de compte pour un combat de boxe truqué dont l'issue ne lui a pas plu : le mobile n'est pas vraiment convaincant, ni très logique la façon dont l'affaire s'envenime. Et puis Véronèse est un peu trop sympathique pour avoir la détente si facile. Mais la deuxième partie du *film vient rattraper la faiblesse de* l'intrigue. Les comédiens se livrent alors à des duos savoureux (Julien Guiomar, Georges Wilson, François Périer en commissaire de police), ou émouvants, lorsque Véronèse le solitaire se lie d'amitié avec un représentant de la troisième génération (Christophe Lambert), à l'origine payé *pour le tuer*. Si le spectateur attend du *Bar du Téléphone* un bon divertissement facile, pour une fois il y aura peut-être un abonné au numéro qu'il a demandé.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

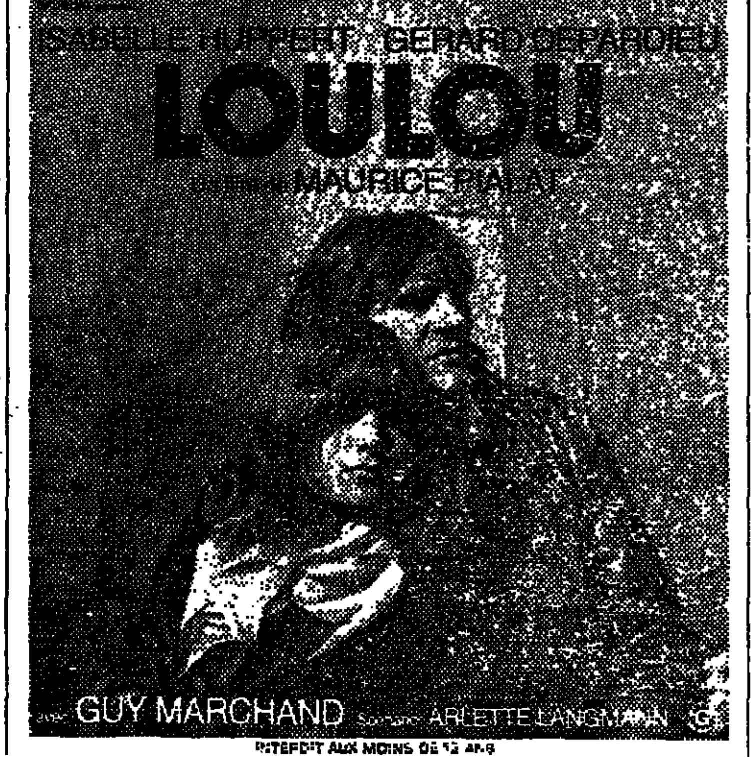
■ La réduction du prix des places de cinéma, envisagée à l'origine pour le lundi, interviendra en fait d'autres jours de la semaine. Le circuit Parafrance, notamment, appliquera des tarifs réduits toute la journée du mardi, mais aussi chaque jour à la première séance, a annoncé M. Jean-Charles Edeline, président de la Fédération nationale des cinémas français. Dans les salles Gaumont-Pathé, les spectateurs de plus de soixante-cinq ans et de moins de dix-huit ans bénéficieront des tarifs réduits le dimanche après 20 heures et le mardi avant 20 heures. Dans les salles du circuit U.G.C., c'est chaque jour, entre 17 heures et 19 heures, qu'ils auront ces tarifs préférentiels.

■ *Un film français, « Pollution du littoral méditerranéen »*, de Jean Pierre Baux, a remporté, mardi 26 août, le premier prix du onzième Festival du film scientifique de Rio-de-Janeiro.

■ Le septième Festival international du cinéma de Thonon-les-Bains aura lieu du 4 au 10 octobre. Le programme de cette manifestation prévoit, en particulier, une « carte blanche » au cinéaste français Pierre Kast, qui proposera des films de Jean Gremillon, de Chris Marker, de Preston Sturges et d'Orson Welles.

■ Jean-Paul Farré joue « Le Farré sifflera trois fois » au Palais des glaces, le 8 septembre, à 20 h. 30, au profit d'Amnesty International.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE



LETTRES

Le « Petit Larousse illustré » 1981

(Suite de la première page.)

Non, il y a erreur. Foutoir (grand désordre) convient fort mal à un dictionnaire entièrement recomposé en optima corps 5, qui « chasse » moins que le 5 romain, d'une typographie plus claire, d'une iconographie intégralement renouvelée, toutes les figures de botanique et de zoologie étant dessinées et la *photo, largement utilisée, étant réservée* aux portraits, souvent regroupés pour gagner de la place, aux sites, aux œuvres d'art (on y reviendra). La cartographie, refaite de fond en comble, est rendue plus lisible… « Grand désordre », on peut moins encore le prétendre devant la disposition de la chronologie dans l'historique de chaque pays. Ajoutons entre autres détails que la liste des proverbes ne se trouve plus à la lettre P, mais à la fin des sacro-saintes pages roses.

Foutoir a donc obtenu droit de cité, aux côtés de *foutral* et d'une définition aux précisions plus crues du verbe *foutre*.

Car, de plus en plus, le Petit Larousse, paramètre de l'escalade du langage courant dans tous les milieux, brave l'honnêteté, ou mieux une défunte bégueulerie. Il parle comme tout le monde de la *bouffe* et de la *baise*, reconnaît sans sourciller *bitte, zizi, couille, fellation, sodomite, chiottes, chiant* (« très ennuyeux ») et si un *loubard dragueur*, sorti en *baskets* d'une *cité-dortoir*, fait une partie de *lèche-vitrines*, il ne se prive pas d'y lancer des *glaviots*. La langue verte ne fait plus rougir. On peut être *beurré* à force de *drinks* ou d'*apéros*, être *alpagué* pour avoir pratiqué l'*arnaque* avec *bénef* ou pour des *clopinettes* quand on est *cloche*. Il arrive au *potache de calter* ou de *chiader*. Qu'il ne se méprenne pourtant pas sur le sens de *doudoune* : ce n'est ici qu'une veste fourrée de duvet.

Les envahisseurs

Trêve de futilités. On vous fera grâce néanmoins de l'interminable *liste des innovations, qui touchent* à tous les domaines et rattrapent les développements foudroyants des sciences et des techniques : biologie et écologie, chimie et physique, mathématique et informatique, médecine et psychanalyse, dont le succès a non seulement valu à Freud une notice plus fournie mais forcé le lexicographe à recenser une multitude de termes : *autiste, préconscient* et maints autres. Il y a l'enseignement, la philosophie et la linguistique, la politique, *l'économie et le social* (*agit-prop, cédétiste, contre-pouvoir, déstalinisation* : il était temps), la religion (*chaman, ayatollah…*). Et le décodage des sigles, comme CEDEX (Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle). Et le sport donc : *deltaplane, descendeur, driver, planche* à *voile* (Windsurf, marque déposée, existait déjà).

C'est peut-être dans les secteurs culturels que les nouveautés sont le plus spectaculaires (c'est le mot). Chez les écrivains, Eugène Dabit, *Drieu La Rochelle, Marie Noël, Roger* Caillois, Maurice Leblanc, Paul Nizan, Boris Pilniak, René Daumal, Elytis, Michel Tournier, Kateb Yacine, Marguerite Yourcenar et trente-six autres.

Trente et un musiciens, parmi lesquels Sidney Bechet, Nadia Boulanger, Django Reinhardt, Rostropovitch, et, si l'on salue l'entrée de D. Fischer-Diskau, Kirsten Flagstad, Elisabeth Schwarzkopf, on s'étonne de ne pas voir en leur compagnie Kathleen Ferrier. Grâce au disque, les voix chères ne se taisent plus. Maria Callas, elle, a droit à un supplément de notice.

Place au théâtre, avec Peter Brook, Patrice Chéreau, Roger Planchon, Jacques Polieri, le *Living Theatre*. Jean Vilar gagne son portrait. La *distanciation* ne prend plus ses distances. Il faut signaler aussi une coupe détaillée, un « écorché », du théâtre de la Comédie-Française à Paris, qui est un miracle de précision.

C'est pourtant la danse qui semble avoir été privilégiée, pour la technique comme pour les vedettes. Tous les pas sont figurés par des silhouettes dessinées, à leur place dans l'ordre alphabétique. Deux photos et une notice plus fournie consacrent la gloire de Maurice Béjart, tandis que font leur entrée Merce Cunningham, Noureiev, Birgit Cullberg…

Quant au cinéma, qu'évoquent plusieurs scènes de films (*Casanova*, de Fellini, *Providence*, de Resnais, etc.) il ne saurait plus se passer de Humphrey Bogart, James Dean, Clark Gable, Howard Hawks, Joris Ivens, King Vidor, John Wayne, Billy Wilder. Ni d'Henri Langlois.

Enfin, les arts plastiques ont leur contingent de nouveaux promus, parmi lesquels Atlan, Victor Brauner, *Maurice Estève*, Caspar David Friedrich, « réhabilité » près d'un siècle et demi après sa mort, Simon Hantaï, Matta, Moholy-Nagy, Claude Parent, Paul Rebeyrolle, Rosenquist, Nicolas Schöffer, Klimt, Lichtenstein, Bram et Geer van Velde… et le groupe Abstraction-création, sans oublier, il va de soi, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, avec photo à l'appui. L'influence de Marcel Duchamp lui vaut également un assez long commentaire.

Deux critères en effet paraissent avoir guidé les choix des collaborateurs du maître d'œuvre, M. Claude Dubois : celui de notoriété, bien sûr, et la valeur intrinsèque des œuvres et des hommes. Des œuvres comme les *Amours jaunes, Alcools, les Demoiselles d'Avignon, Un enterrement à Ornans*. Des hommes, cités en vrac, comme Jean Bernard, Robert Debré, Jean Hamburger, Raymond Aron, Georges Dumézil, Daniel Lagache, Maud Mannoni, Jakob Kaplan, Pierre Monatte, Waldeck Rochet, *Teng Siao-P'ing, la* Mère Teresa, Alfred Sauvy. Les lexicographes ont-ils pressenti les événements actuels en accordant plus d'importance à Edward Gierek comme ils l'ont fait rétroactivement pour Che Guevara ? Ils n'ont pu prévoir la fin de l'ex-chah Muhammad Reza Palhavi : il est mort trop tard.

Exit Pierre Benoit

On a dit que le difficile, ce n'était pas d'entrer au Petit Larousse, c'était d'y rester. Que de noms en ont fait la triste expérience ! Pour introduire d'un seul coup 8 000 articles, et ne pouvoir dépasser un total de 75 700 mots — contre 71 000 mots l'an dernier — il fallait faire des coupes sévères. Alors on a supprimé 2 000 termes, dans la *partie « langue ». Leur emploi usuel* semblait périmé. On regrettera cependant *coquebin* et son charme suranné. Dans la partie « historique » les dégâts sont proportionnellement plus graves. La guillotine (au fait, elle a perdu sa sinistre image dans la nouvelle édition) a fait tomber 1 500 têtes. Ce qui démontre que même chez les académiciens l'immortalité n'a qu'un temps : ont disparu notamment Pierre Benoit, Henry Bordeaux, René Boylesve, Claude Farrère, Jules Lemaître, Jean-Louis *Vaudoyer. Plus trace d'Henri* Bernstein, le dramaturge. En revanche, Léonard Bernstein, le compositeur de *West Side Story*, tient bon.

Les peintres ne sont pas épargnés : Yves *Brayer, Jean Carzou*, Pierre Cavalliès et feu Edouard Detaille, celui des *Dernières Cartouches* rejoignent dans le silence le sculpteur Pierre Poisson, et ils ne sont pas les seuls. Quant à Giorgio de Chirico, il eût été inconcevable qu'il subisse un sort semblable : son influence est trop importante dans l'histoire de l'art. Seulement, il est l'objet d'une rectification capitale : « Il fut l'un des initiateurs du surréalisme, mais il évolua vers une manière de plus en *plus classique* », *disait encore* le Petit Larousse 1980. Après une allusion à sa « peinture métaphysique », le Petit Larousse 1981 corrige : « Précurseur du surréalisme, il en vient ensuite à une sorte de pastiche de l'art classique. » Nuance.

Parce qu'il s'agit, de A à Z, d'un autre Larousse et que, nous aussi, *dans notre sensibilité comme* dans nos connaissances et dans notre perception d'un monde en mouvance perpétuelle, nous sommes autres.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ « Le Petit Larousse, témoin de son temps », tel est le thème de l'exposition organisée par la bibliothèque publique d'information au *Centre Georges-Pompidou*, du 10 au 30 septembre prochain avec documents d'archives et une série d'audiovisuels.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Carreau du Temple (524-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Théâtre innocent.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : *Le Farré sifflera trois fois.*
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre de Poche (548-92-97), 21 h. : le Premier.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », *monsieur, le dialogue n'est plus* possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les cafés-théâtres

Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : *Naphtaline.*
Blancs - Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchant frères *siamois* ; 21 h. 30 : *Couple-moi le* souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : Roger Mason.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : *Jacques Charby.*
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Connétable (277-41-40), 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : E. Barret.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : *Bagdad* Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
L'Echandoir (340-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7 ; 21 h. 30 : C. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-67-03), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 1er septembre

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : *Pépé Cordoba et sa Fiesta flamenca.*

Jazz, pop' et folk

Café de la Gare (278-52-51), 21 h. : Steve Lacy et Steve Potts.
Chapelle des *Lombards* (226-65-11), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau, J. F. Jenny Clark, B. Lubat, H. Texier ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Groupe Anches Doo Too Cool.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : D. Lockwood.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h. 30 et 20 h. 30 : J. Savall, viole de gambe (Sainte-Colombe, Hacquardt, Bach).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., *Le patrimoine cinématographique* français : Gardiens de phare, de J. Grémillon ; 17 h. : Une aventure à New-York ; 19 h. : *Mirages,* de K. Vidor.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BIENVENUE, MR CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; *Mistral,* 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. ang.) : Cinoche, 6e (633-10-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. sp., Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : *Gaumont-Les Halles,* 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : *Berlitz,* 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse-*Pathé,* 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (F.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FRENCH POSTCARDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; *Elysées Point-Show,* 8e (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE VAIS CRAQUER (F.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (F.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Colisée,* 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (F.) : *Hautefeuille,* 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : *U.G.C.* Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NEW YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ODO TOUM (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROSY LA BOURRASQUE (Fr.-It., v.f.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.f.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE *L'ORIENT EXPRESS* (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) : *Marignan,* 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : *Impérial,* 2e (742-72-52) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les festivals

FRANÇOIS TRUFFAUT, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Quatre Cents Coups.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Forbans de la nuit.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil.
W. C. FIELDS (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Si j'avais un million.
ROCKY REGGAE MOVIES (v.o.), Trois Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Jubilee - Bob Marley Live.
FILMS SOVIETIQUES (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Cinq soirées ; 20 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 22 h. : l'Esclave de l'amour.
GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I, 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson. — II, 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 18 h. 5 : American Graffiti ; 20 h. 5 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou. — II, 18 h. 15 : If ; 20 h. 15 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 18 h. 20 : le Troisième Homme ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : *le Faux Coupable.*
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Persona.
L'INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Shakespeare Wallah.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE, Le Seine, 5e (325-95-99) (v.o.) : Parlons-en.

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio *Logos,* 5e (354-26-42).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES BERETS VERTS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BORN TO WIN (A., v.o.) : *Studio* Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DAMNES (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Cambronne,* 15e (734-42-96).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mont-

(Suite des programmes page 16.)

SPECTACLES

parnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (327-57-47). H. Sp.

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60), Maxéville, 9e (770-72-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96).

LULU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY-PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). H. sp.

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp.

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

VALENTINO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTHRACITE, film français d'Edouard Niermans. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Nation, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).

LA BANQUIERE, film français de Francis Girod. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA NUIT, UN RODEUR, film australien de Jim Sharman (*). — Movies-Les Halles, 1er (236-71-72), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).

LE BAR DU TELEPHONE, film français de Claude Barrois. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Elysées, 8e (720-71-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TONNERRE ROUGE, film canadien de Claude Fournier. — Action Christine, 6e (325-85-78).

LES GUERRIERS DE LA NUIT, film américain de Walter Hill (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CAN'T STOP THE MUSIC, film américain de Nancy Walker. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CARABINE NATIONALE, film espagnol de Luis Berlanga. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-11), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33, Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES DOIGTS DU DIABLE, film américain d'Alfredo Zacharias (*). — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 1er septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Une femme, une époque : Marilyn Monroe.
De R. Milcent.
Rediffusion d'une série plutôt médiocre que l'on a déjà vue en 1978. Portraits « dramatisés » de femmes célèbres, interprétés par des comédiennes.

19 h Caméra au poing.
Le retour aux îles Galapagos.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.



20 h 35 Cinéma (cycle Bourvil) : « les Arnaud ».
Film français de L. Joannon (1967), avec Bourvil, C. Delaroche. (Rediffusion.)
Un juge pour enfants, d'Aix-en-Provence, protège un étudiant en droit, orphelin, qui porte le même nom que lui et a commis un meurtre dans un moment d'affolement.
Le dernier film de Léo Joannon. Un mélodrame insupportable. Bourvil, épaulant les débuts à l'écran du chanteur Salvatore Adamo, est le seul à s'en tirer.

22 h Portrait : A la rencontre de Bourvil.
Pour clôturer le « cycle consacré à Bourvil », les amoureux du comédien verront avec plaisir ce portrait-hommage qui rassemble des enregistrements de sketches, des extraits de films, des témoignages de gens connus ou inconnus. On l'écoutera chanter « Des cartes postales et des crayons ».

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Félix le chat ; La panthère rose ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
L'été polonais. Un reportage sur la vie quotidienne en Pologne et les problèmes religieux dans ce pays. D'autre part, seront diffusées des interviews en direct de Moscou, Washington et Varsovie.

21 h 40 Série : « Far-West ».
Après « Two Sheriffs », chronique de la vie quotidienne dans deux petites villes américaines, et « Sundance », qui relatait les tribulations d'un groupe d'écologistes descendant le Colorado, Jean-Pierre Richard continue son exploration de l'Amérique en remontant le temps.

22 h 35 Documentaire : Deauville festival.
Reportage sur le Festival du film américain.

22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « l'Espion ».
Film français de R. Lévy (1966), avec M. Clift, H. Kruger, M. Mérll, R. McDowall, D. Opatoshu, C. Delaroche. (Rediffusion.)
Un physicien américain, obligé de se rendre à Leipzig pour une mission d'agent secret, devient l'ami d'un savant allemand travaillant pour les Russes, qui l'a repéré.
Contre les poncifs du film d'espionnage, une solide étude psychologique des hommes pris dans l'engrenage semblable de systèmes opposés. Le dernier rôle de Montgomery Clift, pathétique et meurtri.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Présence des arts : au musée de l'abbaye Sainte-Croix, aux Sables-d'Olonne.
20 h., L'art est une échelle qui conduit de la terre au ciel, de M. Sarfat.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « le Chevalier, la Mort et le Diable ».
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., « Le Chant du dépossédé », de S. Nigg.
21 h., Semaines internationales de musique de Lucerne 1980 : en direct du Kunsthaus, concert de l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : H. von Karajan, K. Zimerman, piano : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de Chopin ; « Symphonie n° 5 », de Prokofiev.
23 h., Les nuits d'été : Budapest.

Mardi 2 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Le premier emploi.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 30 Série : « L'homme qui revient de loin ».

17 h Hong-Kong Fou-fou.
Le voleur de télévisions.

17 h 20 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 25, Isidore le lapin ; 17 h. 30, Infos-magazine ; 17 h. 45, Variétés ; 17 h. 50, Samson et Goliath.

18 h Une femme, une époque : Colette et son temps.

19 h Caméra au poing.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 30 Série : « Mathias Sandorf ».
D'après J. Verne, adapt. C. Desailly, réal. J.-P. Decourt. Avec I. Buttor, J. Speidel.

21 h 20 Série documentaire : « les Français du bout du monde ».
Jérôme Equer trace ici le portrait de Marie-Anna Lebovits, une jeune femme qui travaille depuis deux ans au département de langue française de Radio-Pékin. Celle-ci relate avec simplicité, sincérité, son expérience, sa vie quotidienne là-bas.

22 h 15 Variétés : Paris, la poésie.
Proposé par P. Seghers.
Enregistrée à la Comédie des Champs-Elysées, cette émission est un hymne à Paris et à la poésie. Parmi les auteurs cités, Prévert, Apollinaire, Desnos, Aragon... on écoutera aussi Juliette Gréco, Jacques Douai, Jean Wiener, François Maistre, Catherine Sauvage.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : « Une affaire pour Manndli ».

14 h Aujourd'hui, madame.
Semblables et différents : les malades mentaux.

15 h 5 Feuilleton .. « L'aventure est au bout de la route ».
Le Plaisantin (redif.).

15 h 50 Sport : tir à l'arc.
Championnat d'Europe.

16 h 35 Cinéma : « Tarakanova ».
Film français de F. Ozep (1937), avec P. Richard-Willm, A. Vernay, S. Prim, R. Karl, A. Jacquin, G. Paulais, R. Bergeron, J. Berlioz. (N. rediffusion.)
Le comte Orloff, favori de Catherine II, est chargé par l'impératrice de ramener de Venise la jeune princesse Tarakanova qui prétend avoir des droits au trône de Russie. Mais il s'éprend d'elle.
Une belle reconstitution historique et une tragique histoire d'amour. Fastes et qualités d'un certain cinéma français romanesque d'avant-guerre.

18 h Récré A 2.
Félix le chat ; La panthère rose ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Salut l'artiste ».
Film français de Y. Robert (1973), avec M. Mastroianni, F. Fabian, J. Rochefort, C. Gravina, E. Buyle, T. Balachova, D. de Keuchel. (Rediffusion.)
Un comédien obscur s'exténue à courir le cachet, se partage entre sa femme et sa maîtresse et a des ennuis avec son fils
Hommage au métier des acteurs de second plan, qu'on ne voit jamais dans un grand rôle. Un film humoristique et attendri avec deux bonnes compositions de Marcello Mastroianni et Jean Rochefort.

22 h Débat : la vie d'artiste.
Avec Mmes M. Dalbray, M. Pacôme, MM. R. Carel, G. Pierauld, J. Carmet et Y. Robert.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : « Prince Vaillant ».
Film américain de H. Hathaway (1954), avec J. Mason, J. Leigh, R. Wagner, D. Paget, S. Hayden. (Rediffusion.)
Le fils du roi de Scandie, dépossédé de son trône par un Viking, se rend à la cour du roi Arthur pour démasquer un traître et connaît de nombreuses aventures.
Belle adaptation, en forme de western médiéval, de la célèbre bande dessinée d'Hal Foster. Souffle de l'aventure et scènes spectaculaires.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Colportage : en Anjou.
8 h., Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ; à 8 h. 32, Dieu au village : l'imaginaire en pays de Caux.
8 h. 50, Le loup dans le tiroir.
9 h. 7, La matinée des autres : le matin calme.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... R. d'Andiau.
11 h. 2, Libre parcours récital : Collectif de musique ancienne de Paris.
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : S. Bravo au Printemps de Bourges.
14 h., Sons : Villes d'eau... Amsterdam.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ombre des sentiments », de P. Orcha.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : le cinquantième anniversaire de la traversée de l'Atlantique sans escale.
17 h. 32, Libre parcours récital : l'Ensemble de chambre français.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Aventure de la cuisinière de Calphan », d'A. Christie.
19 h. 30, La route et le fleuve.
20 h., Dialogues franco-danois : Morale puritaine et société permissive, avec H. Strangerup et J.-F. Held.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Œuvre de Pergolèse, J. Haydn, Schubert, Paganini, Dvorak ; 8 h. 35, Kiosque matin.
9 h. 30, La société européenne et ses musiques, 1800-1830 : le romantisme naissant (œuvres de Field, Salieri, Czerny, Reichardt, Zelter, Tomaschek, Kreutzer, Schubert).
11 h. 30, Récital : J. Starker, violoncelle ; R. Buchbinder, piano (« Sonate pour violoncelle et piano, n° 2 », « Sept variations sur un thème de la Flûte enchantée », « Sonate n° 3 », de Beethoven).
13 h. 5, Jazz vivant estival : « Jam Sessions » à la Grande Parade du jazz de Nice.
14 h., L'Europe au secours de la musique en Angleterre : œuvres de Mozart, Haendel, Haydn, Mendelssohn, Dvorak, Sibelius ; 16 h., Musique pour les océans anglais : chants de la marine anglaise du dix-septième au dix-neuvième siècle ; 16 h. 50, Anthologie du goût anglais.
17 h. 30, Concert donné le 23 septembre 1979 à la Grange de la Besnardière par le Nouvel Orchestre philharmonique, chœurs de la B.B.C., dir. : J. Poole, avec J. Bowman, haute-contre, et M. Roche, clavecin : œuvres de Purcell ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., Prologue.
20 h. 30, Festival Estival de Paris : en direct de l'église Saint-Etienne du Mont, concert donné par l'Ensemble vocal et instrumental Guillaume Dufay (œuvres d'Abelard, Saint-Victor, Wipo, Saint-Gall, Perotin).
21 h. 45, Fêtes romantiques de Nohant : Récital de piano avec B.-L. Gelber (« Six Sonates », de Scarlatti ; « Sonate n° 13 », de Schubert).
23 h., Les Nuits d'été : Budapest.

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

L'acte de reddition de von Choltitz ne fut pas signé dans l'ancienne gare Montparnasse

M. Pierre Bourget, auteur de « Paris 1940-1944 » (éditions Plon), nous écrit :

C'est avec surprise que j'ai lu dans *le Monde*, à propos de la reddition du général allemand von Choltitz, commandant des forces allemandes à Paris, au général Leclerc, le 25 août 1944, que *« l'acte de reddition fut signé dans la vieille gare Montparnasse, aujourd'hui disparue, le 25 août à 16 heures, en présence du général de Gaulle »*.

Rien n'est moins conforme à la réalité des faits, qu'il convient de rappeler une fois de plus.

C'est vers 15 heures ce jour-là, que Choltitz signa avec Leclerc un document de dix-neuf lignes intitulé *« Conventions de reddition conclues entre le général de division Leclerc, commandant des forces française de Paris, et le général von Choltitz, commandant militaire des forces allemandes dans la région de Paris »* ; la signature eut lieu dans la salle de billard de l'appartement de fonction du préfet de police, boulevard du Palais.

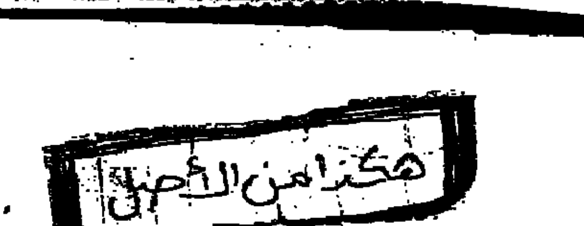
De là, Choltitz fut transporté à bord d'un véhicule blindé de la 2e D.B. à la gare Montparnasse où était établi le P.C. du général Leclerc. C'est dans un bureau de la gare que le général allemand signa une quinzaine d'ordres particuliers destinés aux défenseurs des « points d'appui » fortifiés encore tenus par ses soldats dans la capitale, leur enjoignant de cesser *« immédiatement »* le combat ; ces ordres furent portés aux Allemands qui tenaient encore ces points fortifiés par des officiers allemands porteurs du drapeau blanc des parlementaires, accompagnés d'officiers français. Après quoi, Choltitz signa un dernier papier, une lettre de protestation au commandement allié : *ses* bagages personnels avaient disparu après sa capture à l'hôtel Meurice ! Indiquons au passage, que l'unique photographie de Choltitz apposant son paraphe sur un papier dans un bureau de la gare Montparnasse, sous l'œil de deux officiers français, est généralement présentée comme figurant la signature de sa reddition ; en fait, elle montre l'incident précité.

Tandis que Choltitz se livrait à ces activités, le colonel Rol, chef des F.F.I. de l'Ile-de-France, appuyé par MM. Chaban-Delmas et Kriegel-Valrimont, obtenait du général Leclerc qu'il appose aussi sa signature sur l'exemplaire de la reddition de Choltitz en la possession du commandant de la 2e D.B. L'en-tête de ce texte fut alors modifié manuscritement par un officier de la 2e D.B., le lieutenant-colonel de Guillebon, pour devenir : *« Conventions de reddition entre le colonel Rol, commandant des F.F.I. de l'Ile-de-France, et le général de division Leclerc, commandant la 2e D.B., d'une part, et le général von Choltitz, commandant militaire des forces allemandes dans la région de Paris, d'autre part... »* Cela fait, Rol signa sur la feuille de papier dactylographiée à droite de Choltitz, le général allemand n'étant pas informé de cette modification apportée *in extremis* à l'exemplaire du vainqueur. Quand il arriva à la gare de Montparnasse après cet ajout au texte de la reddition allemande, le général de Gaulle fit une observation à Leclerc :

« D'abord, cela n'est pas exact. D'autre part, vous êtes, dans l'affaire, l'officier le plus élevé en grade, par conséquent, seul responsable. Mais, surtout, la réclamation qui vous a conduit à admettre ce libellé procède d'une tendance inacceptable (1) *»* Tels sont les faits que dénature totalement la plaque de marbre apposée place du 18-Juin-1940 et fleurie chaque année le 25 août.

(1) Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*. Paris 1956. Tome II, pages 305-306.





Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

XI. - Mon vieux Christian

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Venu en Algérie suite à l'enlèvement de sa fille par un jeune émigré, le docteur Rieux a rencontré d'autres Algériens de France, dont un certain Saïd, à la recherche de ses montagnes natales, et des expulsés tentant de rentrer clandestinement en France. A leur intention, il a promis à des hommes de *bonne volonté de saisir un ami d'enfance* très haut placé.

Lundi 1er septembre.

MONSIEUR LE MINISTRE... Et cher ami ? Je suppose que c'est l'usage. Ou alors : cher Christian ? Plus personnalisé, *mais* cavalier, après si longtemps. Mon vieux, comme en 40, et le tutoyer, *aussi sec ? Risqué. Viser l'efficacité,* donc rester convenable : ET CHER AMI.

Ne pas lui jeter à la figure nos souvenirs de collège d'avant et pendant la guerre, comme un V.R.P. met le pied dans la porte et tapote le bambin pour vendre sa salade. Bien obligé, pourtant, d'invoquer ce passé commun, ma seule recommandation. Même engloutles et *nunuches, nos candeurs* d'alors *nous* ont façonnés, et restent acquises au bilan de nos vies. *Tirer argument, sans* chantage, de ce que nous avions l'âge des galopins pour qui j'intercède aujourd'hui ? Bon, c'est pas tout ça : me souvenant du temps hélas ! lointain... Rayer hélas ! : creux, n'apporte rien. Si lointain qu'il en paraît irréel ? *Eh, eh, pas mal. Y aller d'une* vision ou deux ? Enfin, rappelle-toi !

La chapelle de Stanislas sentait le chêne ciré et l'encens refroidi dans les *plis de soutane. Ton frère tenait l'orgue.* Ne me dis pas que tu ne le revois pas, comme *moi, se* balancer bras tendus, narines pincées, paupières battantes. Ton frère cadet, mon voisin de pupitre, le regard de biais, les joues rougies de fierté. Il ne sait qu'admirer le plus, cette *précocité artiste qui lui est* étrangère, ou ton sérieux de pape. Portons-*nous, ce matin-là, le col eton* des communiants, ou le foulard vert et jaune des scouts ? Les vitraux, en tout cas, jettent vers la bouche du calorifère, brûlante comme une haleine malade, des lueurs fruitées de cake. Mèche gominée, le chanoine directeur promène sur nos *mollets éraflés un regard point* trop mystique. Deux coups secs de claquoir, et voilà trois cents *garçons bon chic* bon genre clignant entre leurs doigts vers le tabernacle, où Dieu en personne attend de descendre leur coller au palais... *Ut intres sub tectum meum...* De quoi demandons-nous pardon, à propos ? D'une confiture, d'un baiser, *chapardés la veille ? Nos parents, eux,* savent quoi réclamer au ciel, en échange de nos innocences tellement touchantes. La grande frousse de 1936 est encore proche. Puisse la populace joueuse d'accordéon ne plus menacer notre bel ordre à votre image, Seigneur, et à votre dévotion ! Faites que nous restions entre nous dans ces murs marronnasses où se *perpétue l'élite des épargnés ;* que les fils de paysans et de commerçants, *bien braves mais si vulgaires, soient* limités au strict nécessaire pour nous filer du ravito en cas de malheur. Faites que nos enfants parlent, commandent et règnent *in saecula saeculorum,* et qu'au fond de nos longs couloirs craquants les bonnes, au lieu de jacasser, *soient prêtes à servir Madame* pour 13 heures ! Amen.

الغريب

Voilà ce qu'il faudrait écrire... ou rien. Mettons : rien. ME SOUVENANT DES TEMPS ANCIENS, J'AI L'HONNEUR *D'ATTIRER VOTRE ATTENTION,* ou ton attention, je verrai en recopiant au propre. Bienveillante ? *Qui dit bienveillance,* dit sourire, nous savions cela par la statue du curé d'Ars, aux orbites penchées et rieuses. Or, Christian : hum ! Le jules d'Anne-Sophie assure qu'en privé il fait rire ses petits camarades du gouvernement. Comment est-ce pos*sible ? Quand il chiadait son droit,* à son bureau déjà ministériel, son visage respirait dès *vingt ans* ce *qu'il faut d'ab*sence navrée pour décorer des C.R.S. un matin de pluie. Pourquoi ne pas lui parler de son physique, au fond ? Ce n'est plus une vilenie de droite, c'est *de la légitime défense* depuis que nos dirigeants nous imposent leur bobine à *tous les repas pour annoncer, ils ne* savent plus faire que cela, « un certain nombre de mesures ». Tant pis : abondons dans son sens, abondons... SUR UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES PRISES PAR VOS SERVICES A L'ENCONTRE D'ALGERIENS (voir dossiers joints).

LES DROITS QUE CES DERNIERS ONT ACQUIS CHEZ NOUS ET SUR NOUS NE VOUS ECHAPPENT CERTAI*NEMENT PAS. Un peu gros, ça. Il* va croire que je me paie sa tête. La seule *fois que je l'ai revu, en 1957, en gare de* Nantes, lui retour de sa circonscription, moi d'un congrès médical, il traitait d'anti-Français sans honneur quiconque répugnait à imposer notre volonté outre-mer par *la* force. *Même grief,* en 1962, contre Genet dont *les Paravents* combat*taient cette violence des armes par* la rage des mots. Les mainteneurs de l'ordre ont droit aux bavures, pas les poètes qui les contestent... Je pourrais vitupérer sur ce thème. Trop de civilité gomme tout. *« Les insultes sont nécessaires »,* dit justement Genet. En tout cas, les *quatre vérités avaient du bon, telles* qu'on se les assenait, sac au dos, Chartres à l'horizon, et Péguy en poche. J'ajouterais, puisqu'il se laisse filmer communiant des mains du pape : et la charité, chef Christian ? Et l'infini en chaque être ? « Ce que vous faites à l'un *d'eux,* c'est à *Moi que* vous le faites ! » Ali le paraplégique, sais-tu, vieux frère, *que tu es en train de le crucifier à* petit *feu ?...* Une telle correction fraternelle serait sans effet. L'indignation n'est plus ce qu'elle était. Si les scrupules visitaient encore les hommes politiques, ses *amis* du M.R.P. n'auraient pas perdu leur âme, et leur électorat, dans les *guerres coloniales. Il n'aurait pas donné* son nom à des lois qui réduisent les immigrés de longue date à leur force de travail et aux aléas du marché. Il ne prendrait pas sous son bonnet, au mépris de tous les principes libéraux et des plus hautes instances, d'expulser des gosses *pour des vétilles qu'il* n'a pas à connaître. Il n'aurait pas le front de *présenter comme un progrès pour les* libertés l'extension des gardes à vue *et du cautionnement,* cette injustice criante au cœur de la justice... Il ne manipulerait pas à coups de sondages la pire France, xénophobe, aimant la poigne — *et finalement gribouille,* car on est toujours le métèque de quelqu'un. Il ne veillerait pas personnellement à ce que *la police quadrille* Barbès et chasse le faciès minoritaire, avec *un racisme* dont *je peux témoigner* que l'Algérie, tout enfer collectiviste qu'on la peigne, l'exclut totalement pour son compte, et *non* sans mérite. Bah, à quoi bon ! Il aurait beau jeu de me demander *du haut de quoi ces réprimandes* de cher professeur irresponsable. *Découvrez le remède* de la leucémie, décrochez un Nobel pour la France, et laissez un des derniers gouvernements librement élus de la planète faire face à une crise sans précédent ! *J'aurais bonne mine.* Allons-y donc sans vergogne. Appelons-en à l'humain passe-*partout :* CONNAISSANT D'AUTRE PART VOS SENTIMENTS CHRETIENS ET LIBERAUX, JE NE DOUTE PAS QUE VOUS TENIEZ A EXERCER PLUS HUMAINEMENT VOTRE RESPONSABILITE *PERSONNELLE* ET DISCRETIONNAIRE.

Ne pas revenir, quand même, sur ces deux mots. Ne *pas* le laisser se déchar*ger sur un subalterne, comme avec* le commissaire Ducret. La moindre iniquité dans les affaires d'expulsion, c'est lui, le *ministre* de l'intérieur, qui doit en porter le tort, puisqu'il revendique l'exclusivité de *la* décision, au mépris de la justice. Qu'il ne parle pas de douloureux *cas de conscience ni de raison d'Etat,* car la démission n'est pas faite pour les chiens, et des candidats à son poste, tout aussi indispensables et épris de servir, il en existe trente promotions de l'ENA.

الغريب

VOUS AUREZ A CŒUR, MES SOUVENIRS M'EN CONVAINQUENT, D'EXERCER VOTRE POUVOIR AVEC LA GENEROSITE QU'APPELLENT VOS IDEAUX ET LA STABILITE DONT VOUS DISPOSEZ. Fouiller autour de cette obli*gation aristocratique de grandeur, dans* un régime fort. Le mettre en garde contre les médiocrités où le château, juste et doux aux faibles par atavisme, s'abaisse lorsqu'il croit capter les voix de la métaierie. Ce qui s'est passé depuis vingt ans, qui l'aurait prévu ! La *grande bourgeoisie a refait l'union* sacrée qu'avaient ébranlée l'occupation et les *reniements de la décolonisation.* La classe ouvrière s'est endettée, donc assagie, pour *mieux* imiter *les modes* de vie de ses maîtres et, partant, ses modes de pensée. Comme disait le gauchiste d'Alger, une exploitation rouée des crimes soviétiques a dispersé l'opposition intellectuelle entre les ouvroirs de précieuses, les dispensaires des *droits de l'homme et les sacristies de* la transcendance. La France de 1789, *de la Commune, des fils d'instits sortis* du rang et des rêveurs de 68 s'est entièrement vouée aux Versaillais. C'est la République du seizième arrondissement : même pas celle des parvenus d'Auteuil, *celle du gratin de la place Victor-Hugo,* qui cache son manque de particule sous *les rangs de perles et les rangs de* sortie aux écoles. Il y a un siècle, c'était la religion qui avait remis le peuple au pas, les nantis surent s'en souvenir. Cette fois, ce fut la culture, grande pourvoyeuse de consensus, et la reconnaissance du ventre a encore *joué. Beaubourg aura été votre Sacré-*Cœur. Notre Sacré-Cœur, bien sûr. Nos divergences sont un luxe de plus. Pour qui n'a pas le nécessaire, nous sommes à mettre dans le même sac, toi et moi. Je n'aurai pas le ridicule d'en douter.

الغريب

Les prières de nos parents ont été exaucées au-delà de tout espoir. Le petit Guy de Fontgaland n'a pas souf*fert en vain, ni la petite Anne de Guigné.* Nos papiers d'argent pour les petits Chinois ont porté fruit. *Memento !* A présent, la messe est dite. L'encens baigne nos nuques ployées pour l'action de grâces. Mains en conques devant nos cierges, nous protégeons la flamme éternelle *des courants d'air de l'histoire. Isti sunt agni novelli.* Mi, mi, mi, ré, mi, *fa, ré, mi. Voici les agneaux nouveaux !* A l'orgue, les narines de ton frère se pincent de plus belle. Depuis cet office, dont les relents d'innocence tirent la larme, les lendemains bourgeois n'ont cessé de chanter. Faut-il que nous ayons fait une bonne communion, ce matin-là !

Veuillez agréer... Ou plutôt, risquons le coup : SCOUT TOUJOURS !

ALAIN RIEUX.

Demain :

L'AN PROCHAIN A SIDI-FREDJ

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er septembre à 0 heure et le mardi 2 septembre à 24 heures :

Une zone anticyclonique évoluant lentement sur l'Europe occidentale protégera la France des perturbations océaniques.

Mardi 2 septembre, sur l'ensemble du pays, après une matinée fraîche, souvent brumeuse dans l'intérieur, le temps sera généralement ensoleillé et les températures maximales, en légère hausse, atteindront 23 à 26 degrés dans la moitié nord, 27 à 30 degrés dans le Midi.

Les vents resteront assez forts, de secteur Nord, dans la basse vallée du Rhône. Ailleurs, ils seront faibles ou modérés et de direction variable.

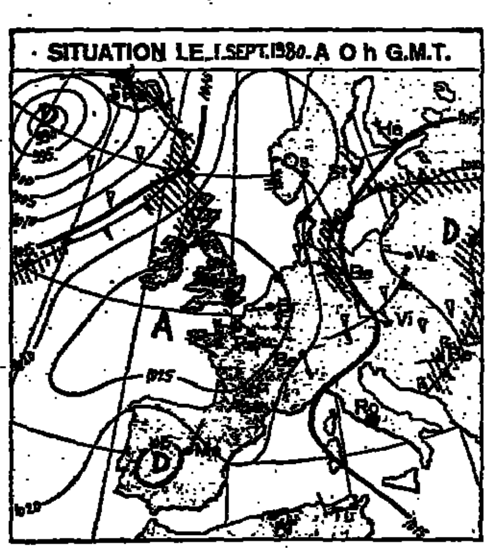
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 août ; le second, le minimum de la nuit du 31 au 1er) : Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 21 et 9 ; Brest, 19 et 9 ; Caen, 19 et 8 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 19 et 11 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 23 et 11 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 15 et 11 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 28 et 23 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 30 (max.) ; Iles Canaries, 28 et 23 ; Copenhague, 14 et 10 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 20 et 9 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 18 et 11 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 30 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 15 et 5 ; Téhéran, 33 et 30.

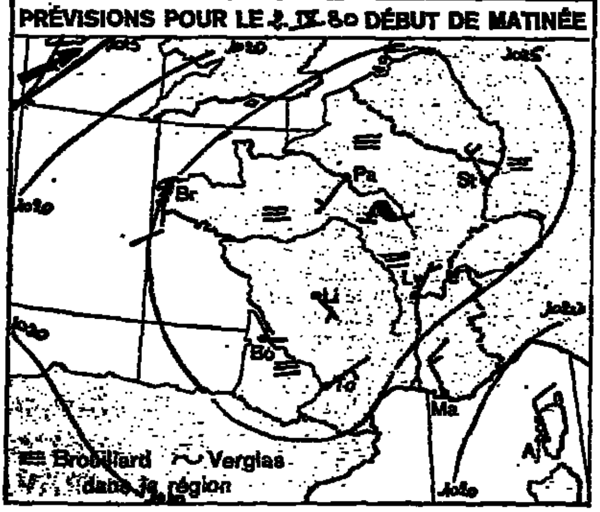
Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 1er septembre, à 8 heures : 1 028,1 millibars, soit 771,1 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

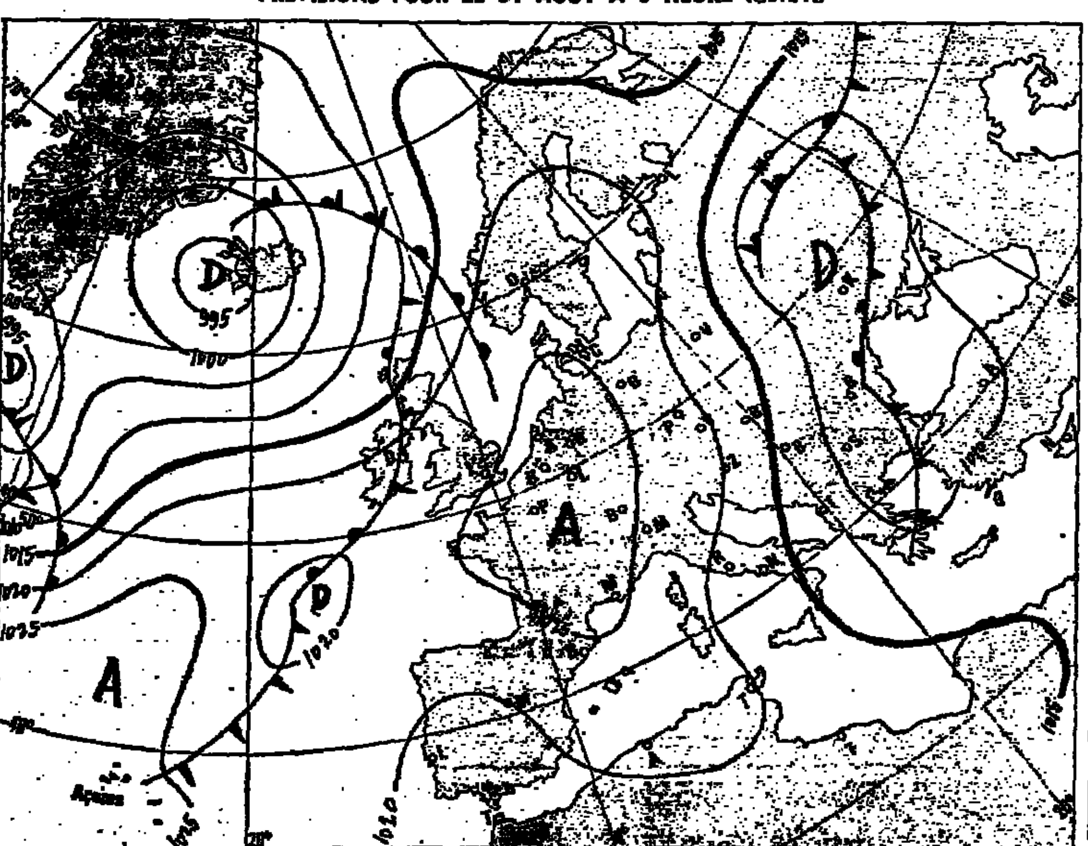
SITUATION LE 1.SEPT.1980.A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2.IX.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 31 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



PARIS EN VISITES

MARDI 2 SEPTEMBRE

« Les Jardins Kahn », 15 h., 1, rue des Abondances, Mme Bachelier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Zujovic) (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'église Saint-Sulpice », 15 h., entrée de l'église (Mme Fleuriot).

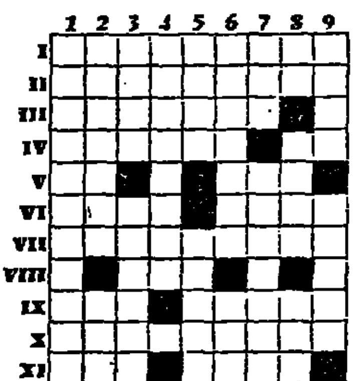
« De la chambre d'Edouard Branly à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas », 15 h., 87, boulevard Saint-Michel (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 747



HORIZONTALEMENT

I. Qui accouchent donc facilement. — II. Qui a donc pu être mis en bas. — III. Doivent être capables de supporter quelques *coups dans les fesses.* — IV. *Avoir* une attitude très marquante. Pronom. — V. Un peu de mérite ! Tombera bien. — VI. Pas raisonnable ; Nom d'un petit bonhomme. — VII. Un lit vraiment dur. — VIII. Doit bien tourner. — IX. s'oppose à la crème. Plus que *saisie.* — X. *Ramasser du liquide.* — XI. N'est pas suffisamment ouvert ; Evêché.

VERTICALEMENT

1. Occupent une grande place dans notre cœur. — 2. Est facilement accordé ; Nourrice pour un dieu. — 3. Mit en rond ; Ne s'arrête pas dans les trous. — 4. Qui n'a qu'une tige. — 5. Est utilisé dans l'industrie nucléaire ; Il est *difficile de s'y retrouver.* — 6. Partie d'un plateau ; Qui ne flambe donc plus. — 7. Evoque un joli teint ; Point du jour. — 8. Préposition ; Peut se faire souffler ; Possessif. — 9. Brute quand elle est ascendante ; Mathématicien écossais.

Solution du problème n° 2 746

Horizontalement

I. Electrophone ; OK. — II. Tellière ; Tapi. — III. Rouerie ; Néo ; Bel. — IV. En ; Police ; Court. — V. Né ; Tilleul ; U.S.A. — VI. Sorel ; Fa ; Têtu. — VII. Ems ; Es ; Perron. — VIII. Sema ; Psi ; Ida. — IX. Pente ; Ménagère. — X. Sise ; Saut ; Mêles. — XI. Art ; Aa ; Les ; Au. — XII. Vérification ; Va. — XIII. Eli ; Elite. — XIV. Tisonnier ; Serré. — XV. El ; Ans ; Lésées.

Verticalement

1. Etrennes ; Savate. — 2. Leone ; Epire ; Il. — 3. Elu ; Semestres. — 4. Cleptomane ; Ilot. — 5. Tiroirs ; Afin. — 6. Reille ; Pesai ; Na. — 7. Oreilles ; Crin. — 8. Pé ; Ce ; Simula ; Es. — 9. Neuf ; Etêter. — *10.* Osé ; *Lapin ;* Sil. — 11. Oc ; Edam ; Oise. — 12. Et ; Outrageantes. — 13. Abuser ; Elu ; Ere. — 14. Opératoire ; Ré. — 15. Kilt ; Un ; Espacés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du *31 août 1980 :*

UN DECRET

● *Relatif* à *certaines* dispositions financières concernant les organismes publics de radiodiffusion et de télévision.

DES ARRETES

● Fixant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux pour lesquelles la participation de l'assuré est de 60 %.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Départ en retraite précoce et allocation de chômage

Mme B... est sur des charbons ardents depuis quelques jours. Elle attend avec impatience une réponse de son ASSEDIC (1). Elle vient de fêter son soixantième anniversaire et, employée de banque, elle a été « mise en retraite », comme tout le personnel atteignant cet âge. Or le régime de retraite des banques a ses particularités. Les salariés cotisent au régime général comme tout un chacun et à un régime complémentaire.

Mais, en fait, ce régime complémentaire ne verse pas une pension au prorata de points ou de trimestres de cotisations. Il garantit, au moment de la liquidation de la pension, un revenu mensuel égal à 1/60 du dernier salaire par année de présence dans ce secteur d'activité.

Mme B..., qui a travaillé pendant vingt-cinq ans dans sa banque, a obtenu une pension égale à 42 % de son dernier *traitement, calculé sur quatorze* mois et demi (c'est la règle pour les banques). Cette pension va se décomposer en deux parties. La première correspondra aux droits acquis suivant les règles du régime général et sera versée par ses soins. La seconde sera équivalente à la différence entre la pension du régime général et ces 42 %, revenu garanti. La caisse de retraite des banques rajoute, en quelque sorte, le montant nécessaire pour parvenir aux 42 %. Le salaire de Mme B... étant, par exemple, de 5 000 F par mois, la pension sera d'environ 2 500 F (grâce aux quatorze mois et demi). On déduira la part du régime général, environ 830 F pour ne verser que 1 670 F.

Finalement, pour le retraité, les deux avantages s'additionnent et ses droits sont respectés. Mais Mme B... n'a nulle envie de demander le bénéfice de cette pension du régime général qui sera calculée, à soixante ans, sur un taux de 25 % et non au taux de 50 % appliqué seulement à soixante-cinq ans.

Cependant, le régime bancaire soustrait, à chaque échéance, la somme qu'elle est censée percevoir du régime général.

Quant à la garantie de ressources accordée par l'assurance-chômage, Mme B... ne peut y prétendre, car son âge de départ en retraite est normalement fixé et prévu dans la branche professionnelle. Par contre, Mme B... pourra, éventuellement, percevoir l'allocation de base du chômage (c'est-à-dire, depuis le 1er juillet, 23,50 F par jour, plus 42 % du salaire) ou une allocation déterminée forfaitairement par une commission instaurée au sein de l'UNEDIC.

En effet, les retraités d'un certain nombre de secteurs d'activité (les marins, les travailleurs de l'aviation ou des compagnies des eaux, les clercs de notaire, etc.), en général ceux qui font partie des régimes spéciaux ou particuliers, avec un départ en retraite précoce, peuvent demander le bénéfice des allocations de base si le montant de leur pension au moment de la mise en retraite n'atteint pas 70 % de leur ancien salaire (2). Bien sûr, les prestations accordées ne pourront porter le montant des ressources au-delà de ces 70 %.

Si les revenus sont inférieurs à 30 % du dernier traitement, l'allocation de base est automatiquement versée. Entre 30 % et 70 %, le dossier est examiné par une commission qui va statuer sur une allocation forfaitaire. Mme B... en est à ce stade de la procédure. Elle fait partie de cette tranche de revenus intermédiaires. Elle attend le verdict de la commission.

Si, comme elle l'espère, elle obtient gain de cause, elle pourra toucher ces indemnités jusqu'à soixante-cinq ans et trois mois.

Cette indemnisation lui apportera, de fait, bien d'autres avantages. Elle prolonge d'autant la période de versement de cotisations prise en compte lors de la liquidation de la pension vieillesse par le régime général. Mme B... « gagne » des trimestres. Et, à soixante-cinq ans, sa pension sera calculée au taux de 50 %. Le régime bancaire, pour sa part, continuera à déduire l'ancien montant initialement évalué sur 25 %.

Et, enfin, Mme B... bénéficiera toujours de l'assurance-maladie attachée au paiement de l'allocation de base. L'enjeu est d'importance. On comprend la fébrilité de Mme B...

CHRISTIANE GROLIER.

★ Renseignements auprès de l'ASSEDIC du secteur géographique de domicile ou de l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), 77, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 296-16-51.

(1) Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

(2) Il s'agit des dispositions de la délibération n° 5 du 18 juin 1972, anciennement délibération 32.

SPORTS

Courses sur la voie publique : quelles autorisations ?

Il n'est pas rare que des épreuves sportives se déroulent sur la voie publique, notamment des courses pédestres ou cyclistes. De telles compétitions sont soumises à autorisation préalable.

L'autorisation est donnée, soit par le ministre de l'intérieur, soit par le préfet du lieu de départ si elle traverse plus de vingt départements. Cette autorisation est donnée après consultation des maires des communes traversées et des services de l'équipement, de la police et de la gendarmerie.

Cette autorisation n'est accordée qu'en faveur d'une association sportive, affiliée à une fédération ayant reçu délégation ministérielle pour l'organisation des compétitions sportives.

En outre, les organisations doivent s'engager à souscrire une police d'assurance réglementaire couvrant leur responsabilité civile en cas d'accident et s'engager également à prendre à leur charge les frais du service d'ordre ainsi que ceux inhérents à la remise en état des voies empruntées.

Les concurrents doivent respecter les prescriptions du code de la route sauf si la voie publique est momentanément interdite aux autres usagers pendant le déroulement de l'épreuve.

Chaque année, le ministre de l'intérieur, par arrêté publié au *Journal officiel*, fixe les périodes durant lesquelles le déroulement d'épreuves et compétitions ne peut être autorisé sur les routes classées dans la catégorie des voies à grande circulation (source : ministère de l'intérieur).

ECHECS

Le championnat de France

VICTOIRE DE LOUIS ROOS JEAN-LUC SERET ET THIERRY MANOUCK

Le cinquante-quatrième championnat de France masculin d'échecs s'est achevé, à Puteaux, le 31 août, sur la triple victoire de Louis Roos (Strasbourg), Jean-Luc Seret (Rouen) et Thierry Manouck (Paris), ex aequo avec huit points sur onze possibles.

Un match de barrage aura lieu entre les trois vainqueurs, du 2 au 7 septembre, à La Clusaz (Haute-Savoie).

● *Le grand maître soviétique Garrik Kasparov* (dix-sept ans) a remporté, à Dortmund (R.F.A.), le titre de champion du monde junior d'échecs.

JEUX

SOLUTION DU PROBLÈME N° 27

Les logogriphes croissants et décroissants

1) *Logogriphe croissant.*

I. A [l'are a pour symbole : *a*]. — II. Ra. — III. Ars [du latin *armus*, « épaule d'animal » ; point d'union du membre antérieur d'un cheval avec le tronc]. — IV. Mars [espèce de papillon diurne]. — V. Mares. — VI. Marées. — VII. Mariées. — VIII. Marinées. — IX. Amarinées [= acception la plus usuelle d'*amariné* : habitué à la mer].

2) *Logogriphe décroissant.*

X. Lanternier. — XI. Lanterner (*amuser* a, entre autres, le sens d'« occuper, distraire, en faisant perdre le temps »). — XII. Lanterne. — XIII. Alterne. — XIV. Alerte. — XV. Arête [nom donné à la barbe de l'épi de quelques graminacées]. — XVI. Atre. — XVII. Rat [cf. « Les rats quittent le navire avant qu'il coule »] — XVIII. Râ [ou *Rê* ; le grand dieu des Egyptiens est représenté sous la forme d'un homme qui porte sur la tête un disque solaire]. — XIX. A.

Pour conclure, citons encore un logogriphe classique :

Mes *six pieds* rappellent, lecteur,
Bossuet et son éloquence ;
Réduit à *cinq*, j'offre au pêcheur
Un instrument de pénitence ;
Sur *quatre* utile au moissonneur,
Je suis encore ville en France ;
Sur *trois*, je peins la violence
De l'homme en sa mauvaise [humeur ;
Avec *deux*, j'ai ma résidence
Dans la gamme, au gré du [chanteur.
Quant au *dernier*, c'est un [malheur,
Mais par lui finit l'espérance.

Réponse : chaire, haire, aire [cf. l'*aire* de battage et *Aire* (comm. du Pas-de-Calais), *Aire-sur-l'Adour* (comm. des Landes)], ire, ré, E.

J.-P. COLIGNON.

CIRCULATION

LES CONTRAVENTIONS PLUS CHÈRES

Ce lundi 1er septembre entrent en vigueur les nouveaux barèmes des contraventions. Les augmentations les plus fortes concernent le stationnement dans les couloirs d'autobus, les dépassements de la vitesse autorisée et les refus de priorité, pour lesquels l'amende passe de 250 à 600 F.

Pour les autres amendes courantes, la hausse est plus modérée : la contravention pour stationnement gênant ou pour circulation dans les couloirs d'autobus passe de 120 à 150 F, de même que le non-port de la ceinture de sécurité ou la présence à l'avant du véhicule d'un enfant de moins de dix ans.

L'amende pour échappement polluant ou bruyant, absence de clignotant ou de rétroviseur passe de 80 à 300 F. Celle pour dépassement de la durée de stationnement reste pour sa part à 50 F.

Toutes ces amendes peuvent être réglées à l'aide d'un timbre-amende. Les retards de paiement seront sanctionnés plus sévèrement qu'auparavant : l'amende pénale qui s'ajoute dans ce cas à la pénalité initiale passe de 70 F à 120 F pour le dépassement de la durée de stationnement et de 150 à 250 F pour les autres contraventions.

Ces nouveaux tarifs ont été fixés par un décret du 18 juillet 1980 publié au *Journal officiel* du 23 juillet.

CONCOURS

RECRUTEMENT D'INSPECTEURS DE LA POLICE NATIONALE. — Le ministère de l'intérieur organise, les 6 et 7 janvier 1981, un concours de recrutement « extérieur » d'inspecteurs de la police nationale ouvert aux bacheliers et bachelières (ou diplôme assimilé), âgés de dix-neuf ans à trente ans au 1er janvier 1981 (cette limite pouvant être reculée du temps passé au titre du service militaire ainsi que d'une année par enfant à charge) et remplissant les conditions générales d'accès aux emplois actifs de la police nationale (casier judiciaire vierge, en particulier). Le concours est d'autre part ouvert, en application de la loi du 7 juillet 1977, aux personnes des deux sexes privées d'emploi pour cause économique, inscrites comme demandeurs d'emploi, ayant la qualité de cadre et âgées de cinquante ans au plus au *1er janvier 1981*.

★ Renseignements : secrétariat général pour l'administration de la police dans les préfectures de Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Versailles et des départements et territoires d'outre-mer. Date limite de dépôt des dossiers : 3 octobre 1980.

★ 6, rue Béranger, 75003 Paris, tél. 272-17-28.

VIE QUOTIDIENNE

CHOMAGE ET ASSURANCE-VIE

Certains contrats, mais ils sont assez rares, prévoient que le chômage peut dispenser provisoirement du paiement des primes d'assurance-vie.

Si ce n'est pas le cas et si au moins trois primes annuelles ont été payées, on a la possibilité de demander une avance à l'assureur. Cette avance permettra de régler la prime échue. Elle pourra être remboursée à tout moment en cours de contrat ou viendra en déduction des sommes dues par la société en cas de décès ou au terme du contrat.

Si cette avance est insuffisante, et toujours à la condition que trois primes annuelles aient été payées, on a le choix entre deux solutions : soit conserver le contrat en cessant de payer les primes, le capital assuré étant réduit en conséquence ; soit demander à l'assureur de vous verser tout de suite la valeur de rachat du contrat.

Ces diverses possibilités n'existent toutefois que dans la mesure où le contrat comprend une garantie d'épargne.

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12 770-89-39.

CARNET

Mariages

— Le directeur de l'Ecole normale supérieure et Mme Jean BOUSQUET ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille,

Marie-Laure,

avec

M. Jean-Louis RABOTTIN,

agrégé de géographie.

La cérémonie aura lieu en l'église de Gargilesse-Dampierre (Indre), le lundi 8 septembre, à 11 heures.

45, rue d'Ulm, Paris (5e).

Décès

M. et Mme Yves Blondel,
M. et Mme Antoine Vivez,
Le lieutenant et Mme Bruno Clément-Bollée et leur fils,
M. et Mme Alain Lostie de Kerhor et leur famille,
Les familles Blondel, Clavel, Lostie de Kerhor et Chapon,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Eric BLONDEL,

à l'âge de vingt-quatre ans,

Hugues BLONDEL,

à l'âge de dix-neuf ans,

décédés accidentellement le 25 août 1980, leurs fils, frères, beaux-frères, petits-fils, neveux et cousins.

Les obsèques ont eu lieu au collège Sainte-Marie de Grand-Lebrun.

— M. et Mme Pierre Lohner (née Debray) et leurs enfants,
Le docteur et Mme Henri Debray et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Robert DEBRAY,

officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
ancien député de Paris,
ancien secrétaire général
de l'ordre des médecins,

survenu à l'âge de soixante-treize ans, le 29 août à Paris.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 3 septembre en l'église Saint-Séverin, à Paris.

10, avenue de New-York,
Paris (16e).
40, rue de Trévise, Paris (9e).
29 ter, rue des Rêves,
34000 Montpellier.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président et les membres du Conseil national de l'ordre des médecins ont le profond regret de faire part du décès du

docteur Jean-Robert DEBRAY,

ancien secrétaire général
du Conseil national
de l'ordre des médecins,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
ancien député de Paris.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 3 septembre en l'église Saint-Séverin, à Paris.

Le Monde du 30 septembre.

— Le professeur, Mme G. Dubost et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert DUBOST,

née Salomé Hamm,

leur mère et grand-mère, survenu le 24 août 1980, à Rennes.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 27 août 1980 à Larmor-Baden (Morbihan).

3, avenue Aristide-Briand,
35000 Rennes.

— La générale GOUBARD,

née Louise Geffrier,

a été rappelée à Dieu, le 30 août 1980, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques seront célébrées à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, le lundi 1er septembre, à 16 h. 30.

De la part de :
M. et Mme Hubert Gelly.
Du général et Mme Pierre Goubard,
M. et Mme Henri Ras,
Mme Jehanne Goubard,
Mme Colette Goubard,
ses enfants et beaux-enfants.
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières et des messes.
18, rue Sainte-Euverte,
45000 Orléans.

— Mme Max Leclère et sa famille ont la douleur de faire part aux amis de Paris inconnu du décès de

M. Max LECLÈRE,

survenu le 23 août 1980.

Ses funérailles ont eu lieu le 28 août en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Paris, et l'inhumation à Noyon (Oise), dans la plus stricte intimité.

237, rue de Vaugirard, Paris (15e).

— Le Dorat, Paris.

Mme Félix Loisillier,
MM. et Mlle Pierre, Paul, Jacques et Maud Loisillier,
M. et Mme Louis Tremel,
Mlle Paule Loisillier,
M. et Mme Claude Rinaudo et leurs enfants,
Mme Andrée Tremel,
Mlle Hélène Tremel,
Mlle Maria Male,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Félix LOISILLIER,

chef du service
d'anatomie pathologique C.N.R.S.
(Villejuif),
croix de guerre 1939-1945,
médaille des engagés volontaires,

survenu au Dorat, le 26 août 1980, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu au Dorat dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt, en présence du pasteur de la Basse-Marche M. Coupon, le vendredi 29 août 1980.

Une cérémonie religieuse aura lieu au temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris (13e), le lundi 15 septembre 1980, à 10 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

44, rue Damesme, 75013 Paris.
1, place Saint-Jean,
87210 Le Dorat.

— Mme Aline Mignot, son épouse,
Emmanuelle et Ivan, ses enfants,
Mme Jeanne Mignot, sa mère,
M. et Mme Floch de Gallaix,
Pierre et Hélène,
M. et Mme Michel Yourkoff,
Sophie, Cyril et Lionel,
Mme Germaine Yourkoff,
font part du décès de

Pierre MIGNOT,

survenu le 26 août 1980.

— Neuilly-sur-Seine, Bastia.
Mme F. Quilici, ses enfants et petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix QUILICI,

ancien membre
de l'Orchestre national
de la Radiodiffusion française.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jean, à Bastia, le mardi 2 septembre, à 16 heures.

Inhumation au cimetière de Bastia.

Mme Valentine Schweke,
Mme Armand Schweke,
M. et Mme Pierre Schweke et leurs enfants,
M. Edouard Schweke et sa famille,
Mme Lucie Schweke et sa famille,
Les familles Schweke, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand SCHWEKE,

gérant des Etablissements CADECO,

survenu accidentellement à Cannes.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

41, rue Blomet, 75015 Paris.
34, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

— M. André Platier,
M. et Mme Henri Platier,
M. et Mme François Grenier,
Mme Paul Laurençon et leurs enfants,
font part du décès de leur tante,

Mme Gustave VALLOD,

née Pauline Grenier,

survenu à Nancy, le 27 août 1980, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Nancy, le 1er septembre, dans l'intimité.

44, rue de Metz, 54000 Nancy.

Anniversaires

— Le 2 septembre 1970, notre président d'honneur,

le général KŒNIG,

gloire nationale et héros de Bir-Hakeim, nous quittait.

Pour le dixième anniversaire de sa mort, les présidents et les membres des associations fédérées se grouperont pour s'incliner sur sa tombe et lui rendre un pieux hommage.

Tous ceux qui l'ont respecté, admiré et aimé voudront bien participer à cette cérémonie mardi 2 septembre 1980, à 18 heures très précises, au cimetière Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris (18e).

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de sa mort, ceux qui ont connu et aimé

Antoine STOETZEL

auront pour lui une pieuse pensée le 1er septembre.

Une messe, qui associera son souvenir à celui de sa mère,

Mme Anne-Marie STOETZEL,

née Sabatier,

aura lieu le mercredi 10 septembre, à 8 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, chapelle de la Sainte-Vierge, à Paris.

Communications diverses

— Le Consistoire israélite de Paris annonce que la cérémonie des déportés sera célébrée le dimanche 7 septembre 1980, à 11 heures, en la grande synagogue, 44, rue de la Victoire à Paris (9e), en présence des plus hautes autorités civiles et militaires, sous la présidence de M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

L'EXAMEN ANNUEL DU «TABLEAU DE BORD» MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Septembre est traditionnellement le mois financier international, celui où l'on prépare les assemblées annuelles du Fonds monétaire et de la Banque mondiale. Il est recommandé, en la circonstance, de prendre à Washington le pouls de la conjoncture. C'est ce qu'a fait « Europa », en interrogeant M. Henry C. Wallich gouverneur du FED (Federal Reserve Board). *Du côté de la Banque mondiale, l'année 1981* sera marquée par le départ de son président, M. Robert McNamara, qui prendra sa retraite, à la fin de l'exercice actuel, le 30 juin prochain. Quelle leçon peut-on tirer de son parcours officiel ?

ENTRETIEN AVEC UN GOUVERNEUR DU FEDERAL RESERVE BOARD

«Nous devons sortir de la récession pas à pas»

nous déclare M. Wallich

M. Henry C. Wallich, professeur d'économie politique à l'université de Yale et journaliste économique, est, depuis 1974, l'un des sept gouverneurs du *Federal* Reserve Board (FED) à Washington. Son mandat est de quatorze ans. M. Wallich, né à Berlin, a fait ses études à Oxford et a travaillé en Argentine et au Chili, puis plus tard à Wall Street. Après avoir passé de nombreuses années à la Federal Reserve Bank of New-York et à Yale, M. Wallich, qui a passé son doctorat à Harvard, *a été appelé en 1959 par le pré*sident Eisenhower à la Maison Blanche pour faire partie de son équipe de conseillers de politique économique.

Selon M. Wallich, il faut « écrire en temps voulu les livres qu'il faut », si l'on veut réussir un bond vers le *sommet*. C'est ce qu'il a fait largement. Au FED, M. Wallich fait partie des « conservateurs progressistes ». *Les présidents* des douze Federal Reserve Banks, qui composent la Banque d'émission des Etats-Unis, avec les gouverneurs sont collectivement responsables de la politique monétaire de ce pays.

« Le front anti-inflationniste, évoqué dernièrement lors du sommet économique à Venise, commence à bouger. Dans de nombreux pays, des appels à des stimulants pour la conjoncture deviennent plus puissants. Le monde occidental devra-t-il s'attendre à une rupture du pacte de stabilisation, lorsque, fin septembre, les gouverneurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale se rencontreront à Washington pour leur réunion annuelle ?

— Ce n'est pas obligatoire. Justement aux Etats-Unis, où, à cause de la récession, la pression devrait rester particulièrement forte, les demandes de relance demeurent limitées.

— Deux fois déjà, en 1977 et 1978, les orientations avaient été mal définies lors de la conférence monétaire. Ce n'est pas sans raison que nous avons, aujourd'hui, un niveau élevé d'inflation, en partie seulement provoqué par le prix du pétrole.

— Etant donné que la conjoncture n'est pas identique dans tous les pays, il n'y a pas de raison pour un mouvement de masse. En République fédérale allemande, en France, au Japon, l'économie marche toujours bien. Toutefois, certaines tendances d'affaiblissement apparaissent. Mais elles ne justifient pas d'importantes contre-mesures. Ce fait est également signalé par des banques d'émission, dont l'orientation est prudente.

— Les instituts d'études de conjoncture d'Europe sont plus pessimistes. Selon leur appréciation, le risque d'une récession mondiale augmente rapidement. Comment le Federal Reserve Board apprécie-t-il la situation ?

— Aux Etats-Unis se multiplient les signes indiquant que le seuil de la reprise est déjà atteint ou sera bientôt atteint. Nous devons sortir de la récession, non grâce à un grand élan, mais pas à pas. J'imagine que, à la fin de cette année, ou au début de l'année prochaine, le mouvement ascendant commencera en Amérique, tandis que, dans le reste du monde, la conjoncture se sera sensiblement calmée. Ce rythme serait favorable. Alors nous n'avancerions pas vers le haut ou vers le bas au même pas (1).

— Les pays en voie de développement, fortement endettés, sont confrontés à un problème grave. Cette année, dit-on, le recyclage des pétro-dollars n'est pas menacé, mais comment cela se passera-t-il en 1981 et plus tard ?

— Le problème est effectivement grave. La solution doit avoir deux composantes : un recyclage continu et une adaptation des balances de paiement aux possibilités financières. Une réduction des déficits s'impose, mais nullement une *adaptation* totale. Les Etats qui n'augmentent leurs dettes qu'au niveau de leur croissance auront toujours de l'argent à leur disposition.

— Pendant combien de temps les banques privées pourront-elles supporter le risque encouru par les crédits ?

— Les banques sont prudentes, et parce qu'elles sont prudentes, elles se heurtent petit à petit aux limites des prêts. Ces dernières sont déterminées par la possibilité d'endettement du pays qui encaisse l'argent et par la force en capitaux de l'institut bancaire. Avec le temps, les deux augmentent. On ne se heurte donc pas à une quelconque limite, mais seulement à une barrière provisoire. Cela peut signifier un ralentissement de l'absoption de l'argent, mais non un tarissement.

— Est-ce que la création d'un réseau de sécurité appartenant aux banques, évoqué par Wilfried Guth, de la Deutsche Bank, lors de l'International Monetary Conference, à New-Orleans, serait utile ?

— L'idée est très intéressante, mais les détails manquent encore. Les banques s'entraideront-elles mutuellement seulement lors de difficultés en matière de liquidité ou également lors de véritables difficultés de solvabilité? La première formule est beaucoup plus facile et plus réalisable que la deuxième. De plus, il faut tenir compte du fait que les banques américaines sont soumises à la loi antitrust. Elles ne doivent rien faire qui puisse limiter la concurrence.

— Les dettes étrangères des pays du tiers-monde dépassent maintenant 350 milliards de dollars. Quelles sont les dettes exigibles inscrites dans les livres des banques américaines ?

— A l'égard des pays en voie de développement (sans les Etats producteurs du pétrole), 50 à 60 milliards de dollars ; à l'égard de l'étranger globalement environ 300 milliards de dollars. Mais une partie importante représente des placements sur le marché monétaire.

(Lire la suite page 20.)

Propos recueillis par
HORST-ALEXANDER SIEBERT.

(1) N.D.L.R. — Depuis cet entretien, le président Carter a présenté le 28 août un plan de réduction des impôts et d'accroissement de l'aide aux chômeurs.

M. Robert McNamara : *De la volonté logique aux désillusions*

par CLAUDE JULIEN

La sympathie n'inspirait nullement les généraux américains lorsqu'ils l'appelaient « Super-Mac » : pendant sept ans, il avait bousculé leurs habitudes, imposé d'autres méthodes ; pis, il avait fait prévaloir d'autres conceptions, une manière de penser plus proche d'une *business school* que d'une *military academy*. Tout cela pour aboutir à une autre approche des problèmes stratégiques. *A l'intérieur, il avait* dominé les traditionnelles rivalités interarmes ; à l'extérieur, il conduisait de main de maître le jeu d'une puissance militaire sans égale. Aussi la surprise fut-elle grande lorsque, selon l'étrange formule d'un magazine américain, *« McNamara fut sans cérémonie transféré des sommets du Pentagone au poste confortable, mais relativement obscur, de patron de la Banque mondiale* (1) ».

Depuis près de trois ans — depuis février 1965 — les bombardements systématiques du Vietnam du Nord n'avaient pas donné les résultats escomptés. Ce qui permettait au même hebdomadaire de soulever une question capitale : *« La froide logique et le rationalisme opiniâtre, qui avaient fait de lui un superbe gérant de crise* (crisis manager), *furent insuffisants à lui donner la maîtrise de cette ultime irrationalité, la guerre elle-même* (2) ». Les mêmes talents lui permettraient-ils de mieux maîtriser cette autre irrationalité, non moins meurtrière, qu'est la misère du monde ?

Robert McNamara n'avait pas attendu d'occuper ses nouvelles fonctions pour prendre la mesure du défi. En mai 1966, deux ans avant de quitter le Pentagone, dans un grand discours prononcé à Montréal, *il avait proclamé avec éclat* que la force des armes ne pouvait seule garantir la paix mondiale, et *il établissait alors un lien étroit* entre la stabilité globale et les conditions de vie des nations dépourvues. Une nouvelle espérance tempérait donc ses désillusions lorsque, à cinquante et un ans, il prenait la succession de George Woods à la tête de la Banque mondiale : *c'était le même* combat que, sur un autre terrain et avec d'autres armes, il allait poursuivre.

Mais aussi avec un autre esprit. Sa logique et son obstination marqueraient, certes, ses rapports annuels devant les gouverneurs de la Banque, mais on y trouverait aussi, de plus en plus souvent, une touche d'émotion contenue lorsqu'il parlerait de sous-alimentation, de mortalité infantile, d'analphabétisme, etc. Et, devant d'autres auditoires (universités, associations de journalistes, *clubs divers, etc.), il s'aventurerait* parfois plus loin pour plaider, exhorter, condamner. Sans jamais se départir de ce calme presque glacial qui laisse planer une énigme sur ses motivations profondes.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Newsweek*, 11 décembre 1967.
(2) Idem.

L'Europe en transit

par JACQUES DELORS (*)

La Communauté européenne fait songer à un groupe de voyageurs en transit, perdu dans un immense aéroport, hésitant sur la direction à emprunter, parce que ballotté entre des désirs contraires. L'itinéraire de départ, tracé par le traité de *Rome, prévoyait un cheminement* progressif vers la terre promise, dénommée « intégration ». Mais, depuis le début du périple, il a fallu maintes fois marquer le pas ou déchanter : le constat de désaccord de Luxembourg, de 1966, sur les modalités de la prise de décision ; l'arrivée de nouveaux compagnons de voyage, dont l'un, l'Anglais, n'avait sûrement pas les mêmes idées sur la destination finale ; l'échec du projet d'intégration économique et financière (l'U.E.M.) ; la remise en cause du chemin déjà parcouru (la politique agricole commune) ; la solution apportée aux difficultés de la Grande-Bretagne... Autant d'accidents de parcours, autant de coups de canif au contrat initial.

En un mot comme en cent, cette transition vient à point pour réfléchir sur l'*affectio societatis* et sur l'utilité de la Communauté. Alors que subsiste, comme une sorte de vernis trompeur, le langage de l'Europe en voie d'intégration (convergence, politiques communes), chacun sent bien que l'Europe connaît une crise de croissance, non dénuée de paradoxes. En effet, dans le même temps où se lézarde son projet initial, la Communauté *demeure la principale* puissance commerciale du monde et est, à ce titre, sollicitée par toutes les autres nations : là, d'ouvrir plus largement ses marchés ; ailleurs, de conclure des accords comportant des aides au développement.

Surtout, dans cette phase de déstabilisation que connaît notre monde, l'Europe n'a jamais été aussi pressée par les autres de prendre position sur les principaux abcès de tension internationale : l'Afghanistan, l'Iran, le Proche-Orient, la limitation des armements...

Dans ces conditions, affirment certains, une décantation est nécessaire : *« Donnons-nous deux ans de réflexion et passons, sans trop d'encombres, les difficultés qui surgiront d'ici là, comme la phase de récession économique ou le budget de 1981 de la Communauté. »*

En fin de compte, il n'est pas sans intérêt de constater qu'il peut y avoir plus de complémentarité que d'opposition entre deux scénarios qui s'esquissent : l'Europe version anglaise et cette sorte de duopole franco-allemand.

Pour la Grande-Bretagne, toutes ses prises de position le montrent, le progrès de la Communauté passe, en premier lieu, par le renforcement de la coopération politique. Il n'est que de constater le rôle — souvent moteur — joué par le Foreign Office dans la *préparation des déclarations* des Neuf en matière de politique étrangère. Pour le reste, si les *Anglais* ont montré un tel acharnement — d'ailleurs victorieux — à rétablir l'équilibre entre leurs contributions et leurs attributions financières, c'est plus par une conception traditionnelle de la défense de leurs intérêts que par la promotion d'une nouvelle idée de la solidarité entre les Neuf. Leurs idées économiques de base demeurent les mêmes : une *Europe largement ouverte sur* l'extérieur, achetant au moindre prix ce dont elle a besoin, notamment en ce qui concerne son alimentation.

Pour une alternative pragmatique

Cette offensive britannique a levé bien des voiles. Du côté allemand comme du côté français, me semble-t-il, on en vient à se demander si, après tout, la démarche chaotique vers l'intégration ne constitue pas potentiellement un fardeau et une erreur.

Un *fardeau, aujourd'hui pour* l'Allemagne, demain plus encore pour celle-ci et sans doute aussi *pour la France. Une erreur*, alors que l'élargissement à neuf, puis à douze, accroît les contradictions internes de la Communauté et rend de plus en plus difficiles des décisions communes se traduisant non par l'immobilisme, mais par des pas en avant.

Autrement dit, en schématisant à l'extrême, la Communauté réduirait ses ambitions en *matière de politiques* communes, maintiendrait les apparences pour ce qui est de l'acquis et concentrerait ses efforts sur la politique étrangère et sur quelques actions tentant de remédier au désordre monétaire mondial ou aux difficultés des pays en voie de développement.

Evoquer, en ces termes, l'avenir de l'Europe c'est, sans aucun doute, provoquer l'irritation des partisans d'une Europe intégrée. Je me résous cependant à le faire pour sortir du discours irréaliste qui marque actuellement les débats à l'Assemblée européenne comme ailleurs.

Partant d'un constat identique — celui d'un monde en profonde mutation et d'un nécessaire réveil de l'Europe, — il est possible de démontrer que la solidarité de destin entre les Neuf est telle que le refus d'un approfondissement de la Communauté interdirait *et son élargissement* et l'action autonome et dynamique qu'elle entend jouer dans le monde.

Cette intuition de base se trouve confirmée par les faits eux-mêmes. C'est ainsi que, faute d'une concertation efficace des politiques économiques, et alors que les échanges intracommunautaires représentent près de 50 % de leurs exportations et un huitième de leur PIB, les Neuf se lancent dans une course effrénée à la récession qui accroît le chômage, creuse les disparités entre régions et affaiblit le dynamisme économique. La réponse communautaire au défi énergétique est dérisoire, comme le sont les petits pas réalisés au sommet des pays industrialisés. La troisième révolution industrielle — en voie de se faire — surprend une Europe dont le retard technologique s'accroît à l'égard du Japon comme des Etats-Unis. La crise économique, en s'aggravant, *en particulier par les effets* dramatiques de la désindustrialisation sur certaines parties de l'Europe, prépare les voies à des crises sociales de nature à destabiliser la Communauté...

Pourtant, il existe des réponses communautaires inspirées par *l'idéal européen et par un* pragmatisme de bon aloi. Chaque fois que la coopération économique constitue le niveau pertinent pour répliquer aux défis des années 80, il convient d'y avoir recours, qu'il s'agisse de lancer des emprunts communautaires pour soutenir l'activité, sans nuire à la lutte contre l'inflation ; de mettre en commun nos ressources et nos savoir-faire dans le domaine de l'énergie ; de mener une action européenne, seule à la dimension des problèmes posés par l'industrie automobile ou les nouvelles technologies de l'*information* ; de créer un espace de dialogue social — suivi d'effets — au niveau de la Communauté... les exemples pourraient être multipliés.

Il convient, autrement dit, de se situer par rapport à une interrogation centrale : dans quelle *mesure une coopération européenne* accrue peut-elle exercer un effet positif, un effet multiplicateur des efforts nationaux ? A partir de là, peuvent s'élaborer des réponses communautaires, des projets, des stratégies, renforçant la cohésion et l'autonomie de l'Europe. Telle devrait être, me semble-t-il, la démarche de tous ceux — conseil européen, Commission, Assemblée européenne, gouvernements, — qui exercent, devant l'histoire, la responsabilité d'un avenir qui, encore une fois, sera solidaire ou ne sera pas.

(*) Député à l'Assemblée européenne, *président de la Commission* économique et monétaire.





UNE NOUVELLE CLÉ DE LA PRODUCTIVITÉ

La France et l'Italie utilisent mieux leur énergie que l'Allemagne et le Royaume-Uni

LES économistes affectionnent les ratios. La productivité — production par personne employée — est un de leurs favoris. Calculer sur cette base traditionnelle la productivité n'offre cependant que peu d'intérêt, à moins que la main-d'œuvre ne manque.

Si au lieu de deux travailleurs un seul homme est employé tandis que l'autre est au chômage, le pays ne s'en porte pas mieux. De nos jours, ce n'est pas de main-d'œuvre que l'on manque, mais d'énergie, et l'on devrait songer à évaluer à présent l'efficacité d'une nation en calculant non pas combien produisent ceux qui ont la chance d'avoir du travail, mais combien l'on produit par rapport à l'énergie utilisée.

Après correction des différences de niveaux de prix dans les diverses capitales, il ressort que l'Allemagne et la France ont eu, en 1977, un produit intérieur brut (P.I.B.) par habitant supérieur à celui du Royaume-Uni qui précède, quant à lui, l'Italie. L'Allemagne est également le pays qui a utilisé le plus d'énergie par habitant, tandis que la France, avec un niveau de vie supérieur, en a consommé moins que la Grande-Bretagne. L'Italie, en bas de l'échelle, a également le revenu le moins élevé.

Ainsi la France et l'Italie ont-elles produit, au prix de 1975, plus de 700 livres sterling par tonne d'équivalent pétrole utilisée. L'Allemagne a, quant à elle, dépassé les 600 livres, tandis que le Royaume-Uni, qui semble mal utiliser son énergie, en serait resté à 500 livres sterling.

Une raison mineure explique cette différence : la Grande-Bretagne perd 12,5 % de son énergie en cours de distribution ou dans le processus de transformation (raffinage, fabrication de coke, etc.). L'Allemagne, la France et l'Italie n'en perdent, elles, que 9 à 10 %.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les pertes qui interviennent dans la production d'électricité. Et cela, parce que l'électricité est une forme d'énergie qui sert à la consommation, mais reste inefficace pour la production. Une centrale thermique, par exemple, produit moins de 40 % de l'énergie qu'elle utilise sous forme d'électricité, mais dans la consommation domestique 90 % de cette électricité est utilisable. En revanche, 30 % seulement de l'énergie que donne le charbon dans une maison produit de la chaleur ou du travail. Pour établir ses statistiques, chaque pays convertit donc l'électricité qu'il produit en équivalent pétrole au taux correspondant à sa consommation moyenne d'énergie par million de kilowatts-heures (kWh) produit dans les centrales traditionnelles.

Ces taux varient, mais là encore la Grande-Bretagne reste en mauvaise position avec 247 tonnes d'équivalent pétrole utilisées — soit 2,9 fois la valeur théorique — pour produire 1 million de kWh, contre 227 pour l'Allemagne de l'Ouest, 220 pour la France, et 218 pour l'Italie. Il faut remarquer que ce système d'évaluation accentue la consommation des pays produisant l'électricité à partir de la force nucléaire ou hydraulique. La part de ces sources d'énergie est actuellement trop faible — le maximum est atteint par la France avec une proportion de 13 % — pour avoir quelque incidence ; mais la situation pourrait se modifier, si elles devaient se développer.

Avant d'en arriver à l'évaluation de l'énergie effectivement consommée, il faut déduire non seulement les pertes en cours de production et de distribution, mais également le pétrole et les autres formes d'énergie utilisées à d'autres fins, comme, par exemple, la fabrication de produits chimiques. Celle-ci serait de l'ordre de 7 % environ du total enregistré par tous les pays d'Europe.

Sur l'énergie restante, 45 % environ sont, au Royaume-Uni et en République fédérale, utilisés à des fins domestiques et autres — industries et transport mis à part, — mais la proportion tombe à 42 % pour la France et à 35 % pour l'Italie. Les différences climatiques n'expliquent que partiellement ces écarts. L'Italie connaît évidemment des températures plus douces, mais la Grande-Bretagne, bien que plus au nord, dispose de son propre chauffage central sous une forme très particulière, à savoir le Gulf Stream.

Devoir se limiter, pour le calcul de la production par unité d'énergie, à l'énergie effectivement utilisée de façon productive dans l'industrie ou les transports est un point discutable. Sur cette base, néanmoins, la France a produit 1 500 livres sterling par tonne d'équivalent pétrole utilisée, l'Allemagne 1 400, l'Italie 1 300 et le Royaume-Uni 1 200 seulement.

On peut ici expliquer ce qui apparaît une fois encore comme une moindre efficacité du Royaume-Uni par le fait que 34 % de l'énergie de ce pays provient du charbon qui, bien qu'abondant, se révèle un carburant moins efficace que le pétrole. Ce pourcentage est à rapprocher des 28 % utilisés par l'Allemagne, des 16 % de la France et des 6 % à peine de l'Italie. On évalue l'incidence de ces différences de pourcentage en corrigeant les chiffres de consommation primaire de carburant afin d'en faire apparaître la productivité. Les résultats obtenus pourraient expliquer le fossé qui sépare, dans ce domaine, la France et l'Allemagne de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Ces deux derniers pays n'en resteraient pas moins, cependant, derrière la France et l'Allemagne, non seulement sur le plan de l'économie au sens traditionnel, mais également pour ce qui est de l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie.

Les parités du pouvoir d'achat

Si l'on peut comparer les pays en termes de taux de croissance, il est plus difficile de le faire avec justesse sur la base du PIB par habitant — et cela en raison des différences de taux de change. Une comparaison effectuée en livres sterling 1980 plutôt qu'en livres sterling 1977 montrera, pour la Grande-Bretagne, dont la devise est devenue plus forte, un niveau de vie meilleur, même si son taux de croissance a été inférieur.

Le meilleur moyen d'établir des comparaisons est donc d'utiliser la parité du pouvoir d'achat. Il s'agit là d'un taux de change calculé sur la base du panier type de la ménagère avec, pour chaque pays, ce qu'il coûterait chez ses voisins. L'unique parité britannique calculée par la C.E.E. ayant été établie pour la seule ville de Londres, nous avons utilisé pour les autres pays la parité correspondant aux capitales plutôt que des taux nationaux. Afin de permettre les comparaisons, les parités utilisées et les taux de change correspondants figurent dans le tableau ci-dessous. Si l'on s'était servi des statistiques nationales ou des parités calculées par rapport à une autre monnaie, les résultats obtenus auraient été quelque peu différents, mais pas suffisamment pour modifier l'essentiel de nos conclusions.

	PARITE du pouvoir d'achat 1975	TAUX de change 1975
D.M. par rapport à la livre sterling	6,86	5,45
Franc français par rapport à la livre sterling	11,88	9,50
Lire par rapport à la livre sterling	1 498	1 447

Des tendances floues

La question qui se pose à présent est celle de savoir si la tendance est à l'amélioration des ratios — c'est-à-dire de la production par unité d'énergie consommée. Selon Euroforum, les ministres chargés, dans la C.E.E., des problèmes d'énergie se sont mis d'accord à Bruxelles pour ne pas accroître la consommation, d'ici à 1990, de plus de 0,7 % pour 1 % de croissance économique. Que se passait-il jusqu'ici ?

Sur le court terme, le rapport de l'augmentation de la consommation d'énergie à la croissance économique est instable. Le tableau 1 montre comment ce rapport production économique/consommation d'énergie se modifie. Un chiffre positif indique une économie dont la croissance est plus rapide que sa consommation d'énergie, un chiffre négatif l'inverse.

A la suite de la première crise du pétrole, en 1974, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ont tous réduit leur consommation d'énergie de 4 à 5 % par an, tandis que l'Italie ne réalisait que relativement peu d'économies. Entre 1975 et 1977, tous les pays ont accru leur consommation de 2 à 3 %, et ont atteint des taux de croissance économique supérieurs encore. Ils ont ainsi réussi à limiter l'augmentation de leur consommation, sinon à 0,7 %, du moins à 0,8 ou 0,9 % pour chaque unité de croissance économique.

Entre 1977 et 1979, cependant, l'augmentation de la consommation d'énergie s'est accélérée en Allemagne, en France et au Royaume-Uni, tandis que la croissance économique se ralentissait. Ces trois pays ont ainsi chacun accru pendant cette période leur consommation d'énergie de plus de 1 % chaque fois que la croissance économique progressait de 1 %. L'Italie est, pour sa part, parvenue à de meilleurs résultats en limitant sa consommation d'énergie et en l'accordant à la réduction du taux de croissance de son économie.

Si la période qui va de 1973 à 1975 a été celle pendant laquelle le PIB par unité d'énergie a enregistré l'amélioration la plus substantielle, le tableau 3 montre que les progrès ont été supérieurs encore au cours des deux années suivantes pour ce qui est de la production industrielle par unité d'énergie. Sur ce plan, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont parvenus à de meilleurs résultats que la France et l'Italie.

Malheureusement, les informations concernant les différents types d'énergie utilisés en 1978 et 1979 ne sont pas encore disponibles ; mais il sera intéressant de voir si la tendance à l'amélioration s'est maintenue et si, après la récente augmentation des prix du pétrole, la consommation d'énergie s'est réduite de façon aussi spectaculaire que dans les années 1974-1975.

JAMES ROTHMAN.

I. — P.I.B. PAR UNITÉ D'ÉNERGIE

	1977 P.I.B. par habitant (1) en milliers de livres sterling	1977 Consommation d'énergie par habit. (2) en tonnes de pétrole	P.I.B. par tonne de pétrole en livres sterling	TAUX DE VARIATION du P.I.B. par unité d'énergie 1973-1975	1975-1977	1977-1979
Allemagne .	2,7	4,2	630	5,4	0,6	0
France	2,5	3,3	750	3,6	0,6	—1
R.U.	2	3,7	520	5,2	0,6	0
Italie	1,7	2,4	720	0,5	1,1	1

(1) Aux prix de 1975 convertis aux parités 1975 du pouvoir d'achat (voir annexe).
(2) Consommation finale d'énergie brute convertie en tonnes d'équivalent pétrole (t.e.p.) sur la base C.E.E.

II. — TENDANCES DE LA CONSOMMATION

(pourcentages annuels)

	1973-1975 TYPE D'UTILISATEUR				1975-1977 TYPE D'UTILISATEUR			
	Ménages, etc. (1)	Industrie	Transport	Total (2)	Ménages, etc. (1)	Industrie	Transport	Total (2)
Allemagne .	—3,2	—4,8	2,8	—4,5	4,9	0,9	5,2	3,3
France	—5,2	—3,7	0,8	—4,4	3,9	2,2	4,6	3,3
R.U.	—2,6	—6,9	—2,1	—4,7	2,2	—1,4	3,2	2,1
Italie	0,4	n	0,3	—0,3	0,5	3,7	5,1	2,8

n — moins de 0,05 %.
(1) Ajusté suivant les différences de population.
(2) Pertes et utilisations non énergétiques comprises.

III. — CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR L'INDUSTRIE ET LES TRANSPORTS

	P.I.B. par tonne de pétrole utilisée dans l'industrie et les transports en livres sterling	TAUX DE VARIATION du P.I.B. par unité d'énergie industrielle ou de transport 1973-75	1975-77	TAUX DE VARIATION de la production industrielle par unité d'énergie dans l'industrie 1973-75	1975-77
Allemagne .	1 370	3,7	1,8	0,6	4
France	1 540	1,6	0,9	1,8	2,2
R.U.	1 190	6	2,7	2,5	4,4
Italie	1 340	0,4	—0,1	—2,6	2,9

Un entretien avec M. Wallich

(Suite de la page 19.)

— *Dans quelle mesure l'argent est-il sûr ?*

— Selon les estimations humaines, en gros, il s'agit de crédits fondés, qui ne dépassent pas la possibilité d'endettement des pays en voie de développement.

— *Des banquiers américains recommandent la création d'une nouvelle institution multinationale, chargée du recyclage ?*

— Je ne vois pas cette possibilité à court terme. L'éclusage s'effectue assez bien et les pays en voie de développement paient même des primes d'intérêt très modérées. Il faudrait d'abord changer cela. Ensuite, une extension du Fonds monétaire et une intensification des actions de la Banque mondiale me sembleraient plus plausibles. Ils réalisent dès maintenant ce qui ferait partie des tâches de la nouvelle institution. Plus important encore : d'où pourrait provenir l'argent, et notamment à des conditions adaptées au marché ?

— *A première vue, il semble raisonnable que la Banque mondiale finance à présent aussi des programmes d'harmonisation de structures. Mais est-ce qu'il n'y a pas une menace de conflit avec le Fonds monétaire international ?*

— Que pour le financement, les deux organisations se rapprochent un peu et avancent sur des voies nouvelles, c'est avantageux. A l'avenir, le Fonds s'occupera un peu plus de questions de structures et la Banque mondiale un peu plus de problèmes d'adaptation des balances de paiement. Cela bénéficierait aux pays en voie de développement et, ce, d'autant plus que de nombreux projets de restructuration devraient être prévus à plus long terme que jusqu'à présent.

— *Est-ce que la revendication de nombreux pays en voie de développement pour que les grands besoins financiers soient couverts par des emprunts nouveaux de la Banque mondiale est nécessaire ? On parle de doubler le rapport entre le capital et l'emprunt. Les quelques marchés de capitaux qui peuvent encore être ponctionnés pourraient-ils le supporter ?*

— Le capital vient d'être majoré, passant de 40 à 80 milliards de dollars, et cela me semble logique, parce que les demandes augmentent. Mais l'augmentation du rapport entre capital et emprunts de 1-1 à 1-2 me semble critiquable. L'acheteur d'obligations de la Banque mondiale se demandera si les titres sont encore sûrs. Même alors, ils seront encore sûrs, mais pas aussi bons qu'aujourd'hui. Le placement de bonnes valeurs de la Banque mondiale ne pose pas de grands problèmes, parce que les excédants des pays producteurs de pétrole doivent également être placés.

— *Et l'Occident a à subir des chantages politiques, comme on l'a vu récemment lors de deux emprunts de la Banque mondiale.*

— Si les Arabes veulent exercer une pression sur nous, ils peuvent le faire plus facilement avec le pétrole qu'avec l'argent.

Comment lutter contre l'inflation ?

— *Est-ce que la récession a suffisamment ralenti l'inflation ?*

— Nous avons pu, à un certain degré, briser la mentalité inflationniste. Mais le résultat n'est pas du tout satisfaisant.

— *Il est néanmoins à craindre que, au début d'une nouvelle relance, le seuil de l'inflation s'élèvera encore à 10 %. Ce qui représenterait une augmentation des prix inconnue jusqu'alors en Amérique. Quels sont les moyens de la juguler qui pourraient encore être utilisés ?*

— Dans tous les cas, nous devons éviter une telle évolution, et notamment par une politique monétaire prudente, que nous pratiquons déjà, et par une plus grande modération du budget de l'Etat.

— *De nouveaux dangers d'inflation risquent aussi de venir des salaires. Au cours des douze prochains mois, les Etats-Unis devront s'attendre à des hausses à deux chiffres du coût de la main-d'œuvre.*

— Il serait nécessaire de mettre en œuvre le système fiscal dans la lutte contre l'inflation. Selon mon concept, les entreprises devraient être davantage imposées lorsqu'elles consentiraient des augmentations exagérées des salaires ; des avantages fiscaux pour de faibles augmentations des salaires seraient également envisageables, et notamment aussi pour les salariés. Une baisse des impôts pourrait aller dans ce sens.

— *Aux Etats-Unis, les intérêts fluctuent, ce qui agit aussi erratiquement sur le dollar. Est-ce que le Board a réellement la masse monétaire bien en main et est-ce que les mesures prises le 6 décembre fonctionnent ?*

— Les mesures fonctionnent assez bien, mais il y a parfois des pannes. Nous ne produisons pas que de la monnaie. Il nous faut également des acheteurs. Si l'économie ne veut pas prêter, il est difficile de parvenir à une masse monétaire qui augmente de façon équilibrée. Cela est arrivé en avril, lors du changement de la conjoncture. Aujourd'hui nous nous y sommes adaptés, et la masse monétaire s'accroît selon le plan. Mais on ne peut pas avoir les deux — un accroissement stable de la monnaie et des intérêts stables à court terme.

— *La productivité est l'un des plus grands problèmes des Etats-Unis...*

— Pour un pays sans une augmentation suffisante de la productivité, il est difficile de freiner l'inflation et de sauvegarder la paix sociale.

— *Quelle recette existe-t-il ? A Washington on parle beaucoup de la « réindustrialisation de l'Amérique », c'est l'industrie de l'automobile et la sidérurgie qui doivent commencer.*

— Ce qui se dessine, ce sont une réforme fiscale, une amélioration des amortissements. Une diminution des obligations dans la lutte contre la pollution et pour la sécurité, qui freinent le processus de la production, ainsi que les mesures pour accroître la compétitivité internationale. On pense également à une meilleure formation de la main-d'œuvre.

— *Comment appréciez-vous la partie économique de la plate-forme électorale des républicains ?*

— Une plate-forme électorale, en règle générale, ne concerne que peu la politique future du président, elle est davantage un *exercice in democracy*. Ce qui me frappe, c'est que les républicains, sur certains points de leur programme, n'ont absolument pas un comportement conservateur, mais suivent les vieilles traces du parti démocrate.

— *Est-ce qu'un retour à l'étalon-or, tel qu'il est apparemment discuté par le « Reagan Team », est réaliste ?*

— Non. Je ne peux imaginer ce que l'on veut dire par là. Un véritable standard-or ne peut être établi.

— *L'Occident continue-t-il à avancer en direction d'un système multinational de réserve ?*

— Je crains que oui. La diversification ne progresse, toutefois, que lentement, comme le montre la forte demande sur le dollar. Mais le mark est néanmoins utilisé de façon accrue comme monnaie de réserve, ce qui, en raison du déficit allemand, n'est plus tellement indésirable. J'imagine une chose analogue pour le Japon.

— *Accordez-vous une chance au compte de substitution qui devait être institué auprès du Fonds monétaire pour diminuer l'excédent en dollars ?*

— Oui. Les conditions techniques sont claires, il faut seulement se mettre d'accord au sujet de la participation aux risques. Les partenaires de l'Amérique doivent comprendre qu'il s'agit d'une aspiration mondiale.

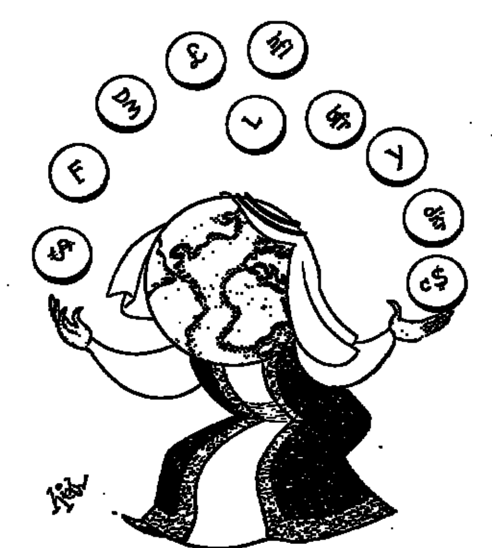
— *Vous vous êtes prononcé en faveur d'une base plus large, également privée, des droits de tirages spéciaux, des titres dits or du Fonds monétaire. Qu'en pensez-vous et qu'en attendez-vous ?*

— Je voudrais contribuer à créer un substitut pour le dollar — donc un moyen international de paiement, ou tout au moins une mesure de valeur, au lieu d'une masse de différentes monnaies nationales. Techniquement, cela est très concevable, car les droits de tirages spéciaux ce n'est pas seulement un bout de papier émis par le Fonds monétaire, mais également une unité de compte, on peut également dire une monnaie. Les droits de tirage spéciaux permettent donc de faire des dépôts bancaires, des paiements, ils doivent être seulement acceptés. Les risques des cours sont, en outre, moindres que pour n'importe quelle autre monnaie.

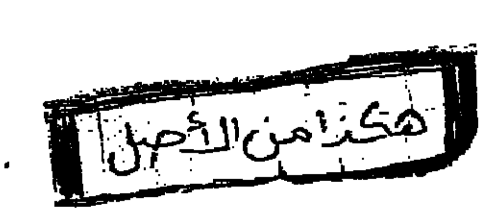
— *Qui souhaiteriez-vous comme président des Etats-Unis ?*

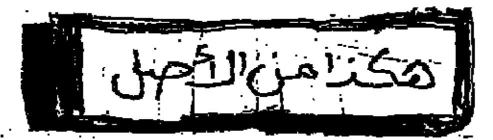
— Ma fonction ne me permet pas d'intervenir dans la politique. Mais j'ai naturellement le droit de voter. »

Propos recueillis par
HORST-ALEXANDER SIEBERT.









ÉCHANGES AVEC DES PAYS TIERS

Le nouvel accord de Belgrade avec la C.E.E.

Un coup de fouet pour la Yougoslavie?

L'ACCORD commercial entre la Yougoslavie et la Communauté européenne, signé au début de cette année à Belgrade, est entré en vigueur le 1er juillet. L'accord est valable pour cinq ans et peut être prolongé un an avant son expiration ou être adapté à d'éventuelles nouvelles données économiques de la Yougoslavie ou des pays partenaires de l'Europe occidentale.

A Belgrade, on parle d'une nouvelle étape dans les relations entre la Yougoslavie communiste, mais non alignée, et les pays de l'Europe occidentale, membres de la *Communauté européenne*. Différentes déclarations de dirigeants politiques yougoslaves et de hauts fonctionnaires de l'économie laissent même entendre que, à l'avenir, Belgrade voudrait encore renforcer sa coopération avec la Communauté européenne. Pour les deux côtés, il est évident qu'il s'agit d'une coopération et d'un accord particuliers : car leurs *systèmes* économiques et sociaux sont fondamentalement différents, même si la Yougoslavie, plus que d'autres pays communistes, a adopté dans son système certains éléments de l'économie de marché.

Le niveau d'évolution de la Yougoslavie, notamment de ses républiques et provinces du Sud et de l'Est, ne peut *guère* être comparé à celui de l'Europe occidentale. La Communauté européenne a expressément accepté la position de la Yougoslavie comme *« pays européen méditerranéen non aligné »*. Pour la Yougoslavie, l'accord avec la C.E.E. — un accord avec la CECA a été simultanément signé — signifie un accès plus facile aux marchés de la Communauté. Pour plus de 70 % des produits d'exportation de la Yougoslavie, la C.E.E. a supprimé les taxes douanières et les contingentements.

Pour les produits agricoles, *toutefois*, un *système* combiné de taxes douanières de protection reste en vigueur. Des restrictions subsistent également pour des produits qui pourraient menacer les producteurs des pays membres de la C.E.E. Pour protéger son propre marché, la Yougoslavie peut lever des taxes sur les produits de la C.E.E., comme le font également les pays en voie de développement. En même temps, la Yougoslavie a obtenu la clause du pays le plus favorisé.

Une chance

L'accord représente pour Belgrade une chance considérable *d'élargir ses exportations* vers l'Europe occidentale et de diminuer le déficit commercial chronique avec les pays de la C.E.E. La tendance déficitaire a inquiété depuis longtemps les spécialistes yougoslaves de l'économie et a finalement conduit à la récente dévaluation du dinar. Les exportations yougoslaves vers les pays de la C.E.E. ont *diminué de 35 %, en 1973*, à 22 % en 1978. Sous le signe de ce déficit et d'une inflation de plus en plus *forte*, la coopération économique entre la Yougoslavie et des firmes d'Europe occidentale n'arrivait plus à dépasser un certain seuil.

De plus, il est apparu que le système économique yougoslave n'offrait pas de stimulants particuliers pour l'exportation — notamment pour des exportations en direction de l'Ouest. Des firmes occidentales, qui avaient signé des accords de coopération avec des partenaires yougoslaves, se plaignaient souvent de leur faible productivité au travail et de leur manque d'efficacité.

Le système yougoslave d'autogestion avec ses structures compliquées et sa tendance aux discussions sur les lieux de travail contenait également des éléments défavorables à l'exportation. Déjà, la durée habituelle du travail en Yougoslavie, de 7 heures du matin à 14 heures, instituée à l'époque pour permettre aux travailleurs d'exercer, après leur travail, un « job » annexe, place la Yougoslavie, par rapport aux autres Etats industrialisés, dans une position difficile. Les tentatives pour y remédier ont jusqu'à présent échoué à cause d'une très forte opposition des intéressés et des syndicats yougoslaves. En outre, les Yougoslaves, au cours des dernières années, ont appris à connaître les bienfaits de la société développée. Or ils ne peuvent pas, à la longue, consommer plus que ce qu'ils produisent.

L'économie yougoslave — divisée en entreprises autogestionnaires et en « organisations du travail associé » — s'intéressait plus à l'importation qu'à l'exportation. Lorsque les efforts de ventes à l'étranger s'intensifièrent, ils furent singulièrement *plus faciles* vers l'Union soviétique et l'Europe de l'Est qu'en direction de l'Ouest. L'U.R.S.S. était devenue un marché important pour les produits yougoslaves. Des représentants de l'économie soviétique étaient prêts à acheter d'avance les productions annuelles globales des firmes yougoslaves, souvent sans avoir vu auparavant les produits. Pour les Yougoslaves ne se posait plus alors le grave problème de la qualité, et ils pouvaient vendre aux Russes ce que d'autres clients ne leur auraient pas acheté.

Cette orientation des entreprises yougoslaves a inquiété les dirigeants *politiques* du pays. Ils voulaient à tout prix empêcher que se tisse un lien économique *unilatéral* avec le bloc oriental. En ce sens, l'accord avec la C.E.E. est aussi un instrument politique. C'est bien ce qu'avaient *compris* et voulu les successeurs de Tito, qui avaient signé l'accord avec la C.E.E. peu avant la mort du vieux maréchal.

Pour une « Yougoslavie sans Tito », l'accord de la C.E.E. a également des aspects qui touchent l'économie et la politique intérieures. Le pays qui signe un tel accord sait qu'il doit rendre son économie *compétitive* sur le marché de l'Europe occidentale. Les modèles de planification du type *soviétique ne lui* sont d'aucune aide, pas plus d'ailleurs qu'une économie planifiée en général. Il doit s'exposer au souffle rude du marché et de la concurrence. Il doit pouvoir offrir des produits de qualité impeccable avec une production massive, et pour cela il a besoin de la technologie occidentale, du marketing, en un mot : d'une économie basée *sur le rendement* et non sur une vue de l'esprit ; si la Yougoslavie, comme cela *semble actuellement*, prend cette voie, il y aura également des répercussions sur le climat général du pays.

Les Yougoslaves comprennent *maintenant, que*, au *cours* des années passées, ils se sont jetés trop vivement dans l'ivresse euphorique de la consommation, sans voir l'envers de la médaille, c'est-à-dire que le niveau de vie, tant envié et copié de l'Europe *occidentale*, n'a *pas été obtenu* par la seule consommation, mais en premier lieu, par la production et le rendement. Il apparaît maintenant, également, que de nombreuses entreprises yougoslaves, jusqu'à présent, n'avaient pas su se présenter ensemble sur les marchés étrangers. Quelque-unes étaient certainement aussi trop nonchalentes pour affronter la concurrence « à l'extérieur ».

Si l'accord yougoslave avec la C.E.E. mobilisait au moins une partie des forces économiques somnolentes de la Yougoslavie — bien que l'on doive également comprendre que la conception orientale du travail qui existe encore dans certaines parties du pays est un obstacle sérieux, — cela serait déjà un grand pas en avant, tant économique que politique.

Dans tous les pays membres de la C.E.E., où des immigrés yougoslaves travaillent, on peut remarquer qu'ils sont très efficaces lorsqu'ils poursuivent un but tangible. Ce sont des ouvriers recherchés et appréciés en Europe *occidentale*. Si, *dans quelques* régions de la Yougoslavie, il n'en est pas ainsi, cela provient, apparemment, de l'absence de stimulants économiques.

KARL GUSTAF STROEHM.

UNE CURIEUSE HISTOIRE DE CHAMPIGNONS

L'ombre de Pékin gêne le commerce de Taiwan avec la C.E.E.

M. YI-TING WONG, vice-ministre de l'économie de la République de Chine, *Taiwan dans le langage occidental*, ne cache pas sa colère au sujet de la Communauté européenne : *« Nous sommes discriminés »*, dit-il à propos de l'Europe. Et immédiatement il cite un exemple. Taiwan était jusqu'à présent le principal fournisseur de l'Allemagne en champignons. *Du premier au troisième* choix, ils garnissaient allégrement les rayons des magasins et supermarchés de *la République fédérale*, comme l'indiquaient les étiquettes.

« Etant donné que, pour la Communauté européenne, le commerce avec Pékin était plus important, poursuit le ministre, *la C.E.E. a repartagé l'importation des savoureux petits champignons. Rien qu'un misérable. quota de 5 % de l'ensemble des besoins fut laissé à Taiwan. Mais très rapidement Bruxelles avait dû constater... »*, et, à ce moment, les yeux de M. Wong commencent à briller, *« ...que le nouvel ami sur le continent n'était pas en mesure de livrer ce que la petite province de Taiwan fournissait. »* Et M. Yi-ting Wong, terminant avec un large sourire, déclare que Bruxelles avait dû frapper à nouveau à la porte de Taipeh pour demander de combler la marge laissée par les communistes. Inutile de souhligner que cela fut fait.

Si les Chinois de Taiwan sont *des partenaires commerciaux sûrs* et consciencieux, leur grande faiblesse est qu'ils ne peuvent soutenir politiquement leurs relations économiques. Bruxelles a des égards pour Pékin, le grand frère ennemi de Taipeh, et les délégations de Taiwan rencontrent difficilement des inter*locuteurs européens. Cela ne veut* toutefois pas dire que les relations économiques entre Taiwan et la C.E.E. soient étouffées.

En 1978, le volume des échanges commerciaux entre l'Europe et la République de Chine s'élevait à 2,9 milliards de dollars. L'île enre*gistrait ainsi une balance commer*ciale positive d'un montant d'environ 400 millions de dollars. Pour l'ensemble du commerce extérieur de Taiwan, ces 2,9 milliards de dollars représentaient une part de 12,23 %. L'Asie avec 35,8 % et les Etats-Unis avec 32,97 % y font surtout marcher le commerce, bien que Washington entretienne également de bonnes relations avec Pékin.

Les échanges avec la C.E.E. ont augmenté presque constamment depuis 1968 (montant : 162 millions de dollars). Une seule exception a été constatée en 1976. La part de l'Europe dans l'ensemble du commerce extérieur de l'île diminue néanmoins.

Comment les Européens se partagent-ils le gâteau de Taiwan ? La République fédérale d'Allemagne, avec 34 %, reste toujours le plus gros acheteur, mais avec une tendance régressive. En 1971, ses achats représentaient encore 42 %.

Les Français agissent tout autrement. *Ils ont augmenté leur modeste* part de 4 % en 1971 à 7,7 %, et la tendance ascendante se poursuit.

Les taux d'accroissement sont aussi en faveur de Taiwan, et la Lufthansa allemande veut organiser des vols vers Taipeh à partir de 1981, étant donné que les égards *politiques et la route de Pékin* ne lui ont apporté que des déficits.

Du point de vue économique, les *égards de la C.E.E. pour Pékin* ne sont pas payants. En 1978, les Neuf importaient de la Chine communiste des marchandises d'un montant de 1,2 milliard de dollars, de Taiwan pour 1,6 milliard de dollars, essentiellement des conserves et des appareils électriques. En *revanche, le continent représentait* un meilleur marché pour l'Europe avec 1,9 contre 0,85 milliard de dollars.

En outre, Taiwan sort rapidement de la zone des pays à bas salaires. D'autres, surtout les Philippines, prennent sa place. A Taiwan, on attache de l'importance à un haut niveau de technologie, à une forte plus-value, à une faible dépense *énergétique, aux ouvriers qualifiés* et à une bonne capacité de vente. Dans la région industrielle de Kaohsing, Grundig et Telefunken sont en compétition afin de se procurer les ouvriers qualifiés pour la production d'appareils de télévision, ce qui entraîne une augmentation du niveau des rémunérations.

Malgré une telle évolution, la République de Chine atteint des *taux d'expansion élevés* avec 12,7 % en 1978 contre 12,5 % en Corée du Sud et 8,5 % en Thaïlande.

Mais M. Yi-ting Wong n'est pas encore satisfait. Il a sept revendications concrètes à adresser à la C.E.E. :

1) Accès aux accords commerciaux multinationaux ;

2) Bénéfice de la libération des taxes de la C.E.E. ou d'allégements fiscaux pour les produits en provenance de la République de Chine ;

3) Suppression des restrictions *des contingentements déloyaux* et des contrôles de l'importation ;

4) Accords préalables avec Taiwan *sur les contrôles et quotas* ;

5) Echange d'informations sur les conditions économiques et sociales ;

6) Meilleure représentation des producteurs et commerçants ;

7) Délivrance plus rapide et plus facile des visas pour les hommes d'affaires de Taiwan.

La délégation, qui rendra prochainement visite à la C.E.E., pourra-t-elle rayer, une fois de retour, *quelques points* de cette liste de vœux ? Il s'agit là d'une question difficile. Mais il y a une chose que Bruxelles *devrait savoir* : le commerce entre les frères ennemis chinois s'accroît. Malgré les démentis rituels, Pékin est fortement intéressé à ce que Taiwan prospère. Car Taiwan est la vitrine de la Chine. Lorsque dix-sept millions d'hommes accomplissent de telles performances économiques, *que* ne pourraient obtenir neuf cents millions d'hommes, lorsque les conditions nécessaires seront créées pour que s'épanouissent les forces du pays ?

HANS-HERBERT HOLZAMER.

PORTRAITS

DANS LA GALERIE DES NÉGOCIATEURS DE BRUXELLES

M. CLAUDE VILLAIN : lutter sur deux fronts

CARRE, le cheveu court, le ton bourru — un peu le style para. — Claude Villain, qui est le directeur général de l'agriculture de la Commission européenne depuis juillet 1978, ne correspond guère, si ce n'est pour les idées, plutôt à droite, à l'image traditionnelle qu'on se fait du diplomate. Telle n'est pas sa formation : ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Villain fit — rapidement — carrière au ministère des finances (où il eut l'occasion de participer à la mise au point du règlement financier européen) pour devenir, en 1974, à trente-neuf ans, le directeur général de la concurrence et des prix.

Tel n'est pas non plus son rôle : il lui revient, sous la houlette du vice-président danois Finn Olav Gudelach, de gérer la politique agricole commune. Les deux hommes, quoi qu'on ait pu dire, semblent plutôt bien s'entendre et, en tout cas, si l'on s'en tient aux résultats, forment une équipe plutôt efficace. Leur tâche considérable — en est-il de plus accaparante à l'intérieur de la C.E.E. ? — comporte un fort élément de négociation. C'est vrai d'abord pour les affaires internes de la Communauté : conversations à neuf, familiales en quelque sorte, mais néanmoins difficiles, épuisantes, où il faut sans cesse entendre et répéter les mêmes arguments, tout en restant à l'affût du moment où, en raison de circonstances politiques qui varient, bien sûr, d'une année sur l'autre, la percée, c'est-à-dire la tentative de compromis, devient jouable.

Mais à Bruxelles aussi — preuve sans doute que la Communauté existe et que ses acteurs la ressentent comme telle — la vraie négociation est celle qui se déroule à l'extérieur, où les intérêts de la C.E.E. sont confrontés à ceux des pays tiers. Les représentants de la Commission, porte-parole étroitement surveillés des Neuf, n'y jouent pas sur le velours : « *Le négociateur doit lutter sur deux fronts, négocier avec l'adversaire, à savoir le pays tiers, et convaincre les Etats membres du bien-fondé de la position prise.* »

« *La Commission doit prendre suffisamment de risques pour ne pas être déconsidérée et pas trop pour ne pas être désavouée* », commente M. Villain. Les choses sont d'autant plus difficiles que le secret tactique est impossible : « *Il y a toujours un Etat membre qui vend la mèche, qui fait connaître à l'interlocuteur extérieur la position de la Communauté.* » Réalité qui se vérifie plus particulièrement pour les négociations agricoles dans la mesure où, même si c'est moins vrai aujourd'hui qu'hier, bon nombre de griefs adressés par l'extérieur à la politique agricole commune sont partagés par certains Etats membres. Quoi qu'il en soit, MM. Gudelach et Villain se montrent plutôt satisfaits des résultats obtenus dans le « Tokyo round » en 1978 et 1979 : la contestation américaine à l'égard de l'Europe se fait moins virulente. Les principes de la politique agricole commune ont pu être sauvegardés, les concessions faites ont été à peu près équilibrées.

En janvier dernier, après l'invasion de l'Afghanistan, M. Villain s'est retrouvé face aux Américains, à Washington, pour discuter des modalités de l'embargo décrété contre l'Union soviétique. Un peu seul, car, faute de temps, il n'avait pas été possible de réunir le conseil des ministres des Neuf pour arrêter une position précise. Une fois le principe de la solidarité européenne affirmé, l'essentiel a été alors de préserver l'avenir, de délimiter avec exactitude les engagements pris, d'obtenir des Américains qu'eux aussi ne profitent pas de la situation, par exemple en livrant à des clients traditionnels de la C.E.E. le blé qu'ils n'exportent plus vers l'U.R.S.S...

Le directeur général de l'agriculture a du pain sur la planche : les pourparlers avec les fournisseurs de viande de mouton, au premier rang desquels la Nouvelle-Zélande à qui on demande d'autolimiter leurs exportations vers la C.E.E. sont en cours et se présentent sous un jour difficile. C'est d'autant plus vrai que les Néo-Zélandais demandent, par la même occasion, quelle quantité de beurre ils pourront continuer à vendre à la Communauté après 1980.

Les négociations d'élargissement à l'Espagne et au Portugal promettent d'être une énorme affaire : rendre possible l'équilibre du marché des fruits et légumes, du vin et des matières grasses dans une Europe à douze devenue très méridionale se présente comme un casse-tête qui n'est pas près d'être réglé, d'autant plus que la C.E.E., faute de ressources disponibles, doit stabiliser ses dépenses agricoles. On retrouve les problèmes internes : « *La Communauté a vécu trop longtemps sans contraintes budgétaires. L'Europe va devoir faire l'apprentissage de la pauvreté. Désormais, et contrairement à ce qui s'est passé jusqu'ici, les dépenses ne peuvent pas augmenter plus vite que les recettes* », explique M. Villain, se préparant ainsi pour la grande empoignade agricole de demain.

PHILIPPE LEMAITRE.

SIR ROY DENMAN : bien dans la peau d'un « eurocrate »

« J'ETAIS suffisamment *conditionné par mon passé britannique pour être un peu choqué quand on m'a demandé de donner ma première conférence de presse à Bruxelles* », rappelle Sir Roy Denman. « *On ne verrait jamais un secrétaire permanent à Whitehall faire quelque chose d'aussi frivole et irresponsable.* »

Formé dans la tradition d'effacement personnel et d'apolitisme supposé du Civil Service britannique, Sir Roy apprécie manifestement la marge de manœuvre supplémentaire que lui offre son poste de directeur général des affaires extérieures de la C.E.E.

Officiellement, ses rapports avec M. Wilhelm Haferkampf, le commissaire aux affaires extérieures de la C.E.E., sont comparables à ceux d'un secrétaire permanent britannique avec son ministre, mais cette analogie ne rend pas entièrement justice à l'étendue de ses attributions.

Car la Commission a un rôle quasi politique, qui va plus loin que la fonction de simple administration et gestion associée à la plupart des bureaucraties nationales. Elle prend également l'initiative de propositions et négocie au nom des Neuf dans le domaine du commerce international.

Certes, la Commission est tenue de rester dans les limites du « mandat » approuvé par le conseil des ministres, mais, en pratique, les termes de leurs instructions permettent à Sir Roy et à ses collègues négociateurs de disposer d'une assez grande latitude dans l'interprétation des intentions du conseil.

« *Quand on négocie un accord, il faut souvent donner un peu plus que l'un des Etats membres n'aurait idéalement souhaité concéder, et puis il faut les persuader après coup que le résultat final est dans leur meilleur intérêt, tout bien pesé. Je trouve ce défi stimulant* », dit Sir Roy.

A cinquante-six ans, il a derrière lui une carrière distinguée dans le Civil Service britannique, commencée lorsqu'il est entré au Board of Trade (ministère du commerce) en 1948, et terminée en 1977, après deux années passées comme second secrétaire permanent dans le bureau du cabinet chargé de coordonner la politique européenne.

Sir Roy n'a nulle envie de retourner à Whitehall, et il a la ferme intention de terminer sa carrière professionnelle comme « eurocrate ». Il donne même l'impression de n'avoir jamais été vraiment à sa place dans son pays. « *Je ne suis pas sûr qu'on me considérait vraiment comme tout à fait sensé* », rappelle-t-il. « *Par exemple, j'appréciais la compagnie des journalistes.* »

Incorrigible insularité

Il est attristé par l'insularité persistante des fonctionnaires britanniques et par leur manque d'intérêt pour les affaires économiques. Voit-on souvent un haut fonctionnaire britannique lire un journal étranger ? Les fonctionnaires des autres pays membres sont généralement mieux informés, et de loin, de ce qui se passe dans le reste de la C.E.E.

Ancien élève de l'école publique, Sir Roy a fait des études de langues modernes à Cambridge : il parle couramment l'allemand et très bien le français. Il a réussi à la fois au concours de la fonction publique interne et à celui de la carrière diplomatique, mais il a choisi la première, car il se demandait s'il pourrait « *se tenir financièrement à la hauteur de tous ces jeunes gens pleins d'aisance qui boivent du champagne au Foreign Office* ».

A Bruxelles, le principal souci de Sir Roy a été jusqu'ici les négociations commerciales multilatérales de Genève, qui ont traîné en longueur avant de se terminer officiellement en décembre dernier. Il a également négocié le nouvel accord commercial avec la Chine, et il a passé, en vain, bien des heures à tenter de convaincre les Japonais d'acheter plus de marchandises européennes.

Sir Roy a causé quelques remous l'an dernier quand la presse, à la suite d'une indiscrétion calculée, a eu connaissance d'un document écrit où il décrivait les Japonais comme « une nation d'intoxiqués du travail qui vivent dans ce que des Occidentaux considéraient comme à peine mieux que des cabanes à lapins ».

Moins de commentaires ont été suscités par un autre passage, plus révélateur, du même rapport, où Sir Roy attribuait l'incapacité de l'Europe à entrer en concurrence avec le Japon à l'érosion de l'éthique protestante du travail, « *par l'égalitarisme, la comparaison sociale, l'écologisme, l'intervention de l'Etat et l'opinion largement répandue qu'il est antisocial de travailler dur et de gagner de l'argent* ».

Avec de telles opinions, Sir Roy pourrait sembler un choix naturel quand Mme Thatcher se demandera qui envoyer à Bruxelles comme le premier des deux commissaires britanniques lorsque la nouvelle Commission entrera en fonction l'an prochain.

Il reconnaît qu'il serait intéressé, mais il estime ses chances d'être choisi aussi élevées que celles « *d'une apparition du monstre du Loch Ness sur la Grand-Place* » (la plus célèbre place de Bruxelles).

MICHAEL HORNBY.

M. TRAN VAN THINH : champion de l'A.M.F.

DU vif-argent ! Toujours pressé, chaleureux, riant, véloce, omniprésent, M. Tran Van Thinh, un Français d'origine vietnamienne de cinquante-deux ans qui aujourd'hui dirige la délégation permanente de la Communauté à Genève, peut mettre à son tableau de chasse un des plus beaux coups — bien que mal connu — réussis par la C.E.E. au cours des dernières années : la définition d'une nouvelle politique d'importation des produits textiles. C'est dans ce secteur ultra-sensible la conclusion, confirmée par un accord international, l'accord « multi-fibres » ou A.M.F., d'une trêve entre la Communauté et le tiers-monde.

Ça s'est passé en 1977 : tissus et vêtements fabriqués en Asie, en Amérique latine ou à l'Est envahissaient le marché des Neuf. Ces derniers (contrairement aux Etats-Unis) n'avaient pas su tirer parti de l'A.M.F. existant pour imposer un minimum de modération à ces fournisseurs « à bas coûts de revient ». A l'intérieur de la C.E.E., les usines fermaient les unes après les autres. Pour éviter la catastrophe, la France prenait des mesures de protection unilatérales. A Genève se déroulait alors la négociation pour le renouvellement de l'A.M.F. M. Thinh, l'étonnant M. Thinh parvint, malgré le scepticisme critique des Etats membres — notamment des Français, bel exemple de myopie, — à imposer aux fournisseurs du tiers-monde l'idée qu'une stabilisation des importations de textile dans la C.E.E. était absolument nécessaire ; que dans ce contexte les « plafonds » fixés pour les importations de quelques produits sensibles en provenance de certains gros fournisseurs, tels que Hongkong, la Corée du Sud..., devaient être provisoirement réduits. Bref, il leur demandait d'accepter d'eux-mêmes une réduction des avantages auxquels, si l'on s'en tenait à la lettre de l'A.M.F., ils avaient théoriquement droit.

« *C'est cela — c'est-à-dire un sacrifice aux exportations mais avec pour l'avenir une grande sécurité — ou bien l'adoption certaine en cascade de mesures de protection unilatérales par la C.E.E.* », expliqua M. Tran Van Thinh. Les pays fournisseurs rechignèrent mais finalement acceptèrent. L'A.M.F. signée en 1977 ainsi que la série de contrats bilatéraux conclus ensuite en son nom portent la marque de M. Thinh. Une politique « textile » cohérente était née, donnant un répit qu'ils apprécient aux industriels de la C.E.E., mais laissant néanmoins une fraction importante du marché de la Communauté aux producteur du tiers-monde.

Ses conclusions de négociateur : « *Le plus difficile, c'est de mettre les Etats membres d'accord ; vis-à-vis de l'extérieur, il convient d'avoir une stratégie cohérente et de s'y tenir, mais, au niveau tactique, il faut se montrer souple et surtout connaître et respecter l'interlocuteur.* »

M. Thinh n'est plus le « représentant spécial de la Commission pour les négociations textiles » : il a été nommé depuis à Genève, où il participe au nom de la C.E.E. officiellement ou, quand c'est nécessaire, en coulisse aux négociations d'accords internationaux par produit (étain, cacao...), ou encore à celles qui porteront sur les aménagements à prévoir pour la clause de sauvegarde du GATT. Il a joué, dit-on, un rôle non négligeable dans la nomination de M. Durkel, le nouveau directeur général du GATT, un Suisse comme son prédécesseur, M. Long, plus familier des affaires de la C.E.E. que les candidats australiens ou finlandais qui étaient également sur les rangs. Bref, il est dans tous les « coups » qui se trament sur les bords du Léman.

La négociation pour le renouvellement de l'A.M.F. (l'actuel vient à expiration fin 1980) va bientôt commencer. Il ne l'aura pas en charge. Mais déjà tout le monde vient le consulter, industriels, y compris Américains, comme représentants de gouvernements : il sera tout naturellement le conseiller privilégié de l'équipe de négociation communautaire. L'avenir ? Il pense à l'énergie qui pourrait devenir la grande négociation de demain avec les Etats-Unis et avec les pays membres de l'OPEP, à condition bien sûr que les Neuf se décident à y agir unis... — Ph. L.

M. BOB KAWAN : un « talmudiste » pour parler avec l'Est

DEPUIS 1959, « Bob » Kawan, cinquante-quatre ans, belge et bruxellois (sciences-po à l'ULB, université libre de Bruxelles), s'occupe des relations entre la Communauté et les pays de l'Est. « Toute négociation avec l'Est dure », commente-t-il pour expliquer cette impressionnante inamovibilité (laquelle ne l'a pas empêché de devenir « conseiller principal », poste élevé dans la hiérarchie bruxelloise). De fait, il a fallu plus de deux ans d'intenses pourparlers quasi quotidiens pour aboutir à l'Acte final de la C.S.C.E. (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) qui a été signé à Helsinki par la Communauté en août 1975. Plus significatif encore, les négociations en vue de la conclusion d'un accord entre la Communauté et le Comecon ont commencé voici plus de cinq ans et semblent encore loin de leur terme.

Etrange dialogue où l'immobilisme n'est pas aussi total que l'on pourrait croire au premier abord : les Soviétiques et leurs alliés, qui, au départ, ignoraient superbement la Communauté (ils n'auraient voulu traiter qu'avec les gouvernements), reconnaissent désormais, sans plus chercher à biaiser, ses institutions et ses règles. C'est là un pas en avant appréciable. Les Neuf, de leur côté, bien que peu soucieux de contribuer au prestige d'une organisation qu'ils jugent trop étroitement contrôlée par Moscou, semblent, peu à peu, se faire à l'idée qu'il faut lever l'hypothèque que représente l'absence de relations contractuelles entre la Communauté et le Comecon ; que, compte tenu du prix qu'y attachent les Russes, un accord doit absolument être signé si l'on veut pouvoir entretenir des relations à peu près normales avec chacun des pays d'Europe orientale. Bien sûr, des événements comme l'invasion de l'Afghanistan n'améliorent pas le climat. Ils n'empêchent pas, cependant, la marche vers la normalisation de lentement se poursuivre. En juillet, M. Kawan rencontrait, une nouvelle fois, les interlocuteurs du Comecon à Genève.

C'est, on s'en rend compte, le contraire d'une négociation à l'arraché. « *Tous les pourparlers avec l'Est, fussent-ils sectoriels, y sont considérés comme des éléments de la négociation globale* », observe M. Kawan. C'est dire que, dans l'esprit des Soviétiques, les considérations politiques l'emportent de beaucoup sur celles de nature économique. Rappelons qu'ils ont renoncé voici quelques années à conclure avec la C.E.E. un accord sur la pêche — alors qu'ils y avaient un intérêt économique certain et que les conversations étaient avancées — parce que les Neuf entendaient qu'il contienne (comme tout accord conclu par eux) la « clause de Berlin », c'est-à-dire l'indication que Berlin-Ouest fait partie du territoire de la Communauté.

La primauté du politique conduit souvent à un étonnant formalisme ; l'importance des mots, le jeu des mots — qui permettent de sauver la face, d'indiquer un mouvement, fût-il modeste, — est considérable : la négociation Est-Ouest est un exercice qui s'apparente au talmudisme. C'est un jeu complexe, intelligent, auquel, au-delà de l'enjeu pour ses mérites propres, Bob Kawan s'est, à l'évidence, attaché. Est-ce une négociation dans la méfiance ? « *Disons plutôt qu'il faut comprendre le système* », répond M. Kawan, c'est-à-dire savoir que l'interlocuteur a, en général, des instructions assez rigides dont il ne peut guère s'écarter et que, par conséquent, sauf exception, cette sorte de complicité entre négociateurs que l'on observe dans d'autres enceintes n'existe pas. C'est-à-dire aussi comprendre qu'il est périodiquement nécessaire de dédramatiser les choses, de leur donner une juste place : de faire admettre à l'autre qu'une difficulté rencontrée, voire un échec, n'aura pas inéluctablement de répercussions sérieuses...

Entreprise lente et parfois donc, on le comprend, frustrante. Les négociations bilatérales qu'a également en charge M. Kawan, celles précisément que Moscou ne voit pas du meilleur œil, sans pour autant être simples, marchent plus vite et mieux : un accord de coopération a été conclu avec la Chine voici bientôt deux ans ; un autre avec la Roumanie a été signé en juillet.

PH. L.

M. ROBERT McNAMARA : de la volonté logique aux désillusions

(Suite de la page 19.)

En privé, sans aucune publicité, il est allé au-delà de ses strictes fonctions pour user de son prestige et de son autorité à des fins humanitaires qui ne relevaient aucunement de sa responsabilité. Il y a quelque chose de mystérieux dans ce personnage qui, pendant vingt ans, au Pentagone puis à la Banque, fut aux prises avec les deux plus graves problèmes de l'humanité. Pour controversé qu'il soit, le bilan de la Banque est plus simple à analyser que le bilan personnel de l'homme qui l'a si fortement marquée de son empreinte.

Souci d'efficacité

Le caractère de l'homme s'éclaire par le jugement qu'il porte sur sa propre action. Le 2 octobre dernier, en conclusion du discours qu'il prononçait à Belgrade devant le conseil des gouverneurs de la Banque, il ne prenait pas de gants pour affirmer : « *L'expérience que nous avons acquise commence à nous révéler que les mesures prises jusqu'à présent seront tout simplement insuffisantes au cours des toutes prochaines décennies. En vérité, des changements structurels radicaux vont s'imposer si nous voulons avoir des chances de progresser vers une solution.* » Pourtant, deux ans plus tôt, dans son discours de Washington, il estimait que « *les performances économiques* » du tiers-monde, en un quart de siècle, avaient été « *remarquables* ».

Contradiction ? Il faut plutôt y voir le souci d'efficacité de l'homme d'action qui, tour à tour, insiste sur les résultats acquis (et ainsi il montre que des progrès sont possibles) et sur les « *graves lacunes* » — la formule est de lui — des programmes en cours (et ainsi il invite à un nouvel effort). De même, il fustige tour à tour les pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), dont l'aide publique au développement n'atteint pas le taux souhaité, et les pays du tiers-monde, auxquels il demande de « *réorienter leurs politiques de développement, afin d'attaquer de front la pauvreté des éléments les plus démunis de leur population (...), même s'il leur faut pour cela ralentir de quelque manière le progrès dans certains secteurs étroits et hautement privilégiés, dont les avantages sont réservés à un petit nombre* » (rapport de septembre 1972).

A travers discours et rapports de McNamara s'esquisse une vision assez pessimiste du monde : « *Les intérêts particuliers de certains groupes influents au sein des pays riches l'emportent sur ceux de la majorité des citoyens aussi bien des pays privilégiés que des pays pauvres* » (septembre 1972). Et dans les pays pauvres d'autres « *groupes influents* » monopolisent à leur profit les produits de la croissance. Il sait que le problème est bien là : « *La croissance ne profite guère aux pauvres, et ceux-ci à leur tour ne contribuent guère à la croissance* » (Nairobi, septembre 1973).

Le double obstacle

McNamara est ainsi ramené au problème central qu'il avait abordé dès le 1er mai 1969 à l'université Notre-Dame (Indiana). Il avait choisi cet auditoire catholique pour parler d'une « *question pour le moins épineuse* » : la croissance démographique. Jamais il ne cessera de revenir sur ce thème. Car ce sont les plus pauvres, qui ne bénéficient pas de la croissance et qui n'y contribuent pas, qui ont le taux de natalité le plus élevé. Depuis longtemps, la religion de ce froid logicien est faite : « *Il n'existe aucun obstacle matériel à la solution rationnelle, mesurée et progressive des problèmes du développement. Les obstacles ne sont que dans l'esprit des hommes.* » (Copenhague, septembre 1970.) Des hommes les plus pauvres, par ignorance. Des hommes les plus « *influents* », par égoïsme de groupe. Double obstacle qu'il n'a pas renversé, en dépit de ses appels à la « *responsabilité morale* », à la « *sagesse et à l'énergie morales nécessaires* ». « *Si nous ne possédons pas ces qualités, je crains fort que nous ne possédions pas davantage les moyens de survivre sur cette planète* » (septembre 1970).

Survivre ? Oui, puisque le refus des « *solutions rationnelles* » aux problèmes du développement conduit à la perspective d'affrontements militaires. A partir du Pentagone, le long détour par la Banque ramène à cette « *ultime irrationalité* » qu'est la guerre. La « *froide logique* » qui a inspiré l'action de Robert MaNamara ne guide pas le cours de l'histoire des peuples. Les désillusions que la guerre du Vietnam avait fait naître en lui avant qu'il ne quitte le Pentagone semblent s'être aggravées des désillusions nées de son combat pour le développement. Dira-t-il un jour avec plus d'éclat sur quoi ont buté tant d'intelligence et de lucide obstination ?

CLAUDE JULIEN.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Yves Morvan (« le Monde »), Dante Secchia (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »). Coordonnateur : Eric Wolfensohn.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

UN INGÉNIEUR POUR CRÉER ET DIRIGER NOTRE FILIALE EN EXTRÊME-ORIENT

Groupe industriel français de dimensions internationales, nous créons une filiale en Extrême-Orient.
Chargée aussi bien de représenter nos intérêts dans la région que d'assurer sur place les productions industrielles nécessaires à nos activités, cette filiale doit compter à terme une vingtaine de collaborateurs (ingénieurs et techniciens) et gérer un budget de 200 à 300 Millions de francs.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs confirmés, susceptibles d'en assurer la direction.

Le profil idéal des candidats intègre une solide expérience (10 ans minimum) de montage d'unités industrielles « clé en main » à l'export, en pétrochimie, sidérurgie, etc. si possible dans une entreprise américaine d'ingénierie.

L'Anglais est naturellement indispensable.

Les dossiers seront traités avec une totale discrétion. Ils sont à adresser, sous réf. 79799 M/WLE, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

La Direction Développement de
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION,
recherche des

COST-CONTROLLER

Intégrés dans une équipe de projet de construction d'installations pétrolières ou pétrochimiques à terre ou en mer, leur mission consistera à :
- actualiser en permanence le coût des projets en se fondant sur les données techniques émises par les Sociétés d'ingenierie et les entreprises.
- vérifier l'évolution des coûts des fournisseurs et prestataires de services, analyser les écarts par rapport aux estimations d'origine et proposer des actions correctives quand ils en perçoivent la nécessité.

Ingénieurs de formation, les candidats, âgés de 35 ans minimum, auront de solides notions de planning, d'achats, de contrats et une pratique de quelques années du «Cost-Control» de chantier et d'ingenierie dans le domaine pétrolier ou pétrochimique si possible.
La pratique courante de la langue anglaise est indispensable et des connaissances de base en informatique seraient appréciées.
Des missions à l'étranger et des expatriations en famille sont à envisager.

Si ces perspectives vous intéressent adresser lettre manuscrite + C.V. + photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16
sous référence 0MO02

Création de poste — 180 000 F +, et logé (y compris avantages expatriés)

PLANT AND EQUIPMENT MANAGER

Jeune Ingénieur - A.M. - I.C.A.M.
Spécialité : diesel - hydraulique

Important groupe français international, spécialisé dans les travaux pétroliers on shore et off shore, offre à un jeune ingénieur, libéré des obligations militaires, une très intéressante perspective de carrière.
MISSIONS : Il devra, après une période de formation de quelques mois en France et éventuellement aux U.S.A., prendre progressivement en charge la responsabilité de la gestion du très important parc de matériels spécialisés employés sur les chantiers de la Société en Afrique de l'Ouest : grues de forte capacité - engins de Travaux Publics - groupes générateurs et compresseurs - véhicules lourds - barges de transport et de travail - remorqueurs etc... valeur 45 millions de Francs.
Dépendant directement du Directeur de la Société, il se consacrera dans un premier temps aux tâches d'organisation, de planification et d'optimisation des coûts. En ce qui concerne les responsabilités techniques, il bénéficiera de l'expérience et de l'appui du Chef mécanicien de la Société, responsable de l'entretien du parc de matériels.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat d'excellent potentiel ayant un intérêt technique marqué pour un matériel moderne, organisateur, gestionnaire et soucieux d'assumer très rapidement d'importantes responsabilités. Très bonne connaissance de la langue anglaise écrite et parlée. Formation complémentaire en gestion appréciée. Voiture de fonction à disposition.
Lieu de travail : base grande ville d'Afrique Noire.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 73532/M, à Mme Clère, 33, quai Galliéni, 92152 Suresnes.

Membre de SYNTEC

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

New position — Salary: US Dollar 70,000 +, housing expenses (This includes expatriate compensation package)

PROJECT MANAGER MARINE WORKS

A major offshore construction company, located in West Africa, is looking for the manager of its "marine and river works" division.
JOB OBJECTIVES: This manager will report directly to the Managing Director and will be the leader of this fast growing activity. He will in particular:
— manage and supervise contracts awarded to the company
— develop new activities.
Successful candidates should be "Entrepreneur" minded professionals, capable of taking over personally if necessary and having a good field experience of derrick-barge works (3 years minimum experience required).
An Engineer Degree is required.
Fluent French and English.
Location : operating base in Port Harcourt (Nigeria) - frequent local travelling

sélé CEGOS — Please mail handwritten, detailed resume and your I.O. picture to: Madame Clère, 33, Quai Galliéni, 92152 Suresnes (France) sous référence 73533/M.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

COLAS
Jeunes ingénieurs: une carrière hors des sentiers battus...

L'expansion continue du Groupe COLAS (100 Agences françaises, 40 implantations en Afrique, en Amérique en Europe et au Moyen - Orient) s'est accrue et accelerée au cours des premiers mois de l'année 1980 par une large diversification de ses activités vers le Génie Civil et par de nouvelles implantations à l'étranger, notamment aux U.S.A et en Amérique Latine.
Nous recherchons des ingénieurs intéressés par les T.P. et par la mobilité qu'ils impliquent.
Nous nous adressons à de futurs hommes d'affaires, concrets, dynamiques, au tempérament «d'entrepreneurs» qui veulent réussir leur vie professionnelle et qui aiment tout dans leur métier : non seulement l'aspect technique mais les responsabilités humaines, commerciales et de gestion. Ils doivent être des managers dans l'âme, en avoir l'étoffe et les qualités car nous leur confierons après quelques années de chantier, la direction d'affaires (agences, filiales, gros chantiers) de plus en plus importantes.
Depuis longtemps, nous recrutons et formons des débutants. Nous continuons dans cette voie et désirons en intégrer une quinzaine dans les mois à venir.
Si vous voulez en faire partie, adressez-nous votre candidature - Service du Recrutement 39, rue du Colisée - 75008 PARIS.

Le CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (Convention ACP-CEE de Lomé) à Bruxelles, engage :

INDUSTRIELS EXPÉRIMENTÉS

Conditions à remplir :
— être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en techniques industrielles ou en gestion d'entreprises ou d'une licence en sciences économiques ou industrielles :
— être ressortissant d'un pays ACP ou CEE ;
— avoir une parfaite connaissance de la langue anglaise ou française et être disposé à apprendre l'autre ;
— jouir d'une excellente santé et être en mesure de se rendre dans les pays tropicaux.

En outre,
- pour les cadres :
  — expérience de 3 ans minimum dont 2 dans les pays ACP ;
- pour les cadres moyens :
  — expérience de 6 ans minimum dont 2 dans les pays ACP ;
- pour les cadres supérieurs :
  — expérience de 15 ans minimum dans le domaine du développement industriel, avec de préférence 10 ans d'expérience pratique dans l'industrie ;
  — avoir déjà assumé des fonctions à haute responsabilité ;
  — expérience professionnelle industrielle d'au moins 3 ans tant dans les pays ACP que CEE.

Activités du Centre : promotion industrielle, organisation de la formation, assistance aux industries ACP, études et informations industrielles, assistance technique et marketing.
Les rémunérations du CDI sont intéressantes par rapport aux normes européennes, et la durée éventuelle des contrats est de 4 ans.
Adresser dossier de candidature avant le 30 septembre 1980 à :
LA DIRECTION - Centre pour le Développement Industriel, avenue Georges-Henri 451, 1040 Bruxelles - BELGIQUE.

Les candidats ne remplissant pas les conditions minimales énoncées ci-dessus devraient s'abstenir de postuler car ils ne recevront pas de réponse.

Société internationale allemande, leader européen sur son marché, recherche pour son siège en

ALLEMAGNE
SON ASSISTANT au directeur administratif et financier
Membre du Directoire

Sa mission consistera à apporter une assistance, notamment dans les domaines suivants :
- le «controlling»,
- le suivi des affaires spéciales (acquisitions, investissements, etc.),
- le suivi des tableaux de bord etc. . .

Nous recherchons un jeune diplômé ayant déjà une première expérience réussie en milieu financier. L'évolution de ce poste amènera le candidat qui aura réussi à occuper un poste hiérarchique de premier plan dans la filiale française (ou autre) du Groupe.
Il est nécessaire de pratiquer couramment l'anglais et/ou l'allemand.

Adresser C.V. et prétentions sous référence MB/02 à :
COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon — 185, rue de Bercy
75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN

GROUPE BANCAIRE à vocation multinationale souhaite proposer à un

JURISTE DE BANQUE

pouvant attester de 5 à 10 ans de carrière réussie dans la profession, de participer à son expansion. Conseiller permanent des exploitants, il devra également avoir des qualités de négociateur et être disponible pour des missions à l'Etranger.
Adresser C.V. manuscrit sous référence 9894/S à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
Discrétion d'usage assurée.

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Important Cabinet d'Expertise Comptable
DAKAR
recherche
Réviseurs Comptables
Possibilité de stage.
Adresser C.V. et prétentions. Ecr. n° 8800, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Le Groupe MARIE BRIZARD

Directeur marketing export

Le Groupe MARIE BRIZARD, C.A. 270 millions, est en expansion et poursuit sa politique de diversification.

Il cherche le Directeur Marketing Export qui lui proposera un plan de marketing adapté à ce nouveau contexte et prendra la responsabilité de sa réalisation. Ce poste, hiérarchique au niveau des ventes (déjà effectives dans 120 pays), est rattaché à la Direction Générale. Son titulaire est membre du Comité de Direction.

Profil souhaité : Formation commerciale supérieure - expérience du marketing et des ventes à l'exportation pour des produits de grande marque - pratique de l'anglais et si possible de l'allemand et de l'espagnol.

Rémunération : Fixe élevé + intéressement aux bénéfices.

Résidence : Bordeaux.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous référence 23563/M, à M. J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Télic

Groupe C.G.E,

NOUS SOMMES LES PREMIERS EN TELEPHONIE PRIVEE SUR LE MARCHE FRANCAIS.

NOUS NOUS DEVELOPPONS TRES RAPIDEMENT AU PLAN INTERNATIONAL.

Nous recherchons un

RESPONSABLE ACHATS ELECTRONIQUES

MISSION :
- Mener une prospective marketing à court et long terme sur le marché des composants électroniques, en vue d'élaborer les nouveaux projets d'études
- Négocier et traiter tous les marchés de composants utilisés par l'entreprise.
- Etablir et entretenir des contacts à très haut niveau avec les plus grands fournisseurs de composants (Américains, Japonais, Allemands...).

PROFIL :
- Agé de 30 ans minimum
- Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique
- Parlant couramment anglais
- Possédant une expérience :
  - technique dans le domaine des composants,
  - ou commerciale (ventes ou achats)
- Ayant une grande aptitude aux contacts et entretiens techniques et économiques ainsi qu'une bonne capacité d'adaptation.

Lieu de travail : STRASBOURG.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Envoyer C.V., photo et prétentions à LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE Direction du Personnel - 206 Route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN

PREMIER EMPLOI

ou possédez une première expérience

vous êtes d'un niveau BAC - DUT - BTS ou LICENCE, dégagé des obligations militaires et vous souhaitez faire une

CARRIÈRE TECHNICO-COMMERCIALE

- Après une **FORMATION RÉMUNÉRÉE** de plusieurs mois qui allie **THÉORIE** et **PRATIQUE**, vous aurez à conseiller et à vendre les pneumatiques de demain à une clientèle de **PROFESSIONNELS** sur un territoire correspondant le plus souvent à un département.
- Selon vos goûts et vos aptitudes, l'expansion et l'importance de notre groupe pourront permettre une **ÉVOLUTION** en **FRANCE** ou à l'**ÉTRANGER**.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :

MICHELIN
Service du Personnel - 33/9020 B
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

---

directeur commercial et de marketing
Rhône-Alpes Sud

Filiale d'un groupe européen, notre entreprise (200 salariés, 60 MF de C.A.) fabrique et distribue des produits alimentaires de luxe.

Sous l'autorité du PDG, le directeur que nous cherchons propose et applique une stratégie de développement en France et à l'étranger et dirige une force de vente (37 représentants) assisté d'un chef des ventes et d'un responsable export. -

Diplômé d'une grande école de commerce, âgé de 35 ans au moins, il est aujourd'hui chef de produits, directeur commercial/marketing, de préférence chez un fabricant de produits de luxe.

Notre consultant, R. BEROUD, vous remercie de lui écrire (réf. 569 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Société d'économie mixte de développement d'une

STATION TOURISTIQUE DE LA COTE AQUITAINE

recherche son

DIRECTEUR

Agé de 35 ans environ, il aura à mettre en place et à gérer les services communs de la station (publicité, relations publiques, centrale de location, transports en commun, foyer de personnel, etc.).

Cette responsabilité pourra être assurée par un candidat ayant une expérience réussie dans la gestion de services communs similaires, une connaissance importante du tourisme social et international et le sens de la négociation.

Une formation supérieure et une bonne connaissance de l'Aquitaine faciliteront son intégration et sa réussite.

Sa rémunération sera fonction de son expérience.

Adresser C.V. à REGIE PRESSE n° T 021357 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



HAUTE-NORMANDIE

directeur du service foncier aménagement

Donner une vraie mesure à votre talent et à votre expérience, cela suppose de rejoindre une entreprise performante, en expansion et qui en a les moyens.

Ce que nous vous proposons : le poste de Directeur du service foncier aménagement sur ROUEN.

Vous organiserez et planifierez la prospection foncière, participerez aux montages des opérations en secteurs groupés et assurerez différents contacts à haut niveau (DDE, collectivités locales, Mairie, notaires...).

Agé de 30 ans, de formation juridique supérieure (Licence en Droit...), vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans l'immobilier, une forte personnalité et le sens affirmé de l'animation d'une équipe.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez c.v., photo et prétentions sous réf. 5685 au GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction Régionale Paris/Normandie - 15, rue Marignan - 75008 Paris.

GROUPE MAISON FAMILIALE

SOPRA ingénierie des systèmes d'information, recherche pour son Département automatismes et systèmes de transmission situé à Grenoble :

2 CHEFS DE PROJET

6 à 8 ans d'expérience

qui, chacun dans leur domaine, seront responsables de l'étude, la réalisation et la mise en service à partir du cahier des charges. Ils participeront aussi à l'élaboration du devis.

Profils :
- Un ingénieur en automatismes (réf. 109 A) qui a occupé des fonctions identiques dans les domaines des automatismes industriels ou des communications, et connaît parfaitement un ou plusieurs matériels (minis, micros) adaptés à ces applications.
- Un ingénieur électronicien (réf. 109 E) qui a occupé des fonctions identiques dans la réalisation de systèmes utilisant des modules à circuits logiques, ou des fonctions analogiques et, éventuellement, des micro-processeurs.

Les domaines d'applications variées et l'expansion de la société leur permettront d'évoluer vers des responsabilités plus élevées.

Votre candidature sera étudiée à Paris. Veuillez envoyer lettre manuscrite et C.V., sous réf. choisie, au Service Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA

IMPORTANTE SOCIETE DE REPRESENTATION NATIONALE
Secteur Alimentaire

recherche

pour son unité principale de conditionnement située dans les Vosges.

ingénieur chef de projet

A.M. OU EQUIVALENT

Au sein du département "Etudes et développement" (Installations indust. Bâtiment, emballage, diversifications techniques, T.N.) son rôle sera celui d'un concepteur créatif et rigoureux. Mais ce sera aussi un homme de relations, capable d'animer une équipe et de promouvoir la réalisation des projets.

Ce poste est ouvert à un ingénieur débutant ou ayant une première expérience.

Anglais souhaité.

Adresser curriculum vitae et prétentions à Monsieur KOEHRER sous réf. 40M122



Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 PARIS.

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

GRANDE BANQUE PRIVEE

recherche pour sa succursale de LYON un

CADRE COMMERCIAL
Clientèle d'entreprises

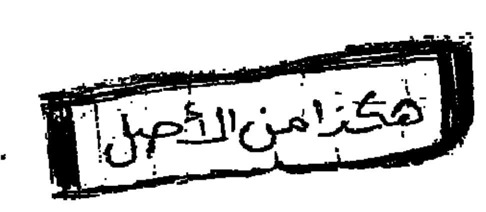
C'est un homme de terrain qui a le goût des contacts. Pour occuper ce poste, il faut avoir :
- une formation supérieure
- une expérience bancaire de 2 à 4 ans
- une bonne pratique en matière de prospection et de gestion d'un portefeuille de clientèle d'entreprises
- un bon sens du risque.

Il est en outre indispensable de bien connaître la région et le marché lyonnais.

Les candidats sélectionnés sur dossier, seront convoqués pour un entretien à Lyon.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 6197 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra.

Plain Champs





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

1 ingénieur système débutant

BURROUGHS - Usine de Villers-Ecalles recherche un Ingénieur Système débutant pour prendre en charge la maintenance du logiciel de base de son centre informatique.

Matériel utilisé : 2B 6700 - 4200 KB
300 terminaux de télétraitement
Télétraitement et base de données

Ecoles souhaitées : INSA - ENSIMAG - ENSEEIHT...
Anglais indispensable.

Formation complémentaire assurée.

Pour faire acte de candidature, adresser lettre *manuscrite, C.V., photo et prétentions de salaire* à Mme B. LAHON B.P. 5
VILLERS ECALLES
76360 BARENTIN.

Burroughs

Dans le cadre du développement important de leurs activités, les filiales régionales

Bretagne, Aquitaine, Midi-Pyrénées

de l'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE BATIMENT G.O. souhaitent renforcer leur potentiel cadres et envisagent d'engager plusieurs

CHEFS de SECTEUR et CHEFS d'AGENCE

Il s'agit d'INGENIEURS âgés d'environ 33 ans, ayant acquis à l'occasion de leurs premières expériences, et dans les domaines travaux, études de prix *et/ou* commercial, *LE SENS ET LE GOUT DE L'ENTREPRISE.*

Il leur sera confié la responsabilité totale d'un volume de travaux de l'ordre de 60 M.F. (T.C.E.).

Il s'agit là de l'opportunité de prendre en charge «SA PROPRE AFFAIRE».

Si cette offre attire votre attention et suscite votre intérêt, adressez le document qui nous convaincra de vous rencontrer sous référence 13213 à COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra

---



CROUZET
recherche
pour sa division aérospatial et systèmes

UN INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE PHYSICIEN

ayant de bonnes connaissances en physique du solide et en magnétisme ainsi que des notions en informatique et en traitement du signal.
Anglais indispensable.

Adresser C.V., références et prétentions à CROUZET, Service du Personnel, B.P. 1014, 26010 VALENCE s/réf. n° 174.

Constructeur de matériel T.P. rég. RHONE-ALPES
recherche :

INGÉNIEUR

pour le poste de chef de projet pour le suivi technique d'un produit

Il effectue les études d'adaptation au marché d'un matériel, coordonne sa fabrication et en assure la qualité. Il a une bonne connaissance de l'allemand et justifie d'une expérience industrielle de 3 ans minimum.

Lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions au n° 8.835 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENTS
recherche
pour son département Bâtiments clés en main

INGENIEUR Grande Ecole

(poste A)

pour diriger les études de devis (500 MF) et de réalisation (100 MF) TCE de bâtiments industriels. Il devra assister le réseau commercial sur le plan technique et assurer le *développement des moyens et des hommes (20 personnes).* Il aura une expérience d'une dizaine d'années dans le domaine concerné et l'habitude d'une approche «process».
Il parlera anglais.

RESPONSABLE du Service Achats et Expéditions Exportation

(poste B)

pour consulter les fournisseurs et les transitaires, négocier et passer les marchés suivant la politique commerciale d'achats qu'il aura contribué à définir.
Montant des affaires traitées : 100 MF annuels.
Il aura une expérience d'une dizaine d'années dans au moins l'une des deux fonctions concernées (achat et/ou expédition).
Il parlera anglais.

Lieu de travail pour ces deux postes : *SAINT AMAND LES EAUX (59).*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à N. 313 - *PUBLICITES REUNIES* - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE MATERIELS DE MANUTENTION
1 Milliard de Francs C.A.
recherche

pour sa direction marketing CHEF DE MARCHE

Rattaché au Directeur du Marketing il participe à l'ELABORATION DE LA POLITIQUE MARKETING de l'entreprise par la connaissance qu'il aura acquise de son Marché.

Pour cela IL AURA A REALISER DES ETUDES TANT AU PLAN NATIONAL QU'INTERNATIONAL SOIT PERSONNELLEMENT, SOIT EN ANIMANT DES CHARGES D'ETUDES INTERNES OU DES CABINETS EXTERIEURS.

Une pratique de plusieurs années dans le secteur des biens d'équipement et une bonne connaissance de l'anglais sont souhaitées.

Lieu de travail : **LYON.**

Adresser C.V. et prét. sous référence 1619 à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Bechevelin 69363 Lyon Cedex 2.

Sud-Ouest - Aéronautique

Directeur d'Usine

L'entreprise - 4 500 personnes - appartient au secteur constructions mécaniques, petites et moyennes séries, faisant appel à une technologie avancée, réalise 65 % de ventes à l'export et occupe une position de leader européen sur un marché très concurrencé.

Pour consolider cette position, elle recherche un INGENIEUR GRANDES ECOLES - 35 ans minimum - parlant anglais, pour prendre la Direction d'un de ses établissements de 1 500 personnes, spécialisé d'une part dans la réparation de ses produits et d'autre part dans la fabrication de pièces et le montage de sous-ensembles.

Patron de son unité dans le cadre d'une gestion décentralisée qu'il convient de développer, cet ingénieur doit pouvoir justifier d'une Direction de Production ou d'Usine d'au moins 500 personnes dans un secteur d'activités requérant une solide expérience des fabrications mécaniques.

L'homme recherché a surtout le profil d'un leader aux qualités incontestables de synthèse, de jugement et de commandement, ayant à coeur de responsabiliser ses collaborateurs, d'un gestionnaire apte à s'engager sur des programmes et son budget de fonctionnement et d'un coordonateur sachant optimiser les relations avec son siège.

Les candidats intéressés par ce poste basé dans une très agréable ville de province et présentant un réel intérêt professionnel sont priés d'adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous réf. 2250 M à OCS qui leur garantit la plus grande discrétion.



Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

MEDIA PA

Ingénieur Travaux Neufs et Entretien

Rattachée aux ACIERIES DU MANOIR, groupe de fonderies d'aciers spéciaux à bonne rentabilité, cette unité de 800 personnes, située à proximité de la mer, prévoit pour les prochaines années un important programme d'investissements. Nous recherchons notre RESPONSABLE DES SERVICES TRAVAUX NEUFS ET ENTRETIEN.
Rattaché au Directeur de Production, il prend en charge :
- les études d'implantations et d'installations des matériels neufs et de leurs évolutions,
- les négociations et le suivi des commandes de matériels,
- le budget pièces de rechange,
- les interventions de dépannage,
- le suivi de l'entretien existant.

Il anime une cinquantaine de collaborateurs dont deux cadres.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de formation AM, IDN ou *équivalent, âgé de 30 ans minimum et justifiant d'une bonne expérience* dans des fonctions similaires en sidérurgie, fonderie ou grosse mécanique.
Facilités de logement. Avantages sociaux.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80717 M à Michel BARBEY qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Usine JOHNSON & JOHNSON s.a.
51120 - Sézanne
produits pharmaceutiques et hospitaliers,
recherche

assistant chef personnel usine

Le poste intéressera un homme de 25 ans au moins, d'excellente formation (universitaire, école de gestion...), motivé par l'évolution moderne des relations du travail en industrie, ayant une première expérience de la fonction, ou même débutant ayant accompli des stages formateurs.

La Société offre d'excellentes possibilités à ses Cadres performants.

Envoyer CV détaillé avec photo (retournée) et prétentions sous No 67.581 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
REGION SUD-EST
(450 personnes)
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

LIBERE O.M.

Mission : par analyse de la production et du matériel, dégager solutions propres à optimiser les performances.

Poste rattaché à la Direction Technique de l'entreprise.

A pourvoir courant Octobre.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à REGIE-PRESSE n° T 021.375 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur de développement
SAINT GOBAIN VITRAGE

La Société est filiale du Groupe Saint Gobain Pont-à-Mousson. Spécialisée dans le verre plat, elle possède le leadership sur plusieurs marchés.

Deux de ses unités de production souhaitent engager un Ingénieur de grande école (Centrale - Mines - Arts et Métiers) pour lui confier une cellule de Développement. La fonction comporte la responsabilité de l'encadrement, de la formation et de l'animation des techniciens ; comprend la participation à l'élaboration du programme de développement et la réalisation des essais ; implique la volonté de se perfectionner, en thermique industrielle en particulier.

Une progression de carrière en production est possible en France comme à l'étranger. Les deux postes sont à pourvoir l'un dans l'Oise, l'autre dans le Nord.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui envoyer leur candidature sous référence ID 955M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

FOURCLS

La communication directe n'a pas de secret...

Ni pour vous : Conseil et réalisations en Publicité Directe, gestion informatique de fichiers d'adresses, déduplication et personnalisation au laser, location d'adresses, routage... Vous êtes un vendeur, diplômé HEC, ESSEC ou équivalent, avez le sens des négociations à haut niveau et peut-être une première expérience dans ce domaine.

Ni pour nous : CIFEA, Société de Conseil et Services en Informatique de Gestion et Direct-Marketing, affiliée à un Groupe Industriel International, implantée à Paris, Lyon, Annecy.

Pour une création de poste D'ATTACHE COMMERCIAL à LYON, présentez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à CIFEA, Service du Personnel, 5 rue du Mont-Blanc, 74150 RUMILLY.

raca carrières /lyon

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
PRODUCTION
recherche

JEUNES INGENIEURS de haut niveau

pour études et recherches appliquées sur les procédés de récupération améliorée des hydrocarbures (injection d'eau avec additifs et injection de gaz miscibles).

Ces ingénieurs participeront aux études de laboratoire, à la mise en œuvre de modèles numériques de simulation et aux opérations pilotes sur chantier.

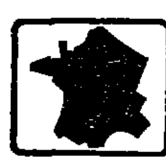
Spécialités : mécanique des fluides, thermodynamique, physico-chimie.

Ingénieurs grande école ayant un PHD ou un doctorat ou ayant fait l'ENSPM (option forage production).

Conditions requises :
- anglais courant
- pratique du calcul numérique
- aptitude à l'expatriation
- dynamisme.

Lieu de travail : SUD-OUEST DE LA FRANCE pour débuter.

Envoyer C.V., photo et prétentions à S.N.E.AP. - DC Recrutement 26, avenue des Lilas (Tour 12.04) 64000 PAU.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEUR DE VENTE

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, recherche de nouveaux collaborateurs pour faire face au développement considérable de ses activités, et de ses effectifs. Notre Division

APPAREILS DE CONTROLE

Souhaite s'adjoindre le concours d'un collaborateur de très bon niveau. Sa formation (BTS électromécanique ou électrotechnique minimum) ainsi qu'une expérience confirmée de la vente (3 à 4 ans), lui permettront d'intervenir avec efficacité auprès de la clientèle qu'il aura à suivre et développer (principalement des constructeurs d'électroménager, utilisant les contrôles de température, de pression et de courants.). Rattaché à LYON, le poste exige une très grande disponibilité puisque le secteur qui lui sera confié couvre le 1/4 Sud-Est de la France. Il exige par conséquent autonomie, sens de l'organisation (R.V., voyages.)
Lieu de reporting : Paris. Anglais lu, écrit, parlé indispensable. Adressez votre dossier de candidature à Marie - Thérèse LEGUET sous réf. IMCD/0980/53M. (CV, photo et prétentions). T.I.F. BP N° 5 - 06270 VILLENEUVE LOUBET.

50 années d'innovation

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

FUTUR CHEF DE PRODUITS

HEC, ESSEC... DÉBUTANT

Attiré par le Marketing et la Gestion, vous acquerrez une solide formation en prenant rapidement la responsabilité d'une gamme complète d'articles (100 Millions de C.A.).

Recherche des fournisseurs (France et Étranger) et de produits nouveaux qui permettront de développer nos marchés, négociations de contrats, résolution des problèmes d'approvisionnement, gestion rigoureuse pour atteindre vos objectifs de C.A. et de marge : autant d'occasions de vous former et de prouver de réelles qualités professionnelles et personnelles.

A moyen terme, vous devrez en effet animer une équipe d'acheteurs dans le cadre de plans d'actions commerciales que vous aurez définis. Notre développement (17 % environ l'an dernier) permet d'envisager une évolution intéressante.

Pour prendre contact et mieux nous connaître, écrivez sous référence 80-29-22, à Gilles WOILLEZ - LA REDOUTE - Direction du Personnel
Division Cadres
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

La Redoute

HAVAS CONTACT

STATION DE SPORTS D'HIVER ET D'ETE recherche

UN ANIMATEUR

capable proposer et mettre en œuvre manifest. caractère sportif, cultur. ou distractif. Principal outil de travail : salle polyvalente, patinoire 1.000 m2 équipée pour spectacle. Contrat annuel ; dipl. souhaité, expér. exig., logement assuré, déplacements fréquents.
Adr. candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à : M. le directeur, Régie départementale du Lioran, 15300 SUPER-LIORAN.

Un Groupe de Stés en pleine expansion rech. pour Nancy :
CADRE DYNAMIQUE
35 ans
ayant formation administrative, financière et comptable.
Expérience poste simil. souhait.
Adr. C.V. détaillé et photo sous nº 8820, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

La Ville de VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
20.000 habit. envisage de recrut.

— 5 REDACTEURS (TRICES)
3.383 F net
inscrits sur la liste d'aptitude ou par voie de mutation.

Les candidatures devront être adressées av. curriculum vitae complet en indiquant les raisons de la demande à M. le Maire, Service du Personnel, 13127, avant le 15 SEPT. 1980, dernier délai.
Entretien de sélection prévu début OCTOBRE.

Import. Entreprise Nationale rech. pour ses Serv. Compt. loc. de MONTBELIARD (Doubs)

CADRE

déb. libéré des obl. mil., dipl. Sup. de Co. Adr. cand. et C.V. Ecr. nº 8825 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Ced. 09.

Import. Cabinet de Conseils recherche

FISCALISTE

pour villes de province
— ayant déjà une expér. prat.,
— de préf. ancien Inspecteur des impôts,
— sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensables,
— situation intéressante stable et d'avenir.
Discrétion assurée.
Ecr. s./réf. 8032 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Céd. 02 qui transmettra.

ANALYSTES PROGRAMMEURS DE GESTION

Informatique de Gestion
ORLÉANS - NANCY

CCMC, première société française d'informatique de gestion (1.200 pers. - C.A. 270 millions de F.), recherche des ANALYSTES PROGRAMMEURS DE GESTION pour ses Centres de Traitement d'ORLEANS et de NANCY. Sous l'autorité d'un Chef de Groupe, ils seront chargés de réaliser les nouveaux programmes de gestion (analyse organique...), de les tester et d'assurer la maintenance, le développement et l'évolution des produits existants en liaison avec les services d'exploitation (matériels utilisés : IBM 370/158 et 3032). Ils seront amenés à former le personnel d'exploitation et de maintenance de ces programmes. Les candidats retenus, de formation MIAGE, IUT ou Institut de Programmation, posséderont si possible une première expérience, même brève, de la mise en pratique des langages de gestion (IBM Assembleur et si possible PL1).
Ecrire sous réf. 371/M pour les postes basés à ORLEANS, et 372/M pour les postes basés à NANCY.

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

ITT 2
ITT
COMPOSANTS ET INSTRUMENTS
recherche

CHEF DU SERVICE BUDGETS

MISSION :
Dans le cadre de la division électromécanique (1600 personnes, 4 unités en France, 6 unités à l'étranger).

Il sera chargé :
- de l'établissement du budget et du plan à 5 ans de la Division
- de l'analyse mensuelle des résultats
- de la tenue du tableau de bord de la division.

PROFIL SOUHAITE :
- jeune diplômé d'une grande école de Commerce option Finances Comptabilité, ayant au moins 3 ans d'expérience réussie dans une fonction similaire
- une expérience de la comptabilité anglo-saxonne serait appréciée
- anglais indispensable.

Le poste situé à DOLE (Jura) comporte de nombreux déplacements en France et à l'étranger. Il permettra à un candidat de valeur une évolution de carrière intéressante au sein de cette division ou du groupe ITT.

Adresser C.V., photo et prétentions à
Direction du Personnel
Jean RENAUD - ITT
BP. 395 - 39105 DOLE

ITT
Composants et Instruments

IMPORTANTE P.M.E. DYNAMIQUE.
région VICHY
cherche

JEUNE COMPTABLE

Niveau B.T.S., 3 ans expérience environ pour prise en charge sous 18 mois du Service Comptabilité

Rémunération début 50.000 F/an
Avantages sociaux

Ecrire avec C.V. et références à Monsieur le Chef du Personnel
2, avenue de l'Europe, 03300 CUSSET

Discrétion et réponse assurées

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
(industries mécaniques)
cherche pour ses services financiers

JEUNE CADRE FINANCIER

ayant 2 à 4 ans d'expérience (banque ou service financier d'entreprise).

Fonction :
reporting - dossier de financement - suivi de filiales.

Formation :
E.S.C.P. - H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.A.E.
Anglais courant indispensable.
Résidence : Mulhouse.

Ecrire sous le numéro 5.714, à l'agence HAVAS, 4, rue du Sauvage - 68100 MULHOUSE.

MOTOROLA
Semiconducteurs

recherche

● INGÉNIEURS de MARKETING

Référ. M2
Description : Pour faire la liaison entre les ingénieurs européens de vente et la production de composants.
Déplacements de courtes durées.
Formation : Electronique.
Anglais indispensable.
Expérience : Débutants acceptés.

● INGÉNIEUR de MAINTENANCE

Référ. JB
Description : Pour gérer et organiser les services d'ingénierie et de maintenance de la division transistors de signal.
Formation : Ingénieur Electromécanicien-Electronicien.
Expérience : Minimum trois ans.

● INGÉNIEUR PRODUIT APPLICATION AUTOMOBILE

Référ. DD
Description : Pour promouvoir et développer une famille de circuits intégrés linéaires appliqués à l'automobile.
Formation : Ingénieur Electronicien.
Anglais nécessaire.
Expérience : Minimum trois ans.

Adresser C.V. + photo avec référence à E. BENIFLAH

MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

Mobil Oil Française

recherche
POUR SES RAFFINERIES

JEUNES INGÉNIEURS

potentiel élevé
Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expér. industrielle

formation Grandes Ecoles
(Mines, E.C.P., Arts et Métiers, etc.)
E.N.S.P.M. appréciée - anglais indispensable

Pour carrière dans l'activité raffinage avec évolution possible, selon aptitudes, dans les autres activités de la Société.
Opportunités d'affectations temporaires à l'étranger.

Ecrire av. C.V., photo à nº 68.577 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

IMPORTANT GROUPE DE MATERIELS DE MANUTENTION
1 Milliard de Francs C.A.
recherche

CHEF du SERVICE PUBLICITE

Rattaché au Directeur du Marketing il a en charge la CONCEPTION ET L'EXECUTION DES PLANS D'ACTIONS PUBLICITAIRES dans le cadre d'un budget qu'il aura proposé après prise en compte des besoins en matière de communication auprès des différentes directions des ventes.

IL REALISE SES ACTIONS AVEC UN SERVICE INTEGRE QUI LUI EST RATTACHE, UNE AGENCE ET DES FOURNISSEURS EXTERIEURS.

Une pratique de plusieurs années dans le secteur des biens d'équipement et une bonne connaissance de l'anglais sont souhaitées.
Lieu de travail : LYON.

Adresser C.V. et prét. sous référence 1617 à
CONTESSE PUBLICITE
74, rue Bechevelin 69363
Lyon Cedex 2.

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

700 Cadres - 10 Etablissements
RECHERCHE
Pour ses Etablissements de Province :

Jeunes Ingénieurs

- Mines ; Centrale ; Sup. Aéro.; E.N.S.T.A.; ...
- A.M. ; E.N.S.I. ; I.N.S.A. ; E.N.I. ; ...
- E.N.S.C. Nancy ; E.N.S.C. Toulouse ; ...

Pour des postes en RECHERCHE, ETUDES, DEVELOPPEMENT et PRODUCTION.

Nous assurons leur formation (séjours à l'Etranger après formation) et leur déroulement de carrière ultérieure.

Envoyer curriculum vitae avec photo à la DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES - 12, Quai Henri IV - PARIS 4ème.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

700 cadres - 10 établissements
RECHERCHE
pour ses établissements de province

JEUNES INGÉNIEURS

— MINES, CENTRALE, SUP. AÉRO, ENSTA...
— AM, ENSI, INSA, ENI...
— ENSC Nancy, ENSC Toulouse...

Pour des postes en recherche, études, développement, production.
Nous assurons leur formation (séjour à l'étranger après formation) et leur déroulement de carrière ultérieur.
Env. C.V. avec photo à la Direction du Personnel et des Affaires Sociales
12, quai Henri-IV - 75004 PARIS.

Hôpital de Reims recrute

ANALYSTE (COBOL)

Cadre 100 000/125 000.
Carrière intéressante.
Ecr. 3877 CRD, 160, av. de Strasbourg, 54000 Nancy.
Tél. : (8) 335-42-63.

CENTRE HOSPITALIER LYON recherche :

CHEF de BUREAU de PERSONNEL

expérimenté. Pour détails, écrire sous le nº 3770 CRD, 160, avenue de Strasbourg, 54000 Nancy
ou tél. au (8) 335-42-63

Vacance d'un poste de

PROFESSEUR d'INFORMATIQUE

à l'Université de Bretagne occidentale (Brest).
Le candidat Dr d'Etat assurera les enseignements magistraux d'informatique et aura la responsabilité d'un laboratoire de recherche microprocesseurs, télématique)
Téléph. : (98) 03-24-83

CENTRE CINEMA MUNICIPAL recherche pour le 15 octobre

UN ANIMATEUR

pour s'intégrer à l'équipe et prendre en charge plus particulièrement l'information et les relations publiques.
Expérience similaire souhaitée.
Salaire : 4.800 F brut mens.
Adresser un C.V. détaillé à : Monsieur le Maire d'Hérouville-St-Clair, Service du Personnel, Mairie Bourg, 14200 Hérouville-St-Clair, avant le 16 septembre 1980, dern. délai.

VILLE DE SAINT-FONS (69) recrute pour rentrée scolaire

DIRECTEUR

d'une MAISON de L'ENFANCE INTEGREE à une ECOLE OUV.
Animation, tiers temps pédagogique et extra - scolaire.
Minimum exigé : bac, plus deux ans d'expérience.
Adresser C.V. à M. le MAIRE de SAINT-FONS - 69190.

SOCIETE HOSPITALIERE
Rég. grenobloise (100 salariés), recherche
Chef du Personnel
responsable de l'Economat.
Niveau licence ou maîtrise de gestion, avec expérience.
35 a. min. Sal. annuel 80.000 F.
Envoy. candidature et C.V. à M. Maurice COUDURIER, 6, r. Vicat, 38000 Grenoble

---

offres d'emploi

Chargeurs Réunis s.a.

SOCIETE HOLDING DU GROUPE

dispose d'une Direction Financière qui suit et coordonne les activités financières du Groupe soit au niveau des filiales, soit au stade des projets de prise de participations, de fusions, etc...
recherche pour s'intégrer à cette équipe un

financier

diplômé HEC, ESSEC, Sup. de Co... ayant poursuivi sa formation financière par un MBA par exemple, et acquis une expérience d'environ 3 ans dans une banque d'affaires, dans un cabinet d'audit, ou à la direction financière d'un groupe international.

Il s'agit d'une fonction d'état major - études à la demande de la Direction Générale, missions d'assistance ou de consultation dans des sociétés filiales - devant être un excellent poste d'observation et destiné à déboucher à court terme sur des responsabilités opérationnelles dans le Groupe.
l'Anglais y est indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle, sous réf. CR à Brigitte PRISSARD.
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.



Société française d'électronique en pleine expansion, recherche pour sa Direction du Personnel

un SPECIALISTE de recrutement

Formation psychologie (licence ou maîtrise, psycho-prat, etc...)

30 ans minimum. Ayant déjà acquis une solide première expérience des problèmes de recrutement cadres et non cadres (notamment en ce qui concerne le personnel commercial) et désireux d'élargir ses compétences vers d'autres aspects de la fonction personnelle : formation, gestion, relations humaines, etc...

Il sera le collaborateur immédiat du Directeur du Personnel de notre société.

Poste basé à SEVRES.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à TEKELEC AIRTRONIC, Service du Personnel, 1, rue Carle Vernet - 92310 Sèvres

---

AVIS DE RECHERCHE

Nous sommes la Division Composants d'une multinationale.

Nous avons pour ambition de devenir l'un des leaders mondiaux. Pour atteindre cet objectif, nous recherchons des Ingénieurs Electroniciens ayant une première expérience réussie de la vente de composants électroniques. Nous leurs proposons les postes suivants :

INGENIEURS SPECIALISTES EN OPTOELECTRONIQUE ET EN COMPOSANTS RADIO-TELEVISION

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL COMPOSANTS PASSIFS

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL POUR NOTRE RESEAU DE DISTRIBUTION

Si vous avez une grande capacité d'adaptation liée à une souplesse d'esprit, que vous êtes capable d'évoluer afin d'assurer le développement de votre activité. Si vous parlez Allemand et/ou Anglais, que vous acceptez de travailler à Paris avec de fréquents déplacements en province, vous êtes l'une des personnes que nous recherchons.

Faites acte de candidature, nous vous assurons un travail passionnant dénué de toute morosité.

Adressez-nous votre C.V. sous la référence 59022 à RUSH Publicité 34, rue d'Hauteville - 75010 PARIS qui transmettra.

WABCO WESTINGHOUSE

Spécialiste dans le domaine du FREINAGE AUTOMOBILE leader sur le marché international, recherche pour participer à son expansion :

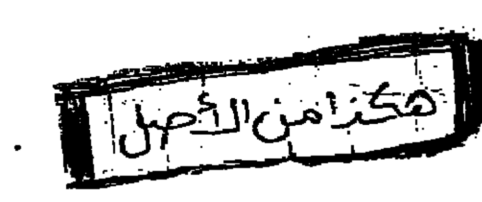
DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS

Rattachés à la Direction Organisation, ils sont totalement responsables de l'analyse à la programmation, des applications informatiques ON-LINE de taille moyenne.

PROFIL :
— Expérience réelle du matériel IBM sous DOS-VS et si possible DOS-VSE.
— Parfaite connaissance de COBOL-ANS, DL/1, CICS.
— La connaissance de COPICS sera un atout majeur.
— Anglais lu, écrit apprécié.
Lieu de travail : Claye Souilly (20 km est de Paris).

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence DO/1/LM à : J.P. Le Corronc
Direction des Relations Humaines
WABCO WESTINGHOUSE
B.P. 16 - 77410 CLAYE - SOUILLY

COFAP



200 000 F + PARIS

INGENIEUR GRANDE ECOLE

pour

Direction générale commerciale

Société commerciale française, nous sommes filiale d'un Groupe Industriel Européen de renom. Notre objectif: la commercialisation de biens d'équipement industriels sophistiqués. Nous avons une excellente image de marque sur le marché français, notre position y est prépondérante.

Nous recherchons un ingénieur diplômé d'une grande école - mécanique, électromécanique - qui, sur base d'un objectif négocié chaque année, devra assurer:
- le développement de nos ventes;
- l'animation commerciale d'une équipe - vente et après-vente - efficace;
- la gestion de notre filiale qui regroupe une vingtaine de personnes.

Cette fonction peut convenir à un ingénieur, 35 ans au minimum, très bon négociateur, ayant une expérience de la commercialisation de biens industriels - machines-outils appréciée - et de l'animation d'une équipe.
La connaissance de l'Anglais est très souhaitable, celle de l'Italien peut valoriser une candidature.
Déplacements à prévoir. Voiture de fonction.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo ss réf. 71560/M à R. Verdet, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Raychem

Nous fabriquons et commercialisons des produits issus de la technologie de l'irradiation des plastiques. Notre compétence et notre dynamisme nous ont permis d'affirmer notre position de leader mondial.

Notre service informatique est équipé d'un mini-ordinateur Data Point 6600, relié au niveau européen à un Burroughs 6700.

La croissance de notre chiffre d'affaires ainsi que l'extension de l'informatisation des services nécessite le recrutement d'

UN (E) ANALYSTE-PROGRAMMEUR

qui sera chargé (e) de la maintenance et du développement des applications nouvelles.

Avec une expérience de 2 ou 3 ans, le candidat pratique le cobol : la connaissance des mini-ordinateurs et du télétraitement sont des atouts supplémentaires.

Pour ce poste, nous pensons qu'une formation théorique, DUT, MIAG ou Grande Ecole, est nécessaire. Enfin l'évolution dans un environnement international nécessite la pratique de l'anglais.

Les candidats intéressés par cette offre sont invités à adresser leur C.V., photo et prétentions à RAYCHEM - Service du Personnel - B.P. 738 - 95004 CERGY PONTOISE Cedex.

SOCIETE MULTINATIONALE
C.A. + 1 milliard de francs
LEADER DE SA PROFESSION
recherche pour ses agences de Paris et Province

INGENIEURS DE VENTE

- Formation écoles ingénieurs ou écoles supérieures de commerce.
- Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
- Pour exercer activité commerciale sur le terrain.,
- Evolution possible dans filière commerciale ou autres branches d'activité.
- Stage d'intégration + formation continue.

75.000 F + (et participation aux résultats).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à

Soderhu Dépt. Recrutement 11, rue La Boétie 75008 PARIS

Nous garantissons que chaque dossier sera traité confidentiellement et recevra réponse.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES

recherche pour son secteur administration du personnel

JEUNES DIPLOMÉS MAITRISE DE MATHS

pour participation aux études sur la gestion prévisionnelle du personnel.

Envoyer C.V. références et prétentions à n° 68.139 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires Option Informatique

cimsa

Filiale de THOMSON-CSF INFORMATIQUE, CIMSA - Compagnie d'Informatique Militaire, Spatiale et Aéronautique - est spécialisée dans l'informatique exploitée en environnement «sévère».

Dans le cadre de son activité «SYSTEMES TEMPS REEL» CIMSA offre actuellement d'excellentes opportunités à des INGENIEURS.

Informaticiens 2 Types de Postes

1. Spécification, réalisation et intégration de : LOGICIEL temps réel. Connaissance MITRA 125 et LTR souhaitée. (Réf. IELA/4)
2. ETUDES liées à la définition, à l'exploitation et à la maintenance d'ordinateurs TEMPS REEL. (Réf. IELA/5).

Une expérience de 3 à 5 ans dans une activité analogue serait appréciée.

Chargés d'Affaires

(Réf. CA/II LM)

Responsabilité TECHNIQUE, INDUSTRIELLE et ADMINISTRATIVE d'une affaire :

Mission :
- assister techniquement les ingénieurs commerciaux au niveau des propositions,
- assurer la gestion de l'affaire et l'interface technico-commerciale avec la clientèle,
- effectuer le lancement et le suivi technique de la réalisation des matériels,
- préparer et animer les réunions d'avancement

Quelques années d'expérience dans ce domaine sont NECESSAIRES.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en indiquant la réf. choisie à Edwige DACQUAY, Service Emploi-Formation de CIMSA - 10/12, Avenue de l'Europe - B.P. 44 - 78140 VELIZY.





THOMSON-CSF INFORMATIQUE

MEDIA BA

IMPT GROUPE ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEUR H

Diplômé grande école électronique
Expérience du développement de prototypes électroniques aéroportés

Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions, à n° 69.361, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PARIS
Société de Construction d'appareillage électrique
Filiale d'un Groupe Français International
recherche :

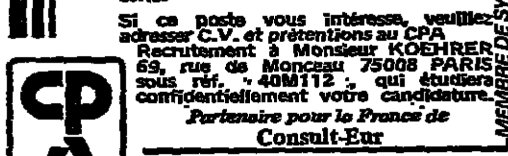
INGENIEUR METHODES

AM. ECAM. ICAM ou équivalent

Plusieurs missions lui seront confiées :
- réorganiser la section «Prix de revient»
- réaliser la mise en place d'une analyse des coûts
- développer l'automatisation
- promouvoir l'implantation de projets industriels à l'étranger.

Pour réussir ces missions il est indispensable d'avoir acquis quelques années d'expérience dans les METHODES, de préférence au sein d'une entreprise fabriquant du petit matériel en grande série.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser C.V. et prétentions au CPA Recrutement à Monsieur KOEHRER 69, rue de Monceau 75008 PARIS sous réf. « 40M112 », qui étudiera confidentiellement votre candidature.



CPA — *Partenaire pour la France de* Consult-Eur

MEMBRE DE SYNTEC



Directeur Export

250 000 F +

Notre groupe (chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions dont plus de 30 % à l'exportation) a une division qui distribue des marques connues de biens de grande consommation dont les clients sont les centrales d'achat, les négociants spécialisés et l'hôtellerie.

Vous êtes devenu un spécialiste de la grande distribution France et Export. Votre réussite vous permet d'envisager maintenant une fonction commerciale plus globale.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de prendre en charge notre réseau à l'étranger (nous sommes actuellement présents dans tous les pays d'Europe, en Afrique, Moyen-Orient et Amérique du Nord) et vous pourrez ensuite accéder à des fonctions de Direction Commerciale Générale.

L'anglais est indispensable.

La connaissance de l'allemand serait un atout précieux.

Le poste est à pourvoir à Paris.
Quelques déplacements de courte durée sont à envisager.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 001121 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Combien gagne une directrice de marketing?

BIBA

Numéro spécial: le salaire des femmes.

Alice



Burmah

Société en pleine expansion, filiale de BURMAH OIL LTD, spécialistes en lubrifiants et produits spéciaux, recherche pour ses usines situées en YVELINES et en SEINE MARITIME :

un responsable du planning

Il aura pour mission :
- de contrôler les mouvements de stocks de matières premières et de produits finis,
- de réguler les charges de production.

Le candidat retenu :
- sera ingénieur de formation supérieure de préférence,
- aura 10 ans d'expérience réelle de planification moderne en usine, par exemple dans l'industrie de montage d'ensembles complexes,
- maîtrisera la langue anglaise.

Si vous remplissez ces conditions, n'hésitez pas à adresser votre curriculum vitae avec photo et salaire souhaité à :
BURMAH FRANCE S.A., Service du Personnel B.P. 9 - 78230 LE PECQ qui assure réponse et discrétion.
Convention collective du Pétrole ; Restaurant d'Entreprise et avantages sociaux. Lieu de travail : LE PECQ.

VOLVO

DIVISION VEHICULES INDUSTRIELS
recherche

Directeurs de région

Pour faire face au développement important de nos ventes en France, nous recherchons Directeurs de Région :
Représentants de la Direction Générale dans leur région, ils auront à animer les concessionnaires, les former et les aider à atteindre leurs objectifs dans le cadre de la politique de la marque.
Ils devront maîtriser le marché correspondant au territoire attribué et développer en nombre et qualité la place de Volvo.
Ils coordonnent les relations entre les concessionnaires et les différents départements de la Division afin de leur apporter l'assistance nécessaire dans le domaine du marketing, du service et du contrôle de gestion.

Ces postes s'adressent à des hommes d'envergure, capables d'aborder les problèmes commerciaux, humains et de gestion avec le dynamisme et la diplomatie nécessaire dans un travail d'équipe.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) sous la réf. 1300 M

VOLVO FRANCE — Direction du Personnel
49 avenue d'Iéna 75116 Paris

Pour compléter son équipe d'auditeurs
IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
située proximité ETOILE, recherche

UN AUDITEUR INTERNE

DEBUTANT ou ayant première expérience de l'audit

- Il devra participer au contrôle des sociétés françaises du groupe.
- Il doit être de formation supérieure (H.E.C. - ESSEC - Ecole supérieure de commerce, etc...).
- Il aura de sérieuses connaissances comptables et il sera apprécié des connaissances informatiques.

Lieu de travail : région parisienne.
Déplacements province.

Adresser C.V., prét. et photo n° 68.476 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

Nous sommes une société financière française, en relations d'affaires avec plus de 120 pays. Notre département industriel renforce ses structures et recrute des ingénieurs et cadres. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire *intervenant à l'échelon international, ils auront pour mission d'étudier* sur le plan technique la qualité et la fiabilité des installations dans lesquelles la société peut éventuellement engager une responsabilité financière. Nous recherchons des candidats dont la spécialité correspond à l'un ou plusieurs des domaines suivants :

Ingénieur montage et/ou mise en route

Expérience acquise auprès de sociétés d'ingénierie ou d'ensembliers industriels - Allemand indispensable.

Ingénieur contrôle qualité

Expérience acquise dans le domaine de gros équipements industriels - Anglais indispensable.

Cadre de formation juridique

Bonne expérience des problèmes industriels, intéressé par les problèmes de responsabilité civile - Une formation scientifique de base serait appréciée - Anglais indispensable.

Les différents postes proposés, à la fois techniques et commerciaux, impliquent des déplacements courts mais fréquents à travers le monde entier.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4072M, à Nicole Marichez, 1 Rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Un groupe de presse leader sur les marchés des technologies modernes
recherche

UN RESPONSABLE

INGENIEUR DE FORMATION
(OU EQUIVALENT)

pour lui confier l'animation d'un magazine en plein développement consacré aux

automatismes industriels

- *Motivé par la perspectiver d'exercer une activité passionnante (la presse) sur un marché explosif,*
- maitrisant parfaitement l'expression écrite,
- fondamentalement combatif.

LE CANDIDAT RETENU
SE VERRA CONFIER RAPIDEMENT

D'IMPORTANTES RESPONSABILITES

Une bonne pratique de l'anglais ainsi qu'une bonne culture générale *sont également requises.*

Adresser d'urgence, sous référence 69092, votre lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à : *CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.*

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

recherche

POUR FAIRE FACE A SON DÉVELOPPEMENT

DES INGÉNIEURS ayant une solide formation technique jointe à une expérience industrielle d'au moins 5 ans. Après avoir fait leurs preuves, ils prendront la **DIRECTION DE SERVICES.**
Nos techniques sont principalement à base de **MÉC** , **ÉLECTRICITÉ, THERMIQUE.**

CHEF SERVICE MÉTHODES (réf. 1 A)

responsable de 6 personnes (préparation et méthodes) il analysera les gammes, les temps, les postes, les circuits afin d'améliorer la productivité, la qualité et les coûts pour des fabrications de petites et moyennes séries. Capable de dialoguer avec les informaticiens, il établira les cahiers des charges qui leur permettront de traiter sur ordinateur les gammes et nomenclatures en vue d'une mécanisation de la préparation et d'une gestion informatisée de production.

CHEF BUREAU ÉTUDES (réf. 2 A)

adjoint du Directeur Technique, il sera chargé de diriger les études de standardisation de produits existants et de l'élaboration des dossiers techniques de fabrication de nouvelles familles de produits.

INGÉNIEUR DE RECHERCHE (réf. 3 A)

homme de grande culture scientifique, sachant allier une analyse rigoureuse à une action efficace et pragmatique, chargé d'expérimenter de nouveaux composants et procédés pour des éléments chauffants à base d'isolants minéraux et d'alliages réfractaires.
poste directement rattaché à la Direction Générale.

CHEF SERVICE TECHNICO-CIAL (réf. 4 A)

adjoint du Directeur Commercial, il animera une équipe de 8 sédentaires dont il devra orienter et contrôler les devis ainsi que les plans commerciaux.

CHEF DE PRODUITS (réf. 5 A)

s'attachera particulièrement à des études sectorielles du marché industriel pour les applications de chauffage électrique et de régulation de température dont il assurera la promotion par la formation technique des agents du réseau et l'information de la clientèle.

Adresser C.V. détaillé manuscrit avec photo et prétentions à Monsieur le Chef du Personnel

MÉTANIC S.A. - DÉPARTEMENT VULCANIC

ZI Les Chanoux - 48, rue Louis Ampère - BP 30 - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE

bleu

---

chef du service administratif et financier

La filiale française industrielle d'un groupe multinational le... dans sa branche recherche son Chef du Service Administratif et Financier. Sous l'autorité du ...ecteur Général il devra : prendre en charge le reporting complet en anglais (chiffres hebdomadaires, bilans, CEG mensuels...), assurer la gestion comptable analytique et le contrôle de gestion de l'entreprise (budgets), faire progresser l'informatisation du système comptable, assurer la gestion du personnel et les rapports avec les partenaires sociaux et assister la Direction Générale dans tous les domaines administratif, financier et comptable. Le candidat, âgé d'environ 35 ans aura une formation à la gestion acquise en Ecole Supérieure de Commerce, des notions précises d'informatique de gestion (matériel IBM), l'expérience de responsabilités analogues en P.M.E., filiale de multinationale, une pratique parfaite de l'anglais parlé et une disponibilité pour des déplacements à l'étranger (poste basé au Sud de la Région Parisienne).

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 80.67-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'étude des candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

membre de Syntec

Jeunes Commerciaux
Aidez les chefs d'entreprise à financer leurs investissements

L'UFB-LOCABAIL est un établissement financier spécialisé dans le financement à court et moyen termes des investissements des petites et moyennes entreprises.

De niveau BAC + 2 années d'études supérieures (commerciales, comptables ou juridiques) les JEUNES COMMERCIAUX que nous recherchons auront en outre une bonne disponibilité, le sens de la négociation et l'esprit d'analyse.

Après une période de formation technique et pratique de 3 mois (produits - méthodes - étude du risque), ils feront partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des MISSIONS DE REMPLACEMENT OU DE RENFORCEMENT auprès de nos 70 agences.

Leur rôle sera de CONSEILLER et de VENDRE la meilleure formule de financement (en crédit ou leasing) aux responsables d'entreprise.

Pour ces postes formateurs et évolutifs, l'UFB-LOCABAIL offre un salaire motivant + primes + intéressement, de nombreux avantages et le remboursement des frais.



Merci d'écrire (avec C.V. et photo) sous réf. 451 à

compagnie bancaire
Service Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS



Cii Honeywell Bull

dans le cadre de l'extension de ses activités nouvelles recherche

CHEF DU SERVICE VLSI MICROELECTRONIQUE

Réf. 155 M

Il aura la mission de faire développer, en liaison avec les sous-traitants (fabricants de composants) et avec les services de la Compagnie, les composants spécialisés nécessaires aux produits et le packaging de leur mise en œuvre (CP8 et différents supports possibles...).

CHEF DU SERVICE ELECTRONIQUE ET TRANSMISSIONS

Réf. 156 M

Il aura la responsabilité du développement des sous-ensembles nécessaires aux produits développés par la Direction Bureautique et Affaires Nouvelles (alimentations, liaisons vers les lignes de transmissions avec intégration de composants VLSI, moniteurs d'écrans à base de microprocesseurs).

Les candidats de formation Grandes Écoles ou équivalent auront acquis une expérience de plusieurs années dans les domaines correspondants et posséderont une bonne maîtrise de l'anglais.

Lieu de travail : Versailles (78).

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à : Cii Honeywell Bull, ACLES - 61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS CEDEX 20.

HAVAS CONTACT

BUREAU VERITAS
pour son Centre de calcul à Paris
recherche

UN INGENIEUR SYSTEME

formation Ingénieur, grandes Ecoles ou Maîtrise.
Expérience 2 à 3 ans IBM VM/CMS + DOS/VS.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérience 2 à 3 ans COBOL (PL1 apprécié).

Envoyer CV détaillé et prétentions sous réf. n° 41
Direction du Personnel BUREAU VERITAS
31, rue Henri Rochefort, 75017 PARIS.

Emploi et Entreprises

Le Directeur des Ventes d'une importante société française, secteur électro-métallurgique, leader sur son marché, recherche

un Attaché à la Direction des Ventes

Intéressé par les problèmes de GESTION et D'ORGANISATION COMMERCIALES

pour développer et moderniser la logistique d'un réseau dynamique réparti en 17 centres de profits régionaux.

- Formation supérieure commerciale ou scientifique
- Age minimum 27 ans
- Base Paris avec de fréquents déplacements et séjours en Province.

Adresser lettre et CV manuscrits + photo et prétentions à notre Psychologue Conseil Mr JUSTET 18 rue des Grottes
84000 AVIGNON

---

jeune gestionnaire

(NIVEAU DUT GESTION ou LICENCE SCIENCES ECO)

Rattaché directement au responsable d'une branche d'activités, il (elle) sera principalement chargé d'élaborer et d'analyser des tableaux de bord, statistiques, et tout document susceptible d'étayer les politiques commerciales de la branche.

Allianz vous prie d'adresser C.V. et prétentions à M. Marichez, Allianz - Boite Postale 24
75761 Paris Cedex 16.

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

recherche

pour son Siège Social
implanté en Banlieue SUD-OUEST

CADRE COMPTABLE D.E.C.S.

chargé de l'ensemble de la comptabilité de ses filiales

Le candidat possèdera une première expérience et devra avoir une bonne maîtrise de l'Anglais.

Les dossiers de candidats débutants seront examinés avec intérêts.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 99629 M à :
BLEU PUBLICITÉ
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

---

chef des ventes vidéo « entreprises »

SONY.
«la recherche fait la différence»

Notre département «Entreprises» poursuit son développement avec un taux de progression annuel de 30 % en volume. Nous avons besoin d'un collaborateur pour prendre en charge la direction des ventes du matériel vidéo, sur le territoire national, auprès des entreprises et administrations.

Celui-ci sera chargé d'animer et d'assister le réseau de revendeurs, de renforcer la force de vente de Sony-France destinée à négocier les grandes affaires nationales ; il collaborera étroitement avec le directeur du département, auquel il est rattaché, et participera à la définition de la politique commerciale.

Nous confierons ce poste à un homme ayant une pratique de la vente à haut niveau de biens d'équipement (matériel de télécommunications ou d'informatique par exemple) ainsi que l'expérience d'encadrement d'une équipe commerciale. La connaissance du matériel vidéo est bien sûr un atout.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir adresser votre dossier sous référence 53180 M à notre Conseil - 61 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Un poste exceptionnel est offert à

UN EXCELLENT CHEF DE PRODUITS

Filiale Française d'une grande Société Américaine réputée pour la qualité de son marketing et son leadership mondial dans plusieurs classes de produits de grande consommation, nous avons conquis cette position de leader en France dans la distribution spécialisée.

Aujourd'hui notre objectif est de développer notre implantation dans la grande distribution (FOOD et GMMP). Des moyens très importants - produits et budgets - seront mis en œuvre, car la concurrence est active et la distribution exigeante.

Pour mener à bien ce développement, nous recherchons un Chef de produits performant. Responsable envers un Directeur Marketing, secondé par un Assistant très qualifié, appuyé par une Force de Vente spécifique et expérimentée, il devra impérativement avoir :
- une formation supérieure de Grande Ecole Commerciale;
- une expérience marketing de 4 ans minimum acquise dans une Société réputée de produits «consumer» vendus en Food ;
- une très bonne pratique de l'anglais écrit et parlé.

Compte tenu de la valeur que nous donnons à la fonction et de l'importance stratégique de l'objectif, il va de soi que le candidat retenu, s'il réussit dans cette mission, sera en position idéale pour progresser rapidement dans notre organisation.

Le poste à pourvoir est situé en région parisienne.

Envoyer C.V., photo (retournée) et prétentions à No 68824
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Paris - 120 000 +

Notre client est une grande entreprise implantée en FRANCE depuis 20 ans dans un *marché concurrentiel* où il confirme chaque jour sa situation de NUMERO 1. Cette *position, confortable mais enviée,* est le *fruit d'une ligne de* produits élaborés, d'une *maintenance* efficace et d'une *force de vente* de haut niveau.

Au travers de chaque négociation il convient de *défendre les couleurs* de la firme après avoir analysé les besoins de l'entreprise et proposé *une solution* adaptée en termes de moyens. Ces

PROFESSIONNELS DE LA VENTE EVOLUTIFS

seront armés au travers d'une formation aux produits, à la concurrence, ainsi qu'à des techniques éprouvées de négociation.

Le salaire performant dont ils bénéficieront sera dès leur entrée en fonction basé sur leur rémunération antérieure et se composera d'un fixe sérieux et d'un variable directement lié à leurs performances.

En ce qui concerne leur développement de carrière, il leur suffira de constater que les *managers d'aujourd'hui sont* les ingénieurs commerciaux d'hier.

Une excellente structure, une position dominante et un contexte évolutif vous tentent ?

Faites-nous parvenir votre dossier s/s réf. 800801 *M,* pour que nous convenions d'un entretien, rapidement.

ALIAS SA.
91 Fg St Honoré - 75008 Paris





La qualité de nos produits, le dynamisme des hommes qui composent

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

nous permet d'augmenter notre parc d'ordinateurs de plusieurs milliers d'unités par an.

Pour être encore plus proches de nos clients et leur assurer le meilleur service après-vente, *nous recherchons des*

INSPECTEURS DE MAINTENANCE CONFIRMES

Dans la plupart des 21 points de maintenance parisiens et régionaux, nous vous offrons des opportunités de carrière à la mesure de vos possibilités.

Si vous avez une formation technique et une expérience professionnelle de 3 à 5 ans de la maintenance de systèmes (disques, bandes, CPU),

Si vous avez un bon contact et une bonne connaissance de l'anglais technique, avec la formation de 3 à 6 mois que nous vous offrons, en France ou à l'étranger, vous pourrez connaître chez nous un développement très rapide.

Contactez dès aujourd'hui Philippe Hugon, en précisant la région qui vous intéresse :

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Direction du Personnel - Réf. 015M
18 rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

digital

ANIMER UNE CELLULE "RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT"

Une importante société recrute pour ses activités de recherche et de développement dans le domaine électro-nucléaire

UN INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

afin de lui confier la coordination et le suivi d'actions de recherche et développement.
Le titulaire de ce poste dirigera une unité de 5 ingénieurs. Une expérience (d'au moins 10 ans) de chef de projet ou chef programme au sein d'une société d'ingénierie serait une excellente préparation à ces fonctions de responsabilités.
Lieu de travail : Paris.
La connaissance de l'Anglais est souhaitée.
Nous vous invitons à envoyer un dossier de candidature sous référence 79688 M/NUD à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.
La plus grande discrétion est assurée.

HAVAS CONTACT

Une importante société d'ingénierie (4000 personnes) recrute pour ses activités de recherche et de développement dans le domaine nucléaire

UN INGÉNIEUR, RESPONSABLE D'ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Cette société conduit des projets de grande envergure tant sur le plan national qu'international, grâce à la maîtrise d'une technologie de pointe. Elle est donc amenée à privilégier fortement les activités de recherche.

La cellule en charge de l'ensemble des actions de recherche, recrute un nouveau collaborateur afin de lui confier la mise en œuvre, la gestion et le suivi d'un certain nombre d'actions dans le domaine de l'instrumentation et de la régulation.

Ces fonctions s'adressent à un ingénieur ayant une formation en thermohydraulique ou électronique, intéressé par le suivi budgétaire de ces actions. Une solide expérience des domaines traités est nécessaire ainsi que des connaissances en Anglais.

Les candidats intéressés sont invités à *envoyer un dossier de candidature sous référence* 79687 M/NUD à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.
La plus grande discrétion est assurée.

HAVAS CONTACT

Combien gagne une ingénieur ?

BIBA

Numéro spécial : le salaire des femmes.

Alin

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE
équipée d'un 3033 sous MVS
TSO - CICS - IMS
recherche des

programmeurs

Ils seront chargés de la réalisation de programmes et de leur mise au point sous la responsabilité d'un analyste.
De la méthode, des aptitudes techniques sont nécessaires pour réussir. D.U.T. informatique ou équivalent souhaité.

Formation assurée pour débutants.

Lieu de travail : Station R.E.R. Nanterre Préfecture.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
U.C.C.M.A. Département Gestion du Personnel
8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

La filiale française d'un des plus puissants Groupes multinationaux spécialisé dans les équipements électroniques professionnels lance son programme de développement des
systèmes de télécommunication des années 1985/1990

Ces systèmes formés de réseaux de microprocesseurs font appel aux technologies rapides les plus récentes: TTLS et mémoires dynamiques. Les logiciels « temps réels » de plusieurs centaines de kilo-instructions développés pour ces produits seront mis au point sur le système d'émulation dont un VAX11/780 est le pivot.

Nous recrutons:

le Chef de Projet

dont l'expérience, les compétences techniques, la rigueur, les qualités d'animation le rendent capable de diriger un groupe important (30 à 35 ingénieurs et techniciens) de spécialités diverses (analogique, numérique et logiciel).

La maitrise de la langue anglaise, moyen de communication privilégié dans notre Groupe est indispensable. Le salaire, fonction de la valeur du candidat, sera de l'ordre de 200.000 Frs.

plusieurs Ingénieurs de Recherche et de Développement

souhaitant participer à des projets ambitieux et dont les caractéristiques principales seront:

- issus d'une grande école (ESE, Télécomm, ...)
- 2 à 5 ans d'expérience logiciel et/ou matériel à base de microprocesseur
- bonne connaissance de l'Anglais
- participation à des développements en milieu industriel.

Ecrire av. CV détaillé à No 13243 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures ;
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement.

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité sous No 68534 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

JEUNE CADRE

DIPLOME UNIVERSITE, ECOLES DE COMMERC

pour assurer gestion d'un service important dans une caisse de retraite de cadres. Ce poste sera attribué à un cadre ayant déjà quelques années d'expérience de la gestion dans le secteur tertiaire des *qualités d'animation,* de *dynamisme,* d'initiative et capable de s'intégrer à une équipe.
La rémunération sera fonction de l'expérience
Nombreux avantages sociaux. Le poste est susceptible de développements intéressants.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 6216 à PLAIN CHAMPS, 5, r. du Helder, 75009 Paris, qui tr

---

JOURNAL MEDICAL
Recherche dans chaque région

ETUDIANT DYNAMIQUE ET DISPONIBLE

pour vendre et organiser force de vente auprès des médecins et étudiants en médecine

Formation assurée / Rémunération substantielle au prorata de l'activité

Ecrire n° 8.944 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour services

VENTES
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

INGENIEUR COMMERCIAL

diplômé ingénieur

ayant quelques années d'expérience dans une activité industrielle d'un niveau international.

Anglais courant exigé.

Adresser C.V., photo et prétentions
Service Personnel YM
5, Boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Banlieue Sud-Ouest
Filiale d'un puissant groupe français
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS	TECHNICIENS
ENSI-INSA-ISEP ou équivalent	BTS-DUT *option électronique*

Intégrés au sein d'une équipe technique ils seront chargés de l'étude Hardware *d'un système de commande à informatique répartie, bâti autour d'un microprocesseur.*

Ces postes conviendraient à des candidats débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine des microprocesseurs.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 68371 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ELECTROLUX **SENLIS**

Groupe industriel de 1re importance, notre société a su allier la tradition aux techniques les plus modernes, concilier avantages de la ville et de la campagne.
Notre informatique vient de se doter de nouveaux équipements IBM (43-41) et possède déjà un réseau télétraitement d'une centaine d'écrans. L'assistance technique joue un rôle déterminant en maintenant des relations étroites avec le Service Etudes et Projets et l'Exploitation.
Une petite équipe système en fait partie et recherche aujourd'hui un

INGENIEUR SYSTEME

possédant 3 années d'expérience qu'il aura acquise dans un environnement IBM sous DOS/VSE avec CICS et si possible VM. De nombreux avantages sociaux et un salaire compétitif sont offerts.
La présentation du poste vous sera faite par notre conseil. Merci d'adresser votre dossier sous réf. V 19 à

INFRAPLAN 83, Bd Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour le secteur Contrôle de Gestion de sa direction Organisation et Informatique

un(e) Attaché(e) de Gestion

- Chargé(e) d'assurer le contrôle de l'activité informatique.
- Formation supérieure.
- Expérience 4 ans en informatique de gestion.
- Lieu de travail : St Quentin en Yvelines.

Env. CV, photo, sal. et prét. sous réf FQ 74 à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

Un réviseur comptable

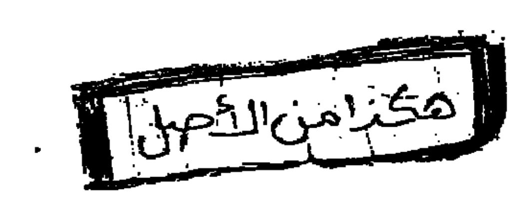
La Direction des Comptabilités de notre Groupe recherche un réviseur comptable. De niveau DECS, il a si possible un certificat supérieur de révision comptable. 4 ans au moins d'expérience en expertise sont indispensables. Sous l'autorité du Directeur des comptabilités du Groupe, il procède à la révision des comptabilités des filiales et de toutes les comptabilités décentralisées :
- Révision des postes du bilan et des procédures
- Appréciation sur la qualité des informations produites
- Vérification de la fiabilité des résultats

Adressez CV, photo et prétentions à Mireille BORDET, Direction des Relations du Travail, 102, rue de Provence 75009 PARIS.

Printemps

rsca carrières

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



VALEO
(FERODO)

recherche

INGENIEUR LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Dans le cadre du développement de nos activités d'équipements automobiles mécaniques et thermiques nous créons ce nouveau poste au sein de la Direction Organisation.
Vous serez chargé de projets d'organisation logistique (diagnostic, propositions et mises en oeuvre de systèmes) en recherchant la plus grande synergie entre les divisions françaises et étrangères de ce secteur d'activités.
Nous recherchons un ingénieur diplômé grande école ayant une expérience de 3 à 5 ans et susceptible par son potentiel de créer et développer son service.
Poste à St-Ouen (93). **Réf. 36073/1**

INGENIEUR D'AFFAIRES

diplômé grande école d'ingénieurs mécaniciens
Pour la ligne de produits "Embrayages automobiles" vous animerez les relations techniques et commerciales (de la négociation du cahier des charges au contrat commercial) entre la construction automobile française d'une part et notre division Embrayages d'autre part.
Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant environ 4 ans d'expérience d'études ou essais mécaniques et souhaitant évoluer vers une fonction commerciale.
Poste à St-Ouen (93). **Réf. 36073/2**

INGENIEUR ELECTRONIQUE DE MAINTENANCE

Notre filiale SOMA à St-Etienne (2000 personnes) crée son service électronique au sein du Département maintenance industrielle. Dans un contexte de développement rapide de l'utilisation d'asservissements électroniques et du parc de machines C.N. vous créerez et organiserez la maintenance électronique dans l'ensemble de cette société.
Nous recherchons un ingénieur diplômé ayant une très bonne compétence en électronique de puissance, logique, C.N., microprocesseurs acquise soit chez un constructeur de machines C.N. (après vente, essais . . .) soit dans une fonction similaire.
Poste à St-Etienne (42) **Réf. 36073/3**

INGENIEUR D'ETUDES INDUSTRIALISATION

diplômé grande école d'ingénieurs, 2 à 3 ans d'expérience en bureau d'études ou en méthodes.
Au sein de l'équipe responsable du développement des équipements de chauffage et climatisation automobile vous rechercherez et étudierez les améliorations technologiques (mécaniques et électromécaniques) permettant d'obtenir les conditions techniques et économiques optimales de fabrication des moteurs électriques de grande série utilisés dans ces équipements.
Poste à La Verrière (78) **Réf. 36073/4**

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LE GROUPE.

Adresser CV, prétentions et photo en précisant la référence exacte du poste choisi à VALEO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 Paris

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

BANLIEUE SUD

Notre client, une société industrielle en pleine expansion, recherche son futur directeur administratif et financier pour lui confier l'ensemble de la comptabilité générale et le contrôle de gestion de l'entreprise.

La personne recrutée devra aussi mettre en place une comptabilité analytique, superviser le service informatique, et gérer la trésorerie. Les fonctions administratives incluront des tâches de secrétariat général, assurances, conseil d'administration, etc...

Pour ce poste, une expérience de minimum 5 ans en milieu industriel et des diplômes en comptabilité (DECS ou équivalent) sont indispensables.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant si possible un numéro de téléphone où l'on puisse vous joindre rapidement, à Marie-Jo MARTIAL, sous référence M091
6 avenue Marceau, 75008 PARIS.

Importante Société d'ingénierie
recherche pour Paris

Ingénieur Electricien

Diplômé Grande Ecole

possédant de 2 à 3 ans d'expérience en conception et suivi de réalisation de réseaux électriques de distribution industriels et d'automatisation du processus de fabrication.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Adresser C.V. photo, prétentions sous réf. 4916 à S.C.S. Jonction 9, rue des Halles 75001 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



POUR ASSURER SON DEVELOPPEMENT LA SOCIETE DES CENTRES COMMERCIAUX

propose les postes suivants

Chef de Publicité

Il contribue à l'élaboration du plan annuel de promotion/publicité des centres commerciaux conformément aux politiques de développement qui lui sont définies. Il suit activement l'application de ce plan et intervient en conseil pour la mise en place des campagnes depuis la conception jusqu'à l'achat d'espace.

Ce poste convient à un candidat (H ou F) pouvant faire état d'une expérience analogue, acquise en agence ou chez un annonceur ; il doit bien connaître les médias, la négociation d'achats d'espace, être disponible pour de courts déplacements en province, et s'imposer par sa compétence.

Assistant de Direction de Centre Commercial

Il s'agit de jeunes cadres de formation D.U.T. marketing ou techniques de commercialisation, ou A.T.C., ayant acquis une première expérience de gestionnaire, par exemple dans la distribution, et fortement motivés pour apporter une contribution active au développement et à la gestion de centres commerciaux en région parisienne et province.

Adresser C.V. lettre manuscrite, photo, indication prétentions en matière de rémunération à Direction du Personnel, Avenue Charles de Gaulle - 78150 LE CHESNAY.

GROUPE ALIMENTAIRE DE DIMENSION EUROPEENNE
Nous recherchons un

Ingénieur technico-commercial INA, ENSIA

Agé au minimum de 30 ans, vous êtes de formation technique supérieure, INA ou ENSIA, et vous pouvez justifier d'une expérience de plusieurs années dans l'Industrie Alimentaire utilisatrice de sucres.

Intermédiaire entre le fabricant les clients utilisateurs, vous avez le goût des contacts, et votre mission consistera à :

- Conseiller nos clients dans l'utilisation des produits que nous fabriquons,
- Leur apporter une assistance technique et logistique (transport, livraison, stockage...).

Ce poste à caractère évolutif est à pourvoir à Paris.
La rémunération annuelle sera de l'ordre de : 150 000 F.
Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir lettre manuscrite, CV et photo, sous référence AU 925M, à :

Jean-Pierre Tricard Sélection
37-39 avenue de Clichy - 75017 Paris.

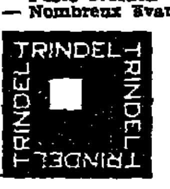
JPTS
Jean Pierre Tricard Sélection

TRINDEL

Société d'installations électriques, d'automatismes et d'informatique industriels recherche pour son département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE » basé à SAINT-OUEN (93) (métro Carrefour Pleyel)

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

pour installation et maintenance de systèmes temps réel à base de mini-calculateurs (matériel DEC, SEMS, etc.). Une expérience similaire de quelques années est demandée.
— Formation BTS électronique, AFPA deuxième degré ;
— Permis de conduire exigé ;
— Voiture de service ;
— Poste évolutif pour un candidat de valeur ;
— Nombreux avantages sociaux.



Envoyez C.V. avec photo, prét. s/réf. A 80/30 à Sté TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne 75383 PARIS CEDEX 08.

responsable audit interne

Banlieue Sud-Ouest 170.000 F

Nous recherchons pour le compte de notre client, une importante filiale d'un groupe américain coté en bourse, un responsable de l'audit interne. Dépendant hiérarchiquement du Directeur Administratif et Financier, le candidat retenu sera responsable de l'efficacité du contrôle interne, du respect et de la régularité des procédures et méthodes administratives et comptables. Il aura à établir pour son département un plan général d'audit du groupe (siège, usines, succursales françaises et filiales étrangères) et sera appelé à collaborer avec les auditeurs externes de notre client. Dans la mesure où le candidat retenu aura fait preuve de ses qualités professionnelles et personnelles, des possibilités d'évolution de carrière seront envisageables à moyen terme vers une fonction opérationnelle. Le candidat retenu aura une solide formation de base (HEC, ESSEC, ESC, DECS) ainsi qu'une expérience d'au moins 4 ans acquise en cabinet ou dans une multinationale anglo-saxonne. Une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi qu'une connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes sont souhaitées.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant si possible un numéro de téléphone où l'on puisse vous joindre rapidement, sous la réf. M092, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

VALEO
(FERODO)

C.A. 6 milliards, 31 000 personnes
recherche
pour développer son potentiel humain et dans le cadre de sa politique de gestion prévisionnelle des Cadres,

DES INGENIEURS DEBUTANTS

diplômés grandes écoles d'ingénieurs

Nous vous proposons de débuter votre carrière dans un grand groupe industriel français en prenant au sein de services opérationnels ou fonctionnels des responsabilités réelles, après formation, dans l'un des postes suivants :

— Techniques de Fabrication à Nogent-le-Rotrou (28) et à Condé-Sur-Noireau (14)
Ingénieur mécanicien vous avez aussi des connaissances en automatismes. Intégré dans le service technique de ces importantes usines, vous serez chargé de concevoir, de mettre en place et d'améliorer les moyens de fabrication automatisés de nos produits de grande série afin d'obtenir les meilleures conditions techniques, humaines et économiques de production. **Réf. 36071/1**

— Etudes et Développement de Produits à La Verrière (78)
Ingénieur mécanicien vous avez aussi des connaissances en thermique. Au sein du département responsable de l'évolution technique de nos équipements de chauffage et de climatisation automobile, vous serez chargé d'études et de recherches appliquées portant sur la conception de nouveaux produits et sur l'amélioration de produits existants. **Réf. 36071/2**

— Informatique et Calcul Scientifique à St-Ouen (93)
Ingénieur, option informatique scientifique souhaitée. Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire des études menées dans ce centre de recherches avancées, vous contribuerez à l'approfondissement des phénomènes physiques étudiés par les différents chercheurs en prenant en charge la conception et le développement de programmes de calcul scientifique et de méthodes de saisie et de traitement de données. **Réf. 36071/3**

— Contrôle de Gestion Industrielle à La Verrière (78) et à St-Ouen (93)
Ingénieur vous avez une formation complémentaire type IAE.
Au sein de services de gestion informatisée vous prendrez progressivement des responsabilités opérationnelles qui vous permettront d'une part de maîtriser des techniques modernes de contrôle de gestion et d'autre part d'appréhender concrètement la vie économique d'importantes Divisions industrielles. Pour exercer ces responsabilités vous serez en liaison étroite avec les autres services de votre Division.
Le poste à St-Ouen comporte l'animation d'une petite équipe de collaborateurs. **Réf. 36071/4**

— Organisation Informatique de Gestion à Paris 17ème
Ingénieur vous avez des connaissances en informatique ou en gestion. Nous vous proposons d'acquérir une bonne connaissance du fonctionnement de l'Entreprise en étant chargé pour différentes fonctions (gestion, personnel, commerce, . . .) de projets d'organisation faisant appel à des solutions informatiques.
Attaché à la Direction Informatique, vous recevrez une formation vous permettant de prendre en charge des projets complets, de la définition du cahier des charges avec les services utilisateurs à la mise en place des systèmes. **Réf. 36071/5**

A partir de chacun de ces postes des possibilités d'évolution diversifiées sont ouvertes dans l'ensemble du Groupe.

Adresser CV, prétentions et photo en précisant la référence exacte du poste choisi à VALEO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 Paris

Important établissement bancaire recrute pour son service du contentieux à Paris

JURISTE DROIT PRIVÉ

L'intéressé sera plus spécialement chargé, au sein d'une équipe de spécialistes, des opérations de recouvrement concernant notamment des dossiers complexes.
Ses attributions couvriront la totalité du traitement de ces dossiers jusqu'à leur solution.
De bonnes connaissances dans la matière des mesures conservatoires, des voix d'exécution, des procédures collectives de règlement judiciaire et de liquidation des biens sont nécessaires.
Une expérience acquise chez un avocat ou syndic ou dans un service contentieux d'entreprise est indispensable.

Adresser candidature avec C.V. mentionnant les prétentions de salaires sous réf. 79566 M, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Auditeur interne confirmé

Notre groupe, n° 1 dans son secteur (fabrication et commercialisation de biens industriels), restructure et renforce son Département Audit Interne au niveau mondial. Objectif : couvrir - en plus de l'audit comptable et financier - l'audit informatique et l'audit fonctionnel.

Le poste convient à un auditeur ayant déjà 2 à 4 ans d'expérience - (Cabinet d'audit international pour le compte d'importantes sociétés industrielles ou, entreprise industrielle) - et souhaitant accéder, à moyen terme, à d'autres fonctions opérationnelles au sein du groupe en France et à l'étranger. Une bonne pratique de l'anglais est donc indispensable. (Seconde langue appréciée).

De formation supérieure, familiarisé avec les techniques comptables et financières (DECS minimum), il va couvrir la filiale française (plus de 5000 personnes) et pourra, occasionnellement, avoir des missions dans les autres unités de production en Europe. (Grande Bretagne, Allemagne, Italie). Basé à Paris, il effectuera des déplacements courts mais fréquents (environ un tiers de son temps).

Capable d'utiliser et de développer des techniques informatiques et statistiques comme outil d'audit, il reportera à la Direction Audit Europe, à laquelle il proposera toutes améliorations de procédures et systèmes de gestion.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 7145 à rscg carrières 64 rue la Boëtie - 75008 PARIS.

SONY évolue, son Informatique aussi...

En raison de l'expansion de son réseau de vente, de l'implantation d'une usine à Bayonne et de l'introduction prochaine d'un IBM 4331 Modèle 2, SONY FRANCE crée plusieurs postes et recherche des candidats de valeur possédant une expérience en GAP II et CCP et/ou COBOL, CICS et DL/1 :

- ANALYSTE PROGRAMMEUR

Il aura la responsabilité complète de projets avec une réelle autonomie d'action.

- PROGRAMMEURS CONFIRMES

Ils participeront également, de manière active, à la réalisation de notre plan de développement informatique.

Si ces offres vous intéressent, envoyez rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à MICHEL OFFNER - SONY FRANCE - 19, rue Madame de Sanzillon 92110 CLICHY, votre lieu de travail.

SONY
«la recherche fait la différence»

rscg carrières

offres d'emploi

digital

Département Après-Vente

pour son agence en région parisienne, spécialisée dans la maintenance des moyens et gros systèmes recherche son

RESPONSABLE D'AGENCE

DE MAINTENANCE

- Il dirige une équipe de 40 techniciens et ingénieurs en évolution permanente,
- Il gère un stock de pièces détachées,
- Il a la responsabilité de la gestion et de la vente des contrats de maintenance et de l'ensemble de son compte d'exploitation,
- Il est amené à avoir de nombreux contacts tant avec la clientèle qu'avec les services commerciaux et technico-commerciaux internes.

Si vous avez une personnalité affirmée, une bonne connaissance des structures d'un service après-vente, et un bon niveau en anglais technique, envoyez vite votre dossier de candidature à Philippe Hugon, s/réf. 018 M,

Digital Equipment France
Direction du Personnel
18 rue Saarinen, Silic 225 - 94528 Rungis Cédex

SOURCES Boston & Ughlos

MAISON INTERNATIONALE D'ÉDITION

SPECIALISEE DANS L'EDITION D'OUVRAGES JURIDIQUES PRATIQUES

cherche

JURISTE PRATICIEN

Par exemple :
AVOCAT ou CONSEILLER JURIDIQUE

Très au fait des problèmes juridiques des entreprises et désireux de faire carrière dans l'édition.

Après formation par nos soins, il sera chargé de suivre l'actualité juridique, de proposer la création d'ouvrages et d'animer l'équipe de nos rédacteurs extérieurs.

Ce poste offre d'excellentes perspectives pour une personnalité jeune, dynamique et capable.

Faire offre avec C.V. à REGIE-PRESSE, n° 358.577 B, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CITIBANK

recrute
pour son
Département
des Opérations

un spécialiste moyen terme export

Le candidat sera chargé de la gestion des crédits acheteurs et fournisseurs.
La pratique de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à CITIBANK
B.P. 738-08
75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Moyenne Entreprise de CHIMIE FINE et de BIOCHIMIE

exerçant ses activités dans 65 pays et à travers 12 filiales, recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation Grandes Ecoles : HEC, ESSEC, ESCP, Sciences PO ou X, ECP, Mines

Expérience 5 à 10 ans.

Fonction :

— Il sera chargé des problèmes suivants :
- FINANCIER : études financières, gestion de la trésorerie et du Crédit client, fiscalité ;
- JURIDIQUE : droit des Sociétés, contentieux et assurances ;
- ETUDES SOCIALES.

Envoyer C.V., photo et prét. à n° 68.952 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.



Télécommunications Radioélectriques et Téléphoniques offre des postes dans son Centre Technique du Plessis Robinson (1400 personnes) à des :

ingénieurs électroniciens

- Intéressés par l'étude de matériels dans les domaines avionique, radiocommunications, transmission et commutation de données, télématique, transmissions sol et spatial faisceaux hertziens, convertisseurs d'alimentations pour matériels de télécommunications, C.A.O.
- Ces différents postes offrent aux candidats un choix entre des techniques centrées sur le traitement de signal, les microprocesseurs, le logiciel mini-micro-ordinateurs, le numérique, l'analogique ou les servomécanismes régulation.
- Adresser CV en précisant le centre d'intérêt à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

THOMSON-CSF TELEPHONE

réserve dans ses équipes
CONCEPTION DE PRODUITS NOUVEAUX
quelques
POSTES LOGICIEL, pour des

INGENIEURS PERFORMANTS ou DEBUTANTS à fort potentiel

Désirant évoluer dans les techniques de pointe :
- Commutation tout-électronique
- Commutation de données
- Raccordement télématique
- Commande répartie
- Compilation

La connaissance d'un langage de haut niveau est un atout supplémentaire.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. DCP 80.04 à J. BOUCHON - THOMSON-CSF TELEPHONE
DIVISION COMMUTATION PUBLIQUE
146, Bd de Valmy - 92700 COLOMBES

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
91 MASSY
recherche

REDACTEUR de notices techniques

- confirmé ;
- formation électronicien ;
- bonnes connaissances des servo-mécanismes, de l'électronique analogique et digitale ;
- la connaissance de l'anglais serait appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions
au Service du Personnel
B. P. 74 - 91301 MASSY

Combien gagne une infirmière ?

BIBA

Numéro spécial : le salaire des femmes.

AUDIT

CABINET INTERNATIONAL
recherche pour le 11 septembre

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES

(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons un travail en équipe, une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer le plus rapidement possible C.V. détaillé (avec N° de téléphone) à
Coopers & Lybrand
Boîte Postale 451-08 - 75366 Paris Cedex 08

BANQUE DE LA HÉNIN

offre à des
JEUNES DIPLOMÉS
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

DES POSTES COMMERCIAUX

Après une formation d'un an minimum, mi-théorique (assurée au cours d'un stage de 6 mois à LIMOGES), mi-pratique, ils seront intégrés dans le réseau commercial Province et Région Parisienne où ils exerceront une activité commerciale « sur le terrain ».

Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur dynamisme et de leur motivation pour une vie active axée sur les résultats commerciaux.

DATE DU DÉBUT DE LA FORMATION : 1er OCTOBRE 1980

Adresser curriculum-vitae et photo à
B.L.H. — SERVICE RECRUTEMENT,
16, r. de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris.



CENTI

Conseil et Services en Informatique
recrute

ANALYSTES

et

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Connaissant IMS - PL1 - CICS - COBOL - PROTEE

Ecrire avec C.V. et prétentions, à CENTI,
128, rue de Rennes - 75006 PARIS

T.R.T.

Télécommunications Radioélectriques et Téléphoniques développant ses activités en Commutation de données et Télématique recherche des

ingénieurs technico-commerciaux

- Ayant une expérience en réseaux de téléinformatique transmission numérique, commutation de données ou en réseaux à commutation de paquets, commutation de messages et
- Intéressés par la vente en France et/ou à l'exportation de terminaux, systèmes de télématique et services nouveaux.

Perspectives d'évolution très intéressantes.

Adresser C.V. à T.R.T. 5, avenue Réaumur
92350 LE PLESSIS ROBINSON

IMPORTANTE SOCIETE
PERI-INFORMATIQUE FILIALE
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour PARIS

INGENIEUR D'ETUDE ET FABRICATION

DE MATERIEL A BASE DE MICRO-PROCESSEURS

Possédant une solide expérience de la conception et de la fabrication déquipements d'électronique numérique, si possible des micro-processeurs, ainsi que de la sous-traitance.

Cet ingénieur de haut niveau, électronicien de formation, excellent technicien, devra posséder les qualités d'organisateur, de meneur d'hommes, et de gestionnaire, indispensables au succès de sa mission.

Des possibilités d'évolution vers des responsabilités accrues sont offertes à un candidat de valeur, et la rémunération tiendra compte de la qualité de la candidature.

Adresser candidatures sous réf. 2422 à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 Paris - Cédex 09 qui transmettra. Discrétion assurée.

Importante société T.P.
proche banlieue Nord
recherche

2 ingénieurs analystes HF

ENSI - INSA - DEA ou équivalent

pour mise en place d'applications de gestion programmées en BASIC pour mini ordinateur.

Expérience de 1 ou 2 ans souhaitée.

Le poste requiert une grande disponibilité. Déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 10169, à MEDIA SYSTEM
104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

---

elf antargaz

Société du Groupe ELF AQUITAINE conditionne et commercialise les gaz de pétrole liquéfiés

Elle recherche pour sa Direction Technique

UN INGENIEUR TRAVAUX

Il sera chargé des études et de la réalisation des travaux de modification et de modernisation des centres emplisseurs GPL.

Formation : Ecole d'Ingénieurs (Arts et Métiers, Travaux Publics ou Ecole d'Ingénieurs à dominante mécanique).

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé ayant quelques années d'expérience dans une fonction similaire.

Nombreux déplacements principalement en France.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo (retournée) à ELF ANTARGAZ - Direction des Relations Sociales - 4, rue Léon Jost 75017 PARIS.

GROUPE BANCAIRE PRIVE

recherche
pour un de ses établissements financiers

JURISTE DROIT PRIVÉ

- Licence exigée au minimum.
- Expérience indispensable de plusieurs années en :
  — Vente de Fonds de Commerce ;
  — Rédactions d'actes et prises de garanties mobilières et immobilières.
- Sens des responsabilités.
- Rigueur n'excluant pas un bon contact commercial.
- Age minimum 30 ans.

Adr. C.V., photo, références et prétentions sous réf. 2404 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09

SOCIETE MULTINATIONALE
5000 personnes dont 500 cadres
recherche

LE RESPONSABLE DES CADRES

Chargé de leur gestion
170.000 F. +

Rattaché au Directeur des relations humaines il aura pour mission :
- élaborer une politique de rémunération des cadres, liée aux performances et d'en assurer la gestion,
- mettre en place et exploiter des moyens permettant d'orienter les cadres au mieux des évolutions de l'entreprise et de leur développement personnel.

Ce poste requiert :
- une formation supérieure
- une culture humaine élevée
- la connaissance de l'anglais
- une expérience de la fonction Personnel ou de la relation avec les cadres
- la capacité d'accéder à des responsabilités plus larges.

Minimum 35 ans.
Poste à PARIS ; déplacements dans Unités de Province.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à

Soderhu — Dépt Recrutement 11, rue La Boétie 75008 PARIS

Nous garantissons que chaque dossier sera traité confidentiellement et recevra réponse.

T R W HYDROSYSTEMS

spécialisée dans les biens d'équipement robinetterie

recherche

pour poste basé à PARIS

RESPONSABLE DE MARCHÉ

Fonction :
- Prospection, négociation, suivi des contrats.
- Animation du réseau de vente.
- Déplacements en europe fréquents.

Anglais courant indispensable.

Une formation ingénieur mécanicien serait appréciée + expérience commerciale 5 ans minimum.

*Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 96564 M à BLEU Publicité
41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES
Qui transmettra
(il sera répondu à toutes candidatures)*

GenRad

Leader mondial du test automatique
recherche

Pour faire face à un accroissement de ses activités de plus de 40 % par an

un CHEF de PRODUIT

pour la vente d'équipements de test de maintenance.

Il s'agit pour nous d'attaquer le marché embryonnaire et appelé à une très forte croissance de la maintenace, de la même façon que nous avons attaqué le marché du test de cartes électroniques dans lequel nous sommes devenu le leader.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de 35 ans minimum, connaissant bien l'anglais, les structures et l'organisation de la maintenance des grandes sociétées d'électronique, intéressé par une action à long terme et à haut niveau, impliquant le développement d'arguments aussi bien techniques qu'économiques.

Rémunération attrayante.
Voiture de fonction.

Ecrire en envoyant C.V. et photo à
Michel C. AURUS - sous réf. B,
96 rue Orfila - 75020 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL APPARTENANT A UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche

cadre attaché au département études et planification financières

Ce poste conviendrait à un jeune cadre titulaire d'un diplôme d'une École d'Ingénieurs ou d'une École commerciale ou de formation équivalente, possédant déjà une expérience d'au moins 2 ans dans un Établissement Bancaire ou dans le Département Financier d'une grande entreprise.

Il devra s'exprimer et rédiger aisément en français et en anglais (indispensable), une troisième langue (espagnol, portugais, allemand) sera appréciée.

Adresser C.V., photo et salaire souhaité, ss réf. BERG (mentionnée sur l'env.) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

FEDERATION D'ORGANISMES DE SANTE
PARIS 13e, recherche :

COLLABORATEUR (TRICE)

diplômé en DROIT SOCIAL

FONCTIONS :

Gestion d'une Convention Collective, Etudes et Conseils en Droit Social.

EXPERIENCE INDISPENSABLE

Adr. C.V., photo et prét. à n° 69.087, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

offres d'emploi

INGÉNIEUR DE VENTE

La Société CHEMVIRON appartient au groupe MERCK and Cº INC. RAHWAY NJ U.S.A. Son activité s'exerce sur un marché en pleine expansion : elle est spécialisée dans la production et la vente de produits chimiques de haute technicité utilisés dans le traitement des eaux, dans la lutte contre la pollution et dans la purification industrielle.

Elle recherche un homme de

FORMATION INGÉNIEUR CHIMISTE

parfaitement bilingue Français-Anglais

et ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience de vente dans le secteur industriel.
Il aura à détecter les marchés et négocier les contrats avec une clientèle de haut niveau. Il pourra travailler en liaison étroite avec le département technique basé à Bruxelles. Il sera responsable des produits commercialisés et du suivi des affaires.
Sa formation sera assurée dans les différents laboratoires et usines de la société.
Le poste est à pourvoir à Paris mais nécessite des déplacements sur toute la France.

Adresser C.V., photo et prétentions à
CHEMVIRON
M. HEROES
10, rue Louis-Philippe - 92200 Neuilly-sur-Seine.

UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS INTERNATIONALES DE CONSEIL EN ORGANISATION ET EN INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS CONSEILS

(Grandes écoles : A. et M., Centrale, E.N.I. ...) pouvant justifier dans un cabinet de conseil ou dans une entreprise de mécanique industrielle d'une expérience concrète en :
— GESTION DE LA PRODUCTION
— ORDONNANCEMENT
— MÉTHODES

La fonction implique la gestion de projets importants ayant des prolongements informatiques et mettant en œuvre des équipes de plusieurs ingénieurs.
Perspectives de carrière très ouvertes dans un groupe en pleine expansion.
Envoyer C.V. + photo et prétentions à Mme AICH 63, rue La Boétie, 75008 Paris.

Filiale chargée de la mise en oeuvre des systèmes informatiques d'un très important Groupe d'Assurances recherche pour ses équipes systèmes

analystes
analystes-programmeurs
et
programmeurs

expérimentés et débutants

pour travailler au développement de systèmes informatiques utilisant des bases de données et le télétraitement.

- Formation complémentaire assurée.
- Langage utilisé : Assembleur
- Matériel utilisé : IBM sous OS
  Deux 3033 - 12 000 K chacun
  Un 3033 - 8 000 K
  Un 370/168 AP - 8 000 K
  1000 terminaux de télétraitement.

Envoyer C.V. sous référence 10100 en précisant le poste choisi à

GIE Service du Personnel, Cedex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

LABORATOIRE DE RECHERCHES DU C.N.R.S.
recrute

UN DESSINATEUR PROJETEUR

Niveau B.T.S. ou équivalent dégagé des O.M., pour études d'appareillages expérimentaux (systèmes en ultra vide, techniques optiques et mécaniques fines).

Poste stable 5 × 8 heures, cantine.

Ecrire avec C.V. ou téléphoner pour rendez-vous C.N.R.S., Laboratoire Lure, Bât. 209 C., Université Paris Sud, 91405 ORSAY Cedex. Téléphone : 941-82-70, p. 694.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE
recherche :

INGENIEUR
diplômé

pour assurer la responsabilité de la conception et de la réalisation d'installations d'automatisation et d'instrumentation appliquées au domaine du pétrole.
Sous l'autorité directe du chef de service, cet ingénieur devra animer et conduire des études de projets, et assurer les liaisons clients et fournisseurs.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. : 1753 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale - 75008 PARIS
(qui transmettra)

Société Chimique de la Grande-Paroisse
recherche
pour sa division engineering

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

- Option génie chimique.
- Justifiant de 3 à 5 ans d'expérience.
- Pratique courante de l'anglais nécessaire.

Envoyer curriculum vitae et prétentions : 8, avenue Robert-Schuman - 75007 Paris
A l'attention du Service du Personnel

CITI 205.24.63 Centre International de Traitement Informatique
commercial stagiaire FORMATION/LOGICIEL.

ASSUREUR CONSEILS
recherche

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

- 1 poste : Expérience 2 ans minimum, si possible sur HB 64 ou 66.
- 1 poste pour débutant libéré O.M.

Niveau D.U.T. minimum. Connaissance COBOL.

Lieu de travail : Tour Pariféric, porte de la Villette.

Env. C.V. et prétentions à GRAS SAVOYE Service du Personnel, B.P. 129, 92202 NEUILLY.

SEGIME recherche INGENIEURS COMMERCIAUX et TECHNICO-COMMERCIAUX diplômés enseignem. supérieur, 2 ans expér. Connais haut de gamme, compatibles et terminaux I.B.M. et/ou mini-ordinateurs.
Ecr. 3, r. de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 ou tél. 538-65-39.

TERTIAIRE

LA STE LA PLUS IMPTE EN EUROPE DANS SON DOMAINE
Très bien gérée et dynamique (Recettes × 2 tous les 4 ans) rech. pour PARIS (8e)

JEUNE
CADRE COMPTABLE

ADJOINT DU RESPONSABLE COMPTABLE ET FISCAL devant l'assister progressivement dans toutes ses tâches : contrôle COMPTABILITE générale + paie + facturation. Participe à l'élaboration du BILAN, des déclarations fiscales et aux autorités de tutelle.

- Solide formation COMPTABLE : D.E.C.S. complet ou certificats compt. et juridique
- Première EXPERIENCE de 1 à 3 ans

ou
DEBUTANT attiré par carrière comptable haut niveau.
C. V. manuscrit, rémunération, photo sous réf. 4423 à
SC sélection conseil 98, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

Nous sommes une JEUNE SOCIETE performante

Notre métier est de concevoir et de mettre au point des produits sophistiqués dans l'électronique médicale.

Nous recherchons

DEUX INGÉNIEURS D'ÉTUDES

De formation : SUPELEC - ENSIA - ESIEE

Connaissant bien la micro-électronique, ayant acquis une expérience dans l'industrie électronique de 5 à 10 années.

Ils sont passionnés par les études de pré-industrialisation.

Lieu de travail : Paris 14e

Ecrire avec C.V., à nº 52.270 M, sur enveloppe, à
I.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra

Cherche étud. pour surveiller travail enf. 6 et 7 ans, mardi et jeudi, 17 h./19 h. Tél. : Rey, 605-27-28, à p. 19 h.

Club de Prévent. av. bar ss alcool recherche 1 éducateur spécialisé ou 1 animateur pr compléter équipe éducative. S'adr. à M. Alain MICHEL, AMITIE JEUNESSE, 36, r. des Plantes, 91200 ATHIS-MONS. Tél. : 938-23-56 ou 075-17-81.

CONSTR. MACHINES-OUTILS recherche DIRECTEUR DE SA FILIALE américaine. Expérience réussie dans la vente des biens d'équipements exigée.
Ecr. L.I.A., 21, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

ECOLE SECOND. privée SUD PARIS rech. professeurs franç., anglais, allemand, espagnol, hist., géograph. - 494-50-45.

Recherche Educateurs(trices) Spécialisés(ées) de rue, Diplômés(ées) - C.C. 1966
Adresser candidature à : Mme GOYER « Association DEMAIN » - Hôtel de Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

Laboratoire univers. de l'Est de la France recherche pour la rentrée 1980/81 chimistes et physico-chimistes pour la préparation de thèses.
Ecr. nº 8826 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Ced. 09.

SEGIME recherche Diplômés enseignem. supérieur, 2 ans expérience.
— PROGRAMMEURS Système I.B.M. OS/MVS
— INGENIEURS Système I.B.M. DOS/VSE
— ANALYSTES PROGRAM. PL1-COBOL-IMS/DL1-CICS
Ecrire 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 ou Tél. : 538-65-39.

ASSOCIATION PROFESSION. DE DISTRIBUTEURS PUBLICS DE GAZ ET D'ELECTRICITE
recherche pour son Siège à Paris

DÉLÉGUÉ PERMANENT

Formation supérieure dans le domaine tech. ou administratif. Expér. appréciée. Déplacem. en prov. selon besoin. Conditions de rémunération à débattre.
Candidat. manus. av. C.V. à M. Jean VASSEUR, 53 bis, r. Chanzy, 28000 CHARTRES.

Société recherche pour son département TRESORERIE - FINANCES

EMPLOYÉ BIL. ANGLAIS

expér. 2-3 ans. Tél. 723-61-77, poste 251, entre 17 h. et 19 h.

REICHERT - JUNG
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation BTS Métallographie ou équivalent pour la diffusion de microscopes et d'appareils de préparation métallographique.

SECTEUR : REGION PARISIENNE et NORMANDIE

Fixe + commissions + frais
DISCRETION ASSUREE
Ce poste pouvant évoluer vers une fonction de Chef Produit.

Envoyer C.V., photo et prétentions à REICHERT-JUNG - Service du Personnel, 116, boul. Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

GROUPE D'ENGINEERING MULTINATIONAL
recherche
pour sa filiale française

CADRE COMMERCIAL

RESPONSABLE DE LA PROMOTION COMMERCIALE VERS LES PAYS DE
L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Ses responsabilités seront :
— promotion des activités auprès des clients,
— participation à l'élaboration des offres et à la négociation des contrats avec les clients.

Son profil sera :
— niveau d'étude ENSPM ou équivalent,
— quelques années d'expérience dans le domaine pétrolier ou pétrochimique,
— anglais parlé indispensable, connaissance d'autres langues souhaitée.

Ecr. avec C.V. nº T 021.771 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SPECIALISE EN
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION

Niveau diplôme d'expertise comptable, 4 ans de pratique en cabinet. Expérience de senior en Cabinet International appréciée.

AUDITEURS INFORMATIQUE

Expérience de 2 à 3 ans dans Cabinet d'Audit ou service d'Audit interne.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, sous nº 9006, Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE
équipée d'un 3033 sous MVS
TSO - CICS - IMS
recherche des

analystes

Ils seront chargés de travaux d'analyse sur d'importants projets et assureront l'encadrement de programmeurs sous la responsabilité d'un chef de projet.
De bonnes aptitudes techniques, de l'organisation nous semblent des facteurs primordiaux pour réussir.
Lieu de travail : Station R.E.R. Nanterre Préfecture.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
U.C.C.M.A. Département Gestion du Personnel
8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
CREDIT - BAIL MOBILIER
recherche

ASSISTANTS D'EXPLOITATION

MISSION :
— Mise en place des contrats suivant les normes administratives, juridiques et fiscales. Relation avec les clients et les fournisseurs dans le cadre de cette mise en place. Animation et contrôle d'un groupe de travail.

PROFIL :
— Jeune diplômé I.U.T. gestion entreprise ou expérience professionnelle ou gestion administrative type assurance d'au moins 5 ans. Aptitude aux contacts commerciaux et à l'animation du personnel.

Envoyer C.V., photo et prét., sous le numéro 69.013, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

A.M., C.N.A.M., ETACA ou équivalent.

Ayant très bonne connaissance de l'anglais.

Pour seconder DIRECTEUR COMMERCIAL et assurer sa succession.

Il faut avoir l'expérience de la construction aéronautique et de la vente d'équipements aéronautiques aux constructeurs.

Il aura à visiter la clientèle aéronautique française. Voiture fournie, frais remboursés. Salaire 130.000 +. Env. C.V. manusc. avec obligatoir. photo et prét. à

CO.M.E.T.
B.P. 100 - 60304 SENLIS CEDEX

TIME LIFE LIB INC.
MI-TEMPS

Vous avez plus de 23 ans. Vous aimez les contacts et vous rech. une activité nouvelle. Vous contacterez par téléphone les particuliers pour leur proposer la consultation de livres de renommée internationale. Nous vous offrons un fixe + commission en fonction de votre valeur.
Téléphonez-nous au 742-56-83.

Sté d'ÉLECTRONIQUE
recherche POUR REGION PARISIENNE

PLUSIEURS
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DEBUTANTS ET CONFIRMES

Pour :
— programmation de test de cartes électroniques,
— études de maintenabilité d'ensembles électroniques.

Salaire : 79.000 F et +

Adr. C.V., prét. et photo s/nº T 021377 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Banque internationale création récente, filiale de groupes importants recherche

COLLABORATEUR (trice)

pour Back-Office, Euro-Crédits, Euro-Emissions
Qualités requises :
— Expér. 2 ou 3 ans. Anglais courant. Niveau classe 3 ou 4 ds la profession bancaire. Esprit d'équipe.

JEUNE HOMME libéré O.M. pour emploi de
GARÇON DE COURSES
Statut bancaire.
Ecr. T 021.759 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

PROTEC - FEU
R.E.R. NANTERRE Préfecture

DESSINATEURS
E2 et P. 1, électricité, électronique, schéma câblage armoire, tableau B.T., expér. détection incendie.

DESSINATEURS
E2 - P1, tuyauterie industrielle, expér. ingénierie. Adr. candid. 245, rue de la Garenne 92000 Nanterre

---

URGENT
Petite Ecole privée recherche : PROFS Sciences Eco, Maths, Histoire-Géo, Physique-Chimie, Français - Téléph. : 280-26-30.

RANDSTAD
TRAVAIL TEMPORAIRE
recrute pour SALON, du 6 au 9 sept. 1980, personnel polyglotte ANGLAIS - ALLEMAND ITALIEN - ESPAGNOL

INTERPRÈTES
HOTESSES
GUIDES
SECRÉTAIRES
STÉNODACTYLOS

Se présenter : 69, rue du Montparnasse (14e) Téléph. : 322-14-87

MUNICIPALITE REGION PARISIENNE (40.000 habitants) recherche d'urgence :

SPÉCIALISTE de l'ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE

de préférence avec le CAPASE complet.
Expérience souhaitée.
Ecr. s/nº 858576 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Sté de MAINTENANCE AUTOMATISÉE
recherche POUR BANLIEUE OUEST

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DEBUTANTS et CONFIRMES

Pour :
— travaux d'analyse et de programmation sur systèmes temps réels.
— pratique de l'ALGOL, PASCAL ou ASSEMBLEUR souh.

Salaire : 88.000 F et +

Env. C.V., photo et prét. à REGIE-PRESSE, nº T 021378 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Nord-Ouest recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés grandes écoles pour contribuer au développement et aux essais de matériel d'équipement de TELECOMMUNICATIONS
Postes évolutifs à pourvoir rapidement.
Adr. C.V. détaillé + prét. sous réf. 963 à Trendances, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

PROTEC - FEU
R.E.R. Nanterre Préfecture

CHEFS de CHANTIERS TECHNICIENS
FRANCE et ETRANGER

Déplacem. de courte durée. Anglais courant.
Electromécaniciens confirmés pr mise en route, supervision, assistance au montage, entretien, dépannage de nos installations. - Adr. candidat. : 245, rue de la Garenne 92000 Nanterre

---

Importateur produits de marque de notoriété mondiale en très forte expansion Paris centre recherche le ou la

RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPTABLE

Autodidacte ou non, expérience pratique de la compta. jusqu'au bilan et de l'outil informatique exigées.

Poste évolutif vers la direction administrative et financière

Tempérament entreprenant, esprit ouvert.
Env. C.V., photo et prétentions à S3A, 71, rue Fondary, 75015 Paris - Réf. 1/JF.

Sté de Distribution en expansion recherche

CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

ouvert aux problèmes de gestion. Adr. C.V. à S.A. F. KIMMEL A. TOUATI, 9, rue de Vézelay - 75008 PARIS

Combien gagne une hôtesse ?
BIBA
Numéro spécial:
le salaire des femmes.

Alin.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
C.S.F. INFORMATIQUE

recherche pour postes à pourvoir en banlieue Sud (CHILLY-MAZARIN)
INGENIEURS-ELECTRONIC.
Chefs de projets, ayant au moins 5 ans expér. dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou micro-processeurs. Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe. Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).
INGENIEURS
Grande Ecole débutants ou quelques années d'expérience pour développement sur micro-processeurs.
Env. C.V., photo, prétentions sous réf. HARD à :
T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

MENSUEL TECHNIQUE orienté vers meilleure utilisation de l'énergie, recherche

RÉDACTEUR EN CHEF
INGENIEUR DE FORMATION

connaissant l'anglais.
Adr. C.V. détaillé et prét. sous le nº 152 M BLEU, 17, rue Label - 94300 Vincennes.

Institut de FORMATION DE TOURISME recherche pour Paris

PROFESSEURS

— psychosociologie du tourisme,
— géographie,
— histoire de l'art,
— économie touristique pour préparation au B.T.S. de Tourisme.

Envoyer C.V. sous nº 858.278, à Régie - Presse/« le Monde », 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche SAINT-CLOUD 92210 recherche :

LABORANTINE ISOTOPES

poste remplacement maternité. Reprise ancienneté : 50 %. Salaire intéressant.
Tél. pour RV au : 602-70-50.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL banlieue Nord-Ouest de Paris recherche :

CHEF COMPTABLE

pour comptabilité générale et analytique.
Expérience nécessaire.
La rémunération sera étudiée en fonction du candidat retenu et assortie de nombreux avantages sociaux tels que restaurant d'entreprise, transport gratuit par car.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et prét. sous le nº 68.949.
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
C.S.F. INFORMATIQUE

recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini et micro-ordinateurs ainsi que pour ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation de messages et de la télé informatique.
INGENIEURS SYSTEMES
Formation grande école, plus. années d'expérience ds le domaine du logiciel tps réel.
INGENIEURS débutants option informatique ou maîtrise informatique.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS I.U.T. informatique.
Lieu de travail : Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. SOFT à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat recherche :

PROF. AGRÉGÉS
PHYSIQUE, CHIMIE, BIOLOGIE pour classes préparatoires grandes écoles.

Ecrire Publicité Meesters, sous le nº 9019, 113, r. de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.

IMPT GROUPE de SOCIETES de MATERIELS et de SERVICES INFORMATIQUES rech.
JEUNES H. - F.
de formation supérieure (scientifique, commerciale, gestion), grandes écoles, souhaitant s'orienter vers

UNE CARRIÈRE COMMERCIALE

Rémunérations motivantes
Une première expérience de la vente peut constituer un atout.
Stage rémunéré de 3 mois.
Recrutement avant le 15 septembre.
Adr. d'urgence candidatures à G.F.N. Développement 14, av. de l'Opéra, 75001 Paris, et prendre rendez-vs : 296-12-58, M. GORGES ou M. MALAN.

CHEF COMPTABLE
CONFIRME

Expérience P.M.E.
Rémunération attrayante.
Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/nº T 021798 M, Régie-Presse
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

URGENT - Pour études matériel genre T.P.

INGÉNIEUR

A.M. ou équivalent. 2 ans exp.
Adress. lettre manuscrite, C.V. et prétentions à ARMEF, 85, rue La Fayette (9e)

Importateur produits de marque de notoriété mondiale en très forte expansion Paris centre recherche le ou la

RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPTABLE

Autodidacte ou non, expérience pratique de la compta jusqu'au bilan de l'outil informatique exigée.
Poste évolutif vers la Direction administrative et financière, tempérament entreprenant, esprit ouvert.
Env. C.V., photo et prétentions à S3A, 71, rue Fondary, 75015 Paris. Réf. 1/JF.

GROUPE DE PRESSE
recherche

— Spécialiste bourse et placements, expérience banque, agent de change ou presse indispensable.
— Chef de publicité, spécialisé en immobilier.
— Secrétaire sténo-dactylo. Sérieuses références et expérience exigées.

Adresser C.V., photo et prétentions à PRESSE CONSEIL, 61, rue de Malte, 75011 Paris.

CLAUDERER
Soins du cheveu
Produits de beauté
recherche

Assistante expérimentée du responsable de la presse et des relations extérieures. Ecrire avec C.V., photo et prétentions à CLAUDERER, 26, place Vendôme, 75001 Paris.

SOCIETE MULTINATIONALE AMERICAINE recherche

CHEF DE PROJET

formation ingénieur génie chimique ou électromécanique. Anglais courant. Expér. minim. 5 ans ing. projets installations industrielles. Age minim. 30 ans. Rémunération : 120 000 F envir. Envoyer C.V. + photo sous réf. 2425 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09.

SOCIETE MULTINATIONALE COSMETIQUE recherche

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

formation HEC, ESSEC, etc. Anglais courant. Expér. 3 ans marketing produits consommation. Age minimum 27 ans. Rémunération : 110 000 F envir. Env. C.V. + photo sous réf. 2426 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09.

SOCIETE ENGINEERING IMPORTANTE recherche

INGÉNIEUR ENTRETIEN

formation A.M. ou équivalent. Anglais niveau bilingue. Expér. minim. 10 ans entretien usines chimiques et/ou industrie lourde. Age minimum 35 ans. Rémunér. selon expér. Env. C.V. + photo sous réf. 2427 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09.

ERIN
recherche

- DES INGÉNIEURS débutants à 3 ans d'expérience.
- DES ANALYSTES PROGRAMMEURS minimum DUT.

— Pr dévelop. logiciel de base.
— Contrôle de processus industr.

Formation assurée.

Ecrire avec C.V. s/réf. 5705 à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT Banlieue sud de Paris recherche pour son Service du Personnel

AGENT ADMINISTRATIF
(DUT option Personnel)
Position non cadre

Administration du personnel (contrats - embauche - accueil - absentéisme - caisses retraite et prévoyance).
Le candidat aura une expérience d'un ou deux ans dans la préparation de la paie par ordinateur.
Connaissances des conventions collectives de la métallurgie appréciées.
Rémunération annuelle : 59 000-64 000 F selon expérience.
Adresser lettre candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo en précisant Réf. 1404 à Nº 68385, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Importante Société distribution Matériel pour ARTS GRAPHIQUES
recherche

1) ÉLECTRONICIENS
Niveau B.T.S.

connaissant circuits numériques et analogiques pour assurer après formation l'installation et la maintenance de matériels de photocomposition. Connaissance anglais souhaitée.

2) MONTEURS

en matériel de reproduction photomécanique confirmés ou débutants.
— Il faut être dégagés O.M., posséder permis de conduire VL et pouvoir voyager.
— Semaine 5 jrs. Avant. soc. Ecrire avec C.V. détaillé, ph. et prétent. s/nº 000366 M. BLEU 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES

Important Cabinet Expertises Comptables spécialisé dans révision recrute : STAGIAIRE EXPERT COMPTABLE débút. - Ecr. Mme GRUNHUT, 16, av. de Friedland (8e)

offres d'emploi

Nous recherchons H. ou F., formation administrative pour contrôle interne de service comptabilité auxiliaire. Cet emploi comporte travail materiel rigoureux et assistance à chef de service. Ecr. en indiquant âge, référ., salaire, à : SEGA (Monoprix), 6, rue Arsène-Houssaye 75008 PARIS

Ville de Saint-Denis (93) recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Formation supérieure. Expérience : 2 ans en langage Cobol sur IBM 370 DOS/VS. Adr. candidat. et C.V. : Mairie de Saint-Denis

INGÉNIEURS
EN ELECTRONIQUE pour Labo sur MITRA RADAR circuits analogiques. Ecrire : T.M. 15, av. Victor-Hugo, 75016 Paris Tél. pr rendez-vous : 345-61-10

CABINET EXPERTISE COMPTABLE offre situation intéressante à expert comptable diplômé ou mémorialiste expér. capable d'assurer missions révision et commissariat. Env. C.V. compl. et salaire demandé (discrétion absolue), à : F.-M. Richard et Associé, 7, av. de Friedland (8e)

Cabinet CALAN-RAMOLINO et Associés
Commissariat aux Comptes Expertise Comptable recherche
JEUNES EXPERTS COMPTABLES
niveau grandes écoles ou diplômes universit. équival. Adresser C.V. + photo au 39, rue du Général-Foy 75008 PARIS

ECOLE PRIVEE 11e recherche
1 SURVEILLANT général 35 ans minimum. Expérience pédagogique exigée.
PROFESSEURS Maths, Phys.-Chimie, Sciences nat., Anglais. Expér. pédagogique exigée. 2 ans minimum.
Adr. C.V. dét. + réf. + photo, à AMP, sous référ. 9.868/S, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE recherche
ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS
COBOL ANS - CICS - DL 1
Adr. C.V. + photo + prétent. à M. CAMUS, 6, av. d'Iéna, 75783 PARIS Cedex 16.

secrétaires

Près des gares de l'Est et du Nord
UN GROUPE DE PRESSE PROFESSIONNELLE LEADER SUR SES MARCHES
recherche

LA SECRETAIRE D'UN DIRECTEUR DE PUBLICATION

Se prévalant d'une expérience de plusieurs années d'authentique secrétariat de direction, la candidate retenue répondra au profil suivant:
- Activité et dynamisme indiscutables ;
- Capacité à s'organiser dans la rigueur, sens des responsabilités et de l'efficacité ;
- Goût prononcé pour la qualité ;
- Bonnes notions d'anglais (au moins lu) ;
- Acceptant certains aménagements d'horaires.

LA FONCTION à pourvoir comprend une large part d'autonomie. Elle implique un intérêt égal pour des tâches extrêmement diverses. Des compétences (ou l'aptitude à acquérir rapidement les connaissances requises) sur les problèmes généraux de l'entreprise (gestion, social, etc) seront appréciées.

Adressez d'urgence, sous référence 69089, votre lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.



Poste de confiance, en province
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— Très bonne sténo-dactylo, pratique de l'anglais.
— Expérience professionnelle 5 ans minimum.
— Place stable, très bonne situation.
Adresser C.V. et lettre manuscrite à HAVAS SAINT-ETIENNE N° 56.654.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE INDUSTRIELLE recherche pour son SECRETARIAT GENERAL
UNE SECRÉTAIRE
(Secrétariat, tableau de bord, assurances) Horaire libre
Env. C.V. et prét., à n° 67.211, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

DIRECTEUR
REVUE TECHNIQUE recherche
SECRÉTAIRE
diplômée B.T.S.S. ou équivalent expérimentée, et très diligente, anglais écrit souhaitable. Adr. C.V. détaillé et prét. N° 000.153 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

SOCIETE DE TECHNOLOGIE DE POINTE en relation constante avec les Etats-Unis recherche rapidement
SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE
Sténo Français-Anglais. Habituée relations internationales niveau élevé. Rémunération liée directement à l'expérience et aux responsabilités confiées.
Tél. pour R.-V. Mme Houbeaux 371-78-65.

SOCIÉTÉ ÉTUDES MARKETING et PUBLICITÉ
recherche
SECRETAIRE STENODACT. Expérience études marketing et publicité appréciée. Tél. au 225-53-74 ou 225-28-24 pour rendez-vous

Impte banque recherche pour ses services financiers
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Niveau BAC G 1 à B.T.S. Début d'expér. nécessaire. Lieu de travail : Paris 2e. Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 8.043, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

BANQUE ETRANGERE Champs-Elysées recherche d'urgence
SECRÉTAIRES-DACTYLOS
niveau BAC ou équivalent
Pour différents services :
— Crédit, documentaire, expérience, anglais indispens. ;
— Trésorerie, charge, anglais souhaitée ;
— Comptabilité (connaiss. de comptabilité appréciée).
Tél. 225-75-00

propositions diverses

Suite à changement d'activité
VENTE DE STOCK
électronique et micro-informat. à des prix très intéressants du 2 au 6 septembre
212, rue La Fayette, Paris 10e

demandes d'emploi

INGENIEUR AUTODIDACTE 59 a., gde expér. installations usines de mécanique, ch. poste respons. Paris proche banlieue. Ecr. N° 2562 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

H. 36 a., I.A.E., Droit, D.E.C.S., init. BASIC, pratique PASCAL/micro, 9 a. dir. compt. France/Afrique ch. sit. équiv. libre suite Ecr. N° 2556 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J. H. 24 a., sér. DUT Tech. de Co, angl. cour. Exp. 1 a. 1/2 gestion rech. empl. Marketing-gestion. Lib. ste. Th. Descamps, 36, r. A.-Renoir, 78400 Chatou. Tél. 952-34-93.

Assistante Direction, interprète, 35 a., dynam. Licence anglais, allem., rech. situation respons., contacts humains haut niveau. Disponible tous déplacements. Ecr. N° 2560 « le Monde » Pub., 5, r. d. Italiens, 75427 Ced. 09.

J. H. 25 a., DUT Tech. de Co exerçant resp. suivantes : suivi et développ. clientèle, service expédition au sein P.M.E. alimentaire, rech. poste similaire outre-mer, pays francophones. Tél. (79) 70-31-36 après 18 h.

H. 32 ans CONSEIL JURID. Droit fiscal. Droit des Sociétés. D.E.S. Droit des aff. I.D.A. 7 ans expérience ds Cabinet. Etudierait toutes propositions PARIS ou PROVINCE.

Professeur 3 ans d'enseignem. en lycée et supérieur, cours de la 3e à la terminale série B - G1 - G2 - G3, B.T.S. secrétariat, distribution, révis. ou initiation : droit, économie, étude de cas, marketing. Tél. : 783-73-41.

Urgent, professeur de philo. agrégatif, cherche poste mi-temps. Téléph. 700-11-03.

J.F. 24 ans, bac E DUT, ch. poste dans service hygiène et sécurité ou radioprotection, toutes régions. Ecrire LAUNAY, 4, av. de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris, ou tél. : 990-92-57.

Bilingue allemand, habituée responsabilités, 18 ans expér. Publicité - Presse - Organisat. Foire - Expos. Secrétaire de direction rech. poste temps partiel. Tél. : 627-42-46.

Cadre comptable, 34 a. D.E.C.S. Certif. Sup. Révision comptab. expér. Afrique, Moyen-Orient, ch. poste à respons. dans Sté ou Cabinet France ou étranger. Etudiera ttes propos. Ecrire : NO T.O. 021686 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 28 ans, 3e cycle physiologie, absorption intestinale, D.E.A. cardiologie, étudie ttes propos. Région Paris. Ecr. Régie-Presse, n° T.021785M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune auteur cherche rewriting et création rédactionnelle - 874-64-97.

ANIMATEUR DE FORMATION Prof. américain dipl. 2 ans enseign. de format. profess. cherche à Paris entreprise intéressée par animateur de formation anglais. Etudie autres propositions. Tél. : 240-58-92.

J. F. 26 ans, niveau D.E.C.S., 6 ans expérience, cherche place comptable mi-temps. Téléph. 360-50-95.

J.F. 25 a. Lic. angl. expér. interprét. angl.-esp. ch. emploi stable, étudierait ttes proposit. T. : 751-57-18, mardi, mercredi.

J.H. dégagé O.M., très bonne présentation, contacts humains, fils de commerçants, permis V.L., ch. place vendeur ou représentant débutant. Tél. 887-52-11 (H. B.)

H. 30 a., DES, ECO internat. et dévelop., connais. angl., égalem. problèmes africains, ch. empl., étudie ttes proposit. T. 379-97-81.

H. 32 a., études droit, spécial. branche retraite, prévoyance rech. poste à respons. Statut cadre. Tél. 778-62-67.

Homme 35 ans, cadre technico-commercial tôlerie - ventilation. Bonne expérience. Disponible pour Paris-Province. TELLIER Daniel, 7, av. Leclerc, 93130 Noisy-le-Sec. Tél. : (1) 848-21-62.

Architecte, 18 années d'exp. ch. emploi dans agence. Tél. : 050-09-94.

H. 32 ans, ch. emploi dans relations publiques. Tél. pour R.-V. au 734-42-20.

DIRECTEUR GENERAL (40 a.) filiale Sté Française à l'étranger commercialisation biens équipements et produits industr. Expér. Moyen-Orient et Afrique. Rech. direct. générale ou comm. Statut expatrié souhaité. Ecr. n° 2548 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

CADRE 35 a., dipl. école comm., 9 ans expér. EXPORT, connais. marché Moyen-Or. + Afr. Nord, ch. empl. Paris, Région paris. Dispon. pr déplacem. étranger. Ecr. n° 2557 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

Secrétaire de direction, 22 ans, dipl. études supér.+CPSS/Paris, connais. angl., exp. 1 an, rech. poste mi-temps ou temps partiel, stable, à Reims. Ecr. n° 8823 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

Cadre de direction ICG accept. situation à mi-temps ds entrep. moyenne pr gestion de la trésor., relations avec les banques et organismes, etc. Possibilité d'avances en compte courant. Ecr. n° 2539 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

CADRE BANQUE
Form. sup. et techn. Exp. prof. approfondie Secrétariat général. Inspection. Audit. Engagements. Opérations Etranger. C. des Changes. Personnel. Formation rech. situation secteur bancaire. Ecr. N° 2563 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

INGENIEUR CIVIL (travaux publics) 1 an expérience en Arabie Saoudite, connaissant l'arabe, l'anglais et le français. Demande travailler Outre-Mer. Contacter : Georges ZEIN, 19, r. de Praetere 1050 BRUXELLES. Tél. : 19.32.2.6492832.

ING. ÉLECTRICIEN et INSTRUMENTISTE
diplômé Expert en procédés cimentières, pétrolières, pétrochimiques, cryogéniques, formé aux procédures financières, commerciales de contrats étrangers, maîtrisant anglais et italien courr., allemand, espagnol et portugais suffis. Résid. à Paris et en dépl. aux U.S.A. en longue durée, envis. recontractations en métrop. en qualité de dépendant ou indép. Age 55 a., 33 a. d'exp. Réf. : SEEE, SFERE-TRINDEL, PIC, POLYSIUS/KRUPP, FOSTER, WHEELER, LITWIN-SPIE, TECHNIP, BADGER, SHELL, IFP-BECIP/IAP.
C.V./Résumé profess. transmis sur demande :
MARTELLO, 15, rue Gagnée, 94200 IVRY-SUR-SEINE ou 4586 Roswell Rd 3/P ATLANTA-Ga 30 342 U.S.A.
Tél. U.S.A. (404) 252-31-96 Personnel (404) 955-36-60 Travail.
Pour autres informations : CHARDAIRE, 68, rue des Petits-Bois, 78370 PLAISIR.

CADRE COMMERCIAL
32 a., licencié en Droit, 8 a. de Marketing, sachant : recruter, animer et vendre tout produit. Trilingue : espagnol, portugais.
CHERCHE POSTE DE CADRE COMMERCIAL ou Concessionnaire de marques pour le Portugal ou Amérique latine. Pour toute proposition écrire au N° 8811 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 qui transm. ou tél. le matin de 9 h. à 12 h. (16-42) 61-04-46.

CADRE de DIRECTION
42 ans, expérience comptable administrative et financière, possédant sérieuses références, rech. poste de Direction Comptable ou Financier. Province souhaitée. Ecr. à N° 69421, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er.

AGRO-ÉCONOMISTE
Gde exp. ds pays arabes, étude, négociat., réalisation de projets.
EXPORTATION
français, anglais, arabe courant. Tél. : 227-52-75.

ATTACHÉE de DIRECTION
(32 ans)
formation supérieure, excellente présentation, qualité de rédaction, contacts, organisation. Anglais, italien, dispos. p. tous déplacements, ch. poste à resp.
Tél. : 544-52-32.

CADRE avec EXPÉR.
PAYS A.C.P.
Désire se réinstaller à Luxembourg à part. d'oct. 1980, nat. luxemb., 36 a., marié, ch. empl. comme cadre, conseiller tech., technico.-commer. ou autre poste de responsabilité dans bureau d'étude ou firme importante. Ecr. N° 8845 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CONSEILLER CCIAL
Acheteur de haut niveau Import - Export, cherche emploi, missions, contrats. BRANKO, 21, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. 874-53-26.

HUMORISTE éclectique cherche situation correspond. à son état. Tél. : 263-94-61.

Vous recherchez un
DIRECTEUR COMMERCIAL
TRES HAUT NIVEAU - BILINGUE
Voici mon profil :
- Domaine de compétences :
  — marketing de produits industriels ;
  — lancement de produits nouveaux ;
  — mise en place de structures opérationnelles ;
  — animation équipes commerciales ;
  — gestion analytique et budget.
- Formation : Ingénieur E.C.L. + Master of Science.
- Expérience : Médical + agro-alimentaire + industrie.
- Introductions et contacts.

Ecrire sous réf. 6.945 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Breton - 39 ans. Rompu contacts haut niveau tous secteurs entreprises, en particulier informatique, électronique, aéronautique
CHEF DE PUBLICITÉ-PRESSE VENTE PAR TÉLÉPHONE ET RV
recherche
poste similaire ou s'articulant largement autour de cette fonction - I.E., vente, relations de l'entreprise, etc., en France et outre-mer.
Le postulant — études supérieures, culture étendue — possède grandes qualités d'adaptation. Libre. Ecr., Emblemata, n° 6971 M, B.P. 27 - 92330 Sceaux.

Jeune femme ayant fait des études d'histoire à la Sorbonne ; Travaillé 5 ans à la BNP et effectué pendant un an un stage de Secrétaire Juridique à l'Université de Paris-I
RECHERCHE
PATRON SYMPA
capable de lui offrir un salaire décent, un travail intéressant, dans secteur Juridique ou autre.
Martine Cohonner - C.P. 90, rue de Tolbiac 75013 Paris - 584-11-66, poste 303 ou 584-91-76.

EXPERT-COMPTABLE
43 ans
Institut Haute Finance - Spécialiste gestion
recherche
poste CONSEILLER auprès Banques
Ecrire n° 8.847 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

J.F., licence, maîtrise d'allemand, exp. hôtesse-interprète, cherche EMPLOI STABLE D'HOTESSE bilingue allemand dans importante Sté parisienne. Ecrire HAVAS, 53101 MONTLUÇON CEDEX, sous n° 109361.

Directeur équipement social, bac + diplômes, 7 ans exp. socio-éducative, cherche poste région parisienne, préavis à donner. Ecr. à Régie-Presse, n° 021371M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANC. HABITANT TOKYO (interprète-traducteur) cherche liaison en France pour vous représenter au Japon. Commerce, coordination, accueil, tourisme, etc. Ecr. Henri Leon, 5-6-8 Sanwa Mansion, Higashi Nakano, Tokyo (Japon) Téléphone : (03) 368-22-79.

J.H., trll., licencié japonais, anglais, français (université Paris et Tokyo), 4 a. exp. enseign. ch. empl. presse, rédaction, interprétariat, traduction et ttes propos. Tél. 633-89-43.

Documentaliste 29 ans (INTD 3e cycle - maîtrise philo) rech. emploi. Etudie ttes propositions. Ecr. à Régie-Presse n° 97267 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 32 ans, licence Art et Archéol., BA Hons Anthropol., bil. angl. Exp. rech. musée. Prof. format. contin. angl. Libre sept. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 2504 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

J. H. 32 ans, licencié en droit, maîtrise de sciences juridiques, licencié en sciences politiques, étudierait toutes propositions d'emploi France et étranger. Ecr. n° 2510 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

formation profession.

- **ACTUALISER SES CONNAISSANCES** du fonctionnement économique, social et organisationnel de l'entreprise et de son environnement.
- **DEVELOPPER SES CAPACITES DE NEGOCIATION**

STAGE REMUNERE du 17 Septembre au 31 Décembre 80
pour CADRES à la RECHERCHE d'un EMPLOI
désireux de valoriser leur expérience professionnelle
Réunion d'information : le 5 Septembre 80 à 14h à l'IFACE
Renseignements à IFACE 79, Av. de la République 75011 PARIS
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Tél. 355.39.08 poste 448

représent. offre

URGENT, Maison d'éditions (bandes dessinées pour adultes et romans érotiques) recherche
REPRÉSENTANTS et V.R.P. Multicartes
pour Paris, province et banlieue motivés par le produit, expérience professionnelle souhaitée, dynamisme, efficacité, grande disponibilité. Envoyer C.V. + photo, à : Edition Dominique LEROY, 16 bis, rue Fontaine, 75009 PARIS

Rech. VRP déjà introd. indust. elect. pr matériel de tableautage - 737-25-04.

Important Distributeur Parisien papiers recherche
V.R.P. ATTACHÉ CCIAL
Connaissances papier exigées Pour clientèle Paris et proche province. Libre de suite. Ecrire aux Papeteries Louis MULLER et Fils 38, rue de Flandre, 75019 Paris

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75009 Paris.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réuss. entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

proposit. com. capitaux

TECHNICIEN rech. partenaire financier pour exploit. brevet et création Sté (Prod. graphiques). G.M., 90, r. A.-France, 92300 LEVALLOIS - 757-64-92.

H. 52 ans, form. I.A.E., bil. angl., disp. cap. 100 000 F, prendrait part act. ds expans. entreprise, au poste cadre adm. rém. Ecr. N° 2571, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, Paris C. 09.

travail à domicile

Demande

Fcse tril. prép. D.E.A. dact. m. électr. thèses et autres textes. Tél. : 585-88-73.

automobiles

divers

104 - 305 - 505
modèle 80, peu roulé, garanties. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

CARDINAL-LEMOINE 4 P. Pierre de taille, 4e étage. 800.000 F - 575-23-75.

CENSIER 3 pièces, clair, 1er étage sur rue, 72 m2, cuisine équipée, bains. **BON. AFFAIRE - 336-17-36**

CENSIER près FAC - Bel imm. Agréable 2 pièces, gde cuis., s. de bs, chff. indiv. Prix 390.000 F. - 734-36-17.

BD ST-GERMAIN (près) Pptaire vend DBLE LIV. + 2 CHBRES. TT CFT, 118 m2, refait neuf. Immeuble caractère. 950.000 F - 280-26-23

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

10e arrdt.

RUE LA FAYETTE 6 pièces, 2 bains, 2 wc, sur rue et cour, possib. prof. libérale. A SAISIR
S.M.C.I. - 742-40-89

11e arrdt.

BASTILLE Immeuble rénové Diverses surfaces à aménager - 272-40-19.

91, BD VOLTAIRE GRAND 3 PIECES, 84 m2
3e ét. sur rue, asc., cuis., w.-c., bains, bel imm. pierre de taille, concierge, tapis escalier. Prix 620.000 F, crédit. Voir pptaire mardi, mercredi, de 14 à 19 h.

14e arrdt.

MAINE-MONTPARNASSE dans très belle rénovation
2 DUPLEX
de caractère aménag. avec luxe (poutres, chemin., marbre, asc.) EUROVIM PROPRIETAIRE (Agence acceptée) 555-92-72.

CAMPAGNE-PREMIERE Duplex 220 m2, gd atelier + 4 p. DORESSAY au 548-43-94

15e arrdt.

3, bd VICTOR. STUDIO Duplex TOUT CONFORT, 5e et dernier étage, 220.000 F - T. : 874-70-47.

EXCEPTIONNEL FRONT DE SEINE 30e et 31e ét. 172 m2 DUPLEX DECORE, MEUBLE. Sél. + 3-4 chambres, 2 parkings. 705-22-68.

16e arrdt.

MICHEL-ANGE Très bel imm. P. de T. 1930, étage élevé, 2 asc., dble living, chambre, SOLEIL, CALME. H. LE CLAIR - 359-69-36

TROCADERO Charm. DUPLEX **TERRASSE**, gd liv., 3 chbres, 2 sanit. DORESSAY, 548-43-94

JASMIN Petit immeuble rénové sur cour CALME
6 PIÈCES EN TRIPLEX
avec ascens., tt cft, nombreux sanit. Profess. libérale possible
PRIX 1.380.000 F
Lundi, mardi, mercr., 14-18 h : **6, RUE** RENE-BAZIN ou 526-51-33

MAISON DE LA RADIO (prox.) - BEAU 5-6 PIECES + service. Prix 1.420.000 F. 14 à 17 h, mardi, mercredi : 6, AV. DE LAMBALLE

17e arrdt.

PEREIRE
DS IMM. PIERRE DE TAILLE 5e ETAGE. ASCENS. BALCON
GD 5 P. LIVING + 3 CHAMBRES
A RENOVER. SERVICE
PRIX 1.050.000 F
Visites lundi, mardi, 14 à 18 h : **49,** BOUL. PEREIRE 723-96-05

VILLIERS Immeuble standing, asc., beau séjour + chbre, tt confort, refait neuf. Prix 450.000 F. - Tél. 387-95-97.

19e arrdt.

PARC BUTTES-CHAUMONT (200 m), charmant stud. ref. nf, tt cft, tr. bon placem., garantie. LE PROPRIETAIRE, 555-92-72.

78 - Yvelines

MAISONS-LAFFITTE, ds PARC 1.800 m2. Pl.-pied mod. 5 p. tt conft. S/sol tot. A saisir. Prix justifié : 1.000.000 F - 913-20-14.

Province

MARSEILLE Partic. vend Appt 120 m2, vue sur mer, except. Prix 600.000 F. Tél. (42) 89-53-55

locations non meublées Offre

Paris

4, r. LAPLACE. Pet. stud., dche kitch. 1.100 ch. compr., caution 2.000. Ce lundi 19 h. ss agence.

Résidentiel, bel imm. Luxueux studio, cuisine équip. Sud, sur jardin - 946-06-63

Av. de St-Mandé. Part. loue à P. liv. dble + 2 ch., bel. récept. Gd standg. 120 m2, tél., 2.600 F + ch. Reprise justifiée 3.500 F. 307-77-87, lundi soir, mardi mat.

TRES GRAND STANDING Vidéophone 100 mètres environ CHAMPS-ELYSEES STUDIOS et APPTS à partir de 3.200 F ch. compr. 562-69-81.

locations non meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades - 705-54-78.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

Association rech. logements pour étudiants. - Téléphoner entre 17 et 18 heures au 260-98-86.

locaux commerciaux

MARCOUSSIS (Essonne) Vaste local (anc. ciné) très mauvais état à louer tel quel. 750 F/mois. Tél. : 430-38-35.

fonds de commerce

Cession de 2 baux neufs locx à usage de bureaux dans Paris-10e, de 45 et 100 m2, tél., chauff., toilet., Tél. : 209-99-71, à part. de 20 h.

locations meublées Offre

Paris

POISSONNIERE - F1 33 m2, calme, 1er étage, P. de t., tout confort. 1.200 F C.C. Libre oct. Après 21 h. 30 au : 285-54-84.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. : 285-11-08

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-28-55, même le soir.

VENDEZ BIEN CONSULTEZ **DORESSAY** 548-43-94

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 P., Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER au : 261-68-81, ou le soir au 900-84-25.

POUR VENDRE votre appartement à Paris
GRIMALDI FRANCE
124, bd Haussmann, Paris 8e
522-32-64

Boutiques

Bon 18e je vends murs de bout. (libre ou occupé) tr. b. placem. garant., le pptaire (Agence acceptée) - 555-92-72.

domaines

Suis acheteur vaste DOMAINE. Bois et plaines. 250 km maxi sud Paris. Ecrire n° 200633 ORLET, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois. CONSTITUTION DE STES G E I C A 56 bis, r. du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 296-41-12+.

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT BURX MEUBLES - SIEGE DE STES av. Secrét., tél., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88+.

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TELEX** Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en tte propriété 9 P., 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine Prix 1.700.000 F Tél. 887-08-21

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. STÉS
Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 281-18-18 +

immeubles

Cause succession, réinvestit capitaux pour ACHAT IMM. PARIS uniquement. CALMUS - 020-30-06.

Important Groupe Immobilier achète directement avec paiement comptant immeuble libre même avec tr. gros trav. PARIS ou très proche BANL. EUROVIM - 555-92-72.

propriétés

GASCOGNE - 1 h Toulouse. Part. vd bel. propté agr. Bel. const. 73. S/h. 135 m2 + 71 dép., 4 ch., 2 bs, sél. 50 m2. Gd. ter., b. vue. Tr. beau parc. Tél. (62) 66-44-45.

A VENDRE
Maison 4 ch., entièr. équip., tout électr., sur terr. 0,4 ha, aux Seychelles. Fac. de bonnes dim. donnant sur la plage. Avec yacht et voit. Offres : 50 000 £ sterling. Balcon, 94 Greenways, Fleet, Hants (Angleterre). Téléph. (19-44) 25-14-23697.

Part. vd très belle villa basque sur côte basque. Séj., salon, 7 chbres, 3 bains. 1 200 000 F. Téléph. (56) 93-16-84 ou écrire B. Maignon, 17, rue Ségalier, 33000 Bordeaux.

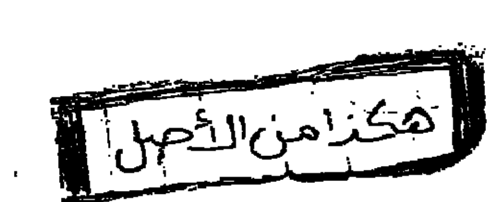
URGENT
DANS MONTS DU BEAUJOLAIS. Part. vend château (ancien monastère) + nombr. dépend. ;
— avec 1 ha : 700.000 F ;
— avec 10 ha + pièce d'eau : 1 100 000 F.
Doliveux - Tél. (74) 04-60-77.

maisons de campagne

GARD
PROXIMITE AUTOROUTE moins de 2 h LYON, MARSEILLE, GRENOBLE
PRES D'UZES
Jolie maison de village pierre de taille entièr. restaurée, belle cheminée, terrasse panoramiq., habitable de suite, idéal vacances ou résidence principale. Prix sacrifié 320 000 F avec 64 000 F à la réservation.
RARE, AU PIED DU CHATEAU DU XVIIIe SIECLE
Deux maisons de village en pierre, cour et terrasse, restaurée en partie, pourrait faire 300 m2, habitable de suite. Prix cassé 350 000 F avec 70 000 F à la réservation.
CATRY C/o Cab. LALLEMAND 19, bd Gambetta, 30700 UZES
TEL. 16 (66) 22-43-44 ou (66) 22-21-95 H.R.

AVEYRON SUD moins de 2 h de Nîmes, Montpellier, Toulouse 28 km de SAINT-AFFRIQUE
SUBLIME FERME
du 19e siècle en pierres bleues, jardin, prairie de 5.000 m2, 10 p. habitables + combles + grange + écurie + 2 bergeries + four à pain. Vue magnifique. Sanitaires à installer.
PRIX SACRIFIE : 450.000 F avec 90.000 F à la réservation.
RARE - 3 GRANGES + BERGERIE
en pierres bleues, sur 3.000 m2 jardin, prairie, en bordure de hameau. Gros œuvre bon état. Eau, électricité. Prix juste : 139.000 F avec 28.000 F à la réservation.
PRES NANT - NID D'AIGLE DANS VILLAGE
classé, 3 gdes pièces + combles aménageables. Vue magnifique. Eau, électricité. Habitable de suite. Prix : 169.000 F avec 34.000 F à la réservation.
CATRY c/o Cab. LALLEMAND, 19, cours Gambetta, 30700 Uzès Tél. : 16 (66) 22-43-44 (H. B.), ou 22-50-30 (H. R.)

Reprise de **l'agenda du Monde** le MERCREDI 3 (daté 4) SEPTEMBRE



Le Monde

équipement

PÊCHE

L'activité reprend dans l'ensemble des ports français

Sept semaines après le début du conflit de la pêche industrielle à Boulogne-sur-Mer, vingt jours après que les pêcheurs artisans de Port-en-Bessin eurent bloqué le port du Havre, le trafic commercial est redevenu normal sur l'ensemble des ports français. Le mouvement de grève lui-même commence à s'essouffler. En Bretagne, de nombreux pêcheurs ont décidé de reprendre la mer, comme ceux de Saint-Jean de Luz (Pyrénées-Atlantiques) et de Port-Vendre (Pyrénées-Orientales) ; à Marseille, les bateaux de pêche ont déjà largué les amarres. Ceux des artisans d'Etaples, près le Boulogne, doivent le faire dès ce lundi soir, alors qu'ils avaient été les premiers artisans à renoncer à sortir en mer.

Tout n'est pas terminé pour autant. A Sète comme à La Rochelle, aux Sables-d'Olonne, à Lorient et à Concarneau, les grévistes ont décidé d'attendre le mardi 2 septembre pour se déterminer. Ceux de Normandie ont même organisé pour ce mardi une manifestation à Paris pendant que sera reçue au ministère des transports une délégation de leur comité régional des pêches. Les unes et les autres espèrent encore qu'à cette occasion ou lors de la troisième réunion de la commission nationale de conciliation pour le conflit boulonnais, qui se réunit le même jour, les pouvoirs publics annonceront de nouvelles mesures dont bénéficierait l'ensemble de la pêche française.

Car, au fond, rien n'est réglé. Les décisions de M. Le Theule ne pourront avoir effet au mieux que dans un ou deux ans. Elles ne permettent guère de surmonter les difficultés conjoncturelles rencontrées par les pêcheurs artisans. A Boulogne-sur-Mer, le désaccord entre marins et armateurs reste ce qu'il était il y a deux mois. Il faudrait que la mission sur place de M. Jean de Rango, chef du service des gens de mer à la direction générale de la marine marchande, ait fait considérablement évoluer les esprits pour que la réunion de mardi à Paris aboutisse à un accord.

La solution n'est pas simple. A Paris par exemple on ne tarit pas d'éloges sur cet armateur de Lorient qui pour réduire ses frais de carburant débarque son poisson en Ecosse, près des lieux de pêche (« le Monde » du 23 août). Or, depuis mercredi, les pêcheurs écossais ont décidé d'interdire l'entrée de leurs ports aux chalutiers français...

A BOULOGNE-SUR-MER

« La poudrière est désamorcée »

De notre correspondant

Lille. — A Boulogne-sur-Mer « *la poudrière est désamorcée* », a affirmé M. Louis Coppin, secrétaire national de l'union des marins C.F.D.T. en s'adressant, samedi 30 août, aux marins-pêcheurs réunis en assemblée générale, qui venaient de décider la levée du blocus du port et de la ville. Il a dénoncé « *les manœuvres des mareyeurs et des transporteurs qui voulaient créer l'incident* »... ajoutant : « *Mais nous avons évité le piège* ». La ville est donc libre, le port a fonctionné normalement le dimanche 31 août. Les marins-pêcheurs n'ont pas pour autant renoncé et sont décidés à employer de nouvelles formes d'action : ils ont, par exemple, dimanche, distribué des tracts en ralentissant le trafic sur l'autoroute du Nord (A1) au sud d'Arras.

Les artisans étaplois après avoir accepté samedi de ne plus bloquer le chenal ont décidé ce lundi matin d'arrêter leur grève et de reprendre la mer le soir même.

Reste le conflit de la pêche industrielle. La semaine qui vient dira si les marins-pêcheurs ont gardé la même volonté d'aboutir et si les armateurs tiennent aussi fermement à leur position. A Boulogne-sur-Mer, on attend le coup de pouce de Paris pour débloquer la situation.

La chambre de commerce a déjà dressé le bilan du conflit. Son président, M. Pierre Remoleux, affirme que la perte en recette pour le port a été au mois d'août de 5 millions de francs, et que deux mille cinq cents personnes ont dû être mise en chômage technique dans soixante entreprises. Pour ce qui concerne le trafic trans-Manche, la suspension des liaisons avec la Grande-Bretagne a fait perdre à Boulogne, par rapport à août 1979, le transit de plus de deux cent mille passagers et de quelque trente-cinq mille véhicules.

GEORGES SUEUR.

M. LE THEULE : l'Europe des pêches est une nécessité.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, dans une interview accordée, lundi 1er septembre au *Matin*, affirme que le conflit de la pêche « *est devenu un débat politique* » et qu'il nécessite une concertation internationale.

« *Pour la France, cette concertation ne peut avoir de sens en dehors de la Communauté. L'Europe des pêches est une nécessité pour les pêches françaises* », indique le ministre des transports. « *Ce conflit*, poursuit-il, *a révélé l'extraordinaire distorsion entre les prix de vente des pêcheurs et d'achat par les consommateurs. Ce problème ne peut être résolu en 24 heures.* »

● *La C.F.D.T. ne s'associe pas à la grève des marins du commerce.* — Le syndicat des marins du commerce C.F.D.T. demande à ses adhérents de ne pas suivre le mot d'ordre de grève lancé par la C.G.T. pour le mercredi 3 septembre afin de critiquer l'intervention de la marine nationale à Antifer et à Fos. La C.F.D.T. regrette que la C.G.T. ait lancé seule ce mot d'ordre et considère que cette journée de grève constituerait « *un cadeau aux armateurs* ». Elle préfère organiser une collecte parmi les équipages du commerce en faveur des marins-pêcheurs.

EN BRETAGNE

Les Bigoudens de nouveau en mer

Samedi 30 août, les marins du pays bigouden se sont, dans un vote à bulletin secret, par 572 voix contre 418, prononcés pour la reprise du travail.

Quel sera l'impact de cette décision dans les autres ports bretons, et principalement dans ceux de la côte sud ? La pêche artisanale de cette région ne s'est *jamais* sentie que modérément concernée par ce conflit. L'attitude des artisans de Douarnenez le confirme. Par 92 voix sur 96, ils ont eux aussi signifié qu'ils entendaient ne pas prolonger la grève, alors que, dans le même temps, leurs collègues des chalutiers optaient, eux, pour la poursuite du mouvement. Comme l'ont fait les pêcheurs hauturiers du Guilvinec, en désaccord avec les artisans du pays bigouden.

Ce n'est pas un hasard si c'est à Concarneau et à Lorient — où les pêches semi-industrielle et industrielle sont le plus fortement implantées — que les hommes paraissent les plus déterminés. A Lorient, fief de la C.F.D.T., les marins ont décidé, à l'unanimité, de poursuivre leur grève et les barrages du port de pêche jusqu'à jeudi. A Concarneau, où la C.G.T. est très nettement majoritaire, il avait été envisagé d'attendre les résultats de la réunion de la commission nationale de conciliation, qui aura lieu mardi.

Devant l'évolution de la situation dans les ports bigoudens, une assemblée générale a été finalement prévue pour lundi. Néanmoins, et ceci est significatif, le port de plaisance n'est plus bloqué depuis samedi. Il ne faut pas oublier que les marins concarnois n'avaient décidé la grève qu'après avoir reçu l'assurance que les Bigoudens en feraient autant. Ne seront-ils pas tentés d'imiter ceux du quartier du Guilvinec ? D'autant que les mareyeurs — au demeurant solidaires ici des pêcheurs — parlent sérieusement de mettre en chômage leur personnel, soit douze cents ouvriers dans le seul Sud-Finistère.

Les artisans marins bretons ne rejettent pas toutes les propositions gouvernementales. Ainsi, les subventions aux bateaux de moins de 12 mètres « *pourraient sauver des petits métiers* ». Encore faudrait-il que les conditions d'obtention soient moins draconiennes. « *On nous demande de faire partie d'un groupement de producteurs, mais il n'y a pas une organisation de ce genre pour les caseyeurs (crabes, crevettes). Dans les petits ports comme Quiberon ou Morlaix, il n'y a pas de groupement du tout. Il faut donc faire sauter ce verrou.* »

Les revendications insatisfaites « *ne manquent pas* » non plus. Les prix garantis sont jugés « *trop bas* », les prix des rôles « *trop élevés* », la législation en matière de congés payés « *peu satisfaisante* ». D'autre part, les taxes perçues par les organismes gestionnaires pour l'aménagement et l'équipement des ports sont qualifiées d'« *intolérables* ».

TRANSPORTS

Une page d'histoire technique et archéologique

Le métro parisien est octogénaire

En cet été 1980, il y a quatre-vingts ans exactement, le 19 juillet 1900, était ouverte la première ligne de métro reliant la porte de Vincennes à la porte Maillot (actuellement ligne numéro 1). Un pas de géant pour l'amélioration des transports urbains à cette époque : aujourd'hui la régie « règne » sur 183 kilomètres de lignes de métro, 325 stations, 4 060 000 voyageurs transportés par jour ouvrable et 13 379 agents.

Cet événement majeur de l'histoire des transports parisiens ne donna lieu à aucune cérémonie. « *Ni faste, ni bruit, ni lunch officiel, ni discours, ni consigne gênante. Rien que des gardiens de la paix aux stations et dans les gares, les employés de la compagnie dans leurs uniformes coquets. Des employés polis, courtois, empressés* » écrivait la presse parisienne du 20 juillet 1900. *L'Intransigeant* du 22 juillet soulignait : « *Pendant les six heures où il a fonctionné avant-hier le métropolitain a transporté 5 000 voyageurs de première classe et 20 000 de deuxième classe.* »

En fait Paris ne suivait qu'avec un certain retard l'exemple de plusieurs capitales ou de grandes villes étrangères : Londres qui avait, dès 1863, inauguré la première section du Metropolitain Railway ; New-York qui avait construit en 1868 la première ligne de l'Elevated : Chicago qui mit une ligne en exploitation en 1892 ; Budapest qui ouvrit le premier tronçon de son métro en 1896.

L'idée de construire un métro à Paris remontait loin. Mais jusqu'en 1895, les efforts devaient demeurer vains, la construction du Metropolitain étant entravée — déjà — par un antagonisme fondamental entre l'Etat et la Ville de Paris. L'Etat voulait donner un caractère d'intérêt général au réseau qui n'aurait eu pour but que de relier entre elles les gares S.N.C.F. La ville, en revanche, préoccupée avant tout de répondre aux besoins de la population parisienne, tenait à ce que ce chemin de fer souterrain, construit à ses frais, et sans subventions, fût sous sa dépendance exclusive et classé dans la catégorie des chemins de fer d'intérêt local. La bataille dura longtemps. Jusqu'au jour où pressé par la nécessité d'assurer le transport des visiteurs de l'exposition universelle de 1900 et vaincu par les plaintes qui s'élevaient contre l'insuffisance des moyens de transports dans la capitale, le gouvernement céda. Les travaux purent alors commencer en 1898 sous la direction de Fulgence Bienvenüe, le « père du métro ». Le réseau fut alors concédé pour trente-cinq ans à partir de la date de la fin des travaux à une société privée, la Compagnie du Métropolitain animée par le baron Empain.

Le chantier fut colossal et, pendant dix-sept mois, bouleversa les rues de la capitale. Des kilomètres d'égouts, de conduites d'eau, de fils télégraphiques et téléphoniques, de tubes pneumatiques de la poste, furent déplacés. Le tunnel progressait de 4 mètres par jour.

Des travaux qui permirent aussi d'intéressantes découvertes historiques et archéologiques. On retrouva, en effet, des vestiges, non seulement du Paris du Moyen Age, mais également de la Lutèce gallo-romaine, comme sous la rue Saint-Antoine où fut mis au jour une voie romaine. Sous la place de la République, on exhuma les fondations sur pilotis de la porte du Temple, comprise dans l'enceinte de Charles V. On découvrit également de nombreux sarcophages. Mais la découverte la plus illustre fut celle des fondations de la tour de « la liberté », l'une des huit tours de la Bastille. Celles-ci se trouvent aujourd'hui dans le square situé au bas du boulevard Henri-IV, juste avant la Seine. Une plaque éclairée, visible du tunnel, rappelle, en 1980, l'emplacement de cette tour.

Ainsi se construisit la première ligne de métro. Elle fut exploitée alors par des trains de trois voitures, à deux essieux et caisse de bois, une motrice tirant deux remorques.

JEAN PERRIN.

URBANISME

A VINCENNES

Les murs sont partis avec les graffiti...

Vincennes est par terre, tas de ferrailles tordues, gardé par les chiens. Août à Paris : mois des mauvais coups, de la mauvaise conscience. L'an dernier, le 14 août, le permis de démolir les abattoirs de La Villette, *coulés* vingt ans avant dans du béton en or massif, était publié ; le chantier s'est ouvert, cet été. En 1971, en août encore, on abattait, aux Halles, les premiers pavillons de Baltard. Un pouvoir que l'on dit conservateur, ne cesse de gaspiller l'héritage, d'abattre même ce qu'il a édifié.

Vincennes est par terre. L'absurde fait accompli n'empêche pas de poser *encore* quelques questions. Qui, de l'Etat ou de la ville est responsable de cet ultime gaspillage ? Juridiquement, c'est assez clair. Le bail consenti il y a douze ans par la ville, propriétaire du bois, précise, selon le rectorat de Paris, que les terrains doivent être rendus « nus ».

Pourtant, les bâtiments étaient construits pour durer, et plusieurs université de la région parisienne fonctionnent dans des édifices semblables. Il aurait suffi que les élus *parisiens*, autres que M. Georges Mesmin, député U.D.F., qui prit la peine de les visiter, souhaitent les récupérer pour que l'Etat fasse l'économie d'une démolition et qu'on ne laisse pas dilapider une bonne centaine de millions d'aujourd'hui.

Si la ville n'est pas directement responsable, elle est au moins franchement complice : le ministère des universités n'a-t-il pas attendu le retour à Paris de M. Chirac pour donner le coup d'envol aux pelles mécaniques ?

La mairie a fait savoir qu'une « *enquête ordonnée par le maire* » avait permis d'évaluer à « *trente millions de francs les travaux de sécurité nécessaires* », et que M. Chirac avait décidé, le lundi 25 août, « *aucune utilisation ne s'étant imposée, de laisser démolir, comme prévu* ».

Chacun sait qu'un sérieux « débarbouillage » de Vincennes était nécessaire, or, si le ministère n'avait peut-être pas entretenu ces bâtiments avec autant de soin que d'autres, la sécurité y était assurée strictement *jusqu'au* 30 juin. Mais personne ne pourra plus vérifier les chiffres lancés en guise de justification ...ou d'intoxication.

L'argent par la fenêtre

Aucun « *enquêteur* » sérieux ne prend d'ailleurs une telle responsabilité. M. Denis Beaudouin, directeur de l'*information* à la mairie, a refusé de nous préciser quelles « personnalités » avaient pu dire à *M. Chirac* « *combien cela coûterait à la louche* » (sic) pour faire de Vincennes un « *ensemble moderne, bien neuf, policé* ». Pas étonnant que des estimations « à la louche » conduisent aujourd'hui à abattre les murs pour effacer les graffiti...

Renonçant à *utiliser* pour elle-même des bâtiments modernes et bien construits, au milieu des arbres, et pressée de planter cette parcelle entourée pour l'instant de baraquements militaires, de maisonnettes, d'un manège concédé, d'un dépôt de matériel et d'un vaste terrain « nu », la Ville a donc laissé le ministère des universités faire place nette.

Mais de quelle manière ! C'est le deuxième point sur lequel les contribuables pourront un *jour* demander des comptes.

Alors que la construction « *industrialisée* », qui fait rêver tant de fonctionnaires au ministère de l'environnement, permettait un démontage des panneaux de façade (glace et métal, 4 200 francs pièce, 4 millions de francs au prix actuel), alors que n'importe quel démolisseur récupère, dans la moindre maison, les portes, les fenêtres, les poutres, pour les revendre, on a ordonné ici la casse, et rien que la casse.

Avec les panneaux, les poteaux et les poutres on pouvait construire plusieurs écoles. Tout le monde s'en moque. De plus, la démolition n'aurait rien coûté à l'Etat si le « casseur » avait pu faire son travail proprement. Elle est facturée, nous dit-on, à 2 millions de francs.

Les élus de la majorité, à Paris, sont prompts à se lever tôt pour manifester sous les fenêtres de leurs électeurs du 15e arrondissement leur attachement aux terrains de sport face au coup de force du Quai d'Orsay. M. Chirac lance, sitôt rentré, des escarmouches vers l'Elysée sur l'aménagement de la région parisienne (*le Monde* daté 31 août - 1er septembre)

Mais à propos de Vincennes, dossier autrement sérieux pour l'intérêt (financier) de la collectivité, le maire R.P.R. de Paris laisse faire l'énergique ministre U.D.F. des universités. La majorité « unie » a-t-elle voulu écrabouiller à Vincennes jusqu'au souvenir de la grande peur ?

MICHELE CHAMPENOIS.

CIRCULATION

● *Un automobiliste qui poursuivait pour « voies de fait » deux C.R.S.* l'ayant photographié lors d'un contrôle radar a été débouté vendredi 29 août par la cinquième chambre du tribunal de Lyon, siégeant en audience de référé. M. Michel Charmont, architecte à Lyon, se plaignait d'avoir été photographié de face et d'avoir été ébloui par le *flash*, qui lui avait fait perdre momentanément le contrôle de son véhicule. Il estimait qu'il s'agissait là d'une « *atteinte à la liberté privées, à l'intégrité physique des individus* », et de « *voies de fait* ». Le tribunal n'a pas retenu les arguments de M. Charmont et l'a condamné aux dépens, précisant que les fonctionnaires de police « *agissaient en un lieu où les accidents sont fréquents et graves et qu'en conséquence, il ne pouvait y avoir eu voies de fait* ».

CORRESPONDANCE

Le développement de la ville de Mâcon

Après l'article intitulé « Mâcon, trop grand, trop vite » publié dans notre supplément sur la Bourgogne (le Monde daté 8-9 juin), M. Charles Marceau, secrétaire général honoraire de la ville de Mâcon et président du comité départemental H.L.M. de Saône-et-Loire — qui était absent lors de la parution de ce texte, — nous a adressé une longue lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Si M. Escande, l'ancien maire, et moi-même (dans la pénombre dites-vous) avons travaillé à l'expansion, à l'équipement et à l'embellissement de Mâcon depuis la libération, c'est-à-dire depuis 1945, c'est en collaboration étroite, intime et confiante avec tous les conseillers municipaux qui se sont succédé jusqu'en 1977.

Durant cette période, c'est-à-dire en trente années, Mâcon a plus que doublé sa population, passant de dix-neuf mille à plus de quarante mille habitants. Il a donc fallu préparer les conditions d'un tel développement avec ce que cela implique comme équipements publics de toute sorte. De même qu'il fallait, sur le plan de l'équipement général et de l'urbanisation, rattraper un retard de près de deux siècles pendant lesquels la ville est restée en léthargie profonde.

Quelle est la ville qui, dans le cadre de la région, peut s'enorgueillir de tels résultats ?

Cette action rigoureuse répondait non seulement au désir et au travail de quelques hommes, mais aussi et surtout à la volonté générale de la population.

Vous me pardonnerez de constater que votre enquête sur Mâcon repose sur deux thèmes seulement :

— L'ambition des Mâconnais d'en faire un « Miami de Saône-et-Loire » avec le souci de grandeur marqué par les deux entrées du nord et du sud, et un équipement de convenances ;

— Et l'action spécifique de destruction systématique dans le centre urbain de tous immeubles dont l'architecture et la valeur historique commandaient la conservation, adepte d'un « passé iconoclaste » dites-vous !

Ce dénigrement systématique de l'action passée aussi bien que présente des administrateurs locaux, réduit à peu de chose l'intérêt que l'on aurait pu porter à votre documentaire. Vous auriez dû honnêtement vous informer de ce qu'était Mâcon il y a trente-cinq ans, et établir une comparaison avec l'état actuel, tout en analysant les causes et les moyens de cette transformation. (...)

Contrairement à ce que vous écrivez, les opérations de constructions H.L.M. importantes ne sont pas toutes « à l'écart », c'est-à-dire « périphériques » ; certaines, comme l'avenue E.-Herriot (plus de mille logements), s'intègrent parfaitement au centre urbain. Il en est de même pour une bonne partie de l'entrée nord, où des milliers de consommateurs peuvent très bien être « en ville », sans nécessairement utiliser une voiture ou un vélomoteur.

Quant à l'aspect de ces constructions, leur ordonnancement, des voix beaucoup plus autorisées nous en ont fait l'éloge sans qu'il soit nécessaire de nous attarder sur cette controverse. Disons seulement qu'il n'y a pas de « ghetto » à Mâcon, et que le mélange de population est une chose favorisée et effective, très bien admise d'une manière générale.

Il existait bien naguère un « ghetto » au centre de la ville, sur l'oppidum gallo-romain ; et il aurait subsisté si les administrateurs d'alors, conscients de leur responsabilité, n'avaient pas résisté aux exhortations des *conservateurs* à tout prix de vieux taudis irrécupérables (et que ces personnes se gardaient bien de venir habiter) et n'avaient, après une enquête et une reconnaissance d'insalubrité totale, pris la décision d'assainir et de réaliser l'opération « plateau de la Baille » à laquelle vous faites allusion, (...) Tout ce qui était reconnu historiquement et architecturalement valable a été conservé. (...)

La politique de rénovation urbaine, amorcée il y a quelques années par de multiples opérations foncières en centre urbain, se poursuit actuellement en fonction des moyens et des besoins. Quoi qu'en disent certains, la société d'économie mixte (SAIEM) de la ville et l'office H.L.M. sont parfaitement aptes à ce genre de travail, et ils le prouvent.

Mais cessons de controverser. Nous pensons que votre rédactrice, au lieu d'ironiser sur le fleurissement de la cité (qui lui a valu quatre années de suite le premier prix des villes fleuries de France), aurait dû parler de l'effort accompli dans les différents domaines de l'équipement public et de l'action sociale et des résultats obtenus en moins de trois décennies. Que ce soit le domaine culturel (bibliothèque municipale, conservatoire de musique, agrandissement de l'école des beaux-arts, centre d'animation culturelle, musées) ou sportif (stade, centre nautique, port de plaisance, centre gymnique et gymnases de quartiers ou scolaire (cité technique de 2 200 élèves, nouveau lycée de 1 200 élèves, trois C.E.S., dix groupes primaires et maternelles) et de jeunesse (centre culturel et gymnique, maisons de jeunes de quartiers, centres sociaux, centre de vacances et loisirs, classes de neige, animations), que ce soit dans le domaine social et de la santé (crèches de quartiers, garderies, maisons de retraite et foyers pour personnes âgées, foyers de jeunes travailleurs et surtout nouveau centre hospitalier et rénovation immobilière des hospices) ou économique (création par la ville de quatre zones industrielles, apport d'activités industrielles nouvelles, action en faveur de la création d'emploi ; 14 000 emplois ont été créés en moins de vingt-cinq ans, palais et parc des expositions qui ne servent pas que pour la Foire des vins), sans insister sur l'effort de création de 5 500 logements par l'office H.L.M. auxquels vous avez fait allusion, et enfin l'équipement public (avec l'élargissement des quais de Saône sur 3 kilomètres, des dizaines de kilomètres de voies créées ou élargies et de trottoirs rénovés, des places et jardins publics aménagés, l'extension et le renforcement de l'éclairage public, ainsi que des réseaux d'eau et d'assainissement, avec création d'une station d'épuration, de nouveaux abattoirs d'une capacité de 12 000 tonnes, création d'un réseau de chauffage urbain de 35 kilomètres de développement).

Le Monde

économie

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Le prix de l'or déclenche une nouvelle vague de prospection en Californie

De notre correspondante

Sacramento. — Nouvelle ruée vers l'or en Californie pour la décennie 1980 ? Le 27 août, tandis qu'à la Bourse de New-York, l'once d'or plafonnait à 632,30 dollars, la plus grande compagnie minière des Etats-Unis, Homestake Mining Company, annonçait la découverte d'un gisement d'or à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Sacramento. Les réserves sont estimées à plus de 1 million d'onces, ce qui serait, selon les historiens locaux, la plus importante découverte depuis la fièvre de la première ruée californienne.

Le filon s'étire sur des centaines de mètres à la surface de la roche dans la partie nord de la Napa Valley, connue pour ses vignobles dont proviennent les meilleurs crus du pays. L'or est disséminé dans la roche en particules si fines qu'on ne peut les voir à l'œil nu et qu'un tamis ne peut le retenir ; 6 millions de tonnes de minerai gisent là, selon les calculs de M. Conger, président de la mine et il y aurait 0,17 once d'or par tonne de minerai.

Le coût d'exploitation d'une mine de surface est bien inférieur à celui d'une mine alluviale. Selon M. Conger les frais d'exploitation et d'extraction représenteraient 120 dollars par once d'or. Selon ses calculs, la marge de bénéfice devrait être d'environ 510 millions de dollars. L'exploitation commencera en 1984 et la mine devrait produire un minimum de cent mille onces d'or par an pendant une période de dix ans.

En 1979 les Etats-Unis, qui sont le quatrième producteur d'or dans le monde, après l'Afrique du Sud, l'Union soviétique et le Canada produisaient moins de un million d'onces d'or. Six mille onces seulement provenaient de Californie.

A part deux sursauts en 1880 et 1930, la ruée vers l'or, qui a atteint en 1849 le chercheurs du monde entier, s'était tassée. Non que le filon fût épuisé — tous les géologues s'accordent à dire aujourd'hui que 5 % seulement des réserves de la région ont été exploitées, — mais au début du siècle les prospecteurs ne disposaient que d'une technologie rudimentaire et puis le cours de l'or était trop bas pour rentabiliser une exploitation coûteuse et difficile. En outre, le président Roosevelt avait, en 1942, pour des raisons politiques et parce que l'or n'était pas une priorité de son programme économique, ordonné la fermeture des principales mines de la région.

Actuellement, alors que le cours de l'or est soumis à de vertigineuses fluctuations, de nouveaux pionniers tournent leurs regards vers les écrans de la bourse : 105 dollars l'once en 1978 ; 180 en mars 1979 ; 632 dollars en août 1980. La fièvre déjà a repris sur les contreforts de la Sierra, au cœur de la *« Gold Country »*, autour des hameaux d'Angel's-Camp, de Carson-Hill et d'Altaville.

Ainsi, M. Michael Miller, avocat new-yorkais, producteur de de télévision à Los Angeles, est aujourd'hui concessionnaire de deux mines ; 500 mètres de collines blondes et dessous — M. Miller en est sûr — des réserves d'or estimées à des milliards de dollars. Quatre fois par semaine, M. Miller quitte sa somptueuse résidence de Los Angeles et se rend à Altaville à bord de son jet privé. Son contremaître, que les soixante autres mineurs ont surnommé John Wayne, l'a *assuré* qu'il n'était plus qu'à 135 mètres du filon. Alors, on touchera au lit de la rivière où gît l'or.

Depuis 1979, M. Miller et une centaine d'actionnaires ont investi dans l'opération plus de 7 millions de dollars. Ils croient la fortune imminente. Le contremaître, un colosse aux yeux turquoises, l'a promis. A Altaville, au *saloon*, l'honneur de « John Wayne » est en jeu. A Altaville, qui pourrait servir de décor à n'importe quel western, l'honneur, c'est grave...

SYLVIE CROSSMAN.

Les investissements directs étrangers ont augmenté de 23 % en 1979

Washington *(Agefi)*. — Depuis deux ans, les investissements directs étrangers aux Etats-Unis progressent pratiquement deux fois plus vite que les investissements américains à l'étranger. Au 31 décembre 1979, ils atteignaient 52,3 milliards de dollars, en augmentation de 23 % sur leur niveau à fin 1978, année qui avait elle-même enregistré une progression de 23 % également.

Les seuls investissements industriels étrangers représentaient un peu plus de 20 milliards à fin 1979, en augmentation de 16,4 % en un an. En 1978, la progression avait été encore plus forte avec 22,6 %. Les investissements dans le domaine pétrolier ont connu, en 1979, un développement de 27,6 %, qui leur a permis d'atteindre, à la fin de l'année dernière, le niveau de 9,9 milliards. En 1978, leur progression avait été de 18,1 %.

Les investissements étrangers aux Etats-Unis ont rapporté 6 milliards en 1979, soit 43,3 % de mieux qu'en 1978 (4,2 milliards). Les investissements directs étrangers sont ceux qui comportent une participation de 10 % et plus au capital d'une société de droit américain.

Cependant, les investissements directs américains à l'étranger restent nettement plus importants — environ quatre fois supérieurs — aux investissements étrangers aux Etats-Unis. Ils représentaient 192,6 milliards au 31 décembre 1979, en augmentation de 14,8 % sur leur niveau à fin 1978, année pendant laquelle leur progression avait été de 12 %.

Les seuls investissements industriels s'élevaient à 83,5 milliards, avec les augmentations de 12,8 % en 1979 et de 12,2 % en 1978. Les investissements pétroliers ont connu le développement le plus important avec une progression de 23 % l'année dernière, qui a porté le montant à 41,5 milliards. En 1978, l'augmentation n'avait été que de 7,5 %.

Les investissements directs américains à l'étranger ont rapporté aux sociétés mères des Etats-Unis 37,82 milliards en 1979, soit 50,3 % de plus qu'en 1978 (25,17 milliards). Les investissements directs américains à l'étranger sont calculés sur la base de la valeur comptable nette des participations américaines au capital des sociétés implantées à l'étranger et des prêts consentis par les firmes des Etats-Unis à leurs filiales à l'étranger.

● *Usine de carburants synthétiques au Texas.* — Exxon ferait étudier la construction d'une usine de carburants synthétiques par la compagnie allemande Lurgi Kohle and Mineraloeltechnik de Francfort. Cette unité serait construite au Texas et produirait en gaz et en essence synthétiques l'équivalent de 3 millions de tonnes par an de pétrole brut à partir de lignites. — *(A.F.P.)*

● *Le président Carter* vient d'autoriser une augmentation annuelle de 9,1 % des salaires pour 1,4 millions de fonctionnaires de l'Etat fédéral. Cette augmentation interviendra le 1er octobre. Elle est inférieure à celle qui avait été recommandée à titre de rattrapage par le conseil consultatif des salaires (+ 13,5 %). Mais elle respecte la « fourchette » (7,5 à 9,5 %) prescrite cette année dans le cadre de la politique volontaire de limitation des salaires.

EN GRANDE-BRETAGNE

MALGRÉ LES HÉSITATIONS DE LEURS TROUPES

Les dirigeants syndicaux sont décidés à lancer une offensive contre le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Le cent douzième congrès de la Confédération intersyndicale (TUC), ouvert lundi 1er septembre, à Brighton, est dominé par le problème du chômage, qui, éclipsant tous les autres points à l'ordre du jour, y compris les plus litigieux, assurera l'unité du mouvement syndical contre le gouvernement. Ce congrès doit en effet être le point de départ d'une grande offensive contre la politique et la stratégie économiques du gouvernement et contre la nouvelle loi restrictive des pouvoirs des syndicats. Les dirigeants syndicaux sont fermement décidés à refuser toute coopération avec Mme Thatcher, à ignorer ses appels à la modération en encourageant les revendications salariales, pour compenser une inflation dont le taux est de 16 %, et à défier la loi limitant le nombre et l'action des piquets de grève. Et cela même au risque d'encourir des peines de prison.

Néanmoins, la hiérarchie syndicale n'est pas sûre d'être suivie par ses troupes. D'une part, l'échec de la journée d'action du 14 mai a confirmé les réserves — sinon l'hostilité — des syndiqués à l'égard des grèves politiques. D'autre part, le niveau record du chômage et la perspective de son accroissement freinent le mouvement syndical, divisé entre ceux qui craignent de perdre leur emploi et ceux qui l'ont déjà perdu. Le TUC groupe douze millions de membres — un chiffre record — mais ne représente que la moitié de la population active.

72 % des syndiqués sont des « cols blancs », employés et ouvriers qualifiés ; 56 % sont propriétaires de leur logement. Pour ces éléments, la sécurité de l'emploi l'emporte sur le désir d'obtenir une augmentation de salaire. Quatre millions d'entre eux ont voté, en mai 1979, pour les conservateurs, même s'ils paraissent à présent prêts à revenir dans le giron des travaillistes. Enfin, divers sondages parus dans les journaux, à la veille du congrès, confirment la réaction de peur et de prudence de la part d'un très grand nombre de syndiqués se déclarant prêts à accepter une réduction des hausses salariales, certains étant même disposés à se passer de toute augmentation.

Quelle politique des revenus ?

Nombreux sont ceux également, d'après le *Sunday Times*, qui approuvent certaines dispositions de la nouvelle loi, et particulièrement la recommandation de soumettre toutes les décisions de grève à un vote préalable. Néanmoins, compte tenu de la pression de l'armée grandissante des chômeurs et des grands syndicats contrôlés par une majorité de travailleurs manuels (ouvriers des transports, mineurs, métallurgistes, cheminots, ouvriers municipaux) qui, par le nombre de leurs adhérents, pèsent lourdement sur les décisions du congrès, les dirigeants s'apprêtent à formuler une stratégie économique « de rechange » (semaine de trente-cinq heures, augmentation des dépenses publiques et des subventions, contrôle des importations, etc.), mais sans se faire d'illusions sur les chances de ce programme.

Les dirigeants du TUC sont divisés sur un éventuel retour à la politique des revenus qu'ils avaient cautionnée à l'époque du gouvernement travailliste. Préférant l'affrontement de la libre négociation des salaires, la majorité des grands syndicats restent hostiles à toute formule de « contrat social » et persistent dans une attitude qui avait abouti à la rupture avec M. Callaghan, puis à son échec électoral.

HENRI PIERRE.

ÉNERGIE

LE PAKISTAN VA PRODUIRE SON PROPRE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

La commission pakistanaise pour l'énergie atomique a entamé des travaux préparatoires pour la construction de la deuxième centrale nucléaire du pays. D'une puissance de 600 mégawatts, son coût est estimé à 800 millions de dollars, a annoncé, dimanche à Karachi, le président de la commission, M. Munir Ahmed Khan. Elle sera construite à Chashma (environ 400 kilomètres au sud de Peshawar).

Le Pakistan a décidé récemment de réouvrir sa centrale nucléaire de 137 mégawatts, fermée pendant plus d'un an à la suite de l'arrêt de la fourniture d'uranium par le Canada en décembre 1976. Le gouvernement canadien avait cessé son programme d'aide nucléaire au Pakistan à la suite du refus de ce dernier d'annuler son contrat avec la France pour l'achat d'une usine de retraitement, en dépit de la ferme opposition des Etats-Unis.

Le Pakistan, a également précisé M. Ahmed Khan, est désormais capable de transformer son uranium naturel en combustible nucléaire. Une unité de production de ce combustible va être installée à Chashma, pour alimenter les futures centrales pakistanaises. — *(A.F.P., UPI.)*

● *Une « OPEP des travailleurs »* sera prochainement constituée à l'initiative du Venezuela, a annoncé, le vendredi 29 août, le président de la puissante Fédération des travailleurs pétroliers du Venezuela. Cette organisation regrouperait les syndicats pétroliers des treize pays qui font partie de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Elle lutterait en faveur de la politique de l'OPEP concernant la défense de ses ressources et de celles du tiers-monde, ainsi que pour l'unité d'action et les revendications des travailleurs qui extraient le pétrole. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire dans nos éditions du 31 août-1er septembre, en page 10 : « *Il est temps que les chefs d'entreprises n'éludent plus leurs responsabilités collectivités* ». Il fallait lire : « *responsabilités collectives* ».

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

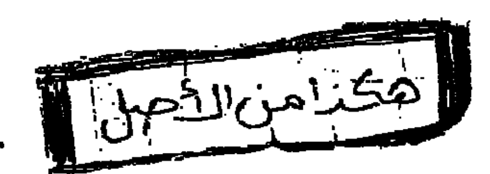
● *La firme photographique belge Agfa Gevaert* a annoncé, le vendredi 29 août, le lancement d'un nouveau film noir et blanc permettant de récupérer l'argent métal introduit dans la fabrication. Cette pellicule est basée sur la technologie de la photographie en couleur, qui permet d'obtenir un négatif dépourvu d'argent métal, précise la firme anversoise. A long terme, les recherches d'Agfa Gevaert sont orientées vers les films à haute sensibilité sans argent métal, mais dans l'avenir immédiat, l'effort sera porté sur le recyclage de ce métal précieux, précise la firme.

Social

● *Trois thèmes de rentrée pour la C.G.C.* — « Respect de la promesse gouvernementale sur le maintien du pouvoir d'achat de l'encadrement », « Indemnisation des chômeurs privés de toute ressource », « Succès de la convention nationale des « états généraux de l'encadrement » qui se réunira à Paris, le 7 novembre, pour proposer « *un véritable projet de société* » : tels seront, selon M. Menu, président de la Confédération générale des cadres, les trois thèmes de rentrée de cette organisation. Dans une déclaration à l'A.F.P. publiée le samedi 30 août, il souhaite d'autre part « *une réduction réelle de la durée du travail* » et une réforme des circuits de distribution.

● *M. Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C.*, estime que « *les thèmes prioritaires de la rentrée sociale* » sont « *la création d'emplois et la défense du pouvoir d'achat* ». La mise en œuvre de ces objectifs implique la mobilisation de tous les moyens et de toutes les énergies, notamment autour du pôle syndical. D'autre part, le dirigeant de la centrale a insisté sur la primauté d'une stratégie de dialogue que l'approche de l'élection présidentielle ne devrait pas troubler, et en a appelé à la « *responsabilité des travailleurs à tous les niveaux* ».

● *Sur proposition du ministre de l'économie*, M. Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor, entre au conseil d'administration de l'ERAP, en remplacement de M. Guy Nebot.



LE PROJET DE BUDGET POUR 1981

L'aide publique à l'investissement visera à empêcher une rechute des dépenses d'équipement des entreprises

Des mesures de soutien durable à l'investissement seront décidées par le gouvernement au cours du conseil des ministres du 10 septembre et intégrées au projet de loi de finances pour 1981 qu'arrêtera le même conseil.

MM. Barre et Papon hésitent encore sur la forme et la durée de cette aide à l'investissement. Trois formules sont à l'étude. La première consisterait à prolonger le système actuel de déduction sur les bénéfices imposables de 10 % de l'accroissement des investissements en biens amortissables de façon dégressive. Cette formule, qui expire à la fin de l'année, aura coûté environ 2 milliards de francs à l'État pour 1979 et 1980. Le gouvernement pourrait évidemment décider de majorer le pourcentage de déduction.

Deuxième formule possible : le système proposé par le C.N.P.F. (patronat) qui consiste « grosso modo » à permettre aux entreprises d'effectuer des provisions à leur bilan pour renouvellement d'investissements, ce qui diminue là aussi l'impôt sur les bénéfices.

Troisième formule enfin : reprendre le système ancien d'aide à l'investissement appliqué il y a une quinzaine d'années, et qui consistait à permettre de déduire des sommes dues au titre de la T.V.A. une partie des sommes consacrées à l'investissement, quelles que soient ces sommes. Ce système, qui s'appliquerait pendant plusieurs années — peut-être même pendant les cinq années du VIIIe Plan, — semble avoir la préférence de MM. Barre et Papon.

La chute de l'investissement industriel constatée en France entre 1973 et 1978 est l'une des retombées les plus inquiétantes de ce que l'on appelle communément la « crise ». Quelle a été l'ampleur de cette chute ? Quels ont été les secteurs les plus touchés ? Qu'en est-il de la reprise observée depuis 1979. C'est à ces questions que répond une étude publiée dans « le Bulletin du crédit national ».

D'entrée de jeu, une constatation : le montant total des investissements bruts réalisés en France (formation brute de capital fixe, F.B.C.F.) s'est élevé en 1979 à 517,3 milliards de francs et a représenté 21,3 % du produit intérieur brut contre 23,4 % en 1970. Ce pourcentage, l'un des plus élevés du monde — seuls le Japon et l'Irlande ont fait mieux — amène à conclure que la crise n'a pas pesé trop lourdement sur l'effort d'équipement du pays.

Si l'investissement global est donc resté fort honorable, il n'en va pas de même de celui de l'industrie privée, qui, en 1979, avec 77,4 milliards de francs, ne représentait plus que 15 % de la F.B.C.F. contre 20 % en 1970, alors que dans le même temps la part des entreprises nationales dans la F.B.C.F. passait de 8,3 % à 12 % et celle des ménages de 23,3 % à 27,1 %. On mesure mieux encore le recul de l'investissement industriel privé en constatant qu'en volume il a à peine retrouvé en 1979 son niveau de 1970.

Un examen des investissements pendant cette période fait apparaître une évolution heurtée. En augmentation régulière de 1970 à 1973 (+ 4,1 % par an), ces dépenses chutent en effet de 15 % en 1974 et 1975, puis, après une reprise en 1976, baissent à nouveau en 1977 et 1978. Globalement, de 1973 à 1979, la formation brute de capital fixe de l'industrie a diminué de 1,8 % en moyenne par an et de 10,7 % sur l'ensemble de ces années.

Le secteur d'activité le plus touché par la crise est celui des biens de consommation courante. On peut parler là d'une véritable cassure du rythme de l'investissement à partir de 1973. Le taux annuel moyen de progression des achats d'équipements, qui était de 6,5 % entre 1970 et 1973, fait place à une baisse moyenne de 6,5 % entre 1973 et 1979. Par rapport au niveau atteint en 1970, la chute des investissements dans ce secteur atteint en volume 18 % en 1979. Dès lors, on peut se demander, comme le font certains experts du Plan, si *« la faible propension à investir des entreprises de certains secteurs ne peut pas être attribuée à une résignation à l'effacement progressif de la France sur les marchés des biens de consommation courante »*.

Les industries intermédiaires, également touchées, l'ont cependant moins été. L'investissement en 1979 dans ce secteur est inférieur de 19 % au niveau élevé atteint en 1973 et de 14 % à celui de 1970. Il faut cependant noter que, dans ce secteur où les équipements sont lourds, le caractère cyclique de l'investissement est parfaitement marqué et que les cycles sont longs. Un effort d'équipement ayant été réalisé entre 1970 et 1971, il n'est pas étonnant que les entreprises aient limité leurs dépenses dès 1974, face à une baisse de la demande. La pause dans ce secteur n'est donc pas trop inquiétante si se trouve confirmée la reprise des investissements constatée au début de 1980.

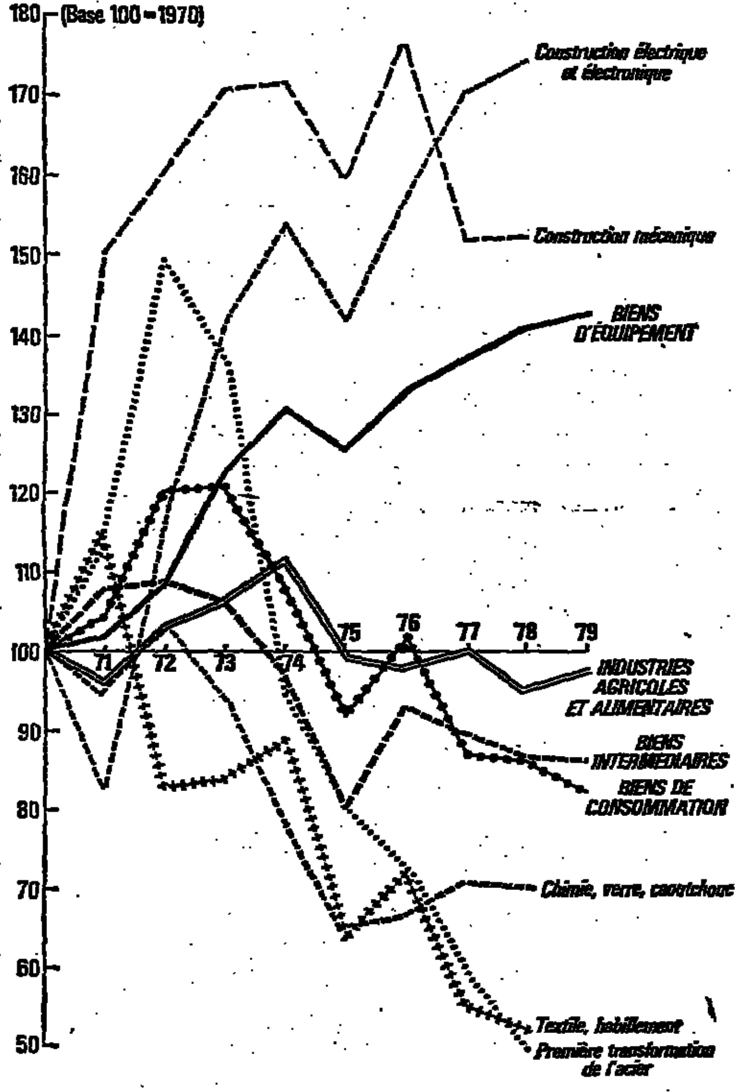
Toute différente apparaît la situation des industries de biens d'équipement qui, après avoir massivement investi au début de 1970, ont poursuivi, à un rythme ralenti bien sûr, leur effort après le choc de 1973, sans doute parce qu'elles étaient « tirées » par la demande étrangère. Une analyse plus fine permet de constater que la construction électrique et l'automobile ont été, après la crise, les deux principaux moteurs de l'accroissement de l'investissement dans ce secteur.

Faut-il tirer une conclusion pessimiste de cette analyse ? Oui, sans doute, en ce qui concerne certaines industries de consommation, dont la faiblesse apparaît de plus en plus crûment dans le déficit de la balance commerciale. Pour le reste, la prudence s'impose. Comme le souligne l'étude du Crédit national, *« la baisse du flux annuel des investissements (...) dissimule l'effort important de modernisation et de redéploiement »* entrepris dans la plupart des secteurs.

C'est parler d'or, tant il est vrai que l'investissement a changé de nature et qu'aujourd'hui sa qualité, et non plus sa masse, doit prioritairement être prise en considération. Les indicateurs retenus (F.B.C.F. notamment) ne permettent pas, il est vrai, de bien rendre compte de la mutation en cours de l'appareil productif. Le qualitatif, réalité essentielle en économie, échapperait-il aux mesures quantitatives des experts ?

L'ÉVOLUTION PAR SECTEURS

(Variation de la formation brute de capital fixe, en volume)



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1375	4,1425	— 20	+ 5	— 30	+ 10	— 150	— 60
$ can.	Fermé		Fermé		Fermé		Fermé	
Yen (100)	1,9030	1,9075	— 15	+ 10	— 25	+ 10	+ 65	+ 135
DM	2,3185	2,3230	+ 45	+ 70	+ 105	+ 135	+ 370	+ 440
Florin	2,1280	2,1320	+ 6	+ 30	+ 20	+ 50	+ 93	+ 165
F.B. (100)	14,4390	14,4650	— 175	— 0	— 260	— 30	— 880	— 300
F.S.	2,5180	2,5230	+ 95	+ 120	+ 225	+ 260	+ 740	+ 835
L. (1 000)	4,8665	4,8755	— 760	— 620	—1650	—1430	—3925	—3570
£	9,9480	9,9530	— 485	— 390	— 930	— 760	—3000	—1770

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 1/8	8 9/16	8 15/16	8 7/16	8 13/16	8 3/16	8 9/16
$ E.-U.	10 1/2	10 3/4	11 7/8	12 1/8	11 13/16	12 1/8	12 1/4	12 5/8
Florin	10	10 1/2	10 1/4	11	10 7/16	10 15/16	10 1/2	11
F.B. (100)	10	12	12 1/4	12 3/4	12	12 3/4	12 1/4	13
F.S.	3	3 1/2	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4
L. (1 000)	12	15	27	30	29	32	28	31
£	17	17 1/2	16 1/2	17	16 1/2	17 1/4	16	16 3/4
Fr. franç.	11 3/4	11 7/8	11 7/8	12 3/8	12	12 1/2	12 1/4	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

UN LIVRE SUR LA DÉMOGRAPHIE

Le vieillissement de la campagne française

La France vieillit. Malgré les vingt ans de « boom démographique » de l'après-guerre, les personnes âgées de soixante-cinq ans et plus représentaient en 1975, lors du dernier recensement, 14,3 % de la population totale alors qu'ils n'en constituent que 8 % dans les pays comme le Canada ou le Japon. La progression de ce vieillissement reste globalement lente, car ce sont des générations des classes creuses qui franchissent actuellement le cap des soixante-cinq ans. Pourtant le phénomène a pris une ampleur impressionnante dans toute une partie des campagnes françaises où la baisse de la fécondité s'est ajoutée à l'exode rural.

Le document que vient de publier l'Institut national d'études démographiques, sous la direction de M. Paul Paillat, chef du département de démographie sociale, et de M. Alain Parant, avec la collaboration d'universitaires de Caen, Lille et Nice, est particulièrement éclairant. Les auteurs ont analysé, à l'aide des résultats des recensements de 1962, 1968 et 1975, l'évolution démographique des cantons exclusivement composés de communes rurales : il y en avait 1 572 en 1962 sur un total général de 3 052 ; il en restait 1 265 en 1975 à avoir ce caractère strictement rural. Ils regroupaient 6,4 millions d'habitants, soit 3 millions de moins qu'en 1962, alors que dans le même temps la population totale de la France (villes et campagnes) avait augmenté de 3 millions d'habitants.

« Un phénomène en soi »

Ne prenant en compte que la population des ménages ordinaires, à l'exclusion des personnes vivant dans des collectivités (maisons de retraite, hôpitaux, etc.), les auteurs ont constaté que le nombre des cantons dont la population était composée pour plus de 20 % de personnes âgées avait été multiplié par quatre entre 1962 et 1975, passant de 173 à 714. Dans 175 cantons, les personnes âgées sont plus nombreuses que les jeunes de moins de vingt ans ; il n'y en avait que 11 dans ce cas en 1962. Dans 92 cantons, au lieu de 2, treize ans plus tôt, la proportion des plus de soixante-cinq ans est supérieure à 28 %, soit le double de la moyenne nationale.

Le Limousin, la Bourgogne, le Languedoc-Roussillon, le Midi-Pyrénées, sont, dans l'ordre, les régions qui ont le plus vieilli. En partant de Provins (Seine-et-Marne), on peut gagner la frontière espagnole sans quitter un seul instant le groupe des cantons ayant vieilli ; de la même façon, on peut, dans le sens est-ouest, aller de Valence à Niort.

Ce vieillissement du monde rural, particulièrement sensible dans la France du Sud, gagne peu à peu la Bretagne intérieure, la Franche-Comté, le Poitou-Charente, la Champagne. Seules en 1975 trois régions, le Nord, la haute et la basse Normandie ne comptaient aucun canton ayant pour plus de 20 % sa population âgée de soixante-cinq ans et plus.

Les facteurs explicatifs de ces évolutions sont multiples et complexes : économiques, sociaux, politiques parfois, comme en témoignent les monographies régionales contenues dans ce cahier de l'INED. La conséquence essentielle est qu'un nombre croissant de personnes âgées vit dans des collectivités locales de petite taille devenues pratiquement inaptes à assurer les fonctions, notamment d'entraide sociale, qui leur échoient.

« *A un moment donné d'observation,* conclut M. Paillat, *le vieillissement apparaît plus comme un effet que comme un cause. Quand cependant il atteint un degré élevé, il agit par sa force propre en interdisant tout retour spontané en arrière ; socialement, il devient un phénomène en soi.* »

Dans une France qui n'assure plus depuis cinq ans le renouvellement des générations, ce long voyage au cœur du monde rural met crûment en lumière la rapidité avec laquelle le vieillissement démographique s'étend. Toute une partie de la campagne française est sur la voie de la mort lente : on imagine mal, en effet, que des cantons dont déjà près d'un tiers de la population est âgée — il y en a une centaine dans ce cas aujourd'hui — puissent trouver en eux-mêmes les ressources humaines et matérielles propres à une renaissance. — J.-M. D.

★ *Le vieillissement de la campagne française*, par Paul Paillat et Alain Parant. Travaux et documents de l'INED, cahier n° 88, 294 pages, P.U.F., 48,20 F.

LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS SONT GÊNÉES PAR LE MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE

L'activité des travaux publics en France s'est établie au second trimestre 1980 à un niveau supérieur à ceux des trimestres précédents, indique l'INSEE dans son enquête trimestrielle, datée du 18 août. Le nombre d'entreprises ne pouvant augmenter leur activité est resté stable. Par rapport à l'année dernière, note l'INSEE, les entreprises de travaux publics ressentent moins l'insuffisance de matériel et davantage le manque de personnel.

« *Les commandes reçues depuis trois mois ont permis le maintien des carnets, la croissance des ordres en provenance des entreprises publiques et privées compensant le léger recul des commandes des administrations* », note encore l'INSEE. Les perspectives d'activité étant assez bonnes jusqu'à la rentrée, notamment pour les travaux effectués pour le compte des entreprises privées, les prévisions d'embauche s'améliorent.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES
SOCIÉTÉ ANDRÉ BORIE

FUSION PAR ABSORPTION DE SAEETP PAR BORIE

Le Directoire de la Société des entreprises de travaux publics André Borie convoque le 30 septembre 1980 une assemblée générale à caractère mixte extraordinaire et ordinaire.

Cette assemblée a essentiellement pour objet l'approbation :

— D'un projet de fusion-absorption par Borie de SAEETP (Société auxiliaire d'entreprises d'équipements et de travaux publics).

Cette fusion absorption se traduira par une augmentation du capital de Borie de 2 millions de francs par création de 10 000 actions de 200 F attribuées aux associés de SAEETP à raison de une action Borie pour quatre parts de SAEETP, et la création d'une prime de fusion de 2 millions de francs.

— Du changement de la dénomination sociale, qui deviendra « Entreprises de travaux publics BORIE - SAE » avec pour sigle « BORIE-SAE ».

SAEETP, filiale de la Société auxiliaire d'entreprises, a été créée en 1979. La Société Borie est elle-même rattachée au groupe de l'Auxiliaire d'entreprises depuis quelques mois. La fusion projetée a pour objectif le renforcement des moyens de Borie et de sa position sur le marché des travaux publics en France et à l'étranger.

SOGINTER, SOGINCO
SICAV

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les conseils d'administration des Sicav Soginco et Soginter ont décidé, au cours de leurs réunions respectives des 28 et 29 août 1980, de soumettre à l'approbation des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés le traité de fusion-absorption de Soginco par Soginter, sous la condition suspensive de l'autorisation du ministre de l'économie.

Rappelons que Soginter et Soginco ont été créées toutes deux à l'initiative de la Société Générale et de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, la première en septembre 1964 et la seconde en septembre 1969.

Elles gèrent des portefeuilles diversifiés orientés vers les placements internationaux, avec toutefois, pour Soginco, l'obligation de détenir un minimum de 50 % du portefeuille en valeurs françaises.

Leurs orientations, leurs objectifs à moyen terme et leurs gestions étant très proches, il est apparu, aux conseils des deux sociétés, qu'il était opportun de réunir sur une seule Sicav leur expérience et leurs moyens.

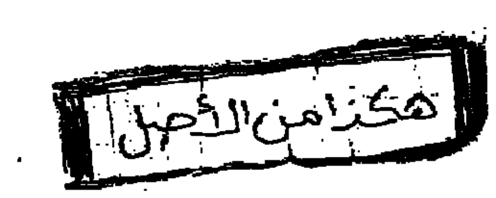
Les actionnaires de Soginco recevront des actions Soginter selon une quotité qui résultera du rapport existant entre la valeur liquidative par action de Soginco divisée par celle de Soginter (à titre indicatif, la quotité d'échange actuelle serait d'environ 0,29543 action Soginter pour une action Soginco).

Toutefois, Soginter ne reprenant pas l'engagement de Soginco de détenir au moins 50 % du portefeuille en valeurs françaises, la Société Générale et la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet offrent, jusqu'au 31 octobre 1980, aux actionnaires de Soginco qui désireraient conserver une Sicav détenant statutairement 50 % de valeurs françaises, de faire reprendre leurs actions et de réinvestir au taux réduit de 1,50 % dans Interoblig pour la Société Générale et Gestion Mobilière pour la banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet.

Les assemblées générales extraordinaires devraient se réunir en décembre prochain : elles auront à approuver le traité de fusion-absorption et à fixer la date du calcul de la parité d'échange par les conseils d'administration sous le contrôle des commissaires aux comptes.









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er SEPTEMBRE

Les vacances sont terminées

Le retour, en force, des vacanciers s'est bien passé, lundi à la Bourse de Paris. En effet, dans un marché certes bien calme, l'indicateur instantané des valeurs françaises a enregistré une hausse de 0,5 %.

De nombreux titres ont même partiellement effacé les pertes subies durant les deux dernières séances de la semaine précédente.

La détente en Pologne, mais aussi celle observée dans le conflit des marins-pêcheurs, et la hausse des cours enregistrée vendredi à Wall Street, ont été appréciées par les professionnels qui ont, d'autre part, à peine évoqué la tension observée ce matin sur le marché monétaire. En effet, le loyer de l'argent traité au jour le jour a gagné 1/8 de point à 11 3/8 %.

Les valeurs pétrolières, passablement malmenées la semaine dernière, ont confirmé les meilleures dispositions adoptées vendredi dernier. Raffinage a gagné 3,7 % ; Elf-Aquitaine, quelques points. Seule ombre au tableau dans ce compartiment : Esso, qui a coté 264 F (— 0,75 %).

A Nord-Est revient la palme de la séance : ce titre de la sidérurgie a gagné 6 %. L.M.T. a progressé de 5,5 %, SIAS de 5 %, Mérieux, la Routière Colas et Viniprix de 4 %. Fermeté également de Thomson-Brandt.

En revanche, la Navigation Mixte a perdu 5,5 % ; Pompey, 3,6 % ; Schneider, 2,4 % ; Casino et Seb, 2 %.

L'emprunt 4,5 % 1973, indexé sur le napoléon en baisse, a cédé 1,7 %, à 2 595 F.

Sur le marché de l'or, Paris a suivi les indications internationales : la parité de l'once a cédé 8 dollars à 633,30 dollars, le lingot d'un kilo 1 450 F à 84 500 F et le napoléon 6,50 F à 774 F.

Les mines d'or se sont inclinées au compartiment des valeurs étrangères tandis que les américaines progressaient de 2 à 3,5 %.

LONDRES

La Bourse poursuit son déclin à la suite de l'annonce, vendredi, par Courtaulds, de la fermeture de sept filatures, soulignant l'aggravation de la récession en Grande-Bretagne. Repli de B.P. aux pétroles, dans l'attente de la publication des résultats qui devraient être en forte diminution. Tassement des emprunts d'État.

Or (ouverture) (dollars) 626 25 contre 631 25

VALEURS	CLOTURE 29/8	COURS 1/9
Beecham	142	143
British Petroleum	342	338
Courtaulds	61	60
*De Beers	9 1/2	9 1/2
Imperial Chemical	358	353
Rio Tinto Zinc Cor.	442	439
Shell	418	406
Vickers	128	127
War Loan 3 1/2 %	31	31 1/8
*West Driefontein	50 1/2	51
*Western Holdings	41	41

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PIPER HEIDSIECK. — La société va distribuer une action gratuite pour quatre anciennes.

VOLVO. — Au premier semestre, le groupe suédois a enregistré un bénéfice net en recul (605 millions de couronnes contre 645 millions). La baisse des exportations de véhicules particuliers a pesé sur les résultats.

UFIMEG. — Les recettes de la société enregistrent pour le premier semestre de l'exercice en cours une légère hausse (19,72 millions de francs contre 18,06 millions). Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'État au titre de blocages partiels de certains loyers.

ALCAN ALUMINIUM U.K. — La filiale anglaise du groupe fait état d'un bénéfice en hausse sensible pour le premier semestre mais craint d'enregistrer une perte pour la deuxième partie de l'année. La demande de métal primaire reste ferme, mais le marché des produits semi-ouvrés offre de faibles perspectives.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/8	1/9
1 dollar (en yens)	219 20	217 50

Taux du marché monétaire

Effets privés du 1/9 ...... 11 3/8 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	22 août	29 août
Indice général	132,3	132,8
Assurances	237,6	234,9
Banq. et sociétés financ.	95	96,8
Sociétés foncières	147,6	148,1
Sociétés investiss. portef.	131	132,7
Agriculture	145,8	150,8
Aliment., brasseries, distill.	144,7	144,6
Autom., cycles et l. équip.	72,8	77,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	175,5	179,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,1	64,7
Carrières salines, charbon.	127,7	125,8
Constr. mécan. et navales.	135	136,3
Hôtels, casinos, thermal.	177,7	185,4
Imprimeries, pap. cartons.	110	109,1
Magas., compt. d'exportat.	99,9	100,7
Matériel électrique	140,5	144,9
Métall., com. des pr. métal.	45,5	44,6
Mines métalliques	142,6	147,3
Pétroles et carburants	163,6	154,3
Prod. chimiq. et ël.-mét.	174,7	178,2
Services publics et transp.	113,8	116,2
Textiles	101	101,7
Divers	154,8	155,7
Valeurs étrangères	162,4	158,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	198	198,4
Rentes perpétuelles	34,2	34,2
Rentes amort., fonds gar.	486,1	487,2
Sect. indust. publ. à r. fixe.	90,9	91
Sect. ind. publ. à rev. ind.	412,1	408,1
Secteur libre	98,9	98,3

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	343,4	344,1
Val. franç. à rev. variable	916,8	920,3
Valeurs étrangères	1 200,3	1 173,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	109,4	110,1
Produits de base	97,5	93,9
Construction	157,2	164,2
Biens d'équipement	112	115,9
Biens de consom. durables.	82	86,5
Biens de cons. non durabl.	85,8	88,4
Biens de consom. aliment.	115,7	119,2
Services	164,0	166,4
Sociétés financières	115,1	115,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	218,5	220,8
Valeurs industrielles	100,3	100,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	134,4	135,5

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	28 août	29 août
Valeurs françaises	109,9	109,7
Valeurs étrangères	112,4	112,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,1	109,7

BOURSE DE PARIS - 1er SEPTEMBRE - COMPTANT

[Tableau des cours au comptant (Valeurs, % du nom., % du coupon, Cours précéd., Dernier cours) et HORS COTE : illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[Tableau du marché à terme (Compensation, Valeurs, Précéd. clôture, Premier cours, Dernier cours, Compt. premier cours) : illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 165	4 152	4 050	4 280
Allemagne (100 DM)	232 360	232 560	226	238
Belgique (100 F)	14 464	14 483	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	213 370	213 383	206	217
Danemark (100 krd)	75	75 030	72	77
Norvège (100 k)	85 070	85 950	82	87
Grande-Bretagne (£ 1)	9 963	9 977	9 700	10 200
Italie (1 000 lires)	4 876	4 884	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	252 250	252 680	244	256
Suède (100 krs)	99 380	99 750	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 820	32 850	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 724	5 718	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 385	8 390	7 900	8 800
Canada ($ can. 1)	3 588	3 582	3 510	3 740
Japon (100 yens)	1 901	1 890	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/9
Or fin (kilo en barre)	85800	84600
Or fin (en lingot)	85950	84500
Pièce française (20 fr.)	780 50	774
Pièce française (10 fr.)	418	408
Pièce suisse (20 fr.)	629 90	629
Pièce latine (20 fr.)	632 10	621
Souverain	801 10	801
Pièce de 20 dollars	3180	3196
Pièce de 10 dollars	1600	1599
Pièce de 5 dollars		875
Pièce de 50 pesos	3520	3567
Pièce de 10 florins	617	615 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. RENTREE : « Un air lugubre », par Jacques Madaule ; « L'horreur du vide », par Jérôme Bindé ; « Plus ça change », par Claude Mauriac.

ÉTRANGER

3 à 6. L'ACCORD ENTRE LES GRÉVISTES ET LE POUVOIR EN POLOGNE : Tribune internationale : « Que peut faire l'opposition ? », par Aleksander Smolar ; Libre opinion : « Ne pas croupir dans la routine », par Pierre Li.
6. AFRIQUE
7. OCEANIE
6-7. PROCHE-ORIENT
— IRAN : la liste des membres du futur gouvernement est « désapprouvée » par le président Bani Sadr.
7. ASIE
— CHINE : Pékin révise en baisse les objectifs de sa politique économique pour 1981.

POLITIQUE

8. « M. Barre et les « nantis », par Philippe Boucher.

SOCIÉTÉ

9. Une campagne de publicité bénévole : « Il y a toujours une porte ouverte... ».
9. JUSTICE
— Trois inculpations dans l'affaire du Crédit agricole de Toulouse.
— M. Affatigato insiste sur le caractère politique des faits qui lui sont reprochés.
10. ÉDUCATION : le ministère des universités supprime l'enseignement de Mme Macciocchi.
10. DÉFENSE : le porte-avions *Minsk* réapparaît après treize mois d'immobilisation.
11. MEDECINE

SPORTS

12. Les championnats du monde de cyclisme.
— Victoire de Nelson Piquet au Grand Prix automobile de Zandvoort.

CULTURE

13. MUSIQUE : les métamorphoses de Penderecki.
— JAZZ : Labat, Portal...
— CINÉMA : *le Bar du téléphone.*

JOURS D'ÉTÉ

17-18. « Saïd et moi », roman-reportage de Poirot-Delpech ; Météorologie ; Informations « services » ; Jeux.

EUROPA

19. Entretien avec un gouverneur du Federal Reserve Board : « *Nous devons sortir de la récession pas à pas* », nous déclare M. Wallich.
— M. Robert McNamara : « De la volonté logique aux désillusions », par Claude Julien.
— « L'Europe en transit », par Jacques Delors.
20. Une nouvelle clé de la productivité : la France et l'Italie utilisent mieux leur énergie que l'Allemagne et le Royaume-Uni.
21. Echanges avec des pays tiers.
22. Portraits : dans la galerie des négociateurs de Bruxelles.

ÉQUIPEMENT

35. PECHE : l'activité reprend dans l'ensemble des ports français.
— TRANSPORTS : le métro parisien est octogénaire.
38. SOCIAL

ÉCONOMIE

36. ÉTRANGER : Grande-Bretagne : les dirigeants des syndicats sont décidés à lancer une offensive contre le gouvernement.
37. L'aide publique à l'investissement.
38. CONJONCTURE

RADIO-TELEVISION (16)

Annonces classées (23 à 34) ; Carnet (18); *Journal officiel* (17); Programmes spectacles (14 et 16) ; Mots croisés (17) ; Bourse (39).

A B C D E F G

Le SMIC est majoré de 2,1 %

Le salaire minimum de croissance (SMIC) est fixé à 14,29 F de l'heure au lieu de 14 F à compter de ce 1er septembre, soit une revalorisation de 2,1 % par rapport à juillet, date de la dernière majoration. Ce relèvement est la conséquence de la forte augmentation des prix observée en juin et en juillet. Le SMIC, qui est indexé sur l'indice officiel des prix, est en effet majoré automatiquement dès lors que l'inflation dépasse 2 % par rapport à l'indice des prix retenu lors de la précédente majoration.

Porté à 14,29 F l'heure, en métropole, le SMIC atteint 2 486,46 F par mois pour un horaire de 174 heures au lieu de 2 436 F précédemment — (2 476,88 F pour 173 heures 1/3, au lieu de 2 426,67 F). Cette majoration a une incidence sur diverses allocations ou rémunérations : salaires des apprentis, stagiaires, assistantes maternelles, indemnisation des mutilés, de certains chômeurs, etc. En outre, le montant du minimum garanti, sur lequel sont calculées d'autres allocations (certains frais professionnels, chômage partiel, primes à la mobilité, etc.) passe de 8,55 F à 8,73 F.

Dans les départements d'outre-mer, les rémunérations minimales sont les suivantes, à partir du 1er septembre : 14,29 F l'heure à Saint-Pierre-et-Miquelon ; 467,09 F par semaine pour quarante heures de travail dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique ; 428,03 F par semaine pour quarante heures de travail dans le département de la Réunion.

● « *Nous voulons et nous aurons la cinquième semaine de congés payés* », a déclaré lundi 1er septembre M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, au micro d'Europe 1. « *Il faut que, du côté du gouvernement et du patronat, on en soit parfaitement convaincu*, a ajouté M. Bergeron. *Je n'entends pas me laisser lanterner dans cette affaire.* »

Il a, d'autre part, critiqué la politique de « *liberté des prix* » du gouvernement : « *Je veux bien que M. Monory ait érigé la liberté des prix au niveau d'une sorte de religion, mais nous sommes dans un pays où les choses sont ce qu'elles sont. On n'empêchera jamais des gens — les commerçants par exemple — de courir après les profits. Il suffit de regarder les vitrines.* »

UNE NOUVELLE MANIFESTATION DE « CIBISTES »

Près de cent cinquante utilisateurs de la « Citizen Band » ont manifesté le samedi 30 août, à Nice, en réclamant « *le droit de dialoguer et de s'exprimer grâce à leur émetteur-récepteur 27 MHz* ». Portant des pancartes proclamant : « *Pour vivre heureux, ne vivons pas cachés* », « *La C.B. contre le stress* », « *Bison futé, c'est bien, le radioguidage C.B., c'est mieux* », les manifestants ont défilé en voiture sur l'avenue Jean-Médecin avant de se rassembler sur le stade de l'Ouest.

La majorité des adeptes de la « Citizen Band » de la Côte d'Azur, qui seraient au nombre de deux cents, entendaient ainsi réclamer « *la possibilité de dialoguer avec des personnes compétentes, alors que nous nous sommes toujours heurtés au silence officiel* ». « *Ce que nous voulons*, ont-ils souligné, *c'est ne plus être considérés comme des pirates, mais au contraire avoir des licences, et, s'il le faut, passer des examens.* »

Deux cents « cibistes » environ s'étaient déjà rassemblés vendredi 29 août, à Strasbourg (*le Monde* daté 31 août-1er septembre), pour revendiquer la libéralisation de la « *fréquence des citoyens* ».



America's Cup

« FRANCE-III » BATTU PAR « AUSTRALIA » DANS LES DEUX PREMIÈRES RÉGATES DE LA FINALE DES CHALLENGERS

Disputées samedi 30 et dimanche 31 août à Newport (Rhode-Island), les deux premières régates de la finale des challengers de la Coupe de l'America ont été remportées par « Australia » qui a précédé « France-III » de 2 min. 4 sec. dans la première manche et de 47 sec. dans la deuxième. L'équipage de M. Marcel Bich a trouvé avec « Australia » un adversaire autrement coriace que le bateau britannique « Lionheart », éliminé à l'issue des régates préliminaires. « Australia », contrairement à « Lionheart », essentiellement efficace par petit temps, se comporte bien par n'importe quel temps et, dans les deux premières régates de la finale des challengers, qui ont eu lieu par des brises de 8 à 16 nœuds samedi et de 16 à 18 nœuds dimanche, il a nettement surclassé « France-III ».

La finale des challengers doit impérativement être terminée le 11 septembre. Forts de leurs deux premiers succès, les Australiens pensent être qualifiés avant cette date et donc gagner les quatre régates, qui leur permettrait d'affronter les Américains pour la Coupe de l'America.

Le 30 août, le comité de sélection américain de la plus célèbre compétition à la voile a désigné « Freedom » pour représenter les Etats-Unis.

Les élections municipales

LA MAJORITÉ CONFIRME SON SUCCÈS A MANOSQUE

Voici les résultats du second tour des élections municipales de Manosque :

Inscr., 11 227 ; vot., 8 034 ; suffr. expr., 7 872. Liste de la majorité, conduite par M. Jean Cabanne (U.D.F.), ancien maire : 4 072 voix en moyenne, *12 sièges* ; liste d'union de la gauche : 3 642 voix en moyenne.

[A la suite de la décision du tribunal administratif de Marseille annulant la fusion intervenue en novembre 1974 entre Manosque et Saint-Martin-les-Eaux et par là même les élections municipales de mars 1977 organisées dans le cadre de ce regroupement de communes, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence avait prononcé la dissolution du conseil municipal de Manosque, le 5 août dernier.

Au second tour de scrutin de mars 1977, la liste d'union de la gauche, dont le candidat pour le secteur de Saint-Martin-les-Eaux avait été élu au premier tour, avait enlevé quinze sièges avec 4 245 voix en moyenne contre 4 212 à la liste de la majorité, dont onze membres étaient élus. Le conseil municipal se composait alors de 2 P.C., 10 P.S., 4 M.R.G. et 11 mod. maj.

Pour cette élection partielle, deux listes étaient en présence. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 11 227 ; vot., 7 480 ; suffr. expr., 7 276. Liste de la majorité, 3 642 voix en moyenne, 14 sièges ; liste d'union de la gauche, 3 539 voix en moyenne, 1 siège. Le mieux élu de la liste de la majorité, M. Louis Raffalli (R.P.R.), conseiller municipal sortant, avait obtenu 3 689 voix. Le meilleur score avait été réalisé par le chef de file de la gauche, le maire sortant radical de gauche, M. Robert Honde, avec 2 738 suffrages.

Au second tour, la liste d'union de la gauche était présentée par ordre alphabétique. Celle de la majorité, comme au premier tour, était menée par l'ancien maire battu en 1977, M. Jean Cabanne, qui a été élu avec le meilleur score, 4 121 voix.

Le nouveau conseil municipal de Manosque est composé de 1 M.R.G., 3 centre gauche, 2 U.D.F., 3 R.P.R. et 18 mod. maj.]

● *Etudes de pharmacie.* — Deux mille sept cent quatre-vingt-dix étudiants en pharmacie sont admis à poursuivre leurs études en deuxième année à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 1980-1981, annonce le *Journal officiel* du 31 août. Rappelons qu'au début de l'année universitaire 1979-1980, onze mille huit cent vingt et un étudiants avaient été admis en première année.

A LA SUITE DE NOUVELLES « FUITES »

La presse italienne publie le nom des auteurs présumés de l'attentat de Bologne

De notre correspondant

Rome. — « *L'homme qui a mis la bombe à Bologne serait parmi les néo-fascistes arrêtés* », titrait samedi 30 août, comme tous les autres quotidiens de la péninsule, le *Corriere della Sera*. Deux jours après, le présumé coupable n'a toujours pas été officiellement nommé par les magistrats instructeurs de Bologne, qui, vendredi 29 août, au cours d'une conférence de presse, avaient lancé une « petite phrase » qui a mis l'opinion en émoi : « *Nous avons à l'esprit le nom et le prénom de l'exécuteur matériel de l'attentat, un M. X... qui serait parmi les arrêtés.* » Jusqu'à complète vérification de leur hypothèse, les magistrats instructeurs préfèrent garder un complet silence.

Ce mutisme n'a pas été respecté par certains de leurs collègues romains, et des « fuites » largement amplifiées par la presse donnent l'identité des quatre néo-fascistes — sur les vingt-huit inculpés le 8 août (*le Monde* du 29 août) — qui doivent directement répondre « *de la conception et de l'organisation exécutive du massacre* », et le nom de celui qui aurait transporté, sinon déposé, la charge explosive.

Faire dévier l'enquête ?

Le présumé « auteur matériel » de l'attentat serait Francesco Furlotti, vingt-six ans, néo-fasciste romain, arrêté en 1978 pour avoir lancé un cocktail Molotov contre une section socialiste et devenu depuis « videur » dans une boîte de nuit. Toujours à en croire ces informations, ceux qui ont eu l'idée du massacre seraient Dario Pedretti, vingt-deux ans, et Sergio Calore, vingt-huit ans, tous deux déjà incarcérés pour des attentats politiques dans la prison romaine de Rebibbia le jour du massacre.

C'est justement dans cette prison que le plan en aurait été mis au point. Selon leur compagnon de cellule, Perluigi Farina, jeune néo-fasciste incarcéré pour viol, qui, effrayé devant le bilan des victimes de l'attentat, aurait décidé de se confier à un agent du SISDE (services secrets dépendant du ministère de l'intérieur) à la mi-juin, les deux extrémistes néo-fascistes auraient décidé de célébrer dans le sang l'anniversaire de l'attentat contre le train Italicus (qui fit douze morts le 4 août 1974, à 15 kilomètres de Bologne).

P. Farina devait bénéficier à partir de juillet d'un régime de semi-liberté, et ils lui auraient alors demandé de procurer l'explosif. La bombe aurait dû être déposée par l'un d'eux une fois réalisé leur projet d'évasion. Celle-ci a échoué, et F. Furlotti aurait été chargé de réaliser l'attentat. Reste que celui-ci, selon le témoignage de son frère, a un alibi : le 2 août, il était à 800 kilomètres de Bologne en compagnie d'un policier.

Cette reconstitution tragiquement dérisoire peut laisser perplexe. Et d'ailleurs les magistrats instructeurs mettent en garde contre cette version des faits donnée par la presse et laissent entendre que ces fuites d'information « *pourraient être orchestrées* » pour faire dévier les enquêtes vers des « lampistes ». Comment expliquer aussi que le projet ait pu naître et se réaliser dans la prison la plus moderne de la capitale à l'insu de tous ?

Reste aussi à déterminer le rôle exact joué parmi ces néo-fascistes, âgés pour la plupart de vingt à vingt-six ans, par les trois « idéologues » Paolo Signorelli, Aldo Semerari et Claudio Mutti. Leur âge, entre quarante et cinquante ans, leur passé politique, peuvent laisser penser qu'ils avaient dans l'organisation terroriste d'extrême droite un incontestable rôle de dirigeants. Sont-ils simplement passibles de « concours moral » dans la réalisation de l'attentat, alors que les magistrats affirment que ce massacre était totalemen intégré dans le programme politique de l'organisation terroriste ?

Leurs avocats parlent d'un « *nouveau 7 avril* », rappelant ainsi l'arrestation en 1979 des chefs des « autonomes », dont le professeur de sciences politiques Antonio Negri, parce qu'accusés pour leurs idées — sans que des preuves matérielles probantes aient encore été fournies — d'être les inspirateurs et les cerveaux des Brigades rouges.

Intérim.

Selon les autorités de Kaboul

CINQ CENTS « REBELLES » AFGHANS AURAIENT ÉTÉ TUÉS EN VINGT-QUATRE HEURES

Une « *importante offensive des forces régulières afghanes* » est en cours dans le nord du pays, a indiqué, le dimanche 31 août, Tass, citant l'agence afghane Bakhtar. Selon cette source, cinq cents « *rebelles* » auraient été tués en vingt-quatre heures au cours des combats qui auraient eu lieu dans la province de Faryab, région frontalière de l'U.R.S.S. En outre, deux cents « *terroristes et mercenaires étrangers* » auraient été faits prisonniers et d'importantes quantités d'armes et de munitions saisies.

M. Chah Mohamed Dost, ministre afghan des affaires étrangères, a « *hautement apprécié l'analyse détaillée* » de la situation internationale faite par M. Brejnev dans son discours prononcé le vendredi 29 août, à Alma-Ata, a rapporté, le dimanche 31 août, l'agence soviétique. « *Le peuple afghan exprime de tout son cœur ses remerciements à l'Union soviétique qui nous est venue en aide aux heures les plus difficiles de notre histoire* », a déclaré le ministre au correspondant de Tass à Kaboul. — (*A.F.P.*)

Le numéro du « Monde » daté 31 août-1er septembre 1980 a été tiré à 521 311 exemplaires.



